Rapport annuel 2019 de la Commission d'enrichissement de la langue française

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Premier ministre

Ministère de la Culture

Rapport annuel 2019 de la Commission d'enrichissement de la langue française

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Sommaire

7 Introduction

8 Les acteurs du dispositif d'enrichissement de la langue française

8 La Commission d'enrichissement de la langue française

9 Un réseau d'experts qui couvre 15 ministères
9 Les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française
11 Composition des groupes d'experts ou « collèges »
12 Domaines de compétence
13 La vie des collèges en 2019

15 La Délégation générale à la langue française et aux langues de France
15 Administration du dispositif d'enrichissement de la langue française
16 Expertise terminologique

17 Les partenaires de la Commission d'enrichissement de la langue française
17 L'Académie française
18 L'Académie des sciences
18 Les organismes des autres pays francophones
20 Les équipes universitaires de terminologie
20 L'Association française de normalisation (AFNOR)

21 Méthode et travaux

21 Les bases du travail terminologique
21 Les critères retenus pour le choix des termes
22 Les définitions
22 Les recommandations d'usage
22 Le vocabulaire utilisé dans les textes règlementaires
23 Terminologie et normalisation

23 Le repérage des termes par les groupes d'experts
23 Approche au plus près des besoins
26 Actualité immédiate ou termes isolés
26 Approche systématique

27 La concertation
27 Concertation entre groupes d'experts
29 Consultation d'experts extérieurs au dispositif
29 Concertation avec les services

30 Le travail des experts en réunion
30 La consultation des partenaires
30 La consultation dans les langues romanes

31 L'examen par la Commission d'enrichissement
31 Les termes soumis à la Commission d'enrichissement
31 Nouvelle consultation des partenaires par la DGLFLF
32 L'étude préparatoire du groupe de travail
33 Les séances plénières de la Commission d'enrichissement

35 La validation par l'Académie française
36 Le second examen
36 La validation par le ministre concerné

37 Analyse de termes étudiés et publiés en 2019

43 La diffusion des termes nouveaux

43 La publication au *Journal officiel*
44 *France*Terme un site, une base de données
49 La publication de vocabulaires thématiques
50 Sensibiliser les administrations, les milieux professionnels et le grand public
50 La diffusion des termes et des publications par les collèges de terminologie
53 La diffusion des termes et listes de termes par la DGLFLF
56 La diffusion des publications terminologiques en 2019

59 Annexes 2019

61 A – Le dispositif
61 A.1 Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015
63 A.2 Liste des membres de la Commission d'enrichissement au 31 décembre 2019
64 A.3 Liste des collèges au 31 décembre 2019
66 A.4 Liste des membres des collèges au 31 décembre 2019
83 A.5 La procédure

84 B – Les outils
84 B.1 Étapes du processus d'enrichissement – Extrait du *Guide des bonnes pratiques*
92 B.2 Veille terminologique – Extrait de *France*Terme, *Mode d'emploi*

94 C – Les travaux
94 C.1 Calendrier général au 31 décembre 2019
98 C.2 Calendrier des réunions 2019
100 C.3 Publications 2019 (extraits du *Journal officiel*) :
100 vocabulaire de l'**aménagement** et de l'**urbanisme**, de l'**habitat** et de la **construction**, des **transports** et de la **mobilité** (*JO* du 29 janvier 2019)
105 vocabulaire de la **chimie** et des **matériaux** (*JO* du 22 mars 2019)
110 vocabulaire de l'**ingénierie nucléaire** (*JO* du 2 avril 2019)
116 recommandation concernant **les noms d'États, d'habitants, de capitales, de sièges diplomatiques ou consulaires** (*JO* du 21 avril 2019)
120 vocabulaire des **relations internationales** (*JO* du 3 mai 2019)
123 vocabulaire de la **santé** (*JO* du 16 mai 2019)
127 vocabulaire de l'**astronomie** et de la **spatiologie** (*JO* du 4 juin 2019)
131 vocabulaire de la **culture : édition, médias et mode** ((*JO* du 25 juin 2019)
137 vocabulaire de la **défense** (*JO* du 29 juin 2019)
140 vocabulaire de l'**éducation** et de l'**enseignement supérieur** (*JO* du 9 juillet 2019)
142 vocabulaire du **droit** (*JO* du 31 août 2019)
146 vocabulaire du **rugby** (*JO* du 5 septembre 2019)
148 vocabulaire de la **biologie** (*JO* du 12 septembre 2019)
153 vocabulaire de l'**environnement : climat-carbone** (*JO* du 24 septembre 2019)
158 vocabulaire de l'**environnement** (*JO* du 16 octobre 2019)
161 vocabulaire de l'**informatique** (*JO* du 16 novembre 2019)

164 D – La diffusion
164 D.1 Publications relatives à l'enrichissement de la langue française – Catalogue 2019
167 D.2 La diffusion des publications terminologiques en 2019

172 E – Installation solennelle de la Commission d'enrichissement de la langue française

Introduction

Augmentation de l'être humain, désistance, écoéclairage, enquête d'irréprochabilité, enseignement parallèle, étoile implosante, fiction climatique, groupé pénétrant, guerre hybride, jouvence de l'uranium, machine moléculaire, opérateur de compensation écologique, piège à billets, postvérité, protéine de transition florale, publicité caméléon, réestuarisation, synthèse vocale de texte : dans tous les domaines, les innovations techniques et les réalités nouvelles ont des répercussions sur notre langue ; une langue qui s'enrichit, spontanément bien entendu, mais aussi de façon concertée, grâce à l'action menée par l'État.

La France s'est dotée depuis près de 50 ans d'un cadre constitutionnel et légal qui lui a permis de bâtir un dispositif d'enrichissement de la langue française (DELF) unique au monde. Ce dispositif est principalement adossé à la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, dite « loi Toubon », dont découle le décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 (modifié par le décret n° 2015-341 du 25 mars 2015) relatif à l'enrichissement de la langue française[1]. Œuvrer à l'élaboration d'une terminologie de qualité, facilement compréhensible et faisant référence, la mettre à la disposition de l'Administration, à qui elle s'impose, et réussir à la faire adopter par les professionnels et le public, telles sont les missions de ce dispositif et sa contribution au respect du droit au français garanti par la loi du 4 août 1994.

L'acte de naissance de la politique linguistique en faveur du français

C'est l'ordonnance de Villers-Cotterêts promulguée par François 1er en 1539 qui représente la première mesure politique en faveur de la langue française. Elle stipule que la langue en usage dans les actes officiels est le français (et non plus le latin) : « Que les arretz soient clers et entendibles. Et afin qu'il n'y ayt cause de doubter sur l'intelligence desdictz arretz. Nous voulons et ordonnons qu'ilz soient faictz et escriptz si clerement qu'il n'y ayt ne puisse avoir aulcune ambiguite ou incertitude, ne lieu a en demander interpretacion. » Cet article 110 est toujours en vigueur, il peut être consulté sur le site de Legifrance (https://www.legifrance.gouv.fr).

En définissant et en désignant en français les notions et réalités nouvelles scientifiques et techniques qui souvent n'ont pas encore de désignation dans notre langue, et en associant étroitement à ses travaux les représentants des organismes de politique linguistique des autres pays francophones, les représentants des services de traduction de la Commission européenne et les représentants d'organismes de normalisation, le DELF permet de rendre accessibles les savoirs dans une langue comprise par l'ensemble de nos concitoyens et portée par près de 300 millions de locuteurs francophones et de 900 000 professeurs de français dans le monde. Une action qui, loin de s'inscrire dans l'optique étroite d'une lutte passéiste contre l'anglais ou toute autre langue, donne les moyens aux services publics, à l'ensemble des entreprises du secteur privé et à tous les citoyens de s'inscrire dans la modernité.

1. Voir l'historique complet et la description de ce cadre légal dans la brochure *Enrichissement de la langue française,* p. 3, accessible sur le site *France*Terme rubrique « Librairie ».

Les acteurs du dispositif d'enrichissement de la langue française

La Commission d'enrichissement de la langue française

Placée auprès du Premier ministre, la Commission d'enrichissement de la langue française (CELF) est **la clé de voûte du dispositif interministériel.** Sa mission est « de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme » (art. 1[1]). Elle est responsable de la publication au *Journal officiel* de toutes les listes de termes qu'elle a examinées et validées.

En 2019, la Commission d'enrichissement de la langue française est **composée de 19 membres :** son président, Frédéric Vitoux, de l'Académie française, six membres de droit dont le Secrétaire perpétuel de l'Académie française, l'un des deux Secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, le Délégué général à la langue française et aux langues de France, le représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie, le Président du Conseil supérieur de l'Audiovisuel, le président de l'AFNOR, et douze personnalités qualifiées nommées par le ministre de la Culture sur proposition des ministres et autorités désignés par le décret modificatif du 25 mars 2015. Elle respecte le principe de la parité entre les hommes et les femmes (voir en *Annexe A.2* la liste nominative de ses membres).

Séance d'installation solennelle de la Commission d'enrichissement de la langue française par le ministre de la Culture, Franck Riester, le 12 février 2019. https://savoirs.rfi.fr/fr/apprendre-enseigner/langue-francaise/quest-ce-quune-commission-de-terminologie (Voir en *Annexe E* les discours de cette séance)

De droite à gauche : Frédéric Vitoux, président de la CELF, Xavier Darcos, chancelier de l'Institut, Franck Riester, ministre de la Culture, Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française, Paul de Sinety, délégué général à la langue française et aux langues de France, Nicolas Groper, Organisation internationale de la Francophonie.

1. Sauf indication contraire, tous les articles cités entre parenthèses renvoient au décret n° 96-602 du 3 juillet 1996, modifié par le décret n° 2015-341 du 25 mars 2015. (Voir en *Annexe A.1.*)

Quelques membres de la CELF, de gauche à droite : Emmanuelle d'Achon, Christine Pénichon, Anne Varenne, Isabelle Jarry, Jean-Michel Gaussot, Martine Rousseau, Anne-Marie Romulus, Alexandre Grandazzi.

Paul de Sinety, Hélène Carrère d'Encausse, Franck Riester, Xavier Darcos, Frédéric Vitoux, Pascale Cossart, Jean-Mathieu Pasqualini, Carole Bienaimé Besse.

Les douze personnalités qualifiées sont des femmes et des hommes de compétences variées : ambassadeur, correctrice-réviseuse, inspectrice générale de physique-chimie, inspectrice générale des finances, ingénieur général des mines, journaliste scientifique, professeurs d'anglais, de biologie, de droit, de lettres et de lettres classiques, physicienne, romancière. La Commission est composée de personnalités susceptibles de dialoguer avec les experts et de se mettre dans la position du néophyte, la Commission d'enrichissement de la langue française ayant d'une certaine façon la fonction de banc d'essai avant publication officielle.

L'année 2019 a été marquée par l'achèvement du renouvellement des membres de la Commission d'enrichissement dont le cinquième mandat était venu à échéance. Le ministre de la Culture, Franck Riester, a présidé le 12 février 2019 une séance solennelle d'installation de la Commission en présence de l'ensemble des responsables du dispositif, de responsables d'institutions francophones, ainsi que de personnalités et de journalistes attentifs au rayonnement et au développement de la langue française. Le délégué général a souhaité que cette séance d'installation, plutôt que de se limiter à une succession de discours, soit illustrée par une courte session consacrée à l'examen de quelques termes représentatifs des travaux du dispositif d'enrichissement de la langue française présentés par les responsables des groupes d'experts Droit et justice, Santé et affaires sociales, Environnement et développement durable, Culture et médias.

Un réseau d'experts qui couvre 15 ministères

La Commission d'enrichissement s'appuie avant tout sur un réseau couvrant 15 ministères et organisé en 19 groupes d'experts supervisés par 11 hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française (HFTLF).

Les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française

Dans chaque ministère, le haut fonctionnaire est l'interlocuteur privilégié et le relais du délégué général à la langue française et aux langues de France auprès des services. Il est chargé de l'ensemble des questions liées à l'emploi et à la promotion de la langue française dans son administration (art. 5).

Nommé par arrêté du ministre concerné, le HFTLF a une fonction de référent au sein du ministère : interlocuteur attitré des services, soit en étant saisi par eux, soit en les saisissant, il fait remonter les besoins terminologiques à la Commission d'enrichissement. Il a pour mission d'identifier les experts, de les proposer à la désignation du délégué, et de coordonner leur travail dans le cadre de collèges ministériels. Il participe aux réunions des groupes d'experts dans les domaines relevant de son ministère ainsi qu'aux réunions de la Commission d'enrichissement au cours desquelles les listes de ses groupes d'experts sont étudiées : il est donc la voix du ministère au sein du dispositif. Il établit, avant le 15 janvier de chaque année, un rapport annuel sur ses activités ainsi que sur la diffusion et l'utilisation des termes, expressions et définitions publiés dans son champ de compétence ; les bilans des groupes d'experts établis par les HFTLF forment la base du présent rapport.

Chaque ministre charge l'un des services de son administration centrale d'assister ce haut fonctionnaire pour assurer la logistique et le secrétariat du ou des collèges et, notamment, pour veiller à la diffusion des termes publiés et à leur emploi dans son administration et dans les milieux professionnels concernés.

Ainsi en 2019, le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au ministère de la Culture a veillé à l'emploi de la langue française au sein même de son administration : plusieurs courriers de signalement ont été adressés aux services et institutions culturelles relativement à l'interdiction faite aux services et établissements publics de l'État d'utiliser un terme étranger dans leur communication extérieure s'il en existe un équivalent français (les termes relevés sont par exemple *Erasmus days* dans un communiqué de presse relatif à la mobilité des étudiants de l'enseignement supérieur ou la mention *architecturelovers* dans une invitation à la journée nationale de l'architecture).

Le service du HFTLF des ministères économiques et financiers a initié fin 2019 un nouveau mode de mise à disposition des termes publiés au *JO* afin de suggérer aux agents de ses ministères, lorsque l'usage du français est délaissé (par exemple dans les lettres d'information, présentations, rapports), l'emploi de ces termes. Il s'agit de fournir des référentiels terminologiques incluant les données de *France*Terme à des fins d'indexation et de recherche dans des corpus documentaires textuels souvent massifs : le contrôle des installations par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), la veille économique par le Service de l'information stratégique et de la sécurité économique (DGE / SISSE) ont ainsi bénéficié de ces imports de données « métiers » essentiels à l'amélioration de leur activité. Ces services permettent de familiariser les utilisateurs et leur hiérarchie avec l'usage de termes en français dans leurs activités quotidiennes. Ces services contribuent très concrètement à l'emploi du français dans l'administration et sont très appréciés. Ils ne sont pas destinés à des usages grand public mais visent une audience restreinte de professionnels (1 500 personnes) tant internes qu'externes aux ministères. Ils sont de plus en plus reconnus par les publics visés ainsi que l'attestent les retours qualitatifs d'usage et la croissance régulière des connexions. (Présentation et accès à ces services : https://www.economie.gouv.fr/terminologie.)

Au ministère des Armées, le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française a largement diffusé au personnel du ministère des Armées affecté hors France ou inséré dans des États-majors ou organismes militaires multinationaux une note de service de rappel traitant de l'emploi et de l'usage de la langue française dans la fonction publique à l'occasion de réunions, présentations ou colloques en milieu international.

Composition des groupes d'experts ou « collèges »

Si la Commission d'enrichissement de la langue française est composée de membres non spécialistes représentant la société civile, les collèges réunissent en revanche des spécialistes d'un domaine spécifique autour d'un président. Celui-ci est nommé sur proposition du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française, il est le plus souvent choisi parmi les experts. Chargé d'animer les réunions, il transmet les listes de vocabulaire constituées par son groupe d'experts à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) et à la CELF.

Au sein d'un groupe d'experts, on distingue trois types de participants : des membres de droit (les représentants des principaux partenaires et membres de la CELF), des représentants des services de l'administration et des personnalités qualifiées choisies pour leur compétence : professionnels du secteur, qui tous sont au plus près de l'innovation (experts, chercheurs, représentants d'entreprises et d'organisations diverses), journalistes spécialisés, et spécialistes de la langue (linguistes, terminologues, traducteurs) (voir la liste nominative complète en *Annexe A.4*).

Membres de droit

Les membres de droit des groupes d'experts sont des représentants des principales instances membres de droit ou partenaires de la Commission d'enrichissement : le délégué général à la langue française et aux langues de France ou son représentant appartenant à la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue ; le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française ; un représentant de l'Académie française, appartenant au service du Dictionnaire de l'institution ; un représentant de l'Académie des sciences ; un représentant d'organisme de normalisation ; un représentant de l'équipe universitaire chargée des études documentaires du groupe d'experts.

Représentants des directions, services ministériels et institutions

Les hauts fonctionnaires s'emploient à obtenir l'indispensable participation des services de l'administration aux groupes d'experts pour que les besoins de l'administration en matière de néologie soient bien pris en compte. Un exemple : les mouvements internes au ministère de la justice ayant contraint des directions métiers à ne plus être représentées au sein du collège Droit et Justice, le président et l'adjoint de la HTFLF se sont efforcés de prendre l'attache de la Direction des affaires civiles et du Sceau afin d'assurer une présence des deux directions législatives au collège. Cette action a permis d'intégrer la cheffe de cabinet puis son adjoint, Maxime Bornet, au deuxième semestre de l'année 2019. Pour la direction de la protection judiciaire de la jeunesse, l'adjoint de la HFTLF a convaincu le bureau de la législation et des affaires juridiques de s'associer à ces travaux.

Les directions, services et institutions représentés au collège Éducation et Enseignement supérieur : Centre international d'études pédagogiques (CIEP) – Conférence des présidents d'université (CPU) – Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : Délégation à la communication ; Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle ; Direction générale des ressources humaines ; Direction générale de l'enseignement scolaire ; Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance ; Inspection générale de l'administration, de l'éducation nationale et de la recherche ; Inspection générale de l'éducation nationale ; Inspection générale des bibliothèques – haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au ministère de la Culture.

Personnalités qualifiées

Les personnalités qualifiées ont acquis leurs compétences ou exercent leurs fonctions au sein des organismes publics ou privés, des universités ou des entreprises les plus variées.

À titre d'exemple, le collège Biologie compte parmi ses membres des membres de droit (messieurs Georges Pelletier, président, Éric Postaire, Jean-Yves Chapron du Service des publications de l'Académie des sciences, Pascal-Raphaël Ambrogi, HFTLF aux ministères de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Étienne Quilot, mesdames Julie Andreu et Nathalie Lanckriet, Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française, DGLFLF, mesdames Meritxell Argence et Sophie Tonolo, Service du Dictionnaire de l'Académie française), des experts (mesdames Arlette Nougarède, professeure honoraire correspondante de l'Académie des sciences, Angela Taddei, Institut Curie, messieurs Louis-Marie Houdebine, INRA, Stéphane Schmitt, Université Paris 7, Bernard Zalc, Université Pierre et Marie Curie et INSERM, Alexandre Maucuer, Université d'Évry, Philippe Vernier, CNRS, Livio Riboli-Sasco, Université Paris 1, Yannick Pilatte, INSERM).

Le collège Informatique est animé par des experts ayant exercé des responsabilités opérationnelles et à haut niveau : son président est un inspecteur général honoraire de l'INSEE et y participent également le président et le secrétaire du collège de terminologie des télécommunications, respectivement ingénieur en chef des télécommunications honoraire et ingénieur général des mines honoraire. Les autres experts sont principalement issus de la recherche, de l'entreprise et de l'université. Un expert, ingénieur de l'École supérieure d'informatique, architecte d'entreprise du Service du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité a été recruté en début d'année. Par ailleurs le collège a aussi collaboré avec un directeur de recherche en informatique à INRIA.

Domaines de compétence

Les domaines d'expertise recouvrent les champs d'intervention des ministères : agriculture et pêche ; aménagement, habitat et mobilités ; automobile ; biologie ; chimie et matériaux ; culture et médias ; défense ; droit et justice ; économie et finances ; éducation et enseignement supérieur ; énergie nucléaire ; énergies fossiles ; environnement et développement durable ; informatique ; relations internationales ; santé et affaires sociales ; spatiologie ; sport ; télécommunications.

Chaque collège, et c'est sa raison d'être, a donc un secteur de compétence. Chacun des membres du collège est nommé en raison d'une qualification précise dans ce champ de compétence. Il importe que les collèges respectent cette même logique dans le choix des notions qu'ils décident de traiter, afin de limiter tout empiètement sur les domaines relevant d'autres collèges et de maintenir le haut degré de spécialisation des travaux ; cette claire répartition des domaines est particulièrement importante. Les experts de chaque domaine, en raison même de leurs compétences, sont à même de juger de l'opportunité de traiter une notion, et d'effectuer le travail terminologique nécessaire.

Quelques collèges s'appuient sur des **groupes de travail,** qui traitent chacun exclusivement de leur secteur de spécialité, ce qui confère *a priori* une plus grande efficacité aux travaux, tant pour la veille néologique que pour l'étude des termes et définitions, même si ces formations réduites ne se substituent pas au collège dont elles sont l'émanation.

Le collège de terminologie de l'économie et des finances, présidé et vice-présidé par deux universitaires reconnus pour leurs travaux et publications, couvre un large champ, ce qui nécessite une organisation par groupes de travail préparatoires au collège plénier comme suit :

- banque, assurance, marché de capitaux ;
- économie politique, qui intègre la fiscalité et la comptabilité ;
- économie et gestion d'entreprise.

Si ces groupes sont maintenant bien établis, la composition du collège plénier vise à maintenir un niveau d'expertise en phase avec les grandes transformations de l'économie, notamment celles que suscite le numérique, ce qui conduit à mobiliser des experts issus des grandes directions générales du ministère (Trésor, Finances publiques, Entreprises, INSEE) ou bien des organismes chargés de la régulation de l'économie (notamment Banque de France, Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, Autorité des marchés financiers) mais également de l'université ou de l'entreprise. Ainsi, en 2019 des compétences nouvelles issues de ces métiers ont été mises à contribution notamment dans le domaine de la finance de marché, de l'assurance et de la fiscalité.

Le collège Énergie nucléaire, qui a mis en place un bureau animé par le président et chargé de préparer les séances plénières, a également institué trois groupes de travail : un groupe traite de la « Fission nucléaire » et de la « Fusion nucléaire », un autre de la « Sécurité nucléaire », et le troisième du « Cycle du combustible ».

Concernant les collèges Environnement et Développement durable et Aménagement, Habitat et Mobilités, le champ des compétences ministérielles (environnement, développement durable, mobilité, urbanisme et habitat, énergie et climat), élargi en 2017 (économie sociale et solidaire, cohésion des territoires, politique de la ville), a été étendu depuis 2018 aux relations de l'État avec les collectivités territoriales. En matière de terminologie, ces deux collèges travaillent sur les domaines relevant de ce champ de compétences. Pour certains types de termes, ils articulent leurs travaux avec ceux d'autres collèges, en réalisant des échanges réguliers avec d'autres experts en matière d'énergie fossile (une compétence ministérielle partagée en matière de mines), de technologie nucléaire (une compétence relevant du MTES), de chimie et de matériaux, d'automobile, d'agriculture ou de télécommunications.

La vie des collèges en 2019

Le dispositif d'enrichissement a déploré la disparition le 30 septembre 2019 de M. Michel Petit : représentant de l'Académie des Sciences à la Commission d'enrichissement de 1996 à février 2019 (où il avait été remplacé par M^me^ Pascale Cossart, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences), il avait été également président du collège Spatiologie de sa création en 1997 jusqu'en 2019.

M. Jack Robert a quitté le groupe de travail de la CELF dont il reste néanmoins correspondant.

Ancien HFTLF au ministère des Armées, M. Roland Manal est décédé le 1^er^ février 2019.

Au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, M. Georges Beisson, HFTLF, s'apprête à céder sa fonction à M. Denis Feigner, dont la nomination est en cours.

Au ministère de l'Intérieur, M^me^ Laurence Giovacchini a été désignée haute fonctionnaire par le Secrétaire général le 4 novembre 2019 (et nommée par arrêté le 25 février 2020).

La haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française M^me^ Catherine Desmares a quitté les ministères chargés des Solidarités et de la Santé et du Travail, et son remplacement est en cours.

Les listes d'experts n'étant ni exhaustives ni fermées, elles peuvent être complétées au gré des besoins exprimés, de façon notamment à couvrir de nouveaux domaines ou des secteurs insuffisamment traités. Ainsi, tout au long de l'année, **le délégué général à la langue française et aux langues de France a confirmé l'intégration de nouveaux experts** dans des secteurs innovants et au plus près de l'actualité, proposés par les hauts fonctionnaires à la langue française.

L'action conjointe des présidents de collège et des hauts fonctionnaires permet de pourvoir aux fonctions vacantes, sans déséquilibrer l'ensemble du dispositif. Après un important renouvellement des responsables au sein du dispositif en 2015 et 2016, l'année 2019 a été, comme l'année 2018, marquée par la stabilité.

Le délégué général à la langue française et aux langues de France a remis le 11 avril 2019 les insignes de chevalier de l'ordre des Arts et Lettres à madame Catherine Desmares, haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au ministèredes Solidarités et de la Santé. La cérémonie s'est déroulée dans les salons de l'hôtel de Sully de la Bibliothèque de l'Arsenal, en présence de membres du dispositif d'enrichissement.

Catherine Desmares et Paul de Sinety

- Au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Thierry Burkard a quitté la présidence du groupe d'experts en septembre 2019 et a été remplacé par M^me^ Véronique Bujon-Barré, ministre plénipotentiaire honoraire.
- De nouveaux experts ont rejoint les collèges Aménagement, Habitat et Mobilités et Environnement et Développement durable (anciens inspecteurs généraux) ;
- Le collège Biologie a été profondément renouvelé à l'initiative de la DGLFLF ; il a pu accueillir cinq nouveaux membres et a reçu une aide significative de l'Académie des sciences, qui a mis à sa disposition du personnel du service des publications ; après une longue vacance, le secrétariat est assuré par l'Académie des sciences, en la personne de M. Éric Postaire.
- Le collège Culture et Médias a accueilli M^me^ Saveria Mendella, spécialiste de la mode.
- Le collège Droit et Justice a accueilli un nouveau membre en la personne de M. Hani Feghali, directeur éditorial des ouvrages professionnels Dalloz. Sa qualité d'éditeur assure une connaissance des nouveaux termes émergents dans la sphère juridique et donne au collège la possibilité d'étendre sa communication au-delà du ministère de la justice.
- Au secrétariat du collège Télécommunications, M. Walter Goguillon a succédé à M. Jean-Alain Hernandez (qui a pris la vice-présidence du collège).

Restent néanmoins vacants les postes de présidents du collège Spatiologie et du collège Défense, ainsi que les postes de secrétaires du collège Culture et Médias, du collège Aménagement, Habitat et Mobilités et du collège Environnement et Développement durable, postes d'autant plus importants que les travaux reposent sur le bénévolat des experts.

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Sous l'autorité directe du ministre de la Culture, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) oriente et coordonne les politiques publiques visant à garantir l'emploi de la langue française, à promouvoir son usage et à assurer son enrichissement. Elle veille par conséquent à l'application du décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française. Service d'appui de la Commission d'enrichissement de la langue française (art. 2-6) dont elle assure le secrétariat permanent, la DGLFLF coordonne l'ensemble du dispositif interministériel d'enrichissement de la langue française, et suit les relations avec les différents partenaires. Enfin, elle a pour mission de faire connaître au grand public les termes publiés au *Journal officiel* et de favoriser leur appropriation par le plus grand nombre.

Le suivi du dispositif d'enrichissement de la langue française est confié, au sein de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, à la **Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française** dont les responsabilités s'étendent, au-delà de la terminologie, aux questions relatives à l'évolution du français, en particulier dans l'administration (actions en faveur de la simplification du langage administratif, réforme de l'orthographe, féminisation des noms de métiers…). La mission est **responsable de l'alimentation et du développement du site *France*Terme.** Elle est chargée de la **rédaction, de l'édition et de la diffusion du présent rapport annuel** de la Commission d'enrichissement (art. 14).

Le personnel permanent de cette mission se compose en 2019 de six personnes : une chef de mission, une assistante, un chargé de mission pour la terminologie assisté de deux terminologues, et une personne responsable de la diffusion des travaux du dispositif. La DGLFLF, qui prend en charge les dépenses de fonctionnement de la CELF (art. 2), apporte un soutien financier aux partenaires institutionnels du dispositif d'enrichissement de la langue française pour leur contribution aux travaux de terminologie et de néologie. En 2019, la Délégation générale a renouvelé ses subventions à l'Académie française pour la participation du service du Dictionnaire aux travaux du dispositif, et aux deux équipes universitaires chargées des recherches documentaires sur les termes étudiés par les groupes d'experts : le Centre de recherche en terminologie et traduction (CRTT) de l'université Lyon 2 et le LATTICE (laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques et Cognition) CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle.

Administration du dispositif d'enrichissement de la langue française

La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue suit les réunions des collèges de terminologie implantés dans les ministères ; elle organise les travaux de la CELF et de son groupe de travail et prépare leurs réunions ; elle organise et anime les réunions de coordination du dispositif. En 2019, elle a participé à 145 réunions, dont 23 à sa charge (10 réunions de la CELF, 11 du groupe de travail de la CELF, 1 réunion annuelle des responsables du dispositif d'enrichissement, 1 réunion des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française chez le Secrétaire général du Gouvernement). Notons que les mouvements de grève du mois de décembre 2019 ont conduit à annuler la quasi-totalité des réunions de ce mois.

La réunion annuelle des responsables du dispositif d'enrichissement de la langue française a eu lieu le 13 mai 2019 au ministère de la Culture. Présidée par Loïc Depecker et Frédéric Vitoux, cette séance a rassemblé les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française dans les différents ministères ainsi que les présidents et secrétaires des groupes d'experts, les membres de la CELF et certains partenaires du dispositif ; elle a permis

de faire le bilan de l'année écoulée, d'envisager les orientations communes à mettre en œuvre, et de présenter les fonctionnalités du site *France*Terme et de la base de données, y compris la partie administrative. Le procès-verbal de cette réunion est disponible sur demande à la Délégation générale à la langue française (terminologie.dglflf@culture.gouv.fr.).

Le 21 mai 2019, s'est tenue une réunion des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française chez le Secrétaire général du Gouvernement. Les HFTLF présents ont fait part des forces et des faiblesses du dispositif et ont rappelé le rôle déterminant du secrétariat général de chaque ministère dans l'animation de ce dispositif.

De gauche à droite : Emmanuel Chantry, Jean-Mathieu Pasqualini, Jean-Michel Gaussot, Frédéric Vitoux (caché), Paul de Sinety, Pierrette Crouzet-Daurat, Étienne Quillot, Julie Makri-Morel, Gabrielle Le Tallec, Sandrine Senaneuch, Philippe Bolusset

De gauche à droite : Jack Robert, Daniel Thévenot (caché), Jérôme Ferrier

Expertise terminologique

L'équipe des terminologues de la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue (DGLFLF) participe activement à toutes les réunions du dispositif et au premier chef aux travaux de tous les groupes d'experts. Elle offre un soutien méthodologique individualisé aux collèges et organise en tant que de besoin des réunions d'information, en particulier sur les méthodes de travail et sur la diffusion des termes dont la Commission recommande l'usage.

Elle se charge de l'ensemble des transmissions des listes de vocabulaire aux différents acteurs du dispositif d'enrichissement de la langue française (autres groupes d'experts, correspondants francophones, partenaires techniques et universitaires, Commission d'enrichissement de la langue française, Académie française, ministre intéressé, etc.), de manière à respecter les étapes de la procédure de consultation puis de validation (voir le schéma en *Annexe A.5*).

De plus, elle a renforcé son rôle d'expert auprès des collèges, en contribuant à la veille néologique ainsi qu'à la recherche documentaire nécessaire à l'élaboration des listes. Elle a rassemblé les éléments méthodologiques qui président aux travaux du DELF, sous la forme d'un *Guide des bonnes pratiques à l'usage des experts du dispositif d'enrichissement de la langue française* dont la 2e édition est parue en 2019, et édité le *Mode d'emploi de France*Terme, tous deux diffusés aux formats papier et numérique.

Dans le cadre des travaux de toponymie qui relèvent du groupe d'experts Relations internationales, la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française suit les activités de la Commission nationale de toponymie du Conseil national de l'information géographique, chargée de contribuer à la conservation et au développement cohérent du patrimoine toponymique de la France. En 2019, cette Commission a mis au point une publication à l'usage des élus (à paraître en 2021 : *Choisir un nom de lieu. Guide pratique à l'usage des élus*).

En complément de son implication dans le dispositif d'enrichissement de la langue française, la Mission est en relation avec plusieurs organismes spécialisés dans la terminologie (dont certains sont partenaires de la Commission d'enrichissement). Elle collabore étroitement avec ses homologues du Bureau de la traduction du Canada, de l'Office québécois de la langue française, du centre de terminologie catalane TERMCAT. Elle suit les travaux de normalisation terminologique menés par l'AFNOR (comité X03A) et l'ISO (comité TC37). Enfin, la DGLFLF favorise la recherche en terminologie en accueillant des doctorants dont le sujet de thèse porte sur la terminologie officielle et contribue à la réalisation de travaux terminologiques ne relevant pas directement du dispositif d'enrichissement, notamment dans le champ du « français langue olympique ». Les 26 et 27 septembre 2019, la DGLFLF a participé à la XVe Journée du Réseau panlatin de terminologie (REALITER) qui s'est tenue à Faro (Université de l'Algarve) sur le thème « Terminologie et médiation linguistique : méthodes, pratiques et activités » (voir aussi plus loin p. 57).

Soucieuse de valoriser les travaux du dispositif et de partager son savoir-faire au sein du réseau panlatin de terminologie REALITER, la Mission a confié à des étudiants en terminologie l'élaboration, à partir des recommandations officielles, d'un vocabulaire des maux de l'internet et des télécommunications qui fait l'objet de l'ajout d'équivalents dans les langues latines et de leurs variantes géographiques.

La collaboration avec les institutions chargées des manifestations sportives internationales se poursuit, au-delà du suivi permanent des opérations garantissant la présence du français aux Jeux olympiques d'été et d'hiver. Dans la perspective de l'accueil de la Coupe du monde de rugby en France en 2023 et des Jeux olympiques à Paris en 2024, la DGLFLF, l'Académie nationale olympique française et les universités de Lyon 2 et de Montpellier 3 mettent en place un ambitieux programme de conception de glossaires multilingues des sports.

La Mission apporte également son expertise terminologique à la réalisation de différents projets. Sollicitée par l'Institut national du patrimoine qui coopère avec l'Académie chinoise du patrimoine culturel, la Mission accompagne la conception d'un lexique du patrimoine trilingue français-chinois-anglais. Elle a par ailleurs, à la demande du Comité stratégique de filière « mode et luxe », piloté un groupe de travail qui a procédé à la révision des noms de métier du secteur tant dans le but de mieux prendre en compte les évolutions techniques que de proposer des dénominations suffisamment descriptives et valorisantes.

Les partenaires de la Commission d'enrichissement de la langue française

Organisée en réseau, la Commission d'enrichissement « travaille en liaison avec les organismes de terminologie et de néologie des pays francophones et des organisations internationales ainsi qu'avec les organismes de normalisation » (art. 1). Elle tire sa légitimité de sa concertation avec ses nombreux partenaires.

L'Académie française

Le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française modifié par le décret du 25 mars 2015 a donné à l'Académie française une place éminente dans le dispositif

d'enrichissement de la langue française : instance de référence pour les questions d'usage de la langue française, l'Académie est membre de droit de la Commission d'enrichissement de la langue française (art. 2-2) et elle joue un rôle primordial dans l'approbation des termes, expressions et définitions ; son accord, après examen par la Commission du Dictionnaire de l'Académie française, est indispensable (art. 9) pour leur publication au *Journal officiel*.

L'Académie des sciences

Conformément au décret, l'un ou l'autre des Secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences est membre de droit de la Commission d'enrichissement de la langue française (art. 2-2). Des représentants de l'Académie des sciences sont membres des collèges qui traitent d'un vocabulaire à caractère scientifique. Grâce à l'action menée par le Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, M^me^ Pascale Cossart et sa cheffe de cabinet, M^me^ Sophie Leroi, de nouveaux représentants de l'Académie des Sciences ont rejoint les groupes d'experts : M. Antoine Danchin au groupe Défense, M. Pierre Encrenaz au groupe Spatiologie, M. Patrick Flandrin au groupe Télécommunications, M. Yvon Le Maho au groupe Environnement et Développement durable, M. Olivier Pironneau au collège Automobile, M. Alain-Jacques Valleron au groupe Santé et Affaires sociales.

Les organismes des autres pays francophones

La Commission d'enrichissement tire sa légitimité d'une concertation permanente avec les organismes de terminologie des pays francophones et des organisations internationales, ainsi qu'avec les organismes de normalisation. La concertation est particulièrement étroite avec l'**Office québécois de la langue française (OQLF)** et le **Bureau de la traduction des Services gouvernementaux du Canada.**

En décembre 2019, la DGLFLF a reçu madame Véronique Voyer, directrice générale des services linguistiques de l'OQLF, qui a notamment participé à une réunion de la CELF et du collège Culture et Médias. Le haut fonctionnaire du ministère des Armées, M. Ramuntxo Gardères, a présenté les travaux du dispositif d'enrichissement au Bureau de la traduction du Canada qui a, depuis, sollicité d'autres présentations de ce type.

Enfin, la CELF entretient des relations régulières (échanges d'information et consultations réciproques à propos de termes divers) avec le département linguistique de langue française de la **Direction générale de la traduction (DGT) de la Commission européenne.**

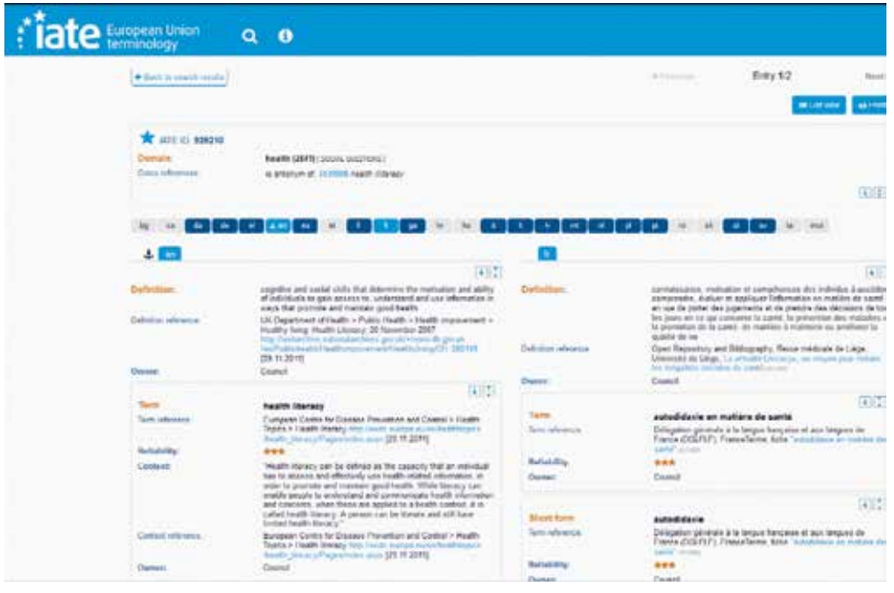

Les équipes universitaires de terminologie

Deux équipes sont chargées de fournir une assistance documentaire au dispositif d'enrichissement de la langue française, dans le cadre d'une convention avec la Délégation générale à la langue française : depuis 2013, le Centre de recherche en terminologie et traduction (CRTT) de l'université Lyon 2, et, depuis 2018, le laboratoire LATTICE (laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques et Cognition) CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle. Les collèges ont été répartis entre ces deux équipes.

L'Association française de normalisation (AFNOR)

Les travaux d'enrichissement de la langue française se font en concertation avec les travaux de normalisation internationale menés au sein de l'AFNOR, membre de droit des groupes d'experts et de la Commission d'enrichissement de la langue française, où cette association se fait représenter par son service de traduction ; en outre, plusieurs autres organismes de normalisation contribuent utilement aux travaux, en particulier le Bureau de normalisation de l'automobile et le Bureau de normalisation des plastiques et de la plasturgie. Réorganisée en 2012, l'AFNOR a contribué au dispositif en 2019, et, malgré une diminution sensible des crédits alloués par l'État à cet organisme, des experts compétents ont participé à certaines réunions des collèges (voir *Annexe A.4*). L'AFNOR a nommé quelques nouveaux représentants dans les groupes d'experts mais la participation aux réunions reste peu active (elle reste présente au collège Santé).

Par ailleurs, quelques membres de groupes d'experts, en particulier le président du collège Télécommunications et certains experts du collège Énergies fossiles, sont engagés à des titres divers dans les comités de normalisation nationaux et internationaux liés à l'AFNOR.

Le dispositif d'enrichissement de la langue française (DELF)

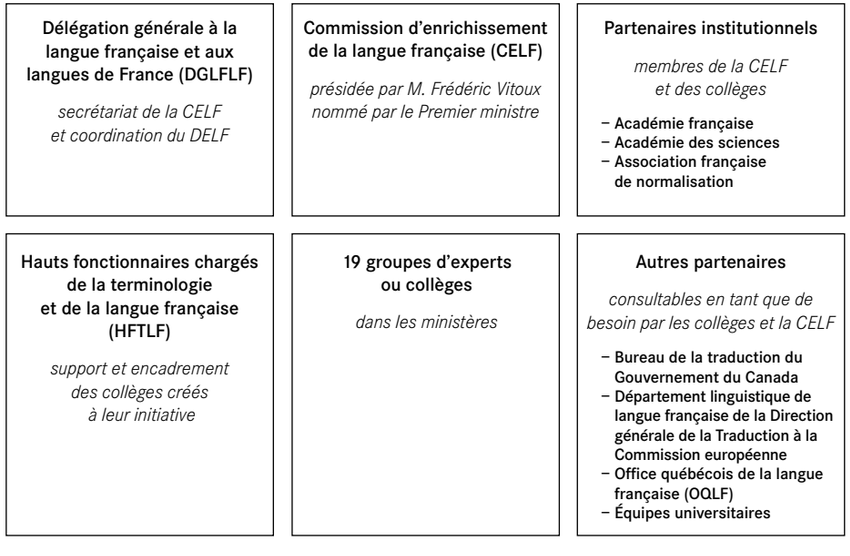

Méthode et travaux

Les travaux du dispositif d'enrichissement reposent sur le partage d'une méthodologie spécifique d'examen des termes : elle est analysée ici étape par étape depuis le repérage des termes par les groupes d'experts jusqu'à leur parution au *Journal officiel* (voir en *Annexe A.5* la procédure).

Les bases du travail terminologique

Les principes de travail de la Commission d'enrichissement de la langue française (priorité donnée à la néologie, critères de choix des termes, forme des définitions, contenu des notes, etc.) permettent au dispositif d'enrichissement de la langue française d'aboutir à des travaux de qualité, appelés à valoir comme terminologie de référence pour un grand nombre d'utilisateurs. Ce résultat provient de la nature et de la régularité des procédures de coopération mises en place entre les différents acteurs de ce réseau d'expertise dont la Commission est l'élément central.

Guide des bonnes pratiques à l'usage des experts de la Commission d'enrichissement de la langue française

Au fil du temps, pour rédiger les fiches terminologiques, les experts du dispositif d'enrichissement de la langue française ont forgé avec les terminologues de la DGLFLF une méthode de travail, une « culture commune », un ensemble de principes, qu'il est impossible de réduire à une règle unique et simple, tant il est vrai que chaque cas particulier offre son lot de difficultés et résiste à la systématisation. On trouve dans ce guide les conseils adressés aux présidents des collèges en vue de réduire le temps d'examen des listes et de ne pas engorger la Commission d'enrichissement. On y trouve également des conseils pour assurer la veille néologique, consulter les partenaires, se concerter entre groupes d'experts, organiser le travail d'une réunion à l'autre, élaborer une fiche terminologique ou répondre à une question de traduction par une recommandation d'usage (voir *Annexe B.1*). Le ***Guide des bonnes pratiques,*** réédité en 2019, est accessible en ligne gratuitement et disponible en format papier sur simple demande adressée à la DGLFLF : terminologie.dglflf@culture.gouv.fr.

Les critères retenus pour le choix des termes

Les travaux portent sur l'apparition de notions encore mal connues mais vouées à se répandre et qu'il convient donc de définir et de nommer en français. En matière de néologie, le DELF respecte quelques critères simples quant au choix du terme :

- sa nécessité ou son opportunité,
- sa pertinence,

– sa clarté par rapport à la notion qu'il doit désigner, l'entrée devant être en adéquation avec la définition,
– sa cohérence par rapport aux termes publiés précédemment,
– enfin, sa conformité au système morphologique et syntaxique du français.

Les définitions

Contrairement aux normes techniques, les listes élaborées par le dispositif d'enrichissement de la langue française ne s'adressent pas uniquement à des spécialistes. C'est pourquoi la Commission d'enrichissement veille à ce que les définitions des termes qu'elle publie au *Journal officiel* soient formulées d'une façon claire et compréhensible pour un large public.

Les recommandations d'usage

Le dispositif peut recourir ponctuellement à une autre forme de publication au *Journal officiel,* instaurée en 2005. Il s'agit de recommandations à caractère plus large, concernant des notions relativement peu spécialisées et pouvant relever simultanément de différents domaines, dont l'usage se répand, presque toujours en anglais, alors qu'il existe déjà divers équivalents français. Il n'est donc nécessaire ni de les définir, ni de leur donner un nouvel équivalent. Dans ce cas, au lieu de recommander un terme et sa définition, la Commission d'enrichissement de la langue française rappelle la variété et la richesse du lexique existant et préconise d'en faire usage en toute cohérence.

En 2019, la Commission a examiné une recommandation sur les équivalents français à donner au terme *podcast* et à ses dérivés.

Le vocabulaire utilisé dans les textes législatifs et règlementaires

La Commission d'enrichissement de la langue française considère que la mission qui lui est échue ne consiste pas à officialiser les définitions administratives, juridiques ou techniques données par les textes officiels, lorsque ces définitions s'appliquent à des termes d'usage courant.

En revanche, la définition d'un terme, en raison des conséquences administratives ou statutaires de son emploi par l'administration, peut constituer un volet secondaire de l'activité de certains groupes d'experts. Ces groupes peuvent assister les services du ministère concerné qui procèdent à la clarification et à l'harmonisation du langage règlementaire, mais ces travaux ne peuvent prendre le pas sur la mission première du dispositif qui est de combler les lacunes du vocabulaire spécialisé.

C'est pourquoi les experts doivent parfois procéder à un tri dans les termes étudiés, entre ce qui relève de l'enrichissement du vocabulaire français et ce qui tient de la pure règlementation. Ce tri, parfois délicat, s'opère pour une bonne part en amont de l'examen par la Commission, les groupes d'experts faisant eux-mêmes le départ, aidés au besoin par les terminologues de la Délégation générale à la langue française, avant la transmission des listes à la Commission. Dans certains cas, la Commission, tout en reconnaissant l'intérêt intrinsèque des travaux qui lui sont soumis, juge ne pas devoir les transmettre à l'Académie française.

La terminologie élaborée pour des motifs administratifs et juridiques peut être diffusée par les canaux propres à chaque administration de rattachement (bulletins d'information, notes et circulaires, bulletin officiel, intranet) et par des publications spécifiques.

Terminologie et normalisation

Il peut arriver également que, dans certains domaines techniques, les termes traités par le dispositif soient normalisés dans le cadre des organismes de standardisation. Les textes législatifs ou règlementaires, parfois, et, dans tous les cas, les marchés publics font référence à ces normes qui revêtent une importance particulière dans des secteurs cruciaux tels que les matériaux, l'environnement, l'équipement, les énergies ou l'ingénierie nucléaire.

Il importe donc d'harmoniser autant que possible les termes et les définitions entre instances concernées. C'est pourquoi l'Association française de normalisation (AFNOR) a toute sa place dans les travaux du dispositif.

La Commission estime que rien ne s'oppose à ce que les définitions publiées au *Journal officiel* s'écartent, dans leur formulation, des définitions exhaustives à caractère technique contenues dans les normes, le public visé et les besoins étant différents. Un groupe d'experts peut fort bien proposer deux définitions pour un même terme : l'une, calquée sur celle de la norme technique, à l'usage de l'administration concernée, et l'autre, destinée aux non-spécialistes, publiée au *Journal officiel* au titre du dispositif d'enrichissement de la langue. Comme pour le vocabulaire à caractère règlementaire, il convient alors de distinguer nettement deux circuits de diffusion : l'un visant l'administration et le secteur professionnel considéré, pour les définitions normalisées, l'autre, aussi large que possible, pour les définitions publiées par le dispositif.

Le repérage des termes par les groupes d'experts

Si les objectifs généraux et la mission des collèges sont définis par le décret du 3 juillet 1996 modifié par le décret du 25 mars 2015, les groupes d'experts ont néanmoins une grande latitude d'action. Leurs choix thématiques et les méthodes de travail qui en découlent sont fonction des attributions du ou des ministères concernés. Cependant, quel que soit le domaine considéré, l'innovation technique et scientifique fait l'objet d'une veille néologique soutenue et constitue la priorité absolue des travaux de tous les collèges. Privilégier une attitude prospective est en effet indispensable afin de prévenir en particulier l'entrée de termes étrangers dans l'usage. C'est le meilleur moyen de contribuer effectivement à l'enrichissement du vocabulaire spécialisé et de maintenir l'aptitude de la langue française à exprimer les réalités contemporaines. Puisant aux sources de l'actualité, des listes de termes sont obtenues par repérage des innovations scientifiques et techniques les plus récentes. Les termes peuvent être abordés selon différents angles.

Approche au plus près des besoins

Ce sont les experts des collèges de terminologie qui, en toute logique, mènent l'activité de veille, « au fil de l'eau », tant dans leur milieu professionnel qu'à partir de programmes d'action et de recherche internationaux, ou de corpus spécialisés comme les publications scientifiques, la presse professionnelle, les banques de données, etc. Cette veille est complétée par des demandes provenant des services de l'administration – définir précisément un terme français nouveau dont l'usage se répand ou trouver un équivalent français – et par des demandes du « grand public » (rédacteurs, communicants, traducteurs, terminologues, agents administratifs…), principalement déposées dans la « boîte à idées » du site *France*Terme (voir plus loin p. 45 les

suggestions des internautes) ou parfois directement adressées aux groupes d'experts qui disposent d'une page sur la toile. Les groupes d'experts étudient donc – en vertu des missions assignées au dispositif d'enrichissement – les notions nouvelles d'un secteur donné lorsque celles-ci n'ont pas d'équivalent français.

Par exemple, au collège Énergies fossiles, la veille est conduite essentiellement par les experts, qui sont à l'origine de la très grande majorité des termes, l'arbitrage de la sélection des concepts à traiter au regard des besoins étant effectué par le président du collège. Sur proposition du haut fonctionnaire, les sujets d'actualité liés à des politiques publiques dans le domaine de l'énergie impliquant les sources fossiles sont également pris en considération. Ainsi, le vocabulaire relatif aux techniques d'extraction des énergies fossiles a encore été en 2019 un thème central de l'activité du collège tant il s'agit là de termes très spécifiques autant qu'indispensables à la formalisation et à la transmission des savoirs du domaine. Une série de nouveaux termes relatifs aux dispositifs d'extraction d'hydrocarbures en mer, qui vont de l'installation des structures en mer aux techniques de forage en passant par les questions d'étanchéité ou de levage (**rampe de pose, amarrage multipoint** ou **amarrage unipoint, œil de levage**…), a notamment été présentée à la Commission d'enrichissement. Par ailleurs, le développement du marché du gaz naturel liquéfié (GNL), qui connaît un développement important, a nécessité de bien définir et nommer un terme essentiel : le **terminal méthanier.**

Les travaux du collège Économie et Finances ont quant à eux visé à traiter en priorité les concepts innovants relatifs à la régulation financière et fiscale ainsi qu'au domaine de l'assurance. La déclinaison de la **chaîne de blocs** au-delà des systèmes de paiement apparus avec les premières cybermonnaies a conduit à retenir des termes complémentaires, plus génériques en matière de plateforme technique (**dispositif d'enregistrement électronique partagé**) ou d'actif (**actif numérique, gestion des actifs numériques**) mais également plus spécifiques au domaine de la finance (**cyberjeton** et **offre au public de jetons**). En matière d'assurance, l'entrée en vigueur de la directive Solvabilité II du Parlement européen et du Conseil a conduit les organismes de régulation du secteur à élaborer un nouveau type de bilan – le **bilan prudentiel** (en anglais *prudential balance sheet*) – qu'il s'est agi de définir puis de nommer.

En raison de l'internationalisation croissante des questions de fiscalité notamment à des fins d'optimisation fiscale par les grandes entreprises, le collège a proposé de définir l'**impôt unitaire mondial sur les sociétés** (*worldwide unitary taxation*), ainsi que les pratiques en matière de **transfert des bénéfices,** ou encore le vocabulaire relatif aux mesures fiscales non dissuasives pour l'activité économique (**cadre de sécurisation fiscale, clause d'exception**). Pour ce qui concerne la gestion d'entreprise, les questions de rémunération du haut management ont été notamment traitées, y compris la question du **va-et-vient public-privé** (*revolving door*).

La liste du collège Informatique publiée au *Journal officiel* du 16 novembre 2019 porte notamment sur les différents cadres de travail, formels ou informels, des innovateurs du domaine de l'informatique - **atelier numérique ouvert** (en anglais *hackerspace* ou *hacklab*), **conférence informelle** (*barcamp*), et **marathon (de programmation)** (*hackathon*), qu'il convenait de bien distinguer, mais également les processus de base de traitement des langues naturelles - **transcription automatique de la parole** (*speech-to-text*) et **synthèse vocale de texte** (*text-to-speech*) - ou encore les pratiques actuelles des internautes, tel le **bloqueur de publicités** (*adblocker*).

La liste de termes étudiée puis présentée par le collège Télécommunications en 2019 regroupe quant à elle des concepts relatifs à la discrimination des internautes dans leur accès aux services en ligne (**géoblocage, géodiscrimination**), à la prise en charge des coûts de trafic (**trafic gratuit, trafic parrainé**), à l'architecture des réseaux de télécommunications **à bande ultraétroite** ou **à bande ultralarge,** notamment celle mise en œuvre pour l'internet des objets (**réseau à bande ultraétroite étendu**), aux pratiques mises en place notamment grâce à l'internet des objets (**mégacollecte**) et aux nouveaux modes de communication en champ proche (**transmission par diode électroluminescente**). Le collège, également chargé des composants électroniques, a étudié la **diode électroluminescente modulable** et soumis une définition de l'adjectif **neuromorphique,** terme qui prolonge le vocabulaire de l'intelligence artificielle déjà paru au *Journal officiel*.

4 thèmes ont particulièrement mobilisé le dispositif d'enrichissement en 2019

La protection des données personnelles
En relation avec l'entrée en vigueur de l'accord européen sur la protection des données de 2016, le collège Droit et Justice, après concertation avec les collèges Informatique et Télécommunications, a contribué à la publication d'une série de termes sur ce sujet, parmi lesquels **protection (des données personnelles), bouclier de protection** (en anglais *privacy shield*), **confidentialité par défaut / programmée** (*privacy by default / by design*), **délégué, -e à la protection des données (personnelles) (DPDP)** (*data protection officer*)…

Le genre et la lutte contre les discriminations
Dans un contexte marqué par la lutte contre les **discriminations** et les **violences sexistes** et pour la **place des femmes dans la société,** plusieurs collèges, dont ceux chargés de la terminologie des affaires sociales, de la culture et du droit, ont œuvré à la publication de termes comme **avertissement (au public)** (en anglais *trigger warning* ou *content warning*), et ont engagé l'étude des termes **démineur, -euse éditorial, -e** (*sensitivity reader*), **gynophobie,** et, pour rendre l'anglais *upskirting,* **vol d'image sous (une) jupe.**

La désinformation
L'année 2019 a été marquée par l'émergence d'un thème relativement productif, la **désinformation** ou la **manipulation de l'information,** avec la publication au *Journal officiel* des termes **contre-attaque oratoire** (en anglais *whataboutism*), **façonnage de l'actualité** (*agenda setting*), **journalisme de données** (*data journalism*), **phrase-choc** (*punch line*), **postvérité** (*posttruth*), à l'initiative du collège chargé des relations internationales et avec l'appui du collège chargé des médias, ce dernier ayant engagé de son côté l'étude d'une variante de l'**infox** reposant sur la vidéo, connue sous l'appellation anglaise *deepfake.*

La lutte contre le réchauffement climatique
L'année 2019 a été une année charnière en matière de prise de conscience du changement climatique. Alors que le vocabulaire **relatif aux émissions de gaz à effet de serre** faisait l'objet d'une approche systématique (voir plus loin), d'autres termes étaient soumis à la Commission d'enrichissement comme la **navigation ralentie** (en anglais *slow steaming*), qui a fait l'objet de discussions au G7 à Biarritz, ou **sans station** (*free floating*), en lien avec le développement du partage de véhicule en ville et avec la gestion des véhicules partagés, questions couvertes par la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019.

Actualité immédiate ou termes isolés

Les travaux peuvent avoir un caractère ponctuel et être liés à un sujet d'actualité.

Lorsque cela s'avère nécessaire, la Commission d'enrichissement de la langue française peut recourir à une procédure d'examen accélérée : saisie par un groupe d'experts ou directement par une administration, voire agissant de sa propre initiative, elle peut décider d'examiner en priorité une question de terminologie jugée urgente et soumettre rapidement à l'Académie française les termes ainsi traités. Depuis 2005, cette procédure a permis de répondre à un besoin croissant de termes français particulièrement en vue, notamment dans la presse et les médias, en raison de l'actualité ou par un effet publicitaire dans les domaines techniques touchant le grand public.

Approche systématique

En 2019, le collège Sport a traité en priorité une série de termes du rugby qui a fait l'objet d'une publication spécifique au *Journal officiel,* à quelques jours du coup d'envoi de la Coupe du Monde de rugby au Japon. En prévision des Jeux olympiques de Tokyo et de Paris, ce même collège a amorcé un travail d'identification des termes issus des disciplines nouvellement olympiques qui pourraient faire l'objet d'une définition et de la recherche d'un équivalent en langue française, notamment celles de la planche terrestre et du surf.

L'examen systématique des innovations en matière d'exploitation et de production de l'hydrogène a été lancé à l'initiative de M. Patrice Fournier, haut fonctionnaire chargé de la terminologie au ministère compétent pour l'industrie, en concertation avec M. Patrick Février, haut fonctionnaire chargé de la terminologie au ministère de la transition écologique. L'étude a impliqué plusieurs groupes d'experts du dispositif d'enrichissement de la langue française : Automobile, Chimie et Matériaux, Énergies fossiles, Environnement et Développement durable, et, dans une moindre mesure, Aménagement, Habitat et Mobilités. Pour plus d'efficacité, un groupe ad hoc, animé par la DGLFLF, a été constitué afin de permettre aux experts concernés issus des différents groupes, ainsi qu'aux personnalités extérieures, membres du syndicat professionnel l'Association française pour l'hydrogène et les piles à combustible (AFHYPAC), de travailler ensemble et de confronter leurs connaissances et leurs points de vue. Ce groupe ad hoc s'est attelé à la révision des notions de base du processus de production d'hydrogène (**reformage** et termes dérivés, **transformation de l'électricité en gaz**) mais également à la mise en commun du vocabulaire des différentes familles d'hydrogène, notamment celles récentes faisant appel à des techniques de production **sobres en carbones** (*low carbon*), en particulier l'électrolyse. Enfin, l'impact du recours croissant à l'hydrogène en dehors de l'industrie et à destination du consommateur final a également amené ce groupe à s'intéresser aux nouvelles techniques de stockage, avec les termes **réservoir d'hydrogène liquéfié** et **réservoir d'hydrogène gazeux,** ainsi que ceux relatifs à la distribution de l'hydrogène (**injection d'hydrogène** dans un réseau de distribution de gaz naturel). Les experts ont été particulièrement attentifs à la justesse scientifique de ces termes qui, compte tenu de l'importance médiatique du sujet, sont souvent des raccourcis imagés de la réalité. Soulignons que ce travail systématique visait autant la nécessité de bien définir des notions, de choisir la dénomination la plus pertinente parmi celles déjà en usage en français, que de proposer des termes français pour remplacer des termes anglais.

Le collège Environnement et Développement durable a achevé ses travaux sur le vocabulaire relatif aux émissions de gaz à effet de serre et une liste de 14 termes a été publiée en septembre 2019 permettant de définir des notions clés telles que le **forçage radiatif** ou l'**équivalent en dioxyde de carbone,** mais aussi de proposer en français des termes plus précis et plus justes, par exemple pour les **délocalisations d'émissions de gaz à effet de serre / de GES** et les **délocalisations de carbone** (en anglais *greenhouse gas leakage* et *carbon leakage*), ou le terme **décarbonation,** concurrencé par l'inutile calque littéral de l'anglais *decarbonisation,* et faux puisqu'il n'y pas de carbonisation initiale.

Enfin, le collège chargé de la terminologie de l'aménagement, de l'habitat et des mobilités a continué d'adopter une méthode de travail couplant l'étude des termes au plus près des besoins et une démarche systématique : après la publication début 2019 d'une liste consacrée à l'impact de la transition énergétique et de la révolution numérique sur les bâtiments et la construction, et à la rénovation et au renouvellement urbains (des propositions surtout issues de la boîte à idées de *France*Terme), il a engagé l'étude de termes relatifs à la mobilité (en traitant en priorité le vocabulaire relatif aux engins de déplacement personnel en ville), tout en identifiant deux séries de termes pour de futures listes, l'une relative aux drones civils, l'autre aux innovations en matière de logistique urbaine.

Enfin, si l'attitude prospective est privilégiée par les collèges, et si la grande majorité des termes étudiés et publiés au *Journal officiel* portent sur des notions nouvelles, un certain nombre de ces derniers en remplacent d'autres, publiés précédemment. C'est le cas d'environ 10 % des termes publiés en 2019, contre 14 % en 2018. Il s'agit de mises à jour de notions dont la définition a évolué ou dont la désignation recommandée initialement ne s'est pas implantée en français. À titre d'exemples :

- dans la publication au *Journal officiel* de 2019, le terme **kakémono** est proposé comme synonyme de **bannière publicitaire,** alors que dans la publication de 2006, l'emploi de ce terme était déconseillé en note.
- **phagémide,** initialement publié en 2001, a également fait l'objet d'une mise à jour, sur suggestion d'un expert extérieur au dispositif.

La concertation

Concertation entre groupes d'experts

Il arrive que certains domaines se recoupent entre collèges, et cela assez fréquemment, avec l'évolution des périmètres d'action des ministères. Par exemple, du fait de la généralisation des techniques numériques à tous les domaines, plusieurs groupes abordent le vocabulaire correspondant : en premier lieu les collèges Informatique et Télécommunications, mais aussi les collèges Culture et Médias (audiovisuel et jeux vidéo), Éducation et Enseignement supérieur, Droit et Justice, et, dans une moindre mesure, celui de la Défense (constitution d'une quatrième armée chargée de la cyberdéfense), ceux chargés de la santé (exploitation des données médicales) et de l'économie (commerce en ligne…).

Les experts du collège Relations internationales ont poursuivi leurs activités de veille et d'étude des difficultés terminologiques liées à la traduction ou à l'équivalence en français de notions et de termes utilisés dans leur domaine. La principale difficulté consiste à faire la différence entre les termes qui posent seulement un problème de traduction et ceux qui relèvent d'une terminologie propre aux activités diplomatiques. De plus, le collège d'experts est souvent amené à examiner des termes qui sont à la limite de son domaine de compétence au sens strict. C'est pourquoi il a développé des liens avec les collèges d'autres ministères, en particulier ceux

chargés de la terminologie dans les domaines des affaires sociales, de la défense, du droit, de l'économie et des médias.

On peut également souligner la convergence entre les travaux des groupes d'experts Biologie et Santé, amenés régulièrement à étudier conjointement des termes ou à échanger des avis sur leurs définitions.

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France facilite la concertation entre collèges. Elle est ainsi amenée à organiser, parfois à la demande de certains collèges, des réunions sur un sujet commun. Cela a été le cas, en 2019, des réunions organisées par la DGLFLF au sujet du vocabulaire de l'hydrogène (voir plus haut p. 26 Approche systématique).

Elle encourage par ailleurs la formalisation de cette concertation. Dans le cas de domaines communs à deux collèges, il importe en effet de prévoir une représentation réciproque dans chacun d'eux. À défaut d'un représentant permanent, la consultation en tant que de besoin des experts de l'autre collège s'impose. Son développement en amont de l'envoi officiel des listes de termes permet un gain de temps sur la procédure habituelle au moment de l'examen des listes par la Commission d'enrichissement. Cette concertation mutuelle est pratiquée systématiquement par les collèges Chimie et Environnement, par exemple, ou Environnement et Aménagement, ou encore Automobile et Énergies fossiles. Le président du collège Télécommunications est par ailleurs membre des collèges Spatiologie et Informatique. Le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au ministère de la Transition écologique suit l'activité du collège Énergie nucléaire et le collège Agriculture est désormais représenté au collège Environnement.

Lorsque la compétence est partagée, sur un seul terme ou sur une série complète, le pilotage des travaux est confié d'un commun accord à l'un des collèges concernés.

En 2019, le collège Santé et Affaires sociales a échangé avec les autres collèges à propos de termes comme **éligobiotique, exome, exon,** *parthanatos*. Pour le terme **exposome,** la définition des experts médicaux a été confrontée à celles émanant des collèges Chimie et Matériaux, Biologie, Environnement et Développement durable ; comme tous les ans, les termes de la biologie sont soumis en tant que de besoin au collège Santé (par exemple **médecine génomique**).

Le collège Informatique a participé aux travaux du collège Télécommunications pour l'étude du terme **neuromorphique,** à ceux du collège Économie et Finances pour les termes **actif numérique** et **gestion des actifs numériques.** Les collèges Informatique et Relations internationales ont participé aux travaux du collège Culture et Médias pour le terme **infox vidéo / vidéotox** (en anglais *deep fake*).

Le collège Agriculture et Pêche a poursuivi sa traditionnelle collaboration avec le collège Biologie. Le président du collège Biologie est membre de droit du collège Agriculture, à qui il soumet régulièrement les termes de biologie animale et végétale ayant un rapport notable avec les cultures et l'élevage.

Les termes qui mettent en œuvre les techniques de l'information et de la communication, traités par d'autres collèges, ont été soumis au collège Informatique ; c'est également le cas de ceux relatifs à la protection des données personnelles, présentés par le collège Droit et Justice, transmis le plus souvent par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France. Plus précisément, parmi les termes qui ont fait l'objet d'une concertation en 2019, on relève :

- **guerre asymétrique, guerre dissymétrique** et **guerre hybride,** soumis par la Défense aux Relations internationales ;
- **humanités numériques,** soumis par l'Éducation et l'Enseignement supérieur à l'Informatique ;
- **jeu d'évasion** et, pour une mise à jour de la définition, **jeu sérieux,** soumis par l'Éducation et l'Enseignement supérieur à la Culture et aux Médias ;
- **infox vidéo,** soumis par la Culture et les Médias à l'Informatique et aux Relations internationales.

Consultation d'experts extérieurs au dispositif

En vue de rendre aussi cohérente que possible la terminologie en français, les collèges sont amenés à solliciter divers interlocuteurs extérieurs au dispositif. Il est en effet de leur intérêt d'associer à leur réflexion les institutions et structures voisines, afin d'éviter le risque de choix contradictoires, toujours possibles dans des domaines de pointe, pour des notions qui ne sont pas encore bien fixées. De même que l'examen systématique des nouveaux termes de l'hydrogène n'aurait pas été possible sans le concours de représentants de l'Association française pour l'hydrogène et les piles à combustible, cette année encore l'étude de plusieurs termes a abouti grâce à des avis extérieurs, tels que ceux, par exemple :

- du professeur David Bikard, fondateur de la jeune pousse Eligo Bioscience, pour **éligobiotique,** étudié par les collèges Santé et Biologie ;
- d'éditeurs et de libraires consultés par la DGLFLF en janvier 2019 à propos des termes employés pour designer la ***chick lit,*** étudiée par le collège Culture et Médias ;
- de Charles Hervé-Gruyer de la Ferme du Bec Hellouin, interrogé par la DGLFLF en novembre 2019 sur la définition du terme **permaculture,** étudié par le collège Agriculture et Pêche ;
- d'Alexandre Varnek, directeur du Laboratoire de chemoinformatique à l'Université de Strasbourg, consulté par le collège Chimie et Matériaux à propos de **chimioinformatique.**

Concertation avec les services

Il est également primordial que le haut fonctionnaire veille à ce que les propositions du collège répondent aux besoins terminologiques des services de son ministère. Les services de l'administration sont ainsi invités à nommer des représentants permanents dans les groupes d'experts. À défaut, ils sont consultés ponctuellement sur un terme ou une définition.

Le groupe d'experts Droit et Justice a mis au point une procédure systématique de consultation des services entre deux de ses réunions, ce qui lui permet d'obtenir des réponses précises et d'inviter des spécialistes du ministère à présenter leur approche des nouvelles notions à traiter.

Le groupe d'experts Santé et Affaires sociales procède de la même manière.

Le collège Économie et Finances a accueilli à plusieurs reprises des représentants de la direction générale du Trésor pour l'examen des termes liés aux cyberjetons et au dispositif d'enregistrement électronique partagé.

Enfin, après que le Ministre de la Transition écologique et solidaire a suspendu la publication de trois termes, **boue rouge, trait de côte** et **cellule (hydro)sédimentaire,** dont les définitions proposées s'écartaient trop de celles en cours au sein du ministère, le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française a pris l'attache du bureau du sol et du sous-sol de la Direction générale de la prévention des risques (DGPR) et de la Direction de l'eau et de la biodiversité (DEB). Le rapprochement indispensable du collège Environnement et Développement durable et des services compétents du ministère a permis de reprendre sans délai l'étude de ces trois termes et d'établir des définitions convenant à toutes les parties. Ils pourront être prochainement soumis à nouveau à la Commission d'enrichissement. Ce contretemps témoigne de l'importance d'associer en amont et constamment les différents services de l'État aux travaux du dispositif d'enrichissement de la langue française.

Le travail des experts en réunion

Bien que variable d'un collège à l'autre en fonction de la spécificité des besoins, le mode de fonctionnement (répartition ou non en groupes de travail, rythme des réunions, consultation occasionnelle d'experts extérieurs…) tend à s'harmoniser, les pratiques qui s'avèrent les plus fructueuses se généralisant au sein du dispositif. On doit souligner l'effort des collèges pour s'astreindre à un rythme de réunions régulier, alors que les experts sont bénévoles et que certains collèges manquent encore de moyens en secrétariat.

En 2019, les travaux des collèges se sont poursuivis de façon régulière afin d'établir des listes de termes et de rédiger des définitions à soumettre à la Commission d'enrichissement. Les collèges de terminologie se sont réunis en séance plénière tous les deux ou trois mois en moyenne, en présence des représentants du Service du Dictionnaire de l'Académie française. Bien que réduite, l'équipe de la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue a assuré la participation d'au moins un de ses membres à toutes les réunions des différents collèges, et à la plupart de celles de leurs groupes de travail. On trouvera en *Annexe C.2* du présent rapport le calendrier des réunions de l'ensemble des collèges pour l'année 2019. Le nombre total des réunions de collèges au cours de cette année est de **96**, la quasi-totalité des réunions prévues en décembre ayant été annulées en raison du mouvement de grève dans les transports.

Entre deux séances, les experts poursuivent fréquemment leurs échanges par messagerie, ce qui renforce le dialogue, sans pour autant remplacer les réunions, qui demeurent essentielles pour mener la réflexion à son aboutissement. Pour instruire plus efficacement les termes, des collèges désignent un ou plusieurs rapporteurs qui sont chargés de « défricher » le dossier dans l'intervalle des réunions afin de présenter la notion aux autres experts du groupe, voire de leur faire des propositions de définition et de terme.

En amont de l'examen des listes par la Commission d'enrichissement, chaque collège sollicite également l'équipe universitaire qui lui a été attribuée pour des termes nécessitant une recherche particulière.

La consultation des partenaires

Définie dès 1997, la collaboration avec les organismes des autres pays francophones, coordonnée par la Délégation générale à la langue française, prévoit, pour toute liste terminologique, au moins deux étapes de consultation : l'une dès la mise à l'étude de nouveaux termes, en fonction des besoins, et l'autre, systématique, avant le premier examen d'une liste par la Commission d'enrichissement. Il revient à chaque collège de solliciter ses correspondants francophones le plus tôt possible afin de bénéficier de leurs observations. Quelques groupes, comme les collèges Énergie nucléaire et Chimie et Matériaux, comptent même parmi leurs membres des experts de Belgique et de Suisse.

La consultation dans les langues romanes

Autant que possible, adopter des traductions communes entre langues latines donne plus de poids à l'implantation des termes face aux équivalents anglais. Lorsqu'il s'agit d'harmoniser les choix néologiques entre langues romanes, la DGLFLF peut relayer les demandes des groupes d'experts auprès de TERMCAT (Catalogne) et du réseau de terminologie en langues romanes REALITER.

Ainsi, grâce à la consultation des partenaires du réseau REALITER, le collège Éducation et Enseignement supérieur et la Commission d'enrichissement ont pu bénéficier d'un panorama très complet de la manière de dire **humanités numériques** dans les langues romanes.

De même, la DGLFLF a interrogé ce réseau pour connaître dans ses différentes langues les définitions et les termes retenus pour les **gazelles** et les **licornes** lorsque le collège Économie et Finances a soumis une série de termes sur les jeunes pousses de l'économie numérique.

L'examen par la Commission d'enrichissement

Les termes soumis à la Commission d'enrichissement

Au cours de l'année 2019, les collèges ont transmis à la Commission d'enrichissement de la langue française 14 listes de termes et 2 recommandations. La production des listes terminologiques et la rédaction des définitions sont la mission première des groupes d'experts. Pour ce qui est de la production terminologique en général, il existe des disparités d'un collège à l'autre, selon les domaines couverts. Certains secteurs comme l'audiovisuel, l'environnement, le numérique, les matériaux, l'économie ou les finances suscitent à l'évidence des besoins beaucoup plus importants que ceux des affaires sociales ou de la justice, par exemple. Toutefois, l'écart de production entre collèges est peu significatif, le nombre de termes traités n'étant pas un critère en soi, mais bien plutôt l'intérêt des propositions et la pertinence des choix, en fonction des lacunes avérées du vocabulaire français. Par ailleurs, la qualité des termes et définitions proposés à la Commission d'enrichissement est un facteur essentiel d'efficacité pour l'examen des listes, une proposition hâtive pouvant paradoxalement entraîner un retard dans la publication.

Nouvelle consultation des partenaires par la DGLFLF

La Commission d'enrichissement mène systématiquement sa réflexion à la lumière des commentaires de ses partenaires officiels, eux-mêmes étant des utilisateurs et des relais de la terminologie officielle en France (voir plus haut p. 17 les partenaires de la CELF). Saisies de toute nouvelle liste par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, les institutions partenaires communiquent à la Commission d'enrichissement leurs observations au sujet des termes à l'étude. Le fait que les choix effectués puissent différer dans quelques cas ne fait que refléter les particularités d'ordre culturel dans l'usage et dans l'intuition linguistique des différents pays.

À partir des ressources linguistiques auxquelles elles ont accès, les deux équipes universitaires mettent à jour les dossiers documentaires destinés à alimenter la réflexion de la Commission d'enrichissement, en réunissant un large éventail d'informations, disponibles notamment dans l'internet, sur les termes mis à l'étude par les collèges.

La Délégation générale assure la mise en forme des listes de termes proposées par les collèges avant de les soumettre à la Commission d'enrichissement. Elle complète les dossiers et documents de séance de la Commission, en particulier les documents de synthèse incluant les listes de vocabulaire proposées par les groupes d'experts, qu'elle met en cohérence avec les recherches documentaires correspondantes et avec les avis des partenaires consultés.

Les différents partenaires techniques et francophones du dispositif transmettent des contributions à la CELF en fonction de leur disponibilité et surtout de leur maîtrise des termes

étudiés. En 2019, l'AFNOR, qui pourrait être plus sollicitée en amont par les collèges, a régulièrement répondu aux sollicitations de la DGLFLF et le Bureau de la traduction des services gouvernementaux du Canada a accru l'envoi de commentaires. Les contributions de l'Office québécois de la langue française et du département linguistique de langue française de la Direction générale de la traduction (DGT) de la Commission européenne ont été moindres, ce dernier apportant directement sa contribution aux travaux des collèges, essentiellement Agriculture et Pêche, Économie et Finances et Relations internationales. Enfin, le « Sud » de la francophonie est directement représenté par l'Organisation internationale de la francophonie dont la représentante peut communiquer les avis lors de l'examen des listes par la Commission.

Comme chaque année, la mission a transmis un export complet des termes publiés au *Journal officiel* à l'OQLF, qui les verse dans sa propre base de données terminologiques.

L'étude préparatoire du groupe de travail

Constitué en 2002 sur proposition du délégué général à la langue française afin d'accélérer les travaux, le groupe de travail est composé de Jean-Michel Gaussot, qui en assure la présidence, de Martine Rousseau, Anne-Marie Romulus et Philippe Saint Raymond, membres de la CELF, ainsi que de Jack Robert, qui ne participe plus aux réunions depuis septembre 2019 mais poursuit sa collaboration en envoyant des contributions sur certaines listes, des représentants du Service du Dictionnaire de l'Académie française, Jean-Mathieu Pasqualini, et, en alternance, Marie Pérouse-Battello et Sophie Tonolo, des représentants de la Délégation générale à la langue française, Pierrette Crouzet-Daurat et Étienne Quillot, et, en alternance, Julie Andreu et Nathalie Lanckriet.

Le groupe de travail examine à l'avance les listes pour identifier les termes qui peuvent être adoptés par la Commission sans ou avec un bref examen, mais aussi les éventuelles difficultés pour lesquelles il fait des propositions ou pose des questions qui sont immédiatement communiquées aux experts. Ceux-ci transmettent ainsi la plupart du temps leurs réponses ou leurs contre-propositions qui sont intégrées au dossier de la CELF ou distribuées en séance plénière. Dans la plupart des cas, le groupe de travail approuve les termes proposés par les experts, et les amendements qu'il propose portent essentiellement sur les définitions.

Exceptionnellement, il propose des termes différents à la Commission, comme cela a été le cas en 2019 pour **infox vidéo,** à la place de **vidéotox**, conservé en synonyme ; **marathon de programmation** à la place de **marathon**, conservé en forme abrégée ; **internalisation environnementale** à la place d'**internalisation des externalités environnementales** ; **bouclier de protection des données personnelles** et **bouclier de protection** au lieu de **bouclier de protection des données** ; **moins-disant juridique** à la place de **dumping juridique,** conservé en synonyme ; **mégacollecte** à la place de **mégacaptage.** Les propositions du groupe de travail visent souvent à expliciter le terme, notamment par l'ajout d'un qualificatif ou d'un adjectif pour le préciser, ou l'ajout d'une forme développée en complément. Parfois le groupe de travail fait des propositions qui mettent la Commission et les groupes d'experts sur la piste du « bon » terme : **fresque lumineuse** à la place de **projection illusionniste** mettant sur la piste de **fresque vidéo** ; **recueil de données** à la place de **document de données** mettant sur la piste de **publication de données.**

Le groupe de travail a tenu **11** réunions en 2019, organisées par la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française dans les locaux de la DGLFLF. Les membres qui ne peuvent assister à la réunion envoient leurs commentaires sur les listes à étudier, que la DGLFLF recueille et distribue aux autres membres.

Les séances plénières de la Commission d'enrichissement

Lors de l'examen en séance plénière, pour chaque liste étudiée, le président du groupe de travail rapporte le résultat de ses travaux devant la CELF et expose les interrogations et les suggestions des membres du groupe de travail en présence du président du collège concerné, lui-même assisté des experts de son choix, avec qui le dialogue s'engage. La CELF s'attache d'abord à bien faire expliciter par les spécialistes les réalités ou les notions qu'il s'agit de désigner, à s'assurer que les définitions correspondent précisément à ces notions, et qu'elles sont clairement formulées ; elle s'informe aussi de l'usage qui est fait du terme étranger par les professionnels et vérifie la pertinence de l'équivalent proposé. Soucieuse de répondre du mieux possible aux besoins des utilisateurs, elle choisit enfin le terme qu'elle juge le plus adapté, avant de le soumettre à l'avis de l'Académie française. Les décisions de la Commission restent ainsi le fruit d'un consensus obtenu au terme d'un dialogue particulièrement fécond, qui permet d'améliorer les termes et les définitions, depuis les propositions initiales des groupes d'experts – examinées par la CELF puis par l'Académie française qui fait part de ses remarques et questions, auxquelles les groupes d'experts répondent – jusqu'aux validations définitives de la CELF, de l'Académie française et du ministre concerné.

En 2019, la DGLFLF (Mission du développement et de l'enrichissement de la langue) s'est chargée, conformément au décret du 3 juillet 1996, de l'organisation et du secrétariat des **10** séances plénières de la Commission d'enrichissement tenues dans les locaux du ministère de la Culture (voir *Annexe C.2*) (la séance du mois de décembre a été supprimée à cause du mouvement de grève dans les transports).

Sur proposition de la DGLFLF, plusieurs séances de la CELF se sont déroulées en présence d'experts, d'universitaires ou d'étudiants invités à assister à une réunion. La CELF a ainsi accueilli M^me^ Teresa Cabré, linguiste (lexicologie, lexicographie, néologie, terminologie), autrice de l'ouvrage fondamental *La terminologie : théorie, méthode et applications* ; M^me^ Pascale Elbaz, professeure à l'ISIT (anciennement Institut supérieur d'interprétation et traduction), où elle enseigne la terminologie générale ; M. Danio Maldussi, professeur du Département d'interprétation et de traduction de l'Université de Bologne en Italie.

La recherche du consensus

La Commission examine les termes et les définitions proposés par les groupes d'experts et veille à les harmoniser avec ceux des autres organismes de terminologie, de néologie et de normalisation, ainsi qu'avec ceux des pays francophones et des organisations internationales dont le français est la langue officielle ou la langue de travail et qu'elle consulte avant de procéder à des choix. Cette procédure de concertation systématique avec de nombreux partenaires se révèle bénéfique pour aboutir au succès des propositions avancées. La réflexion approfondie, le temps du mûrissement et la décision en présence des représentants du collège sont indispensables pour s'assurer que les termes et définitions répondent à un véritable besoin, qu'ils rendent compte clairement et précisément de la notion et sont, de ce fait, susceptibles de s'implanter, dans l'usage professionnel d'abord, dans le discours général ensuite. Les listes proposées sont le résultat du travail collectif de chaque collège, au nom duquel elles sont transmises à la Commission d'enrichissement. Dans tous les cas, les travaux sont validés lors de séances plénières, le président du collège ayant à prendre la décision finale une fois un consensus obtenu – ou très exceptionnellement après un vote lorsque des cas s'avèrent difficiles. Ainsi, la Commission d'enrichissement et les experts ne votent pratiquement jamais, considérant qu'un terme et une définition qui font l'unanimité sont plus susceptibles de « passer » dans le discours commun.

En 2019, La Commission d'enrichissement de la langue française a examiné **508** termes, dont **290** en premier examen et **216** en second examen, soit autant qu'en 2018.

Année	Termes examinés par la CELF (1er et 2nd examens)	renvois	suppressions
2016	427	15	25
2017	444	16	24
2018	512	13	25
2019	508	25	15

Grâce à la qualité accrue des listes transmises par les experts, on observe une nette diminution du nombre des termes supprimés.

En 2019, comme en 2018, la proportion des pertes (renvois et suppressions) en cours d'examen est inférieure à 10 %, alors qu'elle était proche de 15 % en 2014. Sur les 25 termes renvoyés, 20 ont été retirés lors du second examen par des collèges qui, éclairés par les questions et les observations de la Commission, ont souhaité en reprendre l'étude, en particulier pour compléter les définitions.

Ainsi, le collège Droit et Justice a choisi de retravailler le terme **justice prévisionnelle** en relation avec le terme **justice prédictive** et le terme anglais *predictive justice*. De son côté, la Commission d'enrichissement a invité ce collège, pour *legaltech* traduit par **juristech,** à faire une nouvelle proposition de terme conforme au système morphosyntaxique du français, et à reprendre le cas échéant la définition. Par ailleurs, la Commission a invité le collège Relations internationales à faire une nouvelle proposition de terme pour **déconnexion volontaire,** en concertation avec les collèges Santé et Affaires sociales, Informatique et Télécommunications.

Les listes établies par les groupes d'experts sont aujourd'hui plus abouties, et la grande majorité des termes examinés est publiée au *Journal officiel* (voir *Annexe C.3*).

En 2019, la Commission a procédé à l'examen de listes et de recommandations qui lui ont été soumises selon la procédure régulière instaurée par le décret (art. 8 et 9), et qui touchent la plupart des domaines relevant du dispositif.

- 14 nouvelles listes lui ont été transmises dans les domaines suivants : aménagement, habitat et mobilités, automobile, chimie et matériaux, culture et médias, défense, économie et finances (2 listes), énergie nucléaire, énergies fossiles, informatique, santé et affaires sociales, spatiologie, sport (liste qui a été scindée en cours d'examen), télécommunications, ainsi que deux recommandations d'usage sur les équivalents français de *podcast* et *podcasting*, et de *fair value*.
- 9 listes ont été vues en second examen seulement (premier examen en 2018) : biologie, chimie et matériaux, culture et médias, défense, énergie nucléaire, environnement et développement durable, relations internationales, santé et affaires sociales, spatiologie.
- 8 listes ont été vues en premier et second examens : chimie et matériaux, droit et justice, éducation et enseignement supérieur, environnement et développement durable, informatique, santé et affaires sociales, sport (liste qui a été scindée en cours d'examen), télécommunications.
- 8 listes ont été vues en premier examen seulement : aménagement, habitat et mobilités, automobile, culture et médias, économie et finances, énergie nucléaire, énergies fossiles, spatiologie, ainsi qu'une recommandation d'usage sur les équivalents français de *podcast* et *podcasting*.

Cette année encore s'est confirmée l'amélioration de la procédure d'examen des termes grâce à l'application rigoureuse de quelques dispositions pratiques décidées par la Commission d'enrichissement de la langue française, concernant notamment la longueur des listes et les critères de sélection des termes. En 2011, un collège devait encore attendre de nombreux mois entre l'envoi d'une liste et son premier examen. En 2019, trois mois seulement s'écoulent en moyenne entre la réception d'une liste et son premier examen par la Commission.

Si l'on constate que la durée d'examen des termes est constante en 2019 par rapport à 2018, on note cependant que le délai entre l'envoi du premier avis de l'Académie française aux groupes d'experts et la réception de leur réponse est quant à lui en nette baisse. Pour réduire la période entre la réception officielle d'une liste et son premier examen par la CELF, il s'avère nécessaire que les groupes d'experts procèdent systématiquement à la consultation des partenaires en amont de l'envoi. Cependant, ce délai est contraint par des paramètres non « contrôlables », comme la disponibilité des présidents aux dates prévues d'examen des listes. La tendance à une diminution du recours à la procédure accélérée s'est confirmée en 2019, diminution certainement justifiée par des délais d'examen et de publication des termes au *Journal officiel* nettement raccourcis par rapport à ceux des années antérieures.

La validation par l'Académie française

La participation des membres du Service du Dictionnaire de l'Académie française aux réunions du dispositif instaure, à toutes les étapes de l'examen des termes, un dialogue fructueux entre experts du domaine et spécialistes de la langue et du lexique, gage de la qualité linguistique des travaux.

Au cours de l'année 2019, Jean-Mathieu Pasqualini, directeur de cabinet du Secrétaire perpétuel, a participé aux travaux de la Commission d'enrichissement de la langue française au titre de représentant du Secrétaire perpétuel de l'Académie française. De plus, un membre au moins du Service du Dictionnaire était présent aux réunions mensuelles de la Commission d'enrichissement, ainsi qu'à la plupart des réunions des collèges, s'efforçant d'apporter un concours linguistique aux experts dès la confection même des termes au sein des collèges et en amont de leur examen par la Commission d'enrichissement, afin de prévenir les réserves sur des aspects d'ordre morphologique ou rédactionnel susceptibles d'être opposées lors d'examens ultérieurs.

Saisie des propositions de la Commission d'enrichissement de la langue française, l'Académie française rend ses avis, assortis d'observations circonstanciées qui nourrissent la discussion avec les groupes d'experts, dans des délais souvent inférieurs aux quatre mois prévus par le décret (art. 9). Pour certaines listes particulièrement complexes ou problématiques, l'Académie est parfois amenée à accroître son temps d'examen.

Dans de nombreux cas, les propositions de la Commission d'enrichissement obtiennent un avis favorable et peuvent être publiées. L'Académie française, cependant, replace cette création de termes spécialisés dans le contexte du vocabulaire général et ne les retient pas tous. En effet, les propositions des collèges reflètent le point de vue des professionnels, qui tendent parfois à vouloir officialiser ce qu'ils considèrent comme un début d'usage, alors que le besoin n'est pas avéré.

L'Académie française a par exemple formulé un avis réservé sur **technomode** (Ensemble des technologies innovantes, notamment numériques, appliquées à la mode), refusé une première fois par la Commission et proposé à nouveau en 2019 par le collège Culture et Médias, avec une définition différente, plus conforme à la morphologie du terme (Secteur de la mode mettant en œuvre des technologies, innovantes pour ce domaine ; par extension, ces technologies elles-mêmes

et les articles ainsi produits). La réserve de l'Académie française portait sur le sens par extension de la définition qu'elle n'estimait pas justifié par l'entrée, **technomode** ne pouvant désigner ni des technologies ni des articles. Pour lever cette réserve, et faire adopter **technomode,** seul terme en usage dans le domaine concerné, le groupe de travail a proposé de recommander en entrée **technologie de la mode** et de l'assortir de la forme abrégée **technomode**, avec une définition remaniée. Cette proposition a finalement été retenue par l'Académie française.

De même sur le terme **désistance,** qui avait été refusé une première fois dans une liste précédente, le second avis de l'Académie française a été favorable après avoir pris connaissance des arguments des experts et de la position de la Commission.

Enfin, c'est l'Académie française qui, dans son premier avis, a suggéré le terme **publicité caméléon** (en anglais *native advertising*).

Lorsqu'elle réserve son avis, l'Académie formule des commentaires et des propositions pour éclairer les experts. Le plus souvent, les modifications de rédaction suggérées par l'Académie sont reprises par les collèges ou les conduisent à proposer en retour de nouvelles formulations, mieux adaptées, qui sont retenues par la Commission.

Le second examen

Pour toutes les listes étudiées, la Commission d'enrichissement de la langue française a établi une même **procédure d'examen,** fondée sur une concertation étroite avec chaque groupe d'experts concerné et l'Académie française. Lorsque l'Académie a rendu un premier avis, assorti d'observations, sur une liste de termes proposés par la Commission, la Délégation générale à la langue française établit un document récapitulant les principaux stades et comprenant cet avis. Le document est transmis au groupe d'experts concerné qui en prend connaissance et formule ses remarques et contre-propositions éventuelles. Cette réponse, étayée par une argumentation affinée et plus précise, est examinée par la Commission, qui transmet à nouveau à l'Académie le terme proposé.

La validation par le ministre concerné

« Après avoir recueilli l'avis de l'Académie française, la Commission le fait connaître au ministre intéressé. Celui-ci peut, dans le délai d'un mois, indiquer à la commission les raisons qui s'opposent à la publication de certains termes, expressions ou définitions » (art. 9). Cette validation est préparée en amont par le haut fonctionnaire qui s'assure auprès des services et du cabinet de son ministère que les propositions du collège sont en adéquation avec les choix du ministre, afin de ne pas s'exposer à un refus de ce dernier à l'étape ultime de la publication d'un terme au *Journal officiel.* Cette dernière validation est en général bien préparée par la participation de représentants de l'administration et des services au groupe d'experts.

En 2019, **19** listes ont pu être soumises aux ministres intéressés, pour accord avant publication : biologie, chimie et matériaux (2 listes), culture et médias, défense, droit et justice, éducation et enseignement supérieur, énergie nucléaire, environnement et développement durable (2 listes), informatique, relations internationales (2 listes, dont 1 de toponymie), santé et affaires sociales (2 listes), spatiologie, sport (2 listes), télécommunications. Cinq ministres ont répondu, dont deux faisant part de réserves :

- le ministre de la Transition écologique et solidaire, en raison d'une information insuffisante des services en amont de l'examen des termes par la Commission et de divergences entre les définitions proposées et celles en usage au sein du ministère pour les termes **boues rouges, trait de côte** et **cellule sédimentaire.**
- le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, à l'occasion de la révision décennale de la « recommandation concernant les noms d'États, d'habitants, de capitales, de sièges diplomatiques ou consulaires » de 2008, a fait savoir que l'étude de la recommandation par les services du protocole de son ministère appelait un certain nombre de remarques et donnait lieu à des contre-propositions transmises pour examen au groupe d'experts. Après échanges d'arguments et entretien entre les experts du collège et les représentants des services du protocole, la révision de la recommandation proposée par le groupe d'experts a été validée. Elle a fait l'objet d'une publication au *Journal officiel* le 21 avril 2019.

Analyse de termes étudiés et publiés en 2019

Ainsi en 2019, la Commission a parfois choisi des termes explicites, éloignés des équivalents de la langue source : **atelier numérique ouvert** *(hackerspace),* **audio** *(podcast),* **compteur connecté / communicant** *(smart meter),* **conférence informelle** *(barcamp),* **contrat de compensation à l'exportation, compensation à l'export** *(offset agreement),* **contre-attaque oratoire** *(whataboutism),* **diode électroluminescente modulable, DEL modulable** *(dimmable LED),* **directeur, -trice de série** *(show runner),* **édition de contenu** *(content curation),* **enquête d'irréprochabilité** *(vetting process),* **enseignement parallèle** *(shadow education)* (cet enseignement ne se fait pas en cachette), **étoile implosante** *(collapsar),* **marathon de programmation, programmathon** *(hackathon).*

En 2019, le dispositif d'enrichissement a étudié et publié des néologismes de forme comme **accrolivre** *(page turner),* **affinitaire** qui complète le néologisme **homodoxe** *(like-minded),* **autodidaxie (en matière de santé)** *(health literacy),* **cyberactiviste** *(cyberactivist),* **cyberdépendance** *(cyberaddiction),* **cyberespionnage** *(cyber intelligence),* **cyberjustice, cyberrenseignement** *(computer network exploitation),* **décarbonation** *(decarbonisation),* **désistance** *(desistence from crime),* **écocalculateur** *(ecocalculator),* **écocomparateur de projet, écoéclairage** *(relamping),* **folioscope** *(flipbook),* **géodiscrimination** *(geo-discrimination),* **ludification** *(gamification),* **immotique** *(building automation system),* **impactologie, magalogue** *(magalog),* **mastérant, obésogène** *(obesogenic),* **phrase-choc, publidivertissement / publicité-divertissement** *(advertainment),* **réestuarisation, vu-acheté** *(see now buy now).* D'autres sont à l'étude : **divulgâcher/divulgâchis** *(spoiler),* **hyperaccéléré** *(time lapse),* **technomode** *(fashion tech),* **ludopublicité** *(advergaming),* **vidéotox** *(deepfake).*

On constate que les préfixes les plus utilisés en 2019 sont :

- « **éco-** » : particulièrement utilisé dans le cas des termes de l'environnement et de l'aménagement : **écocalculateur** et **écocomparateur de projet, écoéclairage**, où « éco- » est utilisé dans le sens d'« environnemental »,
- « **cyber-** », à l'intersection de l'informatique et du droit et de la communication : **cyberespionnage, cyberjustice, cyberguerre, cyberrenseignement, cyberdépendance, cyberjeton.**

Les collèges les plus producteurs de néologismes semblent être le collège Culture et Médias et le collège Aménagement, Habitat et Mobilités. Les collèges dont le domaine de compétence revêt un caractère scientifique optent à l'inverse pour des termes explicites, transparents,

en utilisant notamment les préfixes les plus courants dans leurs domaines, tels que « auto- », « macro- », « nano- », « phago- »…

En 2019, le dispositif d'enrichissement a également étudié et publié des néologismes de sens :

- **augmentation de l'être humain**
- **humanités numériques** (procédé d'extension)
- **internalisation environnementale** (ce terme a un sens différent de celui de **internalisation,** *in-sourcing* en anglais)
- **jouvence de l'uranium** (procédé de métonymie : la jouvence, qui signifie jeunesse, prend le sens de « opération qui permet de retrouver l'état initial »)
- **muscle moléculaire** (procédé d'extension : muscle désigne une machine qui a les propriétés réactives d'un muscle)
- **observable** (procédé de conversion de l'adjectif en substantif)
- **visitable** (procédé d'extension)
- Sans compter les termes de la biologie et de la chimie, qui sont en grande part des emprunts aménagés de l'anglais, mais correctement formés selon les règles établies par Lavoisier, le dispositif a publié des emprunts comme **blazar** et **quasar** (mais il a préféré le terme plus explicite d'**étoile implosante** pour *collapsar*).

Enfin, certains termes publiés n'ont pas d'équivalents étrangers. L'intérêt de la publication réside alors uniquement dans l'explicitation d'une notion par la définition. Cela a été le cas en 2019 pour **équivalent en dioxyde de carbone, collection capsule, cyberjustice, dépoldérisation, éclairage public autonome, écocomparateur de projet, impactologie, littoralisation, mastérant, note blanche, observable, réestuarisation.** Les domaines de l'environnement, de l'aménagement, de l'éducation et de l'enseignement sont ceux où il y a le plus d'explicitations de notions nouvelles qui ne sont pas amenées par un terme anglais[1].

La CELF adopte souvent les propositions de ses partenaires francophones, en particulier québécois, lorsqu'elles sont enregistrées par ces derniers. En 2019, par exemple, elle a adopté :

content curator
édition/éditeur de contenu (CELF-2019 ; Grand Dictionnaire Terminologique, GDT-2014)
biofouling
encrassement biologique (CELF-2019 ; GDT-2016 ; Termium-2006)
gamification
ludification (CELF-2019 ; GDT- 2015 ; Termium-2018)

En revanche la CELF fait parfois des choix qui divergent de ceux faits par ses partenaires francophones :

- *design thinking*
  Si le GDT atteste **conception créative** depuis 2017, et Termium, **réflexion conceptuelle** depuis 2018, la CELF recommande depuis le 2019, le terme **démarche inspirée du design.**
  strategic lawsuit against public participation, SLAPP

1. Cette analyse des termes publiés en 2019 confirme les conclusions de l'étude d'Etienne Quillot, terminologue à la mission du développement et de l'enrichissement de la langue française de la DGLFLF, présentées sous le titre « L'anglais et le français, entre concept et désignation » lors du colloque du réseau OPALE organisé les 18 et 19 octobre 2016 à Québec (publié dans le volume *Les anglicismes : des emprunts à intérêt variable ?* Éditeur : Office québécois de la langue française, 2017, p. 298 à 319).

Le GDT et Termium privilégient **poursuite stratégique contre la mobilisation publique** (respectivement depuis 2007 et 2009), alors que la CELF recommande **procédure-baillon** (2019).

- *restorative justice*
  Si les Québécois et les Canadiens attestent **justice réparatrice** (depuis 2002 et 2014), la CELF recommande depuis 2013 **justice restauratrice,** qu'elle définit par « Démarche pénale qui vise à **restaurer** la cohésion sociale… ». (Elle a confirmé sa position en 2019 lorsqu'elle a mis à jour la publication de 2013 pour mentionner en note l'usage du terme **justice restaurative.**)
- *flagship store*
  La CELF a fait le choix de **magasin amiral** (2019), en usage en France, alors que **magasin phare** (GDT-2006) et **meilleur magasin** (Termium-2011) sont respectivement privilégiés par les Québécois et Canadiens.
- *health literacy*
  La CELF recommande **autodidaxie (en matière de santé)** (2019), néologisme, alors que **culture de la santé** (GDT-2018) et **littératie en (matière de) santé** (Termium-2018) sont respectivement privilégiés par les Québécois et les Canadiens, l'OQLF déconseillant **littératie en (matière de) santé…**

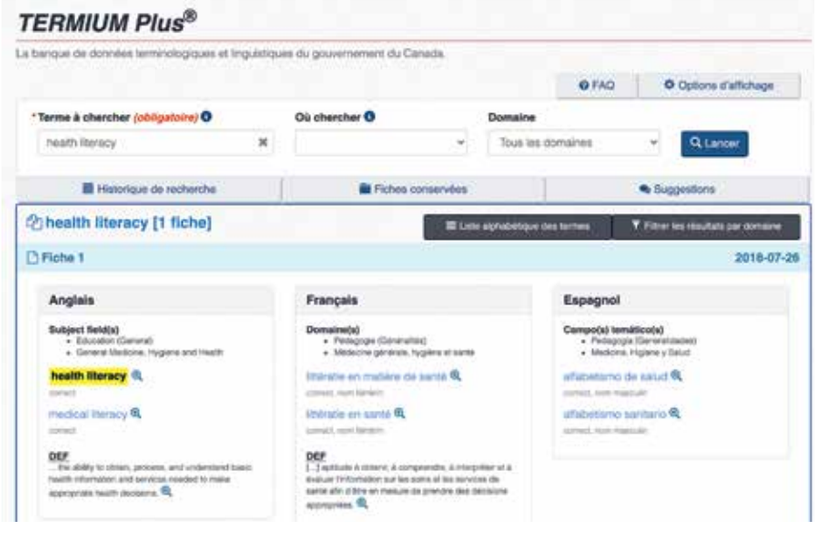

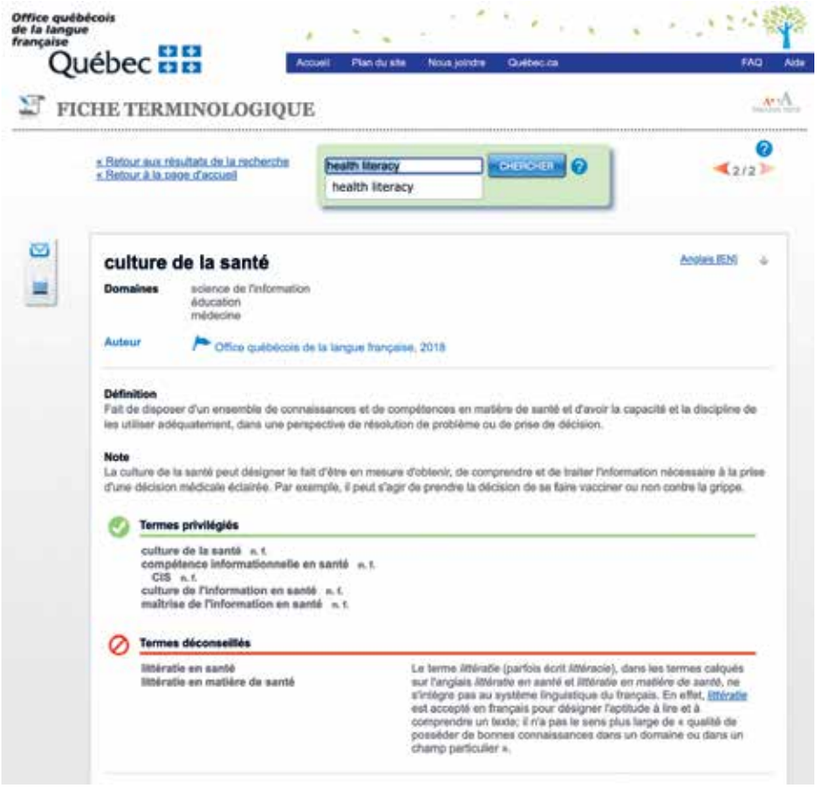

Si la CELF ne retient pas toujours les propositions des Québécois et des Canadiens, ces derniers font de même : par exemple, la CELF a fait le choix de traduire *BIM* par **bâti immobilier modélisé** (pour conserver la même abréviation en français) en janvier 2019, alors que Termium a enregistré le terme **modélisation des données du bâtiment** en juin 2019.

Si Termium et le GDT sont plus prompts que la CELF à enregistrer les notions nouvelles dans certains domaines – leur procédure de validation des termes étant bien plus souple que celle de la CELF – la mise à l'étude des termes par le DELF est parfois antérieure à leur mise à l'étude par nos partenaires. Par exemple, **entomophagie** ou **minage pirate** (*cryptojacking*) ne figuraient dans aucune base de données terminologiques avant que la CELF ne les mette à l'étude.

Il est intéressant de noter que les Québécois et les Canadiens ne font pas systématiquement les mêmes choix de désignation. Par exemple, *content curation* a pour équivalent français **édition de contenu** au Québec, **conservation du contenu** au Canada francophone.

Autres exemples de choix divergents :

	DELF	GDT	Termium
barcamp, unconference	**conférence informelle**	non-conférence, événement cocréatif, rencontre participative, rencontre ouverte	conférence collaborative
cryptocurrency mining, cryptojacking	**minage pirate**	minage clandestin, minage furtif	cryptominage pirate, minage pirate, cryptominage furtif, minage furtif
design thinking	**démarche inspirée du design**	conception créative, pensée créative	réflexion conceptuelle
flagship store	**magasin amiral**	magasin phare, magasin vedette, magasin étendard, magasin porte-drapeau, magasin porte-étendard, porte-drapeau, porte-étendard	meilleur magasin
hackerspace, hacklab, hackspace	**atelier numérique ouvert**	laboratoire numérique ouvert	laboratoire ouvert
health literacy	**autodidaxie en matière de santé, autodidaxie**	culture de la santé, compétence informationnelle en santé, CIS, culture de l'information en santé, maîtrise de l'information en santé	littératie en matière de santé, littératie en santé
native advertising	**publicité caméléon, publicité mimétique**	publicité vidéo intégrée, publicité intégrée	publicité native, pub native, publicité indigène
punch line	**phrase-choc**	phrase de conclusion, mot de la fin, phrase-clef, phrase-clé	phrase-choc, phrase-clé
referee, reviewer	**lecteur, -trice expert, -e**	lecteur spécialisé	lecteur critique, lecteur arbitre, examinateur, lecteur, réviseur

Concernant le Grand Dictionnaire Terminologique en particulier :

→ En 2019, 60,2 % des fiches du dispositif d'enrichissement de la langue française (soit 133 sur 221 notions) sont nouvelles par rapport au contenu du Grand Dictionnaire Terminologique. Parmi les 39,8 % de notions communes, 26,7 % ont au moins une désignation identique, 13,1 % n'ont pas la même désignation (surtout pour la défense, le droit, la culture, l'éducation et l'informatique).

→ Sur 17 listes publiées, 13 comportent moins de 50 % de notions présentes dans le GDT. Il s'agit globalement des mêmes domaines que les années précédentes : « aménagement, habitat et mobilités », biologie, défense, droit, environnement, nucléaire, relations internationales, santé, spatiologie, sport (0 % dans le cas de la liste sur le thème du rugby). En revanche, c'est l'inverse pour les domaines chimie et matériaux, culture, éducation, informatique.

Études de cas :

BIMBY, build in my backyard

Ce terme d'urbanisme étudié par le collège Aménagement, Habitat et Mobilités illustre combien il peut être difficile de trouver un terme équivalent à un sigle anglais en vogue mais montre aussi que le processus itératif du dispositif permet progressivement d'améliorer les propositions et de trouver la désignation la plus exacte et la plus satisfaisante pour tous. La désignation a profondément évolué au fil de la réflexion des experts et des étapes de l'examen devant la CELF, en passant successivement de « densification douce » (experts), « densification raisonnée » (suggestion de l'Académie française), « densification encouragée » (experts), « densification sur l'existant » (groupe de travail de la CELF) à finalement **« densification parcellaire »** (à paraître en 2020).

smart et ***tech***

Le terme ***smart*** ne peut faire l'objet d'un traitement uniforme et systématique, le dispositif recourant toujours aux termes français les plus explicites en fonction du contexte. En 2019, les collèges ont soumis à l'étude de la CELF **automate exécuteur de clauses** pour *smart contract,* et **éclairage public interactif** pour *smart lighting.* Ont été publiés au *Journal officiel* en 2019 **bâtiment intelligent** pour *smart building,* **compteur connecté** et **compteur communicant** pour *smart meter,* ainsi que **ville intelligente** et **ville interactive.** La consultation de recommandations antérieures révèle la même diversité dans les choix terminologiques : **bombe guidée** pour *smart bomb* (1984), **argent futé** pour *smart money* (2004), ou encore **téléviseur connecté** pour *smart TV* (2018).

Tech, dont l'usage se fait de plus en plus fréquent en français avec la construction « SUBST + *tech* », est en revanche rendu plus souvent par des constructions similaires : *civictech* a donné **technologie civique,** *fashion tech* **technologie de la mode** et **technomode** (à paraître en 2020). Et des collèges étudient *agritech, foodtech* et *legaltech* pour lesquels ils proposent **technologie agricole de pointe, technologie agroalimentaire de pointe** et **juristechnologie** (que la CELF examinera en 2020). En 2010, le dispositif avait déjà recommandé pour *clean tech* **écotechnologie** et **technologie environnementale.**

La diffusion des termes nouveaux

La publication au *Journal officiel*

La publication au *Journal officiel* constitue l'étape finale des travaux de la Commission d'enrichissement de la langue française. Les listes de termes sont publiées à la rubrique « Avis et communications », en deux parties : une liste de termes et définitions, et un index en forme de table d'équivalence à double entrée : terme étranger – équivalent français / terme français – équivalent étranger. L'ensemble des listes publiées en 2019 figure en annexe à ce rapport (voir en *Annexe C.3*). La publication est reprise à l'identique par le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* et par celui *de l'Enseignement supérieur et de la Recherche* (art. 10), garantissant ainsi à la terminologie officielle une diffusion générale dans le monde enseignant, premier prescripteur pour la diffusion d'un vocabulaire spécialisé, en français, et à jour.

2010 : 247 termes répartis sur 15 publications au *Journal officiel* : 10 listes thématiques, 5 séries de termes selon la procédure accélérée.

2011 : 392 termes répartis sur 21 publications au *Journal officiel* : 15 listes thématiques, 5 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage.

2012 : 299 termes répartis sur 16 publications au *Journal officiel* : 10 listes thématiques, 6 séries de termes selon la procédure accélérée.

2013 : 343 termes répartis sur 25 publications au *Journal officiel* : 13 listes thématiques, 11 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage.

2014 : 243 termes répartis sur 16 publications au *Journal officiel* : 9 listes thématiques, 7 séries de termes selon la procédure accélérée.

2015 : 268 termes répartis sur 16 publications au *Journal officiel* : 14 listes thématiques, 2 termes selon la procédure accélérée.

2016 : 221 termes répartis sur 13 publications au *Journal officiel* : 10 listes thématiques, 6 termes selon la procédure accélérée.

2017 : 231 termes répartis sur 16 publications au *Journal officiel* : 15 listes thématiques, 4 termes selon la procédure accélérée.

2018 : 215 termes répartis sur 20 publications au *Journal officiel* : 16 listes thématiques, 3 recommandations et 1 terme selon la procédure accélérée.

2019 : **278** termes dont 38 toponymes répartis sur **16** publications au *Journal officiel* : 16 listes thématiques.

Au 31 décembre 2019, le nombre total de termes publiés au *Journal officiel* est de **8 322**.

Au cours de l'année 2019, la Commission a procédé à la **publication de 16 listes** au *Journal officiel,* dans les domaines suivants : aménagement, habitat et mobilités, biologie, chimie et matériaux, culture et médias, défense, droit et justice, éducation et enseignement supérieur, énergie nucléaire, environnement et développement durable (2 listes), informatique, relations internationales (2 listes dont une de toponymie), santé et affaires sociales, spatiologie, sport.

*France*Terme : un site, une base de données

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France rend disponible l'intégralité des termes nouveaux qui enrichissent le vocabulaire scientifique et technique sur le site ***France*Terme** du ministère de la Culture (www.franceterme.culture.fr).

Elle alimente le site *France*Terme, qui permet la gestion des données terminologiques de bout en bout, de la veille néologique à la publication des termes au *Journal officiel*. La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue est responsable de l'administration et du développement informatique du site qui comprend la base de données terminologiques regroupant tous les termes publiés au *Journal officiel,* et diverses rubriques d'information. Elle supervise les échanges de données issues de *France*Terme avec d'autres organismes.

Si le site *France*Terme est destiné en premier lieu aux administrations, afin qu'elles puissent utiliser des termes français précis et compréhensibles en lieu et place de termes étrangers – elles ont en la matière, plus encore qu'une obligation, une responsabilité d'exemplarité –, il répond aussi aux besoins de nombreuses professions, dans les domaines juridique, scientifique et technique. Cet outil contribue à la diffusion du français scientifique et technique d'aujourd'hui et représente une référence pour les pays francophones.

Le site contient, dans la partie administrative, une « boîte à outils » pour les experts du dispositif, et, dans la partie publique, la base de données terminologiques, diverses pages d'information consacrées à la terminologie, les recommandations, une rubrique « Librairie » où toutes les publications sont téléchargeables au format pdf, une rubrique « Abonnez-vous », deux rubriques « Boîte à idées » et « Nous écrire » qui contribuent à faire du dispositif d'enrichissement de la langue française un dispositif actif, à l'écoute des demandes du public. Les terminologues de la DGLFLF s'efforcent de répondre rapidement aux messages des internautes et de leur communiquer toutes les informations disponibles.

*France*Terme : une base de données terminologiques de référence

Le site contient tout d'abord la base de données terminologiques, administrée et actualisée en continu par la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française. Fin 2019, elle était riche de **8 322** termes. Gratuite et ouverte à tous, la base de données est également disponible depuis 2015 via une application mobile.

Divers organismes et institutions, comme l'AFNOR ou les traducteurs de l'Union européenne, ont établi sur leur site internet un lien vers *France*Terme, relayant ainsi les recommandations du dispositif. En outre, les termes publiés au *Journal officiel* sont intégrés dans le Grand dictionnaire terminologique de l'Office québécois de la langue française. Certains sont repris également dans la banque terminologique du Bureau de la Traduction du Canada, TERMIUM Plus, et dans Termdat, la base de données de la Chancellerie fédérale suisse, ainsi que dans IATE, la base de données terminologiques des institutions européennes (voir p. 18 Les organismes des autres pays francophones).

En 2019, **le nombre de visiteurs du site *France*Terme a augmenté de 27,5%** relativement à la fréquentation de l'année 2018 et a retrouvé une audience similaire à celle de l'année 2017.

*France*Terme : une boîte à outils pour les experts

Depuis 2016, la DGLFLF alimente une boîte à outils mise à la disposition des experts du dispositif d'enrichissement dans la partie administrative du site. Cette section contient des documents de référence (décret, *Guide des bonnes pratiques…*), les relevés de décisions et comptes rendus des séances de la Commission d'enrichissement de la langue française, la liste exhaustive des domaines, les adresses des partenaires du dispositif, les bilans d'activités des groupes d'experts… Elle est appelée à évoluer en abritant davantage de documents.

*France*Terme : un dialogue avec les internautes

*France*Terme offre un système d'alerte par abonnement, la rubrique **Abonnez-vous,** qui permet aux internautes de s'inscrire pour être informés par courriel de chaque publication au *Journal officiel.*

Le site comporte également une rubrique **Boîte à idées** qui donne la possibilité au public de proposer des termes.

En 2019, sur **221** suggestions déposées dans la Boîte à idées :

- **138** suggestions ont été transmises aux collèges pour étude ou avis,
- **11** étaient déjà à l'étude au sein des collèges, repérées soit par les experts eux-mêmes, soit par les internautes ; par exemple : *bore-out / brown-out, cryptojacking* (**minage pirate** a été recommandé en 2019), *data protection officer-DPO* (**délégué, -e à la protection des données personnelles-DPDP** a été publié en 2019), *flagship* (**magasin amiral** a été publié en 2019), *free-floating* (**sans station** est en cours de publication), *deep fake, mapping* vidéo, *podcast, spoiler* (**infox vidéo/vidétox, fresque vidéo, audio** et **divulgâcher** sont en cours de publication). La veille effectuée au sein du dispositif correspond donc bien aux attentes des internautes.

– **10** portaient sur des notions déjà publiées (contre-propositions pour des termes déjà publiés, ne nécessitant pas de réponses des experts),
– **35,** enfin, portaient sur des mots de la langue générale, dans leur majorité déjà enregistrés dans les dictionnaires d'usage et les dictionnaires bilingues, et qui n'ont donc pas vocation à s'inscrire dans le cadre des travaux du dispositif. Par exemple, *deadline, short* ou *weekend*.

Un certain nombre des suggestions restantes ont été mises à l'étude par les collèges, comme en 2018.

Parmi les termes publiés au *Journal officiel* en 2019, **67** termes avaient été signalés par des internautes, très souvent en phase avec les propositions des experts :

accrolivre, *page turner*
administrateur, -trice de bâti immobilier modélisé, *BIM manager*
affaire gelée, affaire dormante, *cold case*
agrégat gravitationnel, *gravitational aggregate, rubble pile*
animateur, -trice vedette, présentateur, -trice vedette, *anchor, anchorman, anchorperson, anchorwoman*
atelier numérique ouvert, *hackerspace, hacklab, hackspace*
augmentation de l'être humain, *human enhancement*
avertissement au public, avertissement, *content warning, CW, trigger warning, TW*
bande dessinée en ligne, BD en ligne, *webcomic*
bande-annonce de livre, *book trailer*
bannière mobile, kakémono mobile, *roll up banner*
bâti immobilier modélisé, BIM, bâti modélisé, *building information management [exploitation], BIM*
bloqueur de publicités, *ad blocker*
bouclier de protection des données personnelles, *privacy shield*
boutique-concept, *concept store*
centre de données, *data center*
conférence informelle, *barcamp, unconference*
confidentialité des données personnelles, *data privacy*
confidentialité programmée, *privacy by design*
contre-attaque oratoire, *whataboutery, whataboutism*
contrôleur post-traitement du VIH, *post-treatment controller, PTC*
convoi semi-automatisé de camions, *truck platooning system*
cyberactiviste, *cyberactivist, hacktivist*
décarbonation, *decarbonisation*
délégué, -e à la protection des données personnelles, DPDP, *data protection officer, DPO*
démarche inspirée du design, *design thinking*
écoéclairage, *relamping*
éditeur, -trice de contenu, *content curator*
édition de contenu, *content curation*
empreinte en gaz à effet de serre, *greenhouse gas footprint*
enseignement parallèle, *shadow education*
entraînement du capitaine, *captain run*
faible émission de gaz à effet de serre (à), *low GHG, low greenhouse gas*
fiction climatique, *cli-fi, climate fiction*
folioscope, *flip book*
gestion de versions, *versioning*
guerre asymétrique, *asymmetrical warfare*
guerre hybride, *hybrid warfare*
hélice bipale, *propeller*
interruption de la détection du quorum, *quorum quenching, QQ*
interviews à la chaîne, *press junket*
jeu d'évasion, *escape game*
jeu vidéo publicitaire, *advergame*
journalisme de données, *data journalism*
lecteur, -trice expert, -e, *referee, reviewer*
livre en relief, *pop-up book*
livre-magazine, *mook*
magalogue, *magalog*
malle renforcée, malle antichoc, *flight case*
marathon de programmation, *hackathon*
minilune, *moonlet*
mise en page fixe, *fixed layout*
obésogène, obésigène, *obesogenic*
passe après contact, *offload*
péage, *paywall*
phagothérapie, *viral phage therapy*
piétinement, *stamping*
plafond salarial, *salary cap*
procédure-bâillon, *strategic lawsuit against public participation, SLAPP*
publication de données, *data paper, DP*
publicité caméléon, publicité mimétique, *native advertising*
publicité-divertissement, publidivertissement, *advertainment*
quorum bactérien, *quorum state*
rénovation urbaine, *urban regeneration*
revue de données, *data journal*
synthèse vocale de texte, SVT, synthèse vocale, *text-to-speech, TTS*
technologie civique, *civic tech, civic technology*

Sur **220** notions (hors toponymie et synonymes) publiées en 2019, **67** sont issues de la Boîte à idées de *France*Terme, soit **30,5 %** des notions publiées. Sur **184** notions mises à l'étude dans le dispositif en 2019, **52** sont issues de la Boîte à idées (hors termes transmis et publiés en 2019), soit **28 %** des notions transmises à la Commission. Si la proportion des suggestions déposées dans la Boîte à idées est constante, celle des termes recommandés issus de cette boîte est en augmentation par rapport à 2018.

	Suggestions publiées au *JO* en 2019	**Termes publiés au *JO* en 2019**	Pourcentage 2019	**Suggestions publiées au *JO* en 2018**	**Termes publiés au *JO* en 2018**	Pourcentage 2018
Agriculture et Pêche	**0**	0	0 %	5	11	45 %
Aménagement, Habitat et Mobilités	**5**	15	33 %	0	0	0 %
Automobile	**0**	0	0 %	2	9	22 %
Biologie	**0**	19	0 %	1	12	8 %
Chimie et Matériaux	**0**	17	0 %	0	0	0 %
Culture et Médias	**22**	29	76 %	6	15	40 %
Défense	**3**	11	27 %	0	0	0 %
Droit et Justice	**6**	16	4 %	4	8	50 %
Économie et Finances	**0**	0	0 %	7	41	18 %
Éducation et Enseignement supérieur	**5**	10	50 %	4	11	36 %
Énergies fossiles	**0**	0	0 %	1	25	4 %
Environnement	**3**	23	13 %	2	17	12 %
Informatique	**7**	9	78 %	4	14	29 %
Relations internationales	**3**	11	27 %	0	0	0 %
Santé et Affaires sociales	**6**	15	0 %	0	0	0 %
Spatiologie	**3**	17	18 %	0	0	0 %
Sport	**4**	6	67 %	4	13	31 %
Télécommunications	**0**	0	0 %	8	11	73 %

Pour les collèges Culture et Médias et Sport en particulier, la nette progression des suggestions traitées correspond à une reprise de leur activité.

*France*Terme propose également une rubrique « Nous écrire ». En 2019, plus de **85** réponses argumentées ont été rédigées par la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française (80 en 2018). Un certain nombre des questions auxquelles la mission est amenée à répondre ne portent pas sur les suggestions à proprement parler mais sont relatives au fonctionnement du DELF ou de *France*Terme. Par exemple, en 2019, la mission a eu à fournir un certain nombre d'explications sur le fonctionnement du dispositif à de nombreux étudiants ou professeurs « étrangers », preuve de l'intérêt que soulève le dispositif hors des frontières hexagonales.

Les réponses rédigées par les terminologues de la mission concernent principalement les suggestions qui ne relèvent pas du DELF ou celles portant sur les **termes déjà publiés, qu'il s'agisse de critiques** ou de **demandes de justification** du choix des termes. Ainsi la mission a répondu à une professeure de l'Université de Grenoble qui souhaitait connaître les raisons qui avaient conduit la CELF à adopter la définition d'**intelligence artificielle** publiée au *Journal officiel*.

Un certain nombre de ces suggestions sont transmises aux experts. Ainsi, un expert du collège Relations internationales, par ailleurs président de la Commission nationale de toponymie, a rédigé une réponse argumentée à l'attention d'un internaute qui s'interrogeait sur l'emploi de « **République française** » (plutôt que « République de France ») ; le HFTLF des ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires a justifié, auprès d'un agent de ce même ministère, les choix de la CELF à propos du terme **administrateur, -trice de bâti immobilier modélisé (de BIM).** Une question à propos de la traduction du terme financier *special purpose entity* par **structure de titrisation,** publié au *Journal officiel,* a conduit les experts du collège Économie et Finances à reprendre l'étude de cette notion. Le président du collège Biologie a été sollicité à plusieurs reprises : par un ingénieur du CEA à propos de **protéine CONSTANS,** et par un membre du haut conseil des biotechnologies.

Par ailleurs, un certain nombre de suggestions ou de remarques sont transmises par courriel à *France*Terme ou par courrier au secrétariat de la CELF : le CNIEL-Centre National Interprofessionnel de l'Économie Laitière a ainsi interrogé les experts du DELF à propos de l'emploi du mot « lait » pour désigner les produits laitiers ; les terminologues du Conseil de l'Union européenne l'ont interrogé à propos de l'éventuelle distinction que la présidence finlandaise du Conseil de l'Union européenne souhaitait établir entre *continous learning* et *lifelong learning* ; plusieurs questions ont porté sur la féminisation de noms de métier (langue générale).

En dépit de l'absence de statistiques précises, on note que les traducteurs, professeurs et professionnels représentent une large part des internautes utilisateurs de *France*Terme. Leur qualité fait la preuve que la base de données est utilisée par ceux à qui elle s'adresse en priorité.

La publication de vocabulaires thématiques

La DGLFLF édite ou réédite régulièrement des vocabulaires thématiques (voir en *Annexe D.1* le catalogue des publications relatives à l'enrichissement de la langue française). En 2019 elle s'est associée à la Fédération française du prêt-à-porter féminin et à la Fédération de la Haute Couture et de la Mode pour publier un vocabulaire de la mode intitulé *La mode en français*. Elle a édité le *Florilège des termes recommandés par la Commission d'enrichissement de la langue française.* Elle a réédité le *Guide des bonnes pratiques à l'usage des experts de la Commission d'enrichissement de la langue française* et le « Mode d'emploi » destiné aux utilisateurs de la base de données *France*Terme.

Sensibiliser les administrations, les milieux professionnels et le grand public

Une fois les termes publiés au *Journal officiel,* la Commission d'enrichissement « concourt à la diffusion de l'ensemble des termes, expressions et définitions élaborés [...] et rend le public sensible aux apports de la terminologie à l'évolution de la langue française » (art. 8). La publication entraînant en particulier l'obligation pour les services de l'État d'employer les termes français recommandés par la Commission en lieu et place de leurs équivalents étrangers, il appartient aux administrations, aux hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française et aux experts de donner la plus large diffusion – milieux professionnels et administrations principalement – aux listes de terminologie publiées au *Journal officiel* (art. 10). La Délégation générale à la langue française et aux langues de France assure quant à elle la promotion et la diffusion auprès du grand public. Ainsi, les modes et circuits de diffusion les plus à même de toucher les publics intéressés ont été définis et la promotion des termes officiels est clairement répartie entre la Délégation générale et les hauts fonctionnaires.

La diffusion des termes et des publications par les collèges de terminologie

Le recours à l'internet est pratique courante. Certains collèges disposent déjà d'une adresse électronique spécifique, d'un site propre ou d'une page sur le site de leur ministère de rattachement. Si la diffusion par l'internet s'avère nécessaire pour faire connaître la terminologie recommandée, elle n'est pas suffisante, et les moyens traditionnels demeurent indispensables. Le plus souvent, les collèges diffusent auprès des professionnels les publications éditées et imprimées par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, disponibles également en version numérique sur le site *France*Terme.

- Le collège Agriculture et Pêche communique sur ses activités dans l'intranet de son ministère (veille terminologique, bulletin d'actualités générales sur la terminologie) et grâce au journal mensuel interne du Secrétariat général du ministère. Il cherche également à atteindre le grand public lors du Salon de l'agriculture.
- Le collège Automobile fait connaître ses travaux sur le site du Comité des Constructeurs Français d'Automobiles (CCFA), rubrique « le Mot du jour » (http://www.ccfa.fr/Des-mots-et-des-autos). Le vocabulaire de l'automobile, *Des mots et des autos*, est réédité régulièrement et depuis près de 20 ans par le Comité des constructeurs français d'automobiles. Il a été largement diffusé par le CCFA en 2019 (530 exemplaires).
- Les listes de termes du collège Chimie et Matériaux sont reprises dans *L'Actualité chimique,* mensuel de la Société chimique de France adressé aux chimistes, universitaires et industriels, puis dans le *Bulletin de l'union des professeurs de physique et de chimie* pour atteindre les enseignants du secondaire et des classes préparatoires. La publication au *Journal officiel,* en mars 2019, de la liste de termes relatifs aux nanomatériaux et aux nanomachines a permis de poursuivre cette politique de reprise des listes. La liste a ainsi été reproduite, en mai 2019, dans l'*Actualité Chimique* et, en juin 2019, dans le *Bulletin de l'Union des Professeurs de Physique et Chimie.* La diffusion de la nouvelle édition du *Vocabulaire de la Chimie et des Matériaux,* publié dans le cadre de l'Année de la Chimie en 2018, a été poursuivie essentiellement par la DGLFLF.
- Au cours de l'année 2019, à la demande du recteur de l'Université d'État Lomonossov de Moscou, une présentation du dispositif français a été effectuée par le haut fonctionnaire du ministère des Armées, comme chaque année depuis 2016, au profit des étudiants et professeurs de l'École supérieure de traduction et d'Interprétation et de ceux de la faculté des langues étrangères, à l'occasion de la traditionnelle « Semaine de la Science » en octobre 2019. De même, et à l'identique de ce qui avait été fait en 2018, le haut fonctionnaire a présenté le dispositif en décembre 2019 aux experts en normalisation de la terminologie militaire des pays membres de l'OTAN, à l'occasion d'une réunion plénière de la Commission de terminologie du Comité militaire de l'Alliance.
- Le collège Droit et Justice anime une rubrique dans l'intranet de son ministère consacrée aux travaux du dispositif.
- Aux ministères économiques et financiers, le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française, M. Patrice Fournier, mène des actions de diffusion des termes auprès des publics via l'internet. Il diffuse par voie électronique une lettre d'information, *Terminologie de l'innovation,* à l'attention d'un public sélectionné en fonction de la publication de certains termes. Les publications de listes établies par les 7 collèges font l'objet d'un publipostage en direction des publics professionnels, tant internes aux ministères qu'externes (y compris les journalistes qui relèvent de cette catégorie), soit près de 6 000 contacts.
  Par ailleurs, en 2019, le gestionnaire des référentiels terminologiques des ministères économiques et financiers, qui reprend les fiches de *France*Terme, a permis une montée en charge de la diffusion des termes publiés, au moyen de deux services :
  - TerMef, qui permet la consultation des vocabulaires ainsi que notamment l'affichage de leurs termes par graphe de connaissances,
  - ConfMef, qui permet d'indexer les termes présents dans les publications en ligne des ministères, en particulier les grandes conférences vidéo du centre Pierre Mendès France, parmi lesquelles en 2019 : « Finance et intérêt général », « Rencontres internationales de la gestion publique », « Forum de Paris 2019 ». En 2019, plusieurs conférences sur le thème de l'intelligence artificielle ont notamment été indexées avec les termes publiés au *Journal officiel* en décembre 2018 : « Journée de la donnée », « l'IA au service des entreprises » et « Le sommet France sur l'IA », mais également les conférences sur les techniques de la chaîne de blocs. Fin 2019, un stock de 98 conférences est indexé avec des termes recommandés (les termes apparaissent également dans les vidéos, dans des cartouches incluant définition, note, relations...).
- Aux ministères chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, le haut fonctionnaire, M. Pascal-Raphaël Ambrogi, en accord avec la présidente du collège, a renforcé la diffusion d'informations relatives à la langue française et à son usage et assuré la promotion des travaux du dispositif d'enrichissement, de ses propres outils – le *Dico termes* de l'éducation, les pages Éduscol et Pléiade –, mais aussi du site *France*Terme. En 2019, a été créée une nouvelle adresse fonctionnelle permettant l'envoi direct de messages et d'informations aux personnels des ministères :
  - lettres trimestrielles aux cadres des ministères (MEN et MESRI),
  - diffusion systématique des listes publiées au *JO* (tous les domaines), afin de sensibiliser les fonctionnaires aux travaux du dispositif,
  - conférences, communications à des colloques et cours dans le domaine de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

  De nouveaux supports de diffusion des termes et de promotion du dispositif ont été définis : ainsi, un espace ouvert dans l'intranet du ministère a été affecté à la « mission langue française et terminologie – HFTLF ». Ce site est ouvert à l'ensemble des fonctionnaires de l'administration centrale, des services départementaux et des rectorats. Il présente en

détail le dispositif d'enrichissement de la langue française (y compris les textes officiels, lois, décrets, circulaires), le collège, le haut fonctionnaire et son rôle. Ce site permet de porter à la connaissance du plus grand nombre les listes terminologiques publiées au *Journal officiel* et au *Bulletin officiel de l'éducation nationale ;* il incite aussi les fonctionnaires à contribuer à la veille terminologique.
Dans la perspective d'une ouverture progressive au grand public (parents et élèves), la publication de ces pages spécifiques a été étendue au site public *education.gouv.fr* (dans l'internet). Deux espaces ont été conçus afin de promouvoir des ressources considérées comme indispensables à la réalisation des missions qui incombent aux fonctionnaires des ministères concernés. Il est fait état dans ces espaces (intranet et internet) de *France*Terme, du *Dictionnaire de l'Académie française,* de la rubrique « *Dire, ne pas dire* » du site de l'Académie française. Et, afin de permettre la diffusion de nouveaux outils conçus et mis en service récemment, des moyens financiers et humains ont été affectés à la conception d'un dictionnaire des termes de l'éducation diffusé en ligne, le *Dico termes* (sur le site Pléiade du ministère de l'éducation) : le vocabulaire (courant et terminologique) y est présenté, assorti de définitions. Le dictionnaire sera enrichi et maintenu à jour en tenant compte notamment de l'avancée des travaux du dispositif et de leur publication.
De nouveaux espaces numériques ont été ouverts : la création de pages spécifiques « Langue française et terminologie » au sein du portail Éduscol destiné à informer et accompagner les personnels de l'enseignement (http://eduscol.education.fr/). Ce sont désormais quelque 1 145 300 personnes qui sont susceptibles de suivre les travaux du collège et du dispositif et d'utiliser les ressources mises à leur disposition. On ajoutera que 12 400 000 élèves et leurs parents sont susceptibles de fréquenter les pages ouvertes par le collège. Les personnels (enseignants et personnels de direction) sont incités à utiliser obligatoirement les termes publiés, à utiliser les ressources mises à leur disposition, à sensibiliser les parents et les élèves à l'emploi de termes français.
Afin de sensibiliser aux travaux du dispositif, au plus tôt et tout au long de leur carrière, les enseignants et plus largement des fonctionnaires de l'État, une première démarche concentrée sur la formation initiale a été engagée en direction des Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation. Cette première action sera amplifiée en 2019-2020. Il sera fait de même s'agissant du réseau des écoles de service public (39 écoles administratives). Une seconde étape de ce plan d'action concerne la formation continue : les IA-IPR de français seront sensibilisés à l'occasion de leurs rassemblements à Paris. Il est de plus envisagé d'inscrire au plan national de formation des enseignants une séquence consacrée au dispositif et à ses travaux, tout comme au vocabulaire de l'éducation.

– Les collèges Environnement et Développement durable et Aménagement, Habitat et Mobilités ayant privilégié l'examen de listes thématiques, la communication sur l'enrichissement de la langue française a été rendue plus lisible et parlante. Des actions de communication communes, menées par la DGLFLF et la direction de la communication des deux ministères (voir plus bas le communiqué *Le climat se réchauffe, la langue s'acclimate !*), ont permis de mettre les termes en contexte avec un rappel de l'actualité politique correspondant au thème traité : lutte contre le dérèglement climatique, loi d'orientation des mobilités, lutte contre l'érosion du littoral, transition énergétique dans la ville et dans le bâtiment. Cela permet aussi aux directions générales d'être davantage sensibilisées à l'utilisation de la langue française lorsqu'elles sont associées en amont aux travaux des collèges sur des thèmes qui les concernent directement. *Le Vocabulaire du développement durable*, édité par la DGLFLF lors de la COP 21 et rediffusé lors de la COP 22, continue d'être apprécié comme document de référence.
– Le collège Relations internationales veille à la diffusion et à l'utilisation des termes, expressions et définitions publiés. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a mis en place en 2012 une rubrique spécifique sur son site intranet Diplonet. La liste de vocabulaire publiée en mai 2019 a ainsi fait l'objet d'une diffusion dans cet intranet. La page consacrée à la terminologie et à la néologie sur le site public France Diplomatie a été actualisée avec l'ajout d'un lien vers *France*Terme et de la recommandation concernant les noms d'États, d'habitants, de capitales, de sièges diplomatiques ou consulaires, mise à jour en 2019.

Les collèges recourent également à divers bulletins professionnels. De façon ponctuelle, diverses initiatives de communication sont menées à bien au cours de l'année par les collèges : présence et diffusion de brochures dans des colloques, salons et autres manifestations, comme les Journées européennes du patrimoine.

Le bilan annuel de chaque collège est disponible à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (adresse : terminologie.dglflf@culture.gouv.fr).

La diffusion des termes et listes de termes par la DGLFLF

La mission du développement et de l'enrichissement de la langue française (DGLFLF) s'efforce de bâtir un réseau de relais actifs et impliqués dans les questions de terminologie et de langue française, soucieux de ne pas verser dans les approximations propres à fausser l'information, et convaincus de l'intérêt d'une terminologie précise aisément compréhensible. Elle diffuse par messagerie électronique des avis de parution de chaque liste de termes au *Journal officiel* ainsi que des communiqués de presse, repris dans la rubrique « Actualités » sur le site *France*Terme, ainsi que dans la lettre d'information mensuelle de la DGLFLF.

En 2019, **10** communiqués ont été diffusés pour annoncer la parution des listes de vocabulaire de l'aménagement, de la biologie, de la chimie, de la culture (2 communiqués), du droit, de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de l'énergie nucléaire, de l'environnement, du sport.

La DGLFLF informe systématiquement un réseau de 1 000 destinataires environ (dispositif d'enrichissement, terminologues et traducteurs, associations agréées par la DGLFLF, journalistes généralistes de langue française, formations ou écoles de traduction, de sciences du langage, de terminologie et de journalisme, presse, télévision, radio, établissements d'enseignement supérieur, associations, syndicats, entreprises, fondations, auteurs de blogues…).

Par ailleurs, la DGLFLF a créé une lettre d'information, *La Langue s'enrichit,* promouvant les termes récommandés par la CELF à environ 4 000 abonnés.

Deux exemples de communiqués diffusés en 2019 par la DGLFLF

Un communiqué diffusé par la DGLFLF sur le vocabulaire de l'éducation et de l'enseignement supérieur

Jeu sérieux, enseignement parallèle, humanités numériques : l'école et l'université innovent et enrichissent notre vocabulaire. La Commission a fait paraître en juillet 2019 dix nouveaux termes et définitions du vocabulaire de l'éducation et de l'enseignement supérieur, à découvrir en cette rentrée.

Les cursus universitaires proposent de nouveaux champs de recherche et d'enseignement, au croisement de l'informatique et des lettres, des arts, des sciences humaines et des sciences sociales : les **humanités numériques** (en anglais *digital humanities*). Elles visent à produire et à partager des savoirs, des méthodes et de nouveaux objets de connaissance à partir d'un corpus de données numériques. Le terme d'« humanités » est à prendre dans son sens large, bien au-delà des traditionnelles lettres classiques grecques et latines, un sens que nous partageons avec l'ensemble des pays de langue romane.

Également très en vogue, dans l'enseignement et la recherche comme dans l'industrie, la **démarche inspirée du design** (en anglais *design thinking*), que l'on rencontre aussi sous la forme abrégée **démarche design,** est une manière d'aborder un problème ou de concevoir un objet, qui conjugue l'analyse des besoins des usagers, la mise en œuvre de compétences techniques et une approche créative. Dans les années 1980, Robert McKim et Rolf Faste, deux professeurs de l'université de Stanford, ont posé les bases de ce concept qui s'étend aujourd'hui à toutes les sphères professionnelles. Le terme « design » est un emprunt lexicalisé, entré dans les dictionnaires de langue courante depuis longtemps.

Les démarches pédagogiques ou mercatiques qui utilisent des ressorts ludiques se multiplient. Aussi bien à l'école que dans l'entreprise, on parle de **ludification** (*gamification* en anglais) et on pratique le **jeu sérieux** (*serious game*) et le **jeu d'évasion** (*escape game*).

Véhiculé sous le terme anglais de *shadow education*, l'**enseignement parallèle** est en plein essor. Ce système d'enseignement payant, dispensé hors de l'institution scolaire ou universitaire, doit être distingué du « soutien scolaire », qui vise à aider ponctuellement des élèves et n'est pas toujours apporté à titre onéreux.

Par ailleurs, le développement des capacités numériques a suscité de nouvelles pratiques dans la recherche et la publication scientifiques : on parle aujourd'hui de **publication de données** (*data paper*) et de **revue de données** (*data journal*).

Enfin, on disait déjà « doctorant » et « doctorante », on peut dire aujourd'hui **mastérant** et **mastérante** lorsqu'on est inscrit dans une formation conduisant au diplôme national de master.

Un communiqué diffusé par la DGLFLF et publié sur le site du ministère de la Transition écologique et solidaire

Le climat se réchauffe, la langue s'acclimate !

Qu'est-ce qu'un « équivalent carbone » ? Que signifie « carbone » dans les expressions « bilan carbone » « empreinte carbone » ? La « compensation carbone » a-t-elle quelque chose à voir avec le « marché du carbone » ? « Sobre en carbone » est-il synonyme de « neutre en carbone » ? Pour que le climat, comme la langue, soit vraiment l'affaire de tous, les experts chargés de la terminologie auprès de la Commission d'enrichissement de la langue française ont défini avec soin 14 notions, pas toujours simples… mais en circulant de l'une à l'autre, tout s'éclaire !

Acte 1 : mesurer !

Une émission de gaz à effet de serre (vapeur d'eau, gaz carbonique, méthane, ozone, etc.) s'exprime en **équivalent en dioxyde de carbone** (symbole « éqCO_2 », forme abrégée : « équivalent CO_2 »). C'est la « masse de CO_2 qui aurait le même potentiel de réchauffement climatique qu'une quantité donnée d'un autre gaz à effet de serre ». On trouve aussi le terme **« équivalent carbone »**.

À noter : dans nombre d'expressions liées aux gaz à effet de serre le terme « carbone » est utilisé comme abréviation de « dioxyde de carbone ».

La mesure du **« contenu en dioxyde de carbone »** (nous disons couramment **contenu en carbone** ou « contenu carbone ») contribue à établir le « bilan d'émissions de gaz à effet de serre » associées à un produit, à un procédé ou à une activité humaine pendant une durée déterminée. Il est établi par unité de produit ou d'activité, par exemple par kilomètre parcouru, ou encore par kilowattheure ou par tonne d'acier produits.

Lorsqu'il est question de comparer les émissions de gaz à effet de serre entre pays ou secteurs industriels, on a recours à un indicateur, on parle d'**intensité des émissions de gaz à effet de serre,** abrégé en **« intensité carbone »** même si celle-ci ne concerne pas exclusivement le dioxyde de carbone.

Tout commence avec le **bilan d'émissions de gaz à effet de serre,** abrégé en **« bilan GES »**, ou **« BEGES »**. Il s'agit de « l'évaluation de la quantité totale de gaz à effet de serre d'origine anthropique émis dans l'atmosphère pendant une durée déterminée ». Ce bilan inclut les émissions directement issues d'une zone géographique donnée, comme le transport et le chauffage des ménages, des administrations, des commerces et des activités liées à la consommation locale, ainsi que celles qui lui sont extérieures, résultant de la fabrication et du transport des biens et des services importés ou exportés. Le **bilan d'émissions de gaz à effet de serre** est mesuré par son **équivalent en dioxyde de carbone.** À ce propos on évitera de parler de « bilan carbone » de façon générale car c'est une marque déposée.

Lorsque le bilan porte sur les émissions et sur les absorptions anthropiques de gaz à effet de serre, on mesure l'**empreinte en gaz à effet de serre** (abrégée en **empreinte GES**) et quand celle-ci se restreint au bilan de la quantité de dioxyde de carbone émis et absorbé, on parle d'**« empreinte en dioxyde de carbone »** (ou, une fois de plus, d'**« empreinte carbone »**).

Acte 2 : réduire !

Lorsqu'une technologie ou une chaîne de production réduit de façon significative des émissions de gaz à effet de serre (en limitant l'usage des combustibles et des carburants d'origine fossile et en améliorant l'efficacité énergétique par exemple), on dit qu'elle est **à faible émission de gaz à effet de serre (à).** On trouve aussi les termes **« sobre en carbone »** (en anglais : *low carbon*) et « bas-carbone », qui n'est pas recommandés.

Une entité territoriale, une entreprise ou même des particuliers qui suppriment des véhicules à moteur thermique ou cessent de recourir aux centrales à charbon pour réduire les émissions de dioxyde de carbone pratiquent la **décarbonation** (l'anglais, attention, a une syllabe de plus : *decarbonisation*).

Comme son nom l'indique l'**absorption anthropique de carbone** désigne l'action de l'homme visant l'absorption de dioxyde de carbone dans des **puits de carbone** naturels ou dans des installations de **captage et de stockage du CO_2**. Le terme est parfois généralisé à certains gaz à effet de serre autres que le dioxyde de carbone, tel le méthane.

Nous sommes également capables de prendre des mesures techniques ou financières permettant de contrebalancer, en partie ou en totalité, les émissions, dans l'atmosphère, de gaz à effet de serre d'origine anthropique qui n'ont pu être évitées. On parle alors de **compensation des émissions de gaz à effet de serre** : une quantité donnée de gaz à effet de serre émis ici pouvant être compensée par l'absorption ou la réduction d'une émission de quantité équivalente de gaz à effet de serre là. Quand la compensation concerne les émissions de dioxyde de carbone, on parle de **« compensation des émissions de dioxyde de carbone »** (ou de **« compensation carbone »**) et lorsque les émissions sont totalement compensées par les absorptions on dit que l'on a atteint une situation de **neutralité en matière de gaz à effet de serre,** abrégée en **neutralité GES** ; c'est lorsque cette neutralité concerne le dioxyde de carbone que l'on peut parler de « neutralité carbone ».

On peut aussi s'échanger des droits d'émission : un **marché des émissions de gaz à effet de serre** (abrégé en **marché GES**) a été mis en place, sur la base de quotas d'émission cessibles. Quand ce marché concerne les quotas d'émission de dioxyde de carbone, on parle de « marché du dioxyde de carbone » ou de « marché du carbone » (en anglais : *carbon market*).

Et pour couronner le tout, deux notions à découvrir sur *France*Terme :
forçage radiatif
potentiel de réchauffement climatique ou **pouvoir de réchauffement global (PRG)**

Réseaux sociaux

Des campagnes de minimessages ont été menées sur le compte Twitter de la Délégation en 2019, à l'occasion de la parution de termes, ou en lien direct avec l'actualité. Quelques exemples :

- En partageant une langue, les francophones sont gagnants-gagnants ! Près de 1000 termes à découvrir dans le Vocabulaire francophone des affaires #mon20mars #malanguefrançaise https://bit.ly/2JEzuMX
- Féminicide, homicide sexiste : deux termes publiés au *Journal officiel* en 2014 par la Commission d'enrichissement de la langue française et à retrouver dans # FranceTerme https://bit.ly/2JINKks # DGLFLF
- Lettrisme, numérisme, enfant du numérique, habileté numérique, inclusion scolaire : grâce à #FranceTerme mettons les bons termes, en français, sur chaque notion ! https://bit.ly/2kvMcS4 https://bit.ly/2m2w0lz https://bit.ly/2m2w5fl https://bit.ly/2kwrLEl #JournéeAlpha

La diffusion des publications terminologiques en 2019

Tous domaines et titres confondus, **5 235** exemplaires de publications terminologiques ont été diffusés sous forme papier par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (mission du développement et de l'enrichissement de la langue française et mission de la sensibilisation des publics). Les *Vocabulaires* étant obsolètes dès que de nouvelles listes paraissent, 80 % des exemplaires sont donc diffusés dans les deux années qui suivent leur parution. Voir *Annexe D. 2.*

La DGLFLF a repéré au moins 119 articles sur les travaux du dispositif d'enrichissement de la langue française parus en 2019. 87 mentionnent la CELF (et, sous son nom antérieur, 9 la Commission générale de terminologie et de néologie, COGETER), 39 mentionnent le *Journal officiel*, 31, l'Académie française, 16, *France*Terme.

En 2019, les publications ont également été diffusées lors de colloques spécialisés en terminologie et de manifestations ou de rencontres auxquels la DGLFLF participe (communication scientifique ou présentation du dispositif d'enrichissement de la langue française) :

- 26-27 septembre 2019, Portugal, Faro, Universidade do Algarve, « Terminologie et médiation linguistique : méthodes, pratiques et activités », XV[e] Journée scientifique du réseau panlatin de terminologie REALITER
- 26 septembre 2019, Cité des sciences, Paris, Conférence Universcience, « Est-ce ainsi que les langues vivent ? », Intervention de Pierrette Crouzet-Daurat : « Qui fait changer la langue française ? »
- 15 novembre 2019, Institut de France, « Pour des sciences en français et en d'autres langues », colloque international du réseau francophone des Organismes de Politique et d'Aménagement Linguistiques (OPALE)
- 19 novembre 2019, École nationale supérieure des Arts décoratifs (ENSAD), Paris, « Bilan carbone, empreinte carbone, équivalent carbone : ces nouveaux termes qui entrent dans la langue française » présentation par P. Crouzet-Daurat dans le cadre de la journée de réflexion et d'échanges de la Mission Développement Durable du ministère de la Culture à l'attention des agents du ministère, des services à compétence nationale, des DRAC, des opérateurs de la Culture et de tous ses partenaires.
- 21 novembre 2019, Université de Rouen, intervention d'Étienne Quillot devant les étudiants de master 2 en sciences du langage.
- 28-29 novembre 2019 « Entre masculin et féminin : approches contrastives dans les langues romanes », ENS, Paris colloque organisé par le Laboratoire LATTICE (Langues, textes, traitements informatiques et cognition UMR 8094 - CNRS, École Normale Supérieure, Paris 3 Sorbonne Nouvelle)
- 9 décembre 2019, Paris, Université de la Sorbonne, « Norme et diversité linguistique : la gestion normative dans des contextes pluricentriques. francophonie et catalanophonie », Journée d'étude organisée par le Centre d'études catalanes (Sorbonne Université) et l'Institut d'Estudis Catalans, en partenariat avec le ministère de la Culture (Délégation générale de la langue française et des langues de France), l'Institut Ramon Llull et le Centre de Recherches Interdisciplinaires sur les Mondes Ibériques Contemporains.
- 11-12 décembre 2019, Moscou, faculté de Journalisme de l'Université d'État Lomonossov, séminaire « Les politiques linguistiques en France et en Russie : enjeux et perspectives », dans le cadre du Dialogue de Trianon, organisé par le Service de coopération et d'action culturelle – Institut français de Russie. Communication d'Étienne Quillot « L'adaptation de la langue aux réalités sociales et aux besoins des citoyens – Évolution et modernisation : Le Dispositif d'enrichissement de la langue française ».

Annexes

***Journal officiel* de la République française**
du 5 juillet 1996

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française

NOR : *MCCB9600333D*

Version consolidée au 31 décembre 2015

Le Premier ministre,
Sur le rapport du ministre de la culture,
Vu la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française ;
Vu le décret n° 89-403 du 2 juin 1989 modifié instituant un Conseil supérieur de la langue française et une délégation générale à la langue française ;
Vu l'avis de l'Académie française en date du 19 octobre 1995 ;
Après avis du Conseil d'État (section de l'intérieur),

Décrète :

Art. 1er. - En vue de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme, il est créé une commission d'enrichissement de la langue française.
Cette commission travaille en liaison avec les organismes de terminologie et de néologie des pays francophones et des organisations internationales ainsi qu'avec les organismes de normalisation.
Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 3

Art. 2. - La commission d'enrichissement de la langue française est placée auprès du Premier ministre. Elle comprend, outre son président :
1° Le délégué général à la langue française et aux langues de France ou son représentant ;
2° Le secrétaire perpétuel de l'Académie française ou un membre de l'Académie française désigné par lui ; un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ou un membre de l'Académie des sciences désigné par eux ;
3° Un représentant de l'Organisation internationale de la francophonie désigné par son secrétaire général ;
4° Dix personnalités qualifiées désignées par le ministre chargé de la culture sur proposition des ministres chargés respectivement de la justice, des affaires étrangères, de la culture, de la communication, de l'éducation nationale, de l'économie, de l'industrie, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la francophonie ;
5° Deux personnalités qualifiées désignées par le ministre chargé de la culture sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France ;
6° Le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel ou son représentant ;
7° Le président de l'Association française de normalisation (Afnor) ou un représentant désigné par lui.
La commission peut se faire assister, en tant que de besoin, d'experts choisis par le président en raison de leur compétence.

Le secrétariat de la commission est assuré par la délégation générale à la langue française et aux langues de France.
Les dépenses de fonctionnement de la commission sont prises en charge par la délégation générale à la langue française et aux langues de France.
Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 4

Art. 3. - Le président de la commission est nommé pour quatre ans par arrêté du Premier ministre.
Les membres de la commission mentionnés aux 4° et 5° de l'article 2 sont nommés pour quatre ans par arrêté du ministre chargé de la culture.
En cas de décès, d'empêchement constaté par le président ou de démission d'un membre, il est pourvu à son remplacement dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.
Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2
Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 5

Art. 4. - Le délégué général à la langue française et aux langues de France prépare les travaux de la commission d'enrichissement de la langue française.
À cette fin, il peut constituer sur un sujet et pour une durée déterminés des groupes d'experts composés de représentants des administrations intéressées et de personnalités choisies en raison de leurs compétences. Il peut inviter des représentants de l'Académie française à participer à leurs travaux.
Les groupes d'experts qu'il constitue ont pour mission :
1° D'établir l'inventaire des cas dans lesquels il est souhaitable de compléter le vocabulaire français, compte tenu des besoins exprimés ;
2° De recueillir, analyser et proposer les termes et expressions nécessaires, notamment ceux équivalents à des termes et expressions nouveaux apparaissant dans les langues étrangères, accompagnés de leur définition.
Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 6

Art. 5. - Chaque ministre désigne un haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux fins de susciter et de coordonner les actions d'enrichissement de la langue française dans les domaines relevant de son administration. Il charge l'un des services de son administration centrale d'assister ce haut fonctionnaire pour l'exercice de ses missions, en vue, notamment, de veiller à la diffusion des termes publiés et à leur emploi.
Le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française est le correspondant dans chaque ministère du délégué général à la langue française et aux langues de France.
Il participe aux travaux des groupes d'experts dans les domaines de compétence de son ministère. Il a également pour missions :
- d'identifier les personnalités susceptibles de participer aux travaux des groupes d'experts ;
- de veiller à la représentation dans ces groupes des services et organismes intéressés ;
- de proposer la création de groupes d'experts sur les sujets qui lui paraissent le nécessiter.
Il peut en outre être consulté sur toutes questions intéressant l'emploi de la langue française.
Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 7

Art. 6.
Abrogé par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 8

Art. 7.
Abrogé par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 8

Art. 8. - La commission d'enrichissement de la langue française examine les termes, expressions et définitions dont elle est saisie par le délégué général à la langue française et aux langues de France ou dont elle se saisit elle-même.

Lorsque la commission examine des termes, expressions et définitions qui ont été proposés par un groupe d'experts, un membre de ce groupe d'experts peut être désigné pour participer aux réunions de la commission.

Les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française participent à ces réunions pour l'examen des termes relevant des domaines de compétence de leur ministère.

La commission veille à l'harmonisation des termes, expressions et définitions proposés avec ceux des autres organismes de terminologie, de néologie et de normalisation et avec ceux des pays francophones et des organisations internationales dont le français est langue officielle ou langue de travail.

Elle concourt à la diffusion de l'ensemble des termes, expressions et définitions élaborés conformément au présent décret et rend le public sensible aux apports de la terminologie à l'évolution de la langue française.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 9

Art. 9. - La commission d'enrichissement de la langue française soumet les termes, expressions et définitions qu'elle retient à l'Académie française.

Après avoir recueilli l'avis de l'Académie française, la commission le fait connaître au ministre intéressé. Celui-ci peut, dans le délai d'un mois, indiquer à la commission les raisons qui s'opposent à la publication de certains termes, expressions ou définitions.

Les termes, expressions et définitions proposés par la commission ne peuvent être publiés au *Journal officiel* sans l'accord de l'Académie française. Si celle-ci n'a pas formulé d'avis dans un délai de quatre mois à compter de sa saisine, son accord est réputé acquis.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 10
Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Art. 10. - Sauf si un ministre a fait connaître son opposition en application du deuxième alinéa de l'article 9, la commission établit la liste des termes, expressions et définitions ayant reçu l'accord de l'Académie française qu'elle transmet pour publication au *Journal officiel* de la République française.

Les administrations donnent la plus large diffusion aux listes de terminologie publiées au *Journal officiel*. Ces listes sont également publiées au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation nationale.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Art. 11. - Les termes et expressions publiés au *Journal officiel* sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères :

1° Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et des établissements publics de l'État ;

2° Dans les cas prévus aux articles 5 et 14 de la loi du 4 août 1994 susvisée relative à l'emploi de la langue française.

La commission observe l'usage prévu au présent article des termes et expressions publiés.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Art. 12. - Les listes de termes et expressions approuvés en vertu des dispositions règlementaires relatives à l'enrichissement de la langue française précédemment en vigueur sont assimilées aux listes publiées en vertu du présent décret. Elles peuvent être modifiées selon la procédure prévue aux articles 8 à 10 du présent décret.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 11

Art. 13. - La commission d'enrichissement de la langue française soumet à l'Académie française les termes et expressions qu'elle envisage de retirer des listes précédemment approuvées, les expressions complémentaires qu'elle propose d'y ajouter et les définitions qu'elle propose de modifier. Elle en informe le ministre intéressé. Aucune révision ne peut être publiée sans l'accord de l'Académie française. Les listes révisées sont arrêtées et publiées selon les modalités prévues aux articles 9 et 10 du présent décret, à l'exception de la disposition de l'article 9 selon laquelle l'accord de l'Académie française est réputé acquis au terme d'un délai de quatre mois.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 12

Art. 14. - Chaque haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française établit, avant le 15 janvier de chaque année, un rapport annuel sur ses activités ainsi que sur la diffusion et l'utilisation des termes, expressions et définitions publiés dans son champ de compétence.

La commission d'enrichissement de la langue française fait la synthèse de ces documents et établit un rapport annuel sur l'action menée par les administrations pour l'enrichissement de la langue française. Ce rapport est annexé au rapport annuel d'activité de la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2
Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 13

Art. 15. - Le décret n° 86-439 du 11 mars 1986 relatif à l'enrichissement de la langue française est abrogé.

Art. 16. - Le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministre de la défense, le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme, le ministre des affaires étrangères, le ministre du travail et des affaires sociales, le ministre de l'intérieur, le ministre de l'économie et des finances, le ministre de l'environnement, le ministre de la culture, le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications, le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat, le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation, le ministre délégué à l'outre-mer, le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement, le secrétaire d'État à la recherche et le secrétaire d'État chargé de la francophonie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 juillet 1996.

Alain JUPPE

A.2 : Liste des membres de la Commission d'enrichissement au 31 décembre 2019

Président

par arrêté du 13 février 2018 portant nomination,

M. Frédéric VITOUX, de l'Académie française.

Membres de droit

M^me^ Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, secrétaire perpétuel de l'Académie française ;

M^me^ Pascale COSSART et M. Étienne GHYS, secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ;

M. Marc VENTRE, président de l'Association française de normalisation ;

M^me^ Imma TOR, représentant l'Organisation internationale de la Francophonie ;

M. Roch-Olivier MAISTRE, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel ;

M. Paul de SINETY, délégué général à la langue française et aux langues de France.

Membres nommés

par arrêté du 10 décembre 2018,

M^me^ Emmanuelle D'ACHON, ministre plénipotentiaire honoraire, sur proposition du ministre chargé de l'économie ;

M. Jean-Pierre de BEAUMARCHAIS, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de la culture ;

M. Philippe BOULANGER, éditeur et journaliste scientifique, sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France ;

M. Jean-Michel GAUSSOT, ministre plénipotentiaire, sur proposition du ministre chargé des affaires étrangères ;

M. Alexandre GRANDAZZI, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

M^me^ Isabelle JARRY, romancière et essayiste, sur proposition du ministre chargé de la francophonie ;

M^me^ Michèle LEDUC, physicienne, directrice de recherche émérite au CNRS, sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France ;

M^me^ Christine PÉNICHON, avocate général à la Cour de cassation, sur proposition du ministre de la justice ;

M^me^ Anne-Marie ROMULUS, inspectrice générale de l'éducation nationale, sur proposition du ministre chargé de l'éducation nationale ;

M^me^ Martine ROUSSEAU-OGER, correctrice-réviseuse, sur proposition du ministre chargé de la communication ;

M. Philippe SAINT RAYMOND, ingénieur général des mines, sur proposition du ministre chargé de l'industrie ;

M^me^ Anne VARENNE, professeure des universités, sur proposition du ministre chargé de la recherche.

A.3 : Liste des collèges au 31 décembre 2019

Ministères	*Collèges*
Agriculture et Alimentation *haut fonctionnaire :* M. Denis FEIGNIER [procédure de nomination en cours du 31 décembre]	**Collège Agriculture et Pêche** constitution : 8 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST * : arrêté du 1er décembre 1998 - *JO* du 10 décembre 1998 *Président :* M. Emmanuel CHANTRY *Secrétariat :* Secrétariat général (Mme Sophie LARDENOIS)
Armées *haut fonctionnaire :* M. Ramuntxo GARDÈRES	**Collège Défense** constitution : 8 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 8 novembre 1996 - *JO* du 3 décembre 1996 *Président :* N. *Secrétariat :* Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (Mme Khadija BENOTMANE)
Culture *haut fonctionnaire :* M. Bernard NOTARI	**Collège Culture et Médias** constitution : 2 novembre 2015 ; renouvellement : 11 avril 2019 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 2 mars 1998 - *JO* du 12 mars 1998 *Président :* M. Yvan AMAR *Secrétariat :* N.
Économie et Finances **Action et Comptes publics** *haut fonctionnaire :* M. Patrice FOURNIER	**Collège Automobile** constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 octobre 1998 - *JO* du 28 octobre 1998 *Président :* M. Marc SZULEWICZ *Secrétariat :* Comité des constructeurs français d'automobiles (Mme Frédérique PAYNEAU) **Collège Chimie et Matériaux** constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 5 août 1997 - *JO* du 23 août 1997 *Président :* M. Claude ANDRIEUX *Secrétariat :* (M. Daniel THÉVENOT) **Collège Économie et Finances** constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 janvier 1997 - *JO* du 31 janvier 1997 *Président :* M. Pierre-Charles PRADIER *Secrétariat :* Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française **Collège Énergie nucléaire** constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 23 mai 1997 - *JO* du 3 juin 1997 *Président :* M. Francis VITTON *Secrétariat :* Commissariat à l'énergie atomique (M. Frédéric BORDAS) **Collège Énergies fossiles** constitution : 2 novembre 2015 ; renouvellement : 11 avril 2019 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 19 janvier 1998 - *JO* du 27 janvier 1998 *Président :* M. Jérôme FERRIER *Secrétariat :* (M. Jean TRAPY) **Collège Informatique** constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 5 août 1997 - *JO* du 23 août 1997 *Président :* M. Jean-Pierre GRANDJEAN *Secrétariat :* Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française (Mme Joëlle SELLAM) **Collège Télécommunications** constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 21 mai 1997 - *JO* du 29 mai 1997 *Président :* M. Jean SCHWOB *Secrétariat :* Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française (M. Walter GOGUILLON)

Ministères	*Collèges*
Éducation nationale et Jeunesse **Enseignement supérieur, Recherche et Innovation** *haut fonctionnaire :* M. Pascal-Raphaël AMBROGI	**Collège Biologie** constitution : 2 novembre 2015 *Président :* M. Georges PELLETIER *Secrétariat :* Académie des sciences (M. Éric POSTAIRE) **Collège Éducation et Enseignement supérieur** constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 26 juillet 2004 - *JO* du 4 août 2004 *Présidente :* Mme Christine JACQUET-PFAU *Secrétariat :* Service de l'action administrative et des moyens (Mme Joëlle ABEL) **Collège Spatiologie** constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 21 mai 1997 - *JO* du 29 mai 1997 *Président :* N. *Secrétariat :* Centre national d'études spatiales (M. Jacques ARNOULD)
Europe et Affaires étrangères *haute fonctionnaire :* Mme Laurence AUER	**Collège Relations internationales** constitution : 8 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 mai 1999 - *JO* du 10 juin 1999 *Présidente :* Mme Véronique BUJON-BARRÉ *Secrétariat :* Mission de la langue française et de l'éducation (M. Éric PLAYOUT)
Intérieur *haute fonctionnaire :* Mme Laurence GIOVACCHINI [procédure de nomination en cours du 31 décembre]	
Justice *haute fonctionnaire :* Mme Véronique MALBEC	**Collège Droit et Justice** constitution : 1er juin 2016 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 16 février 1998 – *JO* du 25 février 1998 *Président :* M. Dominique LATOURNERIE *Secrétariat :* Secrétariat général (M. Sylvain LEGRAND)
Solidarités et Santé **Travail** *haut fonctionnaire :* N.	**Collège Santé et Affaires sociales** constitution : 25 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 mai 1997 - *JO* du 30 mai 1997 *Président :* M. Philippe LECHAT *Secrétariat :* Secrétariat général
Sports *haut fonctionnaire :* M. Bertrand JARRIGE	**Collège Sport** constitution : 8 novembre 2015 ; renouvellement : 11 avril 2019 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 27 mars 2001 - *JO* du 1er avril 2001 *Président :* M. Alain GELÈS *Secrétariat :* Direction des sports (Mme Solène CHARUAU)
Transition écologique et solidaire **Cohésion des territoires** *haut fonctionnaire :* M. Patrick FÉVRIER	**Collège Aménagement, Habitat et Mobilités** constitution : 8 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 7 juillet 1999 - *JO* du 29 juillet 1999 *Président :* M. Jean-Didier BLANCHET *Secrétariat :* N. **Collège Environnement et Développement durable** constitution : 8 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 avril 2000 - *JO* du 3 mai 2000 *Président :* M. Éric BINET *Secrétariat :* N.

* CST : Commission spécialisée de terminologie et de néologie

A.4 : Liste des membres des collèges au 31 décembre 2019

COLLÈGE AGRICULTURE ET PÊCHE

– Président : *M. Emmanuel Chantry* (ingénieur divisionnaire honoraire de l'agriculture et de l'environnement)
– Secrétariat : Secrétariat général du MAA [5] (*M^me Sophie Lardenois*)

Membres de droit

– Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Paul de Sinety*) ou son représentant [1]
– Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MAA [5] (*M. Georges Beisson*)
– Un représentant de l'Académie française [2]
– Un représentant de l'Académie des sciences (*M. Georges Pelletier*)
– Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*M^me Gwenola Hardouin*)
– Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT [3]

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

– Académie d'agriculture de France (*M. Jean-François Colomer,* président du Comité d'orientation de la Société des agriculteurs de France, journaliste)
– Académie vétérinaire de France (*M. Patrick Le Bail,* secrétaire général, inspecteur général de la santé publique, vétérinaire)
– Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail-ANSES (*M. Marc Savey,* conseiller scientifique de la direction scientifique des laboratoires)
– Assemblée permanente des chambres d'agriculture-APCA (*M^me Aline Godchaux*)
– Collège Environnement et Développement durable (*N.*)
– MAA [5] / Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux-CGAAER (*M^me Claire Gaudot,* inspectrice générale de la santé publique, vétérinaire, *M. Denis Feignier*)
– MAA [5] / Délégation à l'information et à la communication-DICOM (*M. Alain Clergerie,* chargé de mission)
– MAA [5] / Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture-DPMA (*N.*)
– MAA [5] / Direction générale de l'alimentation-DGAL (*M. Benjamin Genton,* sous-directeur du pilotage des ressources et des actions transversales)
– MAA [5] / Direction générale de l'enseignement et de la recherche-DGER (*M^me Francine Randi,* inspectrice de l'enseignement agricole)
– MAA [5] / Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises-DGPE (*M^me Annick Bucaille,* chargée de mission)
– Institut national de la recherche agronomique-INRA (*N.*)
– Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture-IRSTEA (*N.*)

Personnalités qualifiées

– *M. René Foucart* (précéd. chef du département linguistique de la langue française à la Commission européenne)
– *M. Ulf Heilig* (membre de la commission des essais biologiques de Végéphyl)

COLLÈGE AMÉNAGEMENT, HABITAT ET MOBILITÉS

– Président : *M. Jean-Didier Blanchet* (ingénieur général des ponts et chaussées honoraire, président du Cercle des transports)

Membres de droit

– Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Paul de Sinety*) ou son représentant [1]
– Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MTES-MCTRCT [6] (*M. Patrick Février,* administrateur général)
– Un représentant de l'Académie française [2]
– Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*M. Jean-Michel Rémy,* responsable du département Construction et cycle de l'eau)
– Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT [3]

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

– Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie-ADEME (*N.*)
– Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement-CEREMA (*N.*)
– Collège Automobile (*M. Jean-Marie Réveillé,* ingénieur consultant, précéd. Renault)
– Collège Environnement et Développement durable (*M. Bernard Barraqué,* directeur de recherche au CNRS émérite, AgroParisTech, *M. Jean-François Lévy,* ingénieur général des ponts et chaussées honoraire)
– Ministère de l'Intérieur / Délégation à la sécurité routière (*N.*)
– MTES-MCTRCT [6] / Commissariat général au développement durable-CGDD (*N.*)
– MTES-MCTRCT [6] / Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature-DGALN
– Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages-DHUP (*M. Yves-Laurent Sapoval,* conseiller du directeur)
– MTES [6] / Conseil général de l'environnement et du développement durable-CGEDD (*M^me Marie Deketelare-Hanna, M. Alain Weber,* inspecteurs)
– MTES [6] / Direction générale de l'aviation civile-DGAC (*M. Ilangovane Tambidore,* chargé de mission)
– MTES [6] / Direction générale de l'énergie et du climat-DGEC (*N.*)
– MTES [6] / Domaine des transports et de la mobilité, Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer-DGITM (*M. Pascal Mignerey,* précéd. directeur de l'Autorité de la qualité de service dans les transports)
– MTES [6] / Inspection générale des affaires maritimes-IGAM (*N.*)

Personnalités qualifiées

– *M. Bruno de Becdelièvre* (contre-amiral en deuxième section)
– *M^me Danièle Benadon* (inspectrice générale de l'administration du développement durable honoraire, membre du Cercle des transports)
– *M. Marc Ellenberg* (précéd. expert au Centre scientifique et technique du bâtiment-CSTB)
– *M. Marc Gaudry* (professeur d'économie à l'université de Montréal-Centre de recherche sur les transports)
– *M. Philippe Grand* (inspecteur de l'administration du développement durable)
– *M. Thierry Lavoux* (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française)
– *M. Alain Lecomte* (inspecteur général de l'administration du développement durable honoraire, président de la Société de gestion des financements et de garantie de l'accession sociale)
– *M. Christian Lévy* (précéd. inspecteur de l'administration du développement durable)
– *M. Jean-Louis Rohou* (précéd. secrétaire général de Réseau Ferré de France-RFF, vice-président de l'association Rail et histoire)
– *M. Pierre Toulouse* (inspecteur de l'administration du développement durable)

COLLÈGE AUTOMOBILE

– Président : *M. Marc Szulewicz* (consultant MS consulting, précéd. Plastic Omnium)
– Secrétariat : Comité des constructeurs français d'automobiles-CCFA (*M^me^ Frédérique Payneau*)

Membres de droit

– Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Paul de Sinety*) ou son représentant [1]
– Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEF-MACP [7] (*M. Patrice Fournier,* administrateur général)
– Un représentant de l'Académie française [2]
– Un représentant de l'Académie des sciences (*M. Olivier Pironneau*)
– Un représentant du Bureau de normalisation de l'automobile (*M^me^ Valérie Maupin*)
– Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE [4]

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

– Collège Aménagement, Habitat et Mobilités (*N.*)
– Collège Énergies fossiles (*M. Jean Trapy,* ingénieur principal, précéd. IFP Énergies nouvelles)
– Faurecia (*M. Frédéric Charon,* responsable de la stratégie d'innovation)
– Fédération des industries des équipements pour véhicules-FIEV (*N.*)
– Groupe PSA (*M. Bruno de Castelet,* ingénieur automaticien, *M. Philippe Lauth,* responsable Affaires consuméristes)
– MESRI [8] (*N.*)
– MTES [6] / Sous-direction de la sécurité et des émissions des véhicules (*N.*)
– Renault (*M. Philippe Boure,* manageur Analyse concurrence)
– Renault Trucks (*M. Bernard Lancelot,* communication institutionnelle)
– Société des ingénieurs de l'automobile-SIA (*N.*)
– Valeo (*M. Jean-Luc Di Paola-Galloni,* directeur Affaires publiques et développement durable)

Personnalités qualifiées

– *M. Denis Astagneau* (journaliste, précéd. Radio France)
– *M. Mathieu Flonneau* (maître de conférences, chercheur, universités Paris I et IV)
– *M. Michel Gamot* (consultant, Johnson electric)
– *M. Jean-François Lamontre* (traducteur interprète)
– *M^me^ Catherine Lejeune-Cottrau* (précéd. Fédération des industries des équipements pour véhicules-FIEV)
– *M. Benoît Pérot* (journaliste)
– *M. Jean-Marie Réveillé* (ingénieur consultant, précéd. Renault)

COLLÈGE BIOLOGIE

– Président : *M. Georges Pelletier* (directeur de recherche honoraire à l'Institut national de la recherche agronomique-INRA, membre de l'Académie des sciences)
– Secrétariat : Académie des sciences (*M. Éric Postaire*)

Membres de droit

– Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Paul de Sinety*) ou son représentant [1]
– Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MENJ-MESRI [8] (*M. Pascal-Raphaël Ambrogi*)
– Un représentant de l'Académie française [2]
– Un représentant de l'Académie des sciences [voir « Président »]
– Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT [3]
– Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels
– Collège Santé et Affaires sociales (*N.*)

Personnalités qualifiées

– *M. Louis Houdebine* (directeur de recherche honoraire à l'Institut national de la recherche agronomique-INRA, membre de l'Académie d'agriculture de France)
– *M. Alexandre Maucuer* (directeur du laboratoire Structure et activité des biomolécules normales et pathologiques, université d'Évry-Val d'Essonne)
– *M^me^ Arlette Nougarède* (professeure honoraire, correspondante de l'Académie des sciences)
– *M. Yannick Pilatte* (directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale-INSERM)
– *M. Livio Riboli Sasco* (biologiste, université Paris I)
– *M. Stéphane Schmitt* (directeur de recherche au CNRS, université Paris 7, UMR 7219)
– *M^me^ Angela Taddei* (spécialiste du génome, directrice de recherche au CNRS, Institut Curie)
– *M. Philippe Vernier* (spécialiste de neurosciences, directeur de recherche au CNRS, Institut des neurosciences Paris-Saclay)
– *M. Bernard Zalc* (spécialiste de biologie moléculaire et cellulaire, directeur de recherche émérite à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale-INSERM)

COLLÈGE CHIMIE ET MATÉRIAUX

– Président : *M. Claude Andrieux* (directeur de recherche honoraire au CNRS, université Paris Diderot / Laboratoire d'électrochimie moléculaire)
– Secrétariat : *M. Daniel Thévenot* (professeur émérite, université Paris-Est Créteil / Laboratoire eau environnement et systèmes urbains-LEESU)

Membres de droit

– Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Paul de Sinety*) ou son représentant [1]
– Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEF-MACP [7] (*M. Patrice Fournier,* administrateur général)
– Un représentant de l'Académie française [2]
– Un représentant de l'Académie des sciences (*M. Ludwik Leibler*)
– Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*N.*)
– Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT [3]

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

– MEF [7] / Direction générale des entreprises-DGE (*N.*)
– MENJ [8] (*N.*)
– MESRI [8] (*M^me^ Marie-Blanche Mauhourat,* inspectrice générale)
– Société chimique de France-SCF (*M. Jean-Pierre Foulon,* professeur)

Personnalités qualifiées

– *M. Thierry Alleau* (précéd. directeur au CEA, président d'honneur de l'AFHYPAC)
– *M. Hervé Arribart* (professeur honoraire à l'École supérieure de physique et de chimie industrielles-ESPCI)

– *M. Michel Boussuge* (maître de recherches, Mines ParisTech)
– *M. Rémi Chauvin* (professeur, université Paul Sabatier de Toulouse)
– *M. Daniel Cuzin* (précéd. ingénieur chimiste)
– *M. Michel Deluzarche* (précéd. professeur, classes préparatoires aux grandes écoles, Strasbourg)
– *M. Alain Genty* (précéd. directeur du Bureau de normalisation des plastiques et de la plasturgie-BNPP)
– *M. Jean-Pierre Houdaer* (directeur général honoraire de l'Institut du verre)
– *M. Olivier Lafont* (professeur, faculté de médecine et de pharmacie de Rouen, représentant de la Société de chimie thérapeutique)
– *M. Bernard Legendre* (professeur émérite, université Paris Sud)
– *M. Pierre Malbrunot* (précéd. directeur de laboratoire CNRS)
– *M. Jean Musso* (maître de conférences, université de Toulon)
– *M. Thierry Ollevier* (professeur titulaire, université Laval, Canada)
– *M^me Louisette Priester* (professeure émérite, université Paris Sud)
– *M. Jean Toullec* (précéd. directeur de recherche au CNRS)

COLLÈGE CULTURE ET MÉDIAS

– Président : *M. Yvan Amar*

Membres de droit

– Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Paul de Sinety*) ou son représentant [1]
– Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MC [9] (*M. Bernard Notari*)
– Un représentant de l'Académie française [2]
– Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*M^me Pascale Polito*)
– Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT [3]

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

– Autorité de régulation professionnelle de la publicité-ARPP (*M^me Laura Montariol,* juriste conseil)
– Bibliothèque nationale de France (*M. Olivier Bosc*)
– Centre national du cinéma et de l'image animée-CNC (*M. Jean-Paul Clergeau,* chargé de mission)
– Conseil supérieur de l'audiovisuel-CSA (*N.*)
– MC [9] / Direction générale des médias et des industries culturelles-DGMIC (*M. Matthieu Couranjou,* chef du bureau des technologies et des réseaux)
– MC [9] / Direction générale de la création artistique-DGCA (*M. Baptiste Lavenne,* chef de la mission de la communication)
– MC [9] / Direction générale des patrimoines-DGP (*M^me Isabelle Balsamo,* conservatrice générale honoraire du patrimoine)
– MC [9] / Secrétariat général, Délégation à l'information et à la communication-DIC (*N.*)
– MENJ-MESRI [8] / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (*M. Thierry Grognet*)

Personnalités qualifiées

– *M. Laurent Catach* (lexicographe)
– *M. François-Marie Grau* (délégué général de la Fédération française du prêt-à-porter féminin)
– *M^me Armelle Héliot* (journaliste, critique dramatique)
– *M^me Saveria Mendella* (doctorante)
– *M^me Jacqueline Michelet* (chargée d'édition)
– *M^me Line Sommant* (lexicographe)

COLLÈGE DÉFENSE

– Secrétariat : Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives-DMPA du MA [10] (*M^me Khadija Benotmane*)

Membres de droit

– Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Paul de Sinety*) ou son représentant [1]
– Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MA [10] (*Colonel Ramuntxo Gardères*)
– Un représentant de l'Académie française [2]
– Un représentant de l'Académie des sciences (*M. Antoine Danchin*)
– Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*M. Jean-Claude Tourneur*)
– Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE [4]

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

– Direction générale de la gendarmerie nationale-DGGN (*M. Jean-Philippe Demange*)
– MA [10] / Centre de doctrine d'enseignement du commandement-CDEC (*N.*)
– MA [10] / Centre d'études stratégiques aérospatiales-CESA (*N.*)
– MA [10] / Centre de normalisation de la défense-CND (*N.*)
– MA [10] / Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations-CICDE (*Colonel Patrick Chanliau*)
– MA [10] / Contrôle général des armées-CGA (*M^me Stéphanie Bardèche*)
– MA [10] / Délégation à l'information et la communication de la défense-DICOD (*M^me Isabelle Arnold*)
– MA [10] / Direction générale de l'armement-DGA (*N.*)
– MA [10] / Direction générale des relations internationales et de la stratégie-DGRIS (*N.*)
– MA [10] / État-major de l'armée de l'air-EMAA (*N.*)
– MA [10] / État-major de l'armée de terre-EMAT (*N.*)
– MA [10] / État-major de la marine nationale-EMM (*N.*)

Personnalités qualifiées

– *M. Philippe Callé* (traducteur)
– *Général (2S) Bernard Cruzet*
– *M. André Dagneaux* (précéd. Commission européenne-Direction générale de la traduction)

COLLÈGE DROIT ET JUSTICE

– Président : *M. Dominique Latournerie* (Conseiller d'État honoraire)
– Secrétariat : Secrétariat général du MJ [11] (*M. Sylvain Legrand,* chargé de mission, adjoint de la Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française)

Membres de droit

– Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Paul de Sinety*) ou son représentant [1]
– La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au MJ [11] (*M^me Véronique Malbec,* Secrétaire générale)
– Un représentant de l'Académie française [2]
– Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE [4]

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- MJ [11] / Direction de l'administration pénitentiaire-DAP (*N.*)
- MJ [11] / Direction de la protection judiciaire de la jeunesse-DPJJ (*M^me^ Sabine Carré,* cheffe de bureau de la législation et des affaires juridiques)
- MJ [11] / Direction des affaires civiles et du Sceau-DACS (*M. Maxime Bornet,* chef de cabinet)
- MJ [11] / Direction des affaires criminelles et des grâces-DACG (*M. David Levastre-Bodoule Sosso, M. Jacques Martinon,* chef de la mission, chargé de la prévention et de la lutte contre les atteintes à la probité et contre la cybercriminalité)
- MJ [11] / Direction des services judiciaires-DSJ (*N.*)
- MJ [11] / Inspection générale des services judiciaires-IGSJ (*M. Philippe Gallier*)

Personnalités qualifiées

- *M^me^ Nadia Antonin* (membre de l'Académie des sciences commerciales)
- *M^me^ Nataliya Barysheva* (avocate, précéd. experte en terminologie de Lexis Nexis)
- *M. Alain Bauer* (professeur de criminologie, Conservatoire national des arts et métiers-CNAM)
- *M. Vincent Braud* (Cour d'appel de Bordeaux)
- *M. Hani Féghali* (éditions Dalloz, département des ouvrages professionnels)
- *M. Luc Ferrand* (magistrat et déontologue de la profession des commissaires de justice, Chambre nationale des huissiers de justice)
- *M. Alfred Gilder* (écrivain, précéd. chef de mission du contrôle général, MEF-MACP [7])
- *M. Yves-Marie Laithier* (professeur à l'École de droit de la Sorbonne)
- *Maître Raoul Le Foyer de Costil* (notaire associé, Conseil supérieur du notariat)
- *M^me^ Bénédicte Madinier* (précéd. cheffe de la mission du développement et de l'enrichissement de la langue française, MC [9])
- *Maître Alain Marter* (avocat, Conférence des bâtonniers)
- *M. Lucien Weiszberg* (expert-comptable)

COLLÈGE ÉCONOMIE ET FINANCES

- Président : *M. Pierre-Charles Pradier* (codirecteur académique du laboratoire d'excellence sur la régulation financière-LabEx ReFi, maître de conférences en sciences économiques, université Paris I)
- Secrétariat : Service du Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEF-MACP [7]

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Paul de Sinety*) ou son représentant [1]
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEF-MACP [7] (*M. Patrice Fournier,* administrateur général)
- Un représentant de l'Académie française [2]
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*M. Nicolas Birouste*)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE [4]

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat-APCMA (*N.*)
- Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise-AMRAE (*N.*)
- Autorité de contrôle prudentiel et de résolution-ACPR (*M. Didier Warzee,* chef de brigade de contrôle du secteur de l'assurance)
- Autorité de régulation professionnelle de la publicité-ARPP (*M^me^ Laura Montariol,* juriste conseil)
- Autorité des marchés financiers-AMF (*M^me^ Patricia Choquet,* experte Économie, Marché des capitaux)
- Autorité des normes comptables-ANC (*N.*)
- Banque de France (*M^me^ Clothilde Paul,* réviseuse)
- Caisse des dépôts et consignations-CDC (*M^me^ Carole Ghilardi,* responsable du pôle Expertise et relations de place de la caisse générale)
- Chambre de commerce et d'industrie de Paris-CCIP (*N.*)
- Commission européenne-Direction générale de la traduction (*M^me^ Laurence Pradoura,* traductrice experte senior)
- Confédération générale des petites et moyennes entreprises-CGPME (*N.*)
- Conseil économique, social et environnemental-CESE (*M. Raymond-François Le Bris*)
- Institut national de la statistique et des études économiques-INSEE (*M. Christian Cuvier,* administrateur, *M. Pierre Jaillard,* administrateur hors classe)
- MACP [7] / Direction du budget (*M. Pierre Akar,* archiviste)
- MACP [7] / Direction générale des finances publiques-DgFip (*M^me^ Anne Galmace,* inspectrice des finances publiques)
- MEF [7] / Direction générale des entreprises-DGE, Service du tourisme, du commerce, de l'artisanat et des services-STCAS (*N.*)
- MEF [7] / Direction générale du Trésor-DGT (*M^me^ Alice Navarro,* conseillère juridique, *M. Aymeric Pontvianne,* chef du bureau Entreprises et intermédiaires d'assurance [membre correspondant])
- MEF-MACP [7] / Centre de traduction (*M. Christopher Mobley,* traducteur, *M. Thomas Ruiz,* traducteur)

Personnalités qualifiées

- *M. Jean-François Chanlat* (professeur émérite à l'université Paris Dauphine et à HEC Montréal)
- *M. Étienne Charpentier* (directeur Solutions et transferts alternatifs, SIACI)
- *M. Jean-Michel Cicile* (traducteur) [membre correspondant]
- *M. Alain-Marcel Dequier* (précéd. ACPR) [membre correspondant]
- *M. Jean-Yves Gresser* (ingénieur en chef télécommunications honoraire, précéd. Banque de France) [membre correspondant]
- *M. Jean Marcel Lauginie* (inspecteur d'académie honoraire, inspecteur pédagogique régional honoraire, président d'honneur d'Actions pour promouvoir le français des affaires-APFA)
- *M. Yves Magné* (administrateur civil honoraire, précéd. MEF [7] / Direction générale des entreprises-DGE)
- *M. Didier Marteau,* vice-président du collège (professeur, École supérieure de commerce de Paris-ESCP Europe)
- *M. Jean-Claude de Schietere* (précéd. directeur général de l'École supérieure de commerce de Rouen, conseil)

COLLÈGE ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Présidente : *M^me^ Christine Jacquet-Pfau* (maître de conférences honoraire au Collège de France)
- Secrétariat : Service de l'action administrative et des moyens des MENJ-MESRI [8] (*M^me^ Joëlle Abel*)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Paul de Sinety*) ou son représentant [1]
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MENJ-MESRI [8] (*M. Pascal-Raphaël Ambrogi*)
- Un représentant de l'Académie française [2]

– Un représentant de l'Académie des sciences (*M. Edgardo D. Carosella*)
– Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*M^me Odile Caillat-Magnabosco, M^me Agnès Mennessier*)
– Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT [3]

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels
– Centre international d'études pédagogiques-CIEP (*M. Sébastien Georges, M^me Juliette Salabert*)
– Conférence des présidents d'université-CPU (*M^me Annick Allaigre*)
– MENJ-MESRI [8] / Délégation à la communication (*M. Marc Bost*)
– MENJ-MESRI [8] / Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle-DGESIP (*M. François Brissy*)
– MENJ-MESRI [8] / Direction générale des ressources humaines (*M. Benoît Cornu*)
– MENJ-MESRI [8] / Direction générale de l'enseignement scolaire-DGESCO (*M^me Muriel Grébert*)
– MENJ-MESRI [8] / Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance-DEPP (*M. Robert Rakocevic*)
– MENJ-MESRI [8] / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (*M^me Marie-Caroline Beer,* inspectrice générale, *M. Thierry Grognet, M. Paul Raucy, M. Henri de Rohan-Csermak,* inspecteurs généraux)
– MC [9] / Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française (*M. Bernard Notari*)

Personnalités qualifiées
– *M. Jean-Baptiste Amadieu* (chargé de recherche au CNRS)
– *M. Jean-Paul Brachet* (maître de conférences, université Paris IV)
– *M^me Sylvie Fumel* (ancienne responsable de projet d'évaluation nationale (CEDRE) et internationale (PISA) français second degré à la DEPP du MENJ [8])
– *M^me Rosalind Greenstein* (maître de conférences honoraire)
– *M. Paul Mathias* (inspecteur général de l'éducation nationale, doyen du groupe de philosophie de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR)
– *M. Franck Neveu* (professeur des universités, université Paris-Sorbonne)
– *M. Jean Pruvost* (professeur des universités émérite, université de Cergy-Pontoise)
– *M^me Michelle Varier* (inspectrice honoraire de l'éducation nationale)

COLLÈGE ÉNERGIE NUCLÉAIRE

– Président : *M. Francis Vitton* (docteur en physique des réacteurs, expert près l'Autorité de sûreté nucléaire-ASN)
– Secrétariat : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA (*M. Frédéric Bordas,* ingénieur, spécialité déchets et exploitation des installations nucléaires)

Membres de droit
– Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Paul de Sinety*) ou son représentant [1]
– Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEF-MACP [7] (*M. Patrice Fournier,* administrateur général)
– Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MTES [6] (*M. Patrick Février*)
– Un représentant de l'Académie française [2]
– Un représentant de l'Académie des sciences (*M. Paul-Henri Rebut*)
– Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*M. Éric Balcaen*)
– Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE [4]

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels
– Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs-ANDRA (*M^me Marie-Paule Elluard,* ingénieure)
– Assytem (*M. Michel Duguey,* directeur Sûreté nucléaire)
– Autorité de sûreté nucléaire-ASN (*M. Fabien Féron,* directeur du transport et des sources)
– Autorité de sûreté nucléaire défense-ASND (*M. Jean-Yves Reculeau,* ingénieur, expert Transport de matières radioactives)
– Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA (*M^me Catherine Andrieux,* terminologue, *M. Daniel Boutet,* correspondant Qualité, *M. Guy Brunel,* ingénieur, chef d'unité de communication et affaires publiques, *M. Michel Kerdelhue,* ingénieur, chef du service Transport et sûreté nucléaire, *M. Christian Latge,* ingénieur, professeur INSTN, *M. Pascal Loiseau,* expert Fusion, *M^me Odile Palut-Laurent,* experte senior, *M. Hugues Servière,* ingénieur, expert senior)
– Forum nucléaire suisse (*M^me Claire Baechel,* traductrice)
– Framatome (*M. Étienne Courtin,* ingénieur, adjoint au chef du département Sûreté de la direction Ingénierie et projets)
– Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire-IRSN (*M. Jean-Pierre Carreton,* ingénieur, assistant du directeur de l'expertise, *M. Didier Perrault,* assistant du directeur de l'expertise, *M. Emmanuel Wattelle,* adjoint à la directrice Systèmes, nouveaux réacteurs et démarche de sûreté)
– MENJ-MESRI [8] / service du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (*M. Frédéric Marie*)
– MESRI [8] (*M. Bruno Gillet,* chargé de mission)
– MTES [6] (*M^me Suzelle Lalaut,* cheffe de bureau Politique publique et tutelle, *M. Aurélien Louis,* sous-directeur de l'industrie nucléaire)
– Orano (*M. Jean-Marie Chabran,* ingénieur, responsable de l'unité interface opérationnelle et projets, *M. Hervé Issard,* ingénieur expert senior, *M^me Séverine Morillon,* coordinatrice Référentiel de sûreté)
– Société française d'énergie nucléaire-SFEN (*M. Boris Le Ngoc,* directeur de la communication et des relations institutionnelles)

Personnalités qualifiées
– *M. Rémy Bertrand* (ingénieur)
– *M. Pierre Blanc* (ingénieur, précéd. EDF)
– *M. Michel Debes* (consultant senior MDJ-Energy consulting)
– *M. Didier Delmont,* vice-président du collège (ingénieur, précéd. CEA)
– *M. Jacques Devos* (expert en sûreté nucléaire, précéd. Autorité de sûreté nucléaire-ASN)
– *M. Michel Hugon* (consultant, précéd. Commission européenne, Direction générale de l'énergie-ENER)
– *M. Georges Van Goethem* (conseiller scientifique senior, Commission européenne)

COLLÈGE ÉNERGIES FOSSILES

– Président : *M. Jérôme Ferrier* (président de Gaz Méditerranée Développement)
– Secrétariat : *M. Jean Trapy* (ingénieur principal, précéd. IFP Énergies nouvelles)

Membres de droit
– Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Paul de Sinety*) ou son représentant [1]
– Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEF-MACP [7] (*M. Patrice Fournier,* administrateur général)
– Un représentant de l'Académie française [2]
– Un représentant de l'Académie des sciences (*N.*)

– Un représentant du Bureau de normalisation du pétrole (*M. Jean-François Balaÿ*)
– Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT [3]

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels
– Compagnie européenne d'édition et de publications périodiques-CEEPP-RFC (*M. Jean-Marie Dedeyan,* président)
– MESRI [8] / Direction générale de la recherche et de l'innovation-DGRI, secteur Énergie, Développement durable, Chimie et procédés (*M. Xavier Montagne,* détaché IFP Énergies nouvelles)
– MTES [6] / Direction générale de l'énergie et du climat-DGEC (*M^me^ Laure Courselaud,* cheffe du bureau Marchés des produits pétroliers)
– Total Professeurs Associés (*M. Alain Quenelle,* vice-président, *M. Michel Valdelièvre,* ingénieur)

Personnalités qualifiées
– *M. Jean Bié* (ingénieur, précéd. directeur de l'exploration Maurel & Prom)
– *M. Jean-Marie Botte* (précéd. Total)
– *M. Bernard Flamin* (interprète de conférences)
– *M. Claude Noisel* (expert pétrolier)
– *M. Jean-Paul Perret* (précéd. Bureau de normalisation du pétrole)

COLLÈGE ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

– Président : *M. Éric Binet* (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie)
– Secrétariat : (*N.*)

Membres de droit
– Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Paul de Sinety*) ou son représentant [1]
– Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MTES-MCTRCT [6] (*M. Patrick Février,* administrateur général)
– Un représentant de l'Académie française [2]
– Un représentant de l'Académie des sciences (*M. Yvon Le Maho*)
– Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*M. Thierry Crignou,* responsable du département Génie industriel et environnement)
– Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT [3]

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels
– Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie-ADEME (*N.*)
– Collège Agriculture et Pêche (*M. Denis Feignier,* inspecteur général de l'agriculture au Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux-CGAAER)
– Collège Aménagement, Habitat et Mobilités (*M. Jean-François Lévy,* ingénieur général des ponts et chaussées honoraire)
– Collège Chimie et Matériaux (*M. Daniel Thévenot,* professeur émérite, université Paris-Est Créteil / Laboratoire eau environnement et systèmes urbains-LEESU)
– Collège Énergies fossiles (*M. Jean Trapy,* ingénieur principal, précéd. IFP Énergies nouvelles)
– Institut national de l'environnement industriel et des risques-INERIS (*N.*)
– Office français de la biodiversité-OFB (*N.*)
– MTES-MCTRCT [6] / Commissariat général au développement durable-CGDD (*M. Thomas Guéret,* chargé de la prospective)
– MTES [6] / Conseil général de l'environnement et du développement durable-CGEDD (*N.*)
– MTES [6] / Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature-Direction de l'eau et de la biodiversité (*N.*)
– MTES [6] / Direction générale de la prévention des risques-DGPR (*N.*)
– MTES [6] / Direction générale de l'énergie et du climat-DGEC (*N.*)

Personnalités qualifiées
– *M^me^ Brigitte Arnould* (précéd. inspectrice de l'administration du développement durable)
– *M. Bernard Barraqué* (directeur de recherche au CNRS émérite, AgroParisTech)
– *M. Jean-Marie Bouchereau* (ingénieur chimiste)
– *M. Jacques Boudon* (consultant)
– *M^me^ Martine Choquert* (précéd. chargée de mission à la DGEC et au CGDD, experte en énergies renouvelables)
– *M. Frédéric Denhez* (écrivain scientifique et journaliste)
– *M. Luc Foulquier* (précéd. conseiller scientifique au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA)
– *M^me^ Suzanne Hugon*
– *M^me^ Nicole Jensen* (précéd. chargée de mission à la délégation au développement durable)
– *M. Thierry Lavoux* (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française)
– *M^me^ Florence Lefebvre-Joud* (directrice scientifique, Laboratoire de recherche LITEN au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA)
– *M. Jean-François Sené* (professeur et traducteur)
– *M. Mark Tuddenham* (chargé de communication, Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution-CITEPA)
– *M. Jean Wencker* (représentant de France Nature Environnement-FNE)

COLLÈGE INFORMATIQUE

– Président : *M. Jean-Pierre Grandjean* (inspecteur général honoraire, INSEE)
– Secrétariat : Service du Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEF-MACP [7] (*M^me^ Joëlle Sellam*)

Membres de droit
– Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Paul de Sinety*) ou son représentant [1]
– Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEF-MACP [7] (*M. Patrice Fournier,* administrateur général)
– Un représentant de l'Académie française [2]
– Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*M^me^ Mélissa Jean*)
– Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE [4]

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels
– Collège Télécommunications (*M. Jean Schwob,* ingénieur en chef des télécommunications honoraire, précéd. France Télécom)
– MEF-MACP [7] / Service du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité-SHFDS (*M. Max Pauron,* ingénieur de l'École supérieure d'informatique, architecte d'entreprise)

Personnalités qualifiées
– *M. Jacques Bodin* (ingénieur honoraire, École navale)
– *M^me^ Danielle Candel* (chercheuse CNRS honoraire, université Paris Diderot)

– *M. Christophe Chenon* (docteur ingénieur terminologue, IBM)
– *M. Fabien Gandon* (directeur de recherche en informatique, INRIA) [membre correspondant]
– *M. François Gondard* (ingénieur, précéd. Azur assurances)
– *M. Jean-Alain Hernandez* (ingénieur général des mines honoraire, précéd. Institut Mines-Télécom)
– *M. Jean Joskowicz* (ingénieur, Experian)
– *M^me^ France Lafargue* (administratrice honoraire, Office de développement par l'automatisation et la simplification du commerce extérieur-ODASCE)
– *M^me^ Valérie Schafer* (professeure, Centre for Contemporary and Digital History-C2DH, université du Luxembourg)
– *M. Alain Staron* (conseil stratégique, conférencier)

COLLÈGE RELATIONS INTERNATIONALES

– Présidente : *M^me^ Véronique Bujon-Barré* (ministre plénipotentiaire)
– Secrétariat : Mission de la langue française et de l'éducation du MEAE [12] (*M. Éric Playout*)

Membres de droit

– Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Paul de Sinety*) ou son représentant [1]
– La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au MEAE [12] (*M^me^ Laurence Auer*)
– Un représentant de l'Académie française [2]
– Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*M^me^ Christel Rodelet*)
– Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE [4]

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

– Commission européenne-Direction générale de la traduction (*M^me^ Sandrine Kerespars, M^me^ Françoise Pichonnier*)
– Commission nationale de toponymie (*M. Pierre Jaillard,* président)
– MENJ-MESRI [8] / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (*M^me^ Joëlle Jean*)
– Organisation internationale de la Francophonie (*M. Iyade Khalaf, M^me^ Claudia Pietri*)
– MEAE [12] / Département de la traduction (*M^me^ Barbara Benoist, M^me^ Anne Chastaing, M^me^ Anne-Maël Rouget-Garcia*)
– MEAE [12] / Sous-direction de la presse (*N.*)

Personnalités qualifiées

– *M. Ange Bizet* (enseignant)
– *M^me^ Danielle Candel* (chercheuse CNRS honoraire, université Paris Diderot)
– *M. Renaud Girard* (journaliste)
– *M. Jean de Gliniasty* (ancien ambassadeur)
– *M. Éric de la Moussaye* (ancien ambassadeur, assesseur à la Cour nationale du droit d'asile)
– *M^me^ Hélène Rivoal Mateescu* (traductrice, précéd. AFNOR)
– *M. Philippe Sainteny* (ancien directeur de l'information à RFI)
– *M^me^ Marie-Josée de Saint Robert* (précéd. cheffe du service linguistique de l'ONU à Genève)

COLLÈGE SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES

– Président : *M. Philippe Lechat* (professeur de pharmacologie, université Paris VII/Hôpital Saint-Louis, président de la commission des médicaments et dispositifs médicaux de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (COMEDIMS-AP-HP)
– Secrétariat : Secrétariat général du MSS [13]

Membres de droit

– Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Paul de Sinety*) ou son représentant [1]
– Le/La Haut/e fonctionnaire chargé/e de la terminologie et de la langue française aux MSS-MT [13] (*N.*)
– Un représentant de l'Académie française [2]
– Un représentant de l'Académie des sciences (*M. Alain-Jacques Valleron*)
– Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*M^me^ Électre Guillier*)
– Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT [3]

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

– Académie nationale de médecine
– Académie nationale de pharmacie
– Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé-ANSM (*M^me^ Sabel Diallo*)
– MSS-MT [13] / Délégation à la stratégie des systèmes d'information de santé (*N.*)
– MSS-MT [13] / Délégation à l'information et à la communication (*N.*)
– MSS-MT [13] / Délégation aux affaires européennes et internationales (*N.*)
– MSS-MT [13] / Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (*N.*)
– MSS-MT [13] / Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques (*N.*)
– MSS-MT [13] / Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (*N.*)
– MSS-MT [13] / Direction de la sécurité sociale (*N.*)
– MSS-MT [13] / Direction des affaires juridiques (*N.*)
– MSS-MT [13] / Direction générale de la cohésion sociale (*M^me^ Sylvia Jacob*)
– MSS-MT [13] / Direction générale de la santé (*M^me^ Marie Martin*)
– MSS-MT [13] / Direction générale de l'offre de soins (*M. Pascal Pfister*)
– MSS-MT [13] / Direction générale du travail (*N.*)
– Haute autorité de santé-HAS (*M. Bruno Lucet*)
– Institut national de la santé et de la recherche médicale-INSERM (*M. Yannick Pilatte*)

Personnalités qualifiées

– *M. Philippe Arnaud (*professeur des universités, université Paris-Descartes, pharmacien des Hôpitaux, vice-président du Syndicat national des pharmaciens praticiens hospitaliers et praticiens hospitaliers universitaires-SNPHPU)
– *M. Michel Arsac* (chirurgien honoraire des hôpitaux de Paris, professeur émérite de l'université Paris-Descartes, membre de l'Académie nationale de médecine)
– *M^me^ Anne Berthe* (directrice d'établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux)
– *M^me^ Danielle Candel* (chercheuse CNRS honoraire, université Paris Diderot)
– *M. Jean Chavaudra* (professeur émérite de physique médicale à l'Institut national des sciences et techniques nucléaires français-INSTN)
– *M. Jacques Chevallier* (médecin rhumatologue, ancien professeur de Santé publique, membre du Comité d'étude des termes médicaux français-Clair-Dire)
– *M. Marc-Antoine Crocq* (médecin psychiatre, praticien hospitalier, centre Hospitalier de Rouffach)

– *M. Pierre Faure* (docteur en pharmacie, praticien hospitalier, centre hospitalo-universitaire Saint-Louis)
– *M^me^ Anne Gayot* (professeure des universités, faculté de pharmacie université Lille 2)
– *M. Claude-Pierre Giudicelli* (médecin interniste, professeur agrégé du Val de Grâce, membre de l'Académie nationale de médecine, vice-président du Comité langage médical (dictionnaire, bibliothèque) au sein de l'Académie nationale de médecine)
– *M. Alain Gouyette* (professeur honoraire d'oncologie, faculté de pharmacie université Paris-Saclay, membre de l'Académie nationale de pharmacie)
– *M. Jean-Pierre Haberer* (professeur honoraire d'anesthésie réanimation, faculté de médecine de l'université Paris-Descartes)
– *M. Dominique Hauteville* (précéd. professeur agrégé du Service de santé des armées, membre de la Société française du cancer)
– *M. Didier Lacaze* (inspecteur général des affaires sociales honoraire)
– *M. Patrick Lambert* (directeur d'hôpital honoraire)
– *M^me^ Armelle Martin,* vice-présidente du collège (docteure en pharmacie, responsable du centre de documentation médico-pharmaceutique et de la documentation médico-scientifique à l'AP-HP)
– *M. Ronald Nossintchouk* (professeur honoraire en odontologie, université Paris Descartes, expert honoraire agréé par la Cour de Cassation, expert près la Cour d'Appel de Paris, lauréat de l'Académie nationale de médecine)
– *M^me^ Nathalie Renevier* (traductrice-terminologue indépendante spécialisée dans le domaine médical)
– *M. Jacques Rouëssé* (professeur honoraire de cancérologie, membre de l'Académie nationale de médecine)
– *M. Éric Schmieder* (inspecteur général des affaires sociales honoraire)
– *M. Stéphane Schmitt* (directeur de recherche au CNRS, université Paris 7, UMR 7219)
– *M. Bernard Trillat* (chef de projet SIH, Hôpital Foch)

COLLÈGE SPATIOLOGIE

– Président : *M. Michel Petit* †
– Secrétariat : Centre national d'études spatiales-CNES (*M. Jacques Arnould*)

Membres de droit

– Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Paul de Sinety*) ou son représentant [1]
– Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MENJ-MESRI [8] (*M. Pascal-Raphaël Ambrogi*)
– Un représentant de l'Académie française [2]
– Un représentant de l'Académie des sciences (*M. Pierre Encrenaz*)
– Un représentant du Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace-BNAE (*M. Karim Benmeziane*)
– Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT [3] (*M. Adam Renwick*)

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

– Agence spatiale européenne-ESA (*M. Colin McKinney*)
– Centre national d'études spatiales-CNES (*M. Jean-Paul Berthias, M. Christophe Bonnal, M. Daniel Galarreta*)
– Collège Télécommunications (*M. Jean Schwob,* ingénieur en chef des télécommunications honoraire, précéd. France Télécom)
– Laboratoire d'études spatiales et d'instrumentation en astrophysique-LESIA Observatoire Paris (*M. Jean-Louis Bougeret*)
– Musée de l'Air et de l'Espace (*M. Christian Tilatti*)

Personnalités qualifiées

– *M^me^ Danielle Candel* (chercheuse CNRS honoraire, université Paris Diderot)
– *M. Michel Delaye* (ingénieur général de l'armement, précéd. vice-président d'Aérospatiale)
– *M. Marc Lachièze-Rey* (directeur de recherche émérite au CNRS, laboratoire Astroparticule et Cosmologie, UMR 7164)
– *M. Jean-Luc Lefebvre* (colonel de l'armée de l'air (CR), directeur du domaine spatiologie de l'Encyclopédie Sciences, éditions ISTE)
– *M. Xavier de Maistre* (précéd. Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace-BNAE)

COLLÈGE SPORT

– Président : *M. Alain Gelès*
– Secrétariat : Direction des sports du MS [14] (*M^me^ Solène Charuau*)

Membres de droit

– Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Paul de Sinety*) ou son représentant [1]
– Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MS [14] (*M. Bertrand Jarrige*)
– Un représentant de l'Académie française [2]
– Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*M. Nicolas Birouste*)
– Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE [4]

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

– Académie nationale olympique française-ANOF (*M. Arnaud Richard*)
– Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 (*N.*)
– Comité national olympique et sportif français-CNOSF [voir « Président »]
– Comité paralympique et sportif français (*M. Jean Minier*)
– MS [14] / Bureau de la communication (*M^me^ Valérie Simonpietri*)
– MS [14] / Direction des sports (*M. Franck Bignet, M. Gilbert Avanzini,* chargé des relations avec les fédérations)
– Institut national du sport, de l'expertise et de la performance-INSEP (*M^me^ Isabelle Daguin-Caswel*)

Personnalités qualifiées

– *M. Patrick Bacry* (agrégé de grammaire)
– *M. Gérard Deshayes* (inspecteur général jeunesse et sports honoraire, précéd. haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie)
– *M. Didier Lauras* (journaliste, chef du service Sport de l'AFP)

COLLÈGE TÉLÉCOMMUNICATIONS

– Président : *M. Jean Schwob* (ingénieur en chef des télécommunications honoraire, précéd. France Télécom)
– Secrétariat : Service du Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEF-MACP [7] (*M. Walter Goguillon*)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Paul de Sinety*) ou son représentant [1]
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEF-MACP [7] (*M. Patrice Fournier,* administrateur général)
- Un représentant de l'Académie française [2]
- Un représentant de l'Académie des sciences (*M. Michel Petit* †, *M. Patrick Flandrin*)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*M^me^ Mélissa Jean*)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR, département Électrotechnologies (*M. Aymen Ettaieb*)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE [4]

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Autorité de régulation des communications électroniques et des postes-ARCEP (*M. Jean Cattan,* chargé d'affaires européennes et internationales)
- Institut Mines-Télécom / Télécom EM (*M. Carl Storz,* enseignant-chercheur)
- MESRI [8] (*N.*)

Personnalités qualifiées

- *M. Nigel Barnett* (enseignant-chercheur honoraire, précéd. Institut Mines-Télécom / Télécom EM)
- *M. Daniel Battu* (consultant, précéd. université Paris IX-Dauphine)
- *M. Philippe Bertran* (ingénieur en chef des mines honoraire, Cour des comptes)
- *M. Jacques Bodin* (ingénieur honoraire, École navale)
- *M^me^ Danielle Candel* (chercheuse CNRS honoraire, université Paris Diderot)
- *M. Jean-Alain Hernandez*, vice-président du collège (ingénieur général des mines honoraire, précéd. Institut Mines-Télécom)
- *M. René Joly* (professeur honoraire, Institut Mines-Télécom / Télécom ParisTech)

1. Mission du développement et de l'enrichissement de la langue : *M^me^ Julie Andreu, M^me^ Pierrette Crouzet-Daurat, M^me^ Nathalie Lanckriet* et *M. Étienne Quillot*
2. Service du Dictionnaire : *M^me^ Meritxell Argence, M^me^ Marie Pérouse-Battello* et *M^me^ Sophie Tonolo*
3. Équipe universitaire désignée par le Délégué général à la langue française et aux langues de France, représentation sous la coordination de *M^me^ Julie Makri-Morel*
4. Équipe universitaire désignée par le Délégué général à la langue française et aux langues de France, représentée par *M. Benjamin Fagard, M^me^ Gabrielle Le Tallec* et *M. Med Amine Lahouli*
5. MAA = Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
6. MTES-MCTRCT = Ministères de la Transition écologique et solidaire – de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales
7. MEF-MACP = Ministères de l'Économie et des Finances – de l'Action et des Comptes publics
8. MENJ-MESRI = Ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse – de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
9. MC = Ministère de la Culture
10. MA = Ministère des Armées
11. MJ = Ministère de la Justice
12. MEAE = Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
13. MSS-MT = Ministères des Solidarités et de la Santé – du Travail
14. MS = Ministère des Sports

† membre décédé en cours d'année

A.5 : La procédure

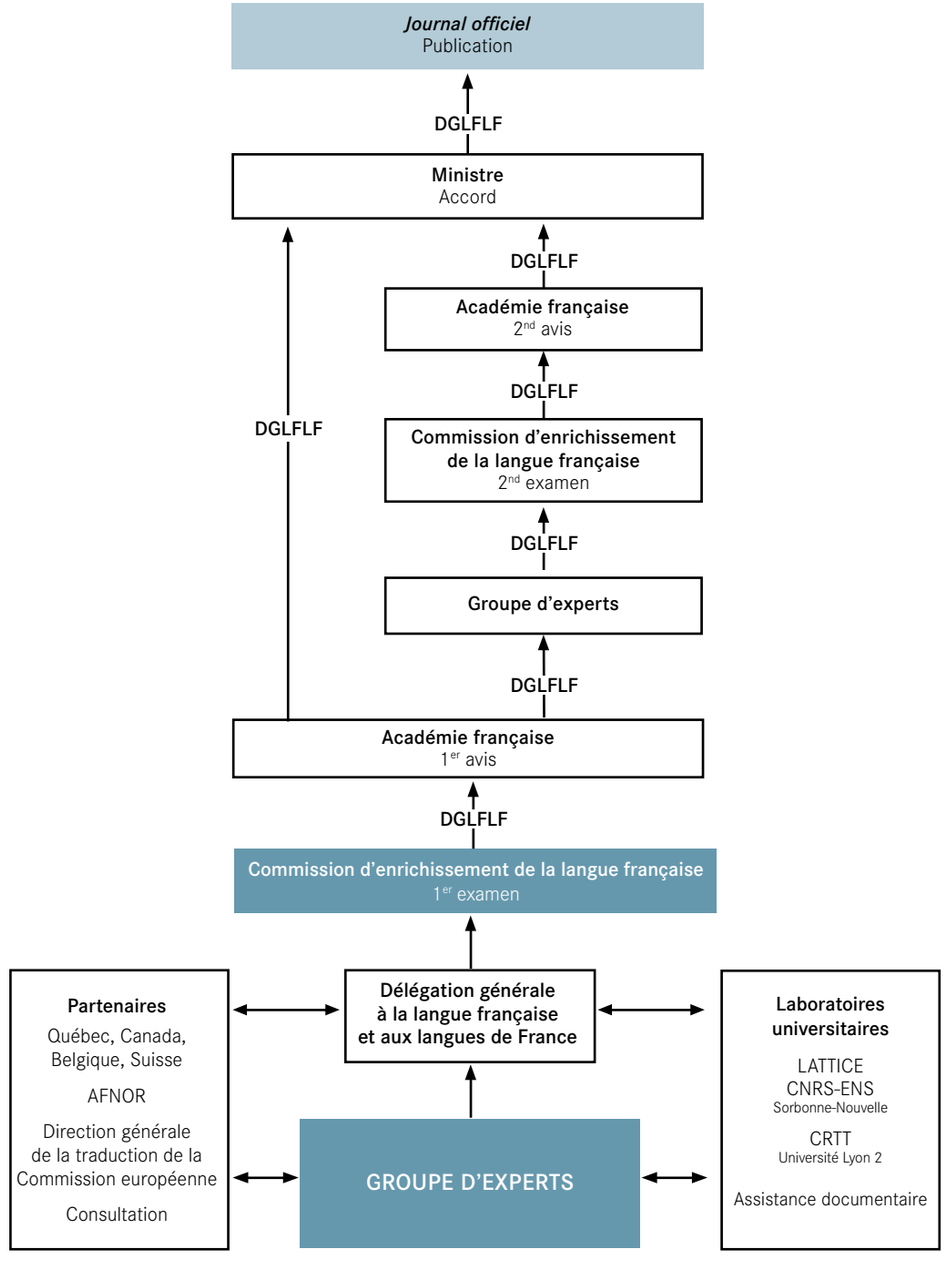

ASSURER LA VEILLE TERMINOLOGIQUE

Il s'agit de repérer, dans les domaines de compétence des groupes d'experts, les réalités nouvelles qui ont déjà une désignation en français et qu'il convient de définir, et les termes étrangers utilisés pour exprimer des notions nouvelles qui n'ont pas encore de désignation en français. **Ce sont les experts qui mènent l'activité de veille** à partir de leurs propres réseaux, de programmes d'action et de recherche internationaux ou de corpus spécialisés comme la presse professionnelle, les banques de données, les publications scientifiques, etc.

Les suggestions de termes faites par les internautes via la Boîte à idées de *France*Terme, ainsi que les demandes que l'administration de tutelle transmet au haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française, alimentent également le programme de travail des groupes d'experts.

Veille et alimentation des groupes d'experts

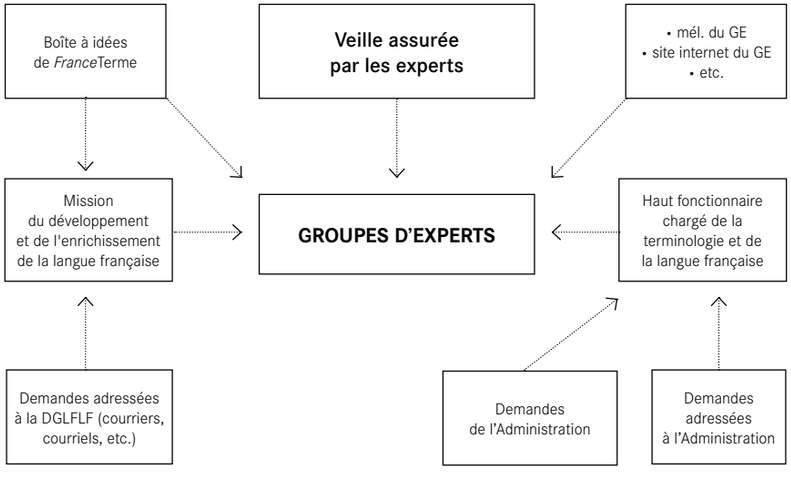

CONSULTER LES PARTENAIRES

Les groupes d'experts enrichissent leur documentation en consultant les partenaires du dispositif : universitaires, francophones et organismes de normalisation.

Ils commandent une recherche documentaire aux **équipes universitaires** qui contribuent au dispositif. Le dossier documentaire apporte un éclairage indispensable au débat à chaque étape de la procédure d'élaboration d'un terme, au cours des réunions des groupes d'experts puis lors des séances de la Commission d'enrichissement.
Les équipes universitaires peuvent fournir les informations suivantes :

- des définitions extraites de dictionnaires de langue générale en français, voire en anglais, lorsque les termes scientifiques et techniques y sont déjà attestés.
- des définitions ou des contextes définitoires (encyclopédies, glossaires scientifiques, bases de données terminologiques, extraits de revues ou de sites scientifiques et techniques…) en français, et en anglais lorsque les informations font défaut en français.
- des chiffrages d'occurrences datés pour les termes français et les termes anglais. Il est essentiel de pouvoir comparer les résultats (par exemple : le synonyme proposé est 10 fois plus répandu que le terme principal, on ne rencontre pas le terme anglais dans les pages francophones, etc.).
- si le domaine s'y prête, des schémas ou des illustrations.
- le cas échéant, des attestations qui peuvent être utiles lorsque l'on ne dispose pas de définitions ou de contextes explicatifs, ou lorsque la catégorie grammaticale du terme est difficile à déterminer…
- un résumé explicatif mettant l'accent sur les éléments d'information les plus utiles.

Les groupes d'experts consultent les **organismes de politique linguistique des pays francophones** (Bureau de la traduction au Canada, Communauté française en Belgique, OQLF au Québec…), et le département linguistique de langue française de la Direction générale de la Traduction à la Commission européenne. Les groupes posent des questions précises sur des termes en s'adressant directement aux correspondants et interlocuteurs dans ces organismes.

Ils s'adressent aux représentants des **organismes de normalisation** partenaires – l'AFNOR principalement – de manière à repérer les termes déjà définis dans des normes ou faisant l'objet de travaux de normalisation car il importe d'harmoniser autant que possible les termes et les définitions entre le dispositif et les organismes de normalisation.

Les groupes d'experts adressent directement leurs demandes d'information aux correspondants francophones, à leurs correspondants de l'AFNOR et des équipes universitaires lors des réunions auxquelles ils participent ou par courriel (en rédigeant un message collectif pour gagner du temps) :

- en indiquant le délai de réponse souhaité,
- en regroupant les demandes autant que faire se peut,
- en précisant, en l'absence de définition, suffisamment le contexte pour faciliter les recherches.

Voir dans le document *Coordonnées des responsables* le nom des correspondants de chaque groupe d'experts.

SE CONCERTER ENTRE GROUPES D'EXPERTS

Lorsqu'un terme relevant de plusieurs domaines de compétence concerne d'autres groupes d'experts du dispositif d'enrichissement, un groupe peut :

- inviter à l'une des réunions des experts d'un autre groupe pour étudier conjointement la notion,
- décider de confier l'étude du terme à un autre groupe,
- demander à un autre groupe un avis sur une proposition qu'il envisage de transmettre à la Commission d'enrichissement,
- participer à un groupe ad hoc réuni à l'initiative du délégué général (voir page 7).

La Commission d'enrichissement, lorsqu'elle reçoit une liste proposée par un groupe d'experts, est également amenée à vérifier auprès d'autres groupes que certains termes et définitions, à la frontière de plusieurs domaines de compétence, satisfont pleinement l'ensemble des experts. La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue de la DGLFLF soumet alors les propositions du groupe d'experts aux autres groupes concernés. Lorsqu'elle reçoit la réponse, la DGLFLF la communique au groupe d'experts concerné, en même temps que celle des autres instances consultées (le plus souvent dans le dossier de synthèse diffusé lors du 1er examen de la liste par la Commission d'enrichissement).

ORGANISER LE TRAVAIL D'UNE RÉUNION À L'AUTRE

L'étude des termes repose en grande partie sur des réunions offrant l'occasion d'exposer les résultats des travaux et de confronter oralement les points de vue afin de s'arrêter sur un consensus.

À la fin de chaque réunion, les experts veillent à :

- établir le programme de la réunion suivante en identifiant les termes à étudier.
- désigner des rapporteurs pour les termes mis à l'ordre du jour et, en tant que de besoin, constituer des groupes de travail ad hoc pour avancer sur certains termes ou groupes de termes.
- identifier les spécialistes ou les organismes extérieurs au groupe d'experts susceptibles d'apporter un éclairage sur une notion, voire de contribuer au débat, et, autant que faire se peut, les inviter à une séance du groupe pour qu'ils puissent exposer leur point de vue à l'ensemble des experts.
- demander aux équipes universitaires des recherches documentaires sur certains termes, voire sur l'ensemble de ceux à l'ordre du jour (voir page 12).
- interroger les représentants désignés par l'AFNOR pour certains termes techniques susceptibles de figurer dans des normes (voir page 12).
- interroger directement les partenaires québécois et canadiens, en particulier lorsque le Grand dictionnaire terminologique et la base Termium Plus ne proposent pas de solution pour des notions qui tendent à se répandre rapidement (voir page 11).
- interroger directement le département linguistique de langue française de la Direction générale de la Traduction à la Commission européenne, en particulier lorsque la base IATE ne propose pas encore les notions étudiées (voir page 11).
- identifier les notions pour lesquelles la consultation d'un autre groupe d'experts est utile, voire indispensable.

QUELLES NOTIONS ÉTUDIER ET PUBLIER AU *JOURNAL OFFICIEL* ?

Le dispositif d'enrichissement **définit et nomme des réalités nouvelles.**
Il ne lui appartient pas de traiter les termes spécialisés en usage de longue date ou tous les termes étrangers rencontrés dans un milieu professionnel ou scientifique donné pour lesquels on peut trouver définition et traduction dans des bases ou des ouvrages spécialisés ou multilingues. Le but n'est pas de rédiger un dictionnaire donnant pour un mot tous les sens qu'il prend dans tous les domaines, ni de rédiger le glossaire exhaustif d'un domaine. De même, le vocabulaire de la langue générale n'est pas concerné.

Pour **déterminer si une notion mérite d'être étudiée,** les experts peuvent vérifier qu'elle répond à plusieurs critères :

- elle ne figure pas encore, ou très peu, dans les bases de données, dictionnaires, glossaires et autres inventaires de termes d'une langue de spécialité.
- elle est absente des dictionnaires de français courant – ou langue générale – en particulier le Petit Larousse, le Petit Robert et le Dictionnaire Hachette, ainsi que des dictionnaires de français de référence que sont le Dictionnaire de l'Académie française (9e édition) et le Trésor de la langue française. Par exemple, « revenant, -e » pour l'anglais *returnee*.
- elle est présente dans certains de ces dictionnaires généraux ou inventaires de spécialité, mais l'article, trop succinct ou approximatif, peut induire en erreur et n'est pas satisfaisant pour les experts. La publication au *Journal officiel* a alors pour but d'établir, voire de rétablir la norme et de faire référence. Par exemple, « vitrocéramique ».
- elle est appelée à se répandre au-delà du petit cercle – service d'une entreprise ou d'une organisation, laboratoire de recherche ou universitaire, etc. – des spécialistes qui ont contribué à son émergence. Par exemple, « contrôleur naturel du VIH » pour *HIV controller*.
- elle est véhiculée par un terme d'origine étrangère qui ne dispose pas encore de désignation en français et qui demande à être défini en fonction de l'état de l'art. Et s'il ne s'agit pas d'un terme étranger, c'est un nom de marque, comme *iPad* ou *Segway* qui ont conduit à forger « tablette » et « gyropode ».
- elle a déjà une désignation en français, mais les spécialistes considèrent qu'elle n'est pas satisfaisante en raison de son absence de transparence (par exemple « guidage génétique » recommandé de préférence à *forçage génétique*) et de sa formation qui n'est pas conforme au système morphologique et syntaxique du français (par exemple, « oxybiodégradable » plutôt qu'*oxobiodégradable*).

Les groupes d'experts peuvent proposer des termes qui figurent déjà dans des normes techniques (AFNOR, ISO…). En revanche, la CELF estime que rien ne s'oppose à ce que les définitions publiées au *Journal officiel* s'écartent, dans leur formulation, des désignations et des définitions exhaustives à caractère technique contenues dans les normes, le public visé et les besoins étant différents.

La CELF s'interdit de publier certaines notions trop règlementaires, juridiques ou administratives, qui sont manifestement en dehors de son domaine de compétence, puisque la définition de ces notions évolue au gré des modifications apportées par les autorités de régulation d'un secteur – par exemple le nucléaire ou la pharmacie –, les administrations ou le législateur.
Il reste toutefois souhaitable de trouver des équivalents français pour traduire certaines notions nouvelles, issues de droits étrangers ou provenant de directives européennes (la CELF a ainsi publié les termes « action de groupe » pour *class action*, « recueil légal » pour *kafala* ou « rapport sur les conditions d'exposition » pour *facility report*).

ÉLABORER UNE FICHE TERMINOLOGIQUE

Fiche type

Les rubriques grisées doivent nécessairement figurer sur la fiche.

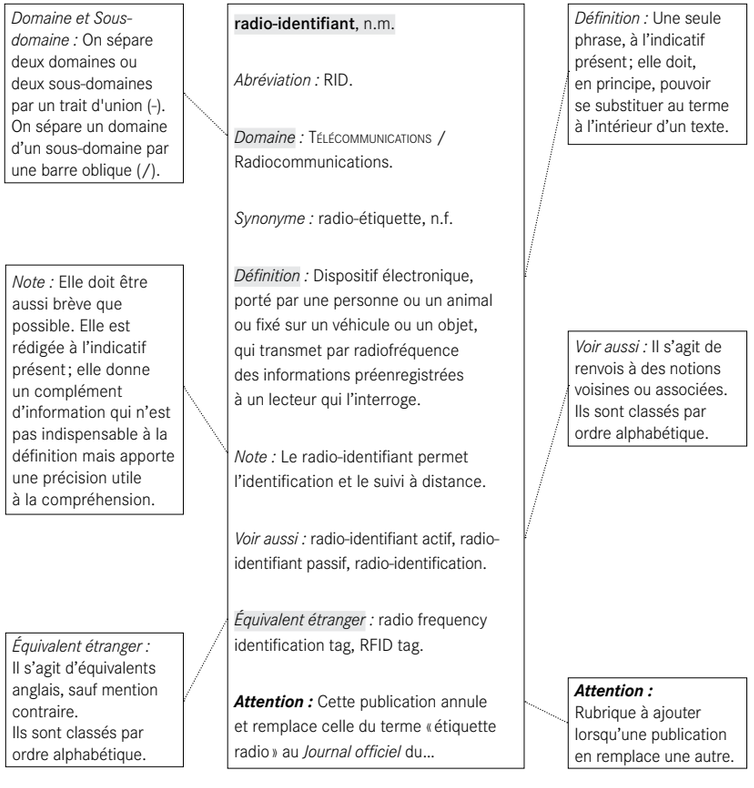

RÉPONDRE À UNE QUESTION DE TRADUCTION PAR UNE RECOMMANDATION D'USAGE

Occasionnellement, la Commission d'enrichissement publie une recommandation à caractère général lorsqu'un même terme étranger a tendance à se répandre dans différents domaines alors qu'**il existe déjà un ou plusieurs termes français parfaitement explicites permettant d'exprimer toutes les nuances nécessaires** dans des contextes précis. Plutôt que de retenir une formulation unique, peu intelligible, il est recommandé d'apporter des solutions au cas par cas, en privilégiant la clarté et la précision et en faisant appel aux ressources lexicales existantes.

Les projets de recommandation d'usage proposés par les groupes d'experts sont d'abord examinés par le groupe de travail de la Commission d'enrichissement (voir page 7).

Recommandation sur les équivalents français à donner au mot *flyer*
(*Journal officiel* du 3 février 2011)

La vogue du mot anglais *flyer* pour désigner ce qui est littéralement une « feuille volante » est un exemple parmi d'autres d'une méconnaissance des possibilités de la langue française. Il est employé à seule fin de donner un air de nouveauté à une technique publicitaire des plus anciennes. En effet, distribuée de la main à la main à l'entrée des théâtres ou des magasins, glissée dans les boîtes aux lettres ou posée en pile sur un comptoir, une simple feuille de papier reste, à l'ère de l'internet et de la téléphonie mobile, un moyen simple et efficace pour diffuser une information et appeler l'attention du public.

Ainsi, une annonce peut avoir des supports divers, désignés par des mots différents, du plus général **- *feuillet, feuille, imprimé* -** au plus précis : ***dépliant, papillon*** ou ***brochure,*** si l'on s'en tient à la forme du document, ***coupon, prospectus, tract, invitation*** ou ***programme,*** si l'on s'attache à son contenu, qu'il soit commercial, politique ou culturel.

Le lexique offrant une large gamme de mots évocateurs, la Commission générale recommande de ne pas s'en tenir à un mot unique et de puiser sans réserve dans les ressources de la langue française.

Voir dans *France*Terme les recommandations d'usage publiées au *Journal officiel* sur les équivalents français des mots *beach, coach, e-, euro, fake news, flyer, gender, learning centre, live, low cost, podcasting, s'miles, street, travel retail…* ou d'autres recommandations publiées par la DGLFLF sur des expressions équivalentes des mots *fooding* ou *pitch* ou du terme « nègre (littéraire) ».

TRANSMETTRE UNE LISTE DE TERMES À LA COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Au moment de transmettre une liste de fiches terminologiques, les groupes d'experts peuvent appliquer quelques bonnes pratiques (formulées par Monsieur Marc Fumaroli, Président de la Commission générale, dans une lettre datée du 21 octobre 2010).

établir des listes d'une longueur raisonnable. **Une liste ne dépassant pas 30 termes** environ semble la mieux adaptée à la durée et au rythme des séances.

ajouter en tant que de besoin, sans pour autant alourdir excessivement les fiches, des **explications** susceptibles d'éclairer la réflexion de la Commission d'enrichissement, mais qui ne sont pas destinées à être intégrées dans la fiche elle-même. À cet égard, une illustration, une précision à caractère historique… peuvent être très utiles.

procéder obligatoirement en séance à **une relecture et une validation** de chaque liste par le groupe d'experts, avant tout envoi à la Commission d'enrichissement, cela afin de lever toute incertitude sur les fiches et de garantir le **consensus** au sein du groupe d'experts.

attendre l'achèvement de la procédure relative à la liste précédente avant d'adresser une nouvelle liste à la Commission d'enrichissement, cela afin d'éviter toute interférence entre les listes.

s'abstenir de soumettre à la Commission d'enrichissement des mots du langage courant, ou, à l'inverse, des termes à caractère purement règlementaire qui relèvent de la compétence du ministère concerné mais pas de l'enrichissement de la langue.

POUR BIEN RÉPONDRE AUX AVIS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'Académie française veille particulièrement à ce que les termes adoptés puissent naturellement s'incorporer à la langue – et véritablement l'enrichir – et à ce que ne se forme pas, entre les langues de spécialité et la langue commune, un écart trop grand susceptible de mettre en péril l'unité du français et peu favorable à la communication des savoirs. L'Académie se prononce sur les termes qui lui sont soumis selon les mêmes critères que la Commission d'enrichissement :

- la pertinence des termes proposés comme équivalents (correction morphologique, sens de la langue, adéquation de l'entrée et de la définition, cohérence par rapport aux termes déjà publiés…),
- la clarté et l'élégance de la définition,
- l'équilibre de la répartition des informations entre la définition et les notes éventuelles.

Elle émet donc sur chaque terme un avis qui peut être **favorable sans aucune réserve, favorable** ou **réservé assorti de remarques,** de questions ou de suggestions, enfin – fait limité en pratique – **défavorable.**

- Les commentaires accompagnant un **avis favorable** correspondent généralement à des remarques d'ordre rédactionnel mineures, ou à des suggestions de tournures équivalentes mais considérées comme plus élégantes ou plus explicites.
- Les commentaires, plus développés, qui accompagnent un **avis réservé** marquent une forme de scepticisme à l'égard de l'entrée choisie ou font état de possibles ambiguïtés, voire d'obscurités de la définition.
- Un **avis défavorable** est porté lorsque l'Académie française estime que la fiche présentant le terme et la définition ne peut être publiée en l'état.

Il arrive qu'à l'issue du second examen l'Académie française ne soit pas en mesure de lever les réserves formulées lors du premier examen.

Les groupes d'experts répondent donc à ces avis en indiquant **explicitement** s'ils acceptent les propositions et en apportant les précisions ou les réponses nécessaires. S'ils ne retiennent pas les propositions de l'Académie ou s'ils proposent une formulation différente, ils accompagnent leur réponse d'un argumentaire.
Enfin, les groupes d'experts veilleront à ne pas apporter des modifications autres que celles proposées ou même à revenir sur un terme ayant reçu un avis favorable sans aucune réserve.

3 La gestion des suggestions

3.1 La consultation des suggestions

Les suggestions sont accessibles via les liens cliquables, depuis la page d'accueil (voir 2.1.), ou via le menu de gauche, sous l'onglet « Suggestions ».

Liste des suggestions
Lien cliquable.
Il s'agit des suggestions attribuées à votre collège.

Vous avez accès depuis cette page
– à un **moteur de recherche**
Vous pouvez effectuer une recherche sur le **terme** suggéré ou sur l'**auteur** de la suggestion.

→ Pour ces deux champs, vous pouvez utiliser les jokers (voir 2.2.5.).

→ Le bouton vous permet de masquer le moteur de recherche.
Pour l'afficher à nouveau, cliquez sur .

– au **nombre de suggestions**
Le nombre de suggestions attribuées au collège est affiché sous le moteur de recherche.
Il indique le nombre de suggestions par page et le nombre total de suggestions.

→ Le nombre d'éléments affichés par page est paramétrable. Si vous souhaitez le modifier, envoyez un message à l'adresse FranceTerme@culture.gouv.fr.

– à la **liste des suggestions**
L'ensemble des suggestions qui concernent votre collège est présenté sous forme de tableau.

Ce tableau comporte les colonnes suivantes :

– **Export :** Case à cocher qui permet de sélectionner les suggestions à exporter (voir 3.3.) ; La case à cocher « Sélectionner tout », située en haut et en bas de la liste permet de sélectionner l'intégralité des suggestions ;

– **Date :** Correspond à la date de dépôt de la suggestion dans la Boîte à idées de *France*Terme (depuis l'interface publique ou l'administration) ;

– **Terme** : Lien cliquable vers la notice complète de la suggestion ;

– **Domaine :** Correspond au domaine sélectionné par l'auteur de la suggestion ;

– **GE :** Collège d'attribution de la suggestion ;

– **État :** Correspond à l'état d'une suggestion. Une suggestion peut être « Lue », « Non lue » ou « Refusée » (voir 3.2.) ;

– **Marquage :** Bouton cliquable qui permet de changer l'état de la suggestion ;

– **Auteur :** Correspond à l'adresse de courrier électronique de l'auteur de la suggestion (indication facultative).

Par défaut les suggestions sont classées de la plus récente à la plus ancienne.

→ Les flèches et , situées en haut de chaque colonne, permettent de trier les suggestions dans l'ordre alphabétique, ou chronologique pour le champ « Date ».

Sur toutes les pages, sont également affichés :
– une case à cocher « Sélectionner tout », située en haut et bas de page, à droite, permettant de sélectionner l'ensemble des suggestions,
– un bouton « Refuser » permettant de refuser les suggestions sélectionnées (voir 3.2.),
– les boutons permettant d'exporter les suggestions sélectionnées (voir 2.4.).

Voir toutes les suggestions
Lien cliquable.
Il s'agit de la liste complète des suggestions, tous collèges confondus.
Vous disposez des mêmes fonctionnalités que celles disponibles sous la « Liste des suggestions » (ci-dessus), à l'exception des fonctionnalités d'export (seules les suggestions attribuées à votre collège peuvent être exportées).

Nouvelle suggestion
Lien cliquable.
Vous pouvez soumettre une suggestion. Il suffit de remplir les champs obligatoires (assortis d'un astérisque) et de cliquer sur le bouton « Enregistrer ». La suggestion est transmise à l'administrateur du site (profil CELF) qui l'attribue ensuite au collège concerné.

→ Vous pouvez également déposer vos suggestions dans la Boîte à idées depuis l'interface publique de *France*Terme.

3.2 Le traitement des suggestions

Lorsqu'une suggestion est attribuée à un collège, les responsables de ce collège (**profil GE**) en sont avertis par un courriel qui reprend les informations contenues dans **la notice complète de la suggestion.**

> Une nouvelle suggestion a été déposée dans la Boîte à idées de FranceTerme.
> Collège Culture et Médias
> Créé le 2017-12-17
> Auteur : crobota@laposte.net
> CULT
> **e-sport - vidéo-sport**
> Domaine : Loisirs
> Définition : Désigne l'ensemble des pratiques intensives du jeu vidéo dans le but de participer à des compétitions, remplace le terme « e-sport » anglais.
> Retrouvez-la dans FranceTerme http://www.franceterme.culture.gouv.fr/FranceTerme/criter/authentification.html

Par défaut, une suggestion qui est attribuée à un collège, et dont les responsables (**profil GE**) n'ont pas pris connaissance, est à l'état « **Non lue par le GE** ».
Lorsqu'un profil GE en prend connaissance, il la passe à l'état « **Lue par le GE** » soit en cliquant sur le bouton Non lue dans la colonne « Marquage » dans la liste des suggestions, soit en cliquant sur le bouton Marquer comme lue dans **la notice complète de la suggestion.**

→ Vous pouvez revenir à l'état antérieur d'une suggestion en cliquant à nouveau sur les mêmes boutons.

Les suggestions sont accessibles par simple clic dans la colonne « Terme », depuis la liste des suggestions (voir 3.1.).
La notice complète d'une suggestion correspond à une fiche terminologique limitée aux informations les plus pertinentes à ce stade : « terme », « date », « équivalent étranger », « auteur » (si indiqué), « collège », « domaine », éléments définitoires (« définition ou contexte ») et « commentaires ».

Outre les rubriques mentionnées ci-dessus, chaque **notice complète** d'une suggestion est assortie des fonctionnalités suivantes :

Marquer comme lue / Marquer comme non lue	Permet de **modifier l'état** d'une suggestion*
Créer	Permet de **créer une fiche** terminologique à partir d'une suggestion*
Historique	Permet de **consulter l'historique** d'une suggestion*
Réinitialiser	Permet de **réinitialiser** la notice complète d'une suggestion* (retour à l'état antérieur)
Refuser	Permet de **refuser** une suggestion*
Enregistrer	Permet d'**enregistrer** les modifications apportées à la suggestion*
Imprimer	Permet d'**imprimer** la notice complète d'une suggestion
Fermer	Permet de **fermer** la notice complète et de revenir à la liste des suggestions

Une suggestion, quel que soit son état, peut être **modifiée** par le **profil GE.**

* Non accessible au profil Expert.

L'**historique** permet de suivre les différentes étapes d'une suggestion (date de création, date d'attribution au collège, changement d'état…).

→ Pour revenir à la notice complète de la suggestion, cliquez sur le bouton « Fermer ».

Le bouton « **Refuser** » permet au **profil GE** de signaler à l'administrateur du site (**Profil CELF**) qu'il ne souhaite pas traiter telle suggestion.
La suggestion passe à l'état « Refusée par le GE » et elle est automatiquement supprimée de la liste des suggestions du collège.

→ Dans la mesure du possible, les responsables du collège sont invités à préciser les raisons justifiant ce refus dans la rubrique « Commentaire ».

Le bouton « **Créer** » permet de convertir une suggestion en fiche (« **Étude GE** »).

Les informations contenues dans la notice de la suggestion sont reprises dans le formulaire de modification du terme correspondant (voir 4.2.).

Lorsqu'une fiche est créée à partir d'une suggestion, cette dernière est automatiquement supprimée de la liste des suggestions du collège.

→ Le bouton « Créer » n'est visible que si la suggestion est à l'état « Lue par le GE ».

3.3 L'export des suggestions

À l'instar des termes, les suggestions peuvent être téléchargées aux formats CSV, XML et ODT (voir 2.4.).

C.1 : Calendrier général au 31 décembre 2019

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF 1er examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → Collège	Collège ⇒ CELF	CELF 2nd examen	CELF ⇒ AF	AF ⇒ CELF	CELF → ministre	ministre → CELF	CELF → JO	Publication au JO	(au Boen)
AGRICULTURE ET PÊCHE	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
7e liste	09/07/14	30/07/14	22/10/14	06/11/14	17/12/14	29/12/14	17/03/15	08/04/15 24/06/15	16/04/15 24/06/15	04/05/15 02/07/15	12/05/15 02/07/15	28/05/15 –	28/07/15	**19/08/15**	(26/11/15)
8e liste	11/07/16	29/07/16	26/10/16	09/11/16	30/11/16	13/12/16	07/02/17	15/03/17	23/03/17	06/04/17	18/04/17	–	19/05/17	**18/06/17**	(31/08/17)
9e liste	05/02/18	08/03/18	25/04/18	27/04/18	23/05/18	24/05/18	11/06/18	27/06/18	28/06/18	05/07/18	18/07/18	–	23/08/18	**07/09/18**	(04/10/18)
AMÉNAGEMENT, HABITAT ET MOBILITÉS	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
12e liste	24/10/13	19/11/13	12/02/14	18/02/14	28/03/14	18/04/14	18/06/14	17/09/14	06/10/14	14/10/14	07/11/14	–	10/12/14	**16/01/15**	(12/03/15)
13e liste	31/05/16	12/07/16	26/10/16	09/11/16	13/01/17	24/01/17	17/03/17	12/04/17	18/04/17	28/04/17	12/05/17	–	22/06/17	**06/07/17**	(14/09/17)
14e liste	19/02/18	28/02/18	25/04/18	27/04/18	15/06/18	21/06/18	12/07/18	*14/11/18*	*19/11/18*	03/12/18	12/12/18	–	14/01/19	**29/01/19**	(02/05/19)
15e liste	06/06/19	31/05/19	03/07/19	05/07/19	14/10/19	18/10/19	16/12/19	*22/01/20*							
AUTOMOBILE	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
10e liste	19/12/14	18/12/14	11/02/15	24/02/15	27/03/15	31/03/15	09/04/15	13/05/15	18/05/15	21/05/15	28/05/15	–	27/06/15	**28/07/15**	(26/11/15)
11e liste	12/10/15	27/10/15	16/12/15	23/12/15	18/01/16	02/02/16	16/02/16	16/03/16	23/03/16	12/04/16	19/04/16	–	19/05/16	**11/06/16**	(14/07/16)
12e liste	17/07/17	01/08/17	18/10/17	24/10/17	04/12/17*	05/12/17	18/12/17	17/01/18	22/01/18	26/01/18	14/02/18	–	15/03/18	**28/03/18**	(24/05/18)
13e liste	11/07/19	28/08/19	23/10/19	25/10/19	26/11/19	05/12/19									
BIOLOGIE	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
7e liste	17/10/14	–	14/01/15	26/01/15	27/04/15	21/05/15	13/06/15 16/06/15 ■	24/06/15	30/06/15	07/07/15	10/07/15	–	13/08/15	**19/09/15**	(26/11/15)
			08/04/15	16/04/15	03/07/15	17/07/15	30/09/15	21/10/15	04/11/15	13/11/15	01/12/15	19/01/16	08/01/16	**31/01/16**	(10/03/16)
8e liste	01/10/15 05/10/15 ■	15/10/15	16/12/15 20/01/16	01/02/16	26/04/16	09/05/16	13/06/16	06/07/16	07/07/16	11/07/16	28/07/16	–	02/09/16	**01/10/16**	(17/11/16)
9e liste	13/06/16	29/06/16	23/11/16	05/12/16	08/02/17	16/02/17	28/02/17	15/03/17	23/03/17	06/04/17	19/04/17	–	23/05/17	**14/06/17**	(20/07/17)
10e liste	27/01/17 15/03/17 ■	20/04/17	07/06/17	12/06/17	13/11/17	29/11/17	15/12/17 18/12/17 ■	17/01/18	22/01/18	30/01/18	14/02/18	–	15/03/18	**28/03/18**	(24/05/18)
11e liste	25/09/18	24/07/18	12/12/18	17/12/18	22/03/19	27/03/19	04/04/19	12/06/19	14/06/19	21/06/19	02/07/19		03/09/19	**12/09/19**	(17/10/19)
CHIMIE ET MATÉRIAUX	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
5e liste, Termes généraux	17/06/14	25/07/14	19/11/14 14/01/15	26/01/15	13/05/15	19/05/15	08/06/15	24/06/15	30/06/15	07/07/15	16/07/15	–	13/08/15	**19/09/15**	(26/11/15)
6e liste, Termes généraux	30/09/16	26/10/16	14/12/16	30/12/16	24/02/17	03/03/17	10/03/17	12/04/17	18/04/17	28/04/17	12/05/17	–	15/06/17	**01/07/17**	(14/09/17)
7e liste, Termes généraux	21/01/19	18/02/19	17/04/19	24/04/19	02/07/19	11/07/19	08/10/19	23/10/19	25/10/19	22/11/19	02/12/19				
2e liste, Matériaux : verre	20/11/12	26/12/12	15/05/13	27/05/13	08/07/13	17/07/13	27/11/13	15/01/14	29/01/14	03/02/14	13/02/14	–	20/03/14	**25/04/14**	(16/04/15)
3e liste, Matériaux : métallurgie	05/03/15 29/03/15 ■ 07/05/15 ■	18/03/15	03/06/15 24/06/15	30/06/15	15/10/15	03/11/15	11/12/15	20/01/16	01/02/16	18/02/16	29/02/16	–	05/04/16	**07/05/16**	(14/07/16)
4e liste, Matériaux	08/10/15 21/10/15 ■ 26/01/16 ■	–	17/02/16 16/03/16	23/03/16	30/05/16	06/06/16	19/07/16	28/09/16	05/10/16	12/10/16	19/10/16	–	28/11/16	**22/12/16**	(02/02/17)
5e liste, Matériaux	16/01/18	20/02/18	06/06/18	11/06/18	05/07/18	19/07/18	11/10/18	23/01/19	25/01/19	31/01/19	06/02/19	–	11/03/19	**22/03/19**	(02/05/19)

→ 1re transmission ⇒ 2nde transmission Ligne colorée = Liste publiée *jj/mm/aa* date prévue pour l'examen ■ rectificatif * date de réception ** pas de 2nd examen ° visa

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF 1er examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → Collège	Collège ⇒ CELF	CELF 2nd examen	CELF ⇒ AF	AF ⇒ CELF	CELF → ministre	ministre → CELF	CELF → JO	Publication au JO	(au Boen)
CULTURE ET MÉDIAS	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
8e liste	06/04/16	27/04/16	28/09/16	05/10/16	07/11/16 21/11/16 ■	25/11/16	21/12/16	18/01/17	26/01/17	07/02/17	14/02/17	–	17/03/17	**08/04/17**	(22/06/17)
9e liste	04/07/17	21/07/17	27/09/17	04/10/17	04/12/17*	05/12/17	18/12/17	17/01/18	22/01/18	26/01/18	14/02/18	–	05/04/18	**19/04/18**	(24/05/18)
10e liste	23/07/18	07/08/18	12/12/18	17/12/18	08/03/19	15/03/19	19/03/19	17/04/19	24/04/19	10/05/19	21/05/19	07/06/19	11/06/19	**25/26/19**	(25/07/19)
11e liste	25/06/19	22/07/19	18/09/19	20/09/19	25/10/19	28/10/19	20/11/19	*22/01/20*							
DÉFENSE	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
6e liste	04/08/14	–	10/12/14	30/12/14	19/02/15	02/03/15	09/04/15	03/06/15	11/06/15	30/06/15	10/07/15	–	12/08/15	**23/09/15**	(26/11/15)
7e liste	19/01/16	08/02/16	16/03/16	23/03/16	03/05/16	10/05/16	16/05/16	06/07/16	07/07/16	11/07/16	19/07/16	–	17/08/16	**20/09/16**	(20/10/16)
8e liste	03/02/17	07/02/17	15/03/17	23/03/17	02/06/17	09/06/17	12/06/17	05/07/17	10/07/17	13/07/17	01/08/17	05/09/17	31/08/17	**19/09/17**	(26/10/17)
9e liste	30/05/18	20/07/18	14/11/18	19/11/18	28/01/19	04/02/19	22/02/19	20/03/19	25/03/19	29/03/19 18/04/19	25/04/19 10/05/19	–	14/06/19	**29/06/19**	(05/09/19)
10e liste	02/12/19	20/12/19	*19/02/20*												
DROIT ET JUSTICE	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
4e liste	22/09/17	30/10/17	13/12/17	18/12/17	23/01/18	01/02/18	11/07/18	19/09/18	26/09/18	19/10/18	23/10/18	–	27/11/18	**07/12/18**	(07/02/19)
5e liste	14/11/18	18/12/18	20/02/19	26/02/19	18/04/19	26/04/19	14/05/19	12/06/19	14/06/19	21/06/19	27/06/19	–	20/08/19	**31/08/19**	(17/10/19)
ÉCONOMIE ET FINANCES	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
23e liste	02/04/14	18/04/14	22/10/14 19/11/14	01/12/14	23/01/15	28/01/15	24/02/15	08/04/15	16/04/15	04/05/15	13/05/15	–	16/06/15	**22/07/15**	(26/11/15)
24e liste	17/07/15	–	23/09/15 18/11/15	01/12/15	15/03/16	21/03/16	21/04/16	18/05/16	27/05/16	06/06/16	08/06/16	–	06/07/16	**05/08/16**	(08/09/16)
25e liste	27/10/16 27/10/16	13/12/16	15/02/17	20/02/17	09/05/17	29/05/17	13/06/17	05/07/17	10/07/17	13/07/17	01/08/17	–	04/09/17	**21/09/17**	(26/10/17)
			10/05/17	18/05/17	13/07/17	24/07/17	06/12/17 21/12/17	17/01/18	22/01/18	30/01/18	14/02/18	–	15/03/18	**28/03/18**	(24/05/18)
26e liste, 1re partie	21/12/17	21/12/17	07/03/18 04/04/18	06/04/18	11/07/18	19/07/18	24/07/18	19/09/18	26/09/18	19/10/18	23/10/18	–	27/11/18	**07/12/18**	(07/02/19)
26e liste, 2e partie	21/12/17	21/12/17	07/03/18	14/03/18	23/04/18	24/04/18	05/07/18	19/09/18	26/09/18	19/10/18	23/10/18	–	27/11/18	**07/12/18**	(07/02/19)
27e liste	19/07/19	09/09/19	13/11/19 *22/01/20*												
28e liste	30/09/19 17/10/19 ■	06/11/19	*22/01/20*												
ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
4e liste	14/03/14	01/04/14	04/06/14	17/06/14	03/07/14	17/07/14	17/11/14 12/01/15 ■	11/02/15	24/02/15	06/03/15	19/03/15	–	19/04/15	**24/05/15**	(10/09/15)
5e liste	19/01/16	08/02/16	20/04/16	25/04/16	06/06/16	10/06/16	17/07/16	28/09/16	05/10/16	12/10/16	20/10/16	–	07/12/16	**10/01/17**	(09/02/17)
6e liste	09/05/17	18/05/17	27/09/17	04/10/17	24/10/17	30/10/17	13/11/17	13/12/17	14/12/17	22/12/17	22/12/17	–	15/02/18	**25/02/18**	(22/03/18)
7e liste	23/09/18	15/10/18	23/01/19	25/01/19	15/03/19	22/03/19	03/04/19	17/04/19	24/04/19	10/05/19	21/05/19		25/06/19	**09/07/19**	(05/09/19)

→ 1re transmission ⇒ 2nde transmission Ligne colorée = Liste publiée *jj/mm/aa* date prévue pour l'examen ■ rectificatif * date de réception ** pas de 2nd examen ° visa

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF 1er examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → Collège	Collège ⇒ CELF	CELF 2nd examen	CELF ⇒ AF	AF ⇒ CELF	CELF → ministre	ministre → CELF	CELF → JO	Publication au JO	(au Boen)
ÉNERGIE NUCLÉAIRE	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
12e liste	13/01/14	17/02/14	07/05/14 22/10/14	06/11/14	05/03/15	17/03/15	03/04/15	13/05/15	20/05/15	25/06/15	02/07/15	–	05/08/15	**23/09/15**	(26/11/15)
13e liste	26/05/15	17/04/15	24/06/15	30/06/15	06/10/15	28/10/15	07/12/15	20/01/16	01/02/16	18/02/16	29/02/16	17/03/16	29/03/16	**23/04/16**	(26/05/16)
14e liste (1re et 2e parties)	08/07/16	09/08/16	23/11/16 18/01/17	05/12/16 31/01/17	24/03/17	20/04/17	30/05/17	05/07/17	10/07/17	13/07/17	01/08/17	20/09/17	08/09/17	**30/09/17**	(02/11/17)
15e liste	14/12/17	21/12/17	27/06/18	28/06/18	26/10/18	08/11/18	04/12/18	23/01/19	25/01/19	31/01/19	14/02/19	13/03/19	20/03/19	**02/04/19**	(29/05/19)
16e liste	03/07/19	24/07/19	18/09/19 23/10/19	25/10/19											
ÉNERGIES FOSSILES	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
7e liste	02/10/14	31/10/14	10/12/14 14/01/15	26/01/15	27/03/15	31/03/15	16/04/15	13/05/15	20/05/15	04/06/15	11/06/15	–	10/07/15	**14/08/15**	(26/11/15)
8e liste	16/10/17	30/10/17	13/12/17	18/12/17	02/03/18	09/03/18	07/06/18	27/06/18	28/06/18	05/07/18	18/07/18	–	10/09/18	**19/09/18**	(18/10/18)
9e liste	08/06/19	31/05/19	03/07/19	05/07/19	07/10/19	14/10/19	10/11/19	*22/01/20*							
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
9e liste	13/01/15	12/01/15	11/03/15	17/03/15	27/04/15	29/04/15	10/05/15	03/06/15	10/06/15	11/06/15	17/06/15	–	17/07/15	**18/08/15**	(26/11/15)
10e liste	16/02/16	19/02/16	20/04/16	25/04/16	16/06/16	22/06/16	19/07/16	28/09/16	05/10/16	28/10/16	09/11/16	–	12/12/16	**15/01/17**	(16/02/17)
11e liste	22/05/17	10/07/17	18/10/17	24/10/17	13/12/17	21/12/17	24/01/18	07/03/18	14/03/18	21/03/18	28/03/18	–	02/05/18	**18/05/18**	(28/06/18)
12e liste, énergies renouvelables	22/05/17	10/07/17	18/10/17	24/10/17	13/12/17	21/12/17	26/01/18	07/03/18	14/03/18	21/03/18	28/03/18	–	14/05/18	**26/05/18**	(28/06/18)
13e liste	26/04/18	06/08/18	17/10/18 14/11/18	19/11/18	19/02/19	04/03/19	08/04/19	15/05/19	21/05/19	02/07/19*	05/07/19	–	11/09/19	**24/09/19**	(31/10/19)
14e liste	30/09/18	11/12/18	20/03/19	25/03/19	20/05/19	27/05/19	06/06/19	03/07/19	05/07/19	10/07/19	19/08/19		02/10/19	**16/10/19**	(07/11/19)
INFORMATIQUE	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
4e liste des composants électroniques	07/09/12	11/10/12	13/02/13	15/02/13	06/05/13	14/05/13	26/09/14	10/12/14	30/12/14	20/01/15	27/01/15	–	04/03/15	**01/04/15**	(10/09/15)
10e liste	22/01/16	25/02/16	20/04/16 18/05/16 06/07/16 28/09/16	05/10/16	21/11/16	07/12/16	20/01/17	15/02/17	20/02/17	20/03/17	05/04/17	–	05/05/17	**23/05/17**	(31/08/17)
11e liste	02/08/16	11/08/16	26/10/16 23/11/16	05/12/16	27/01/17	07/02/17	09/06/17	05/07/17	10/10/17	13/07/17	01/08/17	–	06/09/17	**26/09/17**	(26/10/17)
12e liste	19/01/18	19/02/18	04/04/18	06/04/18	03/05/18	17/05/18	28/08/18	19/09/18	26/09/18	19/10/18	26/10/18	–	28/11/18	**09/12/18**	(07/02/19)
13e liste	09/02/18	14/02/18	07/03/18 04/04/18	06/04/18	03/05/18	17/05/18	28/08/18	19/09/18	26/09/18	19/10/18	26/10/18	–	28/11/18	**09/12/18**	(07/02/19)
14e liste	23/04/19	19/04/19	12/06/19	14/06/19	08/07/19	18/07/19	25/07/19	18/09/19	20/09/19	27/09/19	08/10/19	–	12/11/19	**16/11/19**	(19/12/19)
RELATIONS INTERNATIONALES	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
6e liste	06/01/14	28/01/14	09/04/14	14/04/14	13/06/14	19/06/14	29/06/14	17/09/14	06/10/14	14/10/14	07/11/14	–	09/12/14	**16/01/15**	(12/03/15)
7e liste	07/07/15	–	21/10/15	04/11/15	30/11/15	02/12/15	21/01/16	17/02/16	29/02/16	04/03/16	11/03/16	–	13/04/16	**07/05/16**	(14/07/16)
8e liste	16/12/16	23/01/17	15/03/17	23/03/17	31/05/17	02/06/17	12/06/17	27/09/17	04/10/17	12/10/17	17/10/17	–	20/11/17	**13/12/17**	(18/01/18)
9e liste	22/03/18	20/04/18	17/10/18	19/10/18	04/12/18	11/12/18	28/01/19	20/02/19	26/02/19	15/03/19	22/03/19	–	23/04/19	**03/05/19**	(04/07/19)
10e liste	20/01/20	20/12/19	*19/02/20*												

→ 1re transmission ⇒ 2nde transmission Ligne colorée = Liste publiée *jj/mm/aa* date prévue pour l'examen ■ rectificatif * date de réception ** pas de 2nd examen ° visa

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF 1er examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → Collège	Collège ⇒ CELF	CELF 2nd examen	CELF ⇒ AF	AF ⇒ CELF	CELF → ministre	ministre → CELF	CELF → JO	Publication au JO	(au Boen)
3e liste de toponymie	19/09/18	–	17/10/18	19/10/18	04/12/18	–	–	–	–	–	25/01/19	28/03/19	10/04/19	**21/04/19**	(20/06/19)
SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
4e liste	09/02/15	12/12/14	11/03/15 08/04/15	16/04/15	01/07/15	17/07/15	30/11/15	16/12/15	23/12/15	18/01/16	01/02/16	–	03/03/16	**06/04/16**	(19/05/16)
5e liste	15/03/16	06/04/16	18/05/16	27/05/16	11/07/16	27/07/16	26/09/16	26/10/16	09/11/16	21/11/16	13/01/17	–	17/02/17	**04/03/17**	(06/04/17)
6e liste	12/02/18	28/03/18	06/06/18	11/06/18	11/07/18	19/07/18	12/11/18	20/02/19	26/02/19	15/03/19	25/03/19	–	02/05/19	**16/05/19**	(20/06/19)
7e liste	30/01/19	20/02/19	15/05/19	28/05/19	24/06/19	11/07/19	16/09/19	23/10/19	25/10/19	22/11/19	26/11/19	–	02/01/20		
SPATIOLOGIE	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
8e liste	13/04/14	29/04/14	02/07/14 17/09/14	07/10/14	03/12/14	29/12/14	19/01/15	11/02/15 11/03/15	17/03/15	27/04/15	13/05/15	–	16/06/15	**25/07/15**	(26/11/15)
9e liste	17/09/16	11/10/16	14/12/16	30/12/16	17/02/17	27/02/17	21/03/17	12/04/17	18/04/17	28/04/17	12/05/17	–	14/06/17	**28/06/17**	(31/08/17)
10e liste	10/07/18	07/09/18	14/11/18	19/11/18	14/12/18	09/01/19	18/01/19	20/02/19	26/02/19	15/03/19	17/04/19	–	23/05/19	**04/06/19**	(25/07/19)
11 liste	24/09/19	23/07/19	13/11/19	20/11/19											
SPORT	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
11e liste	12/10/16	24/11/16	18/01/17	26/01/17	06/04/17	20/04/17	04/03/18	04/04/18	06/04/18	12/04/18	25/04/18	–	29/05/18	**12/06/18**	(19/07/19)
12e liste	09/04/19 19/04/19 ■	25/04/19	12/06/19	14/06/19	08/07/19	11/07/19	16/07/19	–	–	–	19/07/19	07/08/19	27/08/19	**05/09/19**	(17/10/19)
							26/09/19	13/11/19	20/11/19	22/11/19	26/11/19	–	30/12/19		
TÉLÉCOMMUNICATIONS	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
9e liste	21/02/17	27/02/17	12/04/17	18/04/17	16/06/17	21/06/17	12/07/17	18/10/17	24/10/17	09/11/17	13/11/17	–	21/12/17	**11/01/18**	(15/02/18)
10e liste	25/01/19 11/03/19 ■	09/01/19	17/04/19	24/04/19	14/06/19	14/06/19	26/06/19	23/10/19	25/10/19	22/11/19	29/11/19				
RECOMMANDATIONS	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Low cost	27/10/16	13/12/16	10/05/17	18/05/17	15/06/17	24/07/17	06/12/17	17/01/18	22/01/18	26/01/18	14/02/18	–	15/03/18	**25/03/18**	(24/05/18)
Nègre (littéraire)	31/03/17	14/04/17	10/05/17	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Learning centre	09/05/17	18/05/17	27/09/17	04/10/17	24/10/17	30/10/17	13/11/17	13/12/17	14/12/17	22/12/17	22/12/17	–	15/02/18	**25/02/18**	(22/03/18)
Fake news	15/05/18	–	06/06/18	11/06/18	15/06/18	18/06/18	19/06/18	27/06/18	28/06/18	05/07/18	12/07/18	24/09/18	25/09/18	**04/10/18**	(08/11/18)
Podcast(ing)	25/06/19	–	18/09/19	20/09/19	07/10/19	14/10/19	20/11/19	*22/01/20*							
PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
68e liste	19/06/14 [1] 26/06/14 [2]	–	02/07/14	03/07/14	30/09/14	02/10/14	14/10/14[1] 17/10/14[2]	22/10/14	06/11/14 [2]	19/11/14	24/11/14	–	30/12/14	**21/01/15**	(12/03/15)
69e liste	05/12/14 05/03/15	–	10/12/14 11/03/15	17/03/15	27/03/14	31/03/15	31/03/15	08/04/15	16/04/15	04/05/15	11/05/15	–	11/06/15	**12/07/15**	(10/09/15)
70e liste	04/06/15	–	23/09/15	02/10/15	15/10/15	27/10/15	13/11/15	18/11/15	24/11/15	27/11/15	01/12/15	–	08/01/16	**31/01/16**	(10/03/16)
71e liste[3]	–	–	–	–	–	–	07/12/15	16/12/15	23/12/15	15/01/16	25/01/16	11/02/16	29/02/16	**22/03/16**	(19/05/16)
72e liste	21/06/16	–	06/07/16	06/07/16	11/07/16	28/07/16	13/09/16	28/09/16	28/09/16	05/10/16	11/10/16	–	28/11/16	**15/12/16**	(19/01/17)
73e liste	22/03/17	–	12/04/17	18/04/17	09/05/17	–	–	–	–	–	10/05/17	–	12/06/17	**27/06/17**	(31/08/17)
74e liste	01/09/17	–	27/09/17	04/10/17	24/10/17	30/10/17	02/11/17	13/12/17	14/12/17	22/12/17	22/12/17	–	14/02/18	**25/02/18**	(22/03/18)

1. Collège compétent pour l'audiovisuel 2. Collège compétent pour le numérique 3. Terme « dossier du passager » issu de la 7e liste du vocabulaire des affaires étrangères

→ 1re transmission ⇒ 2nde transmission Ligne colorée = Liste publiée *jj/mm/aa* date prévue pour l'examen ■ rectificatif * date de réception ** pas de 2nd examen ° visa

C.2 : Calendrier des réunions 2019

Collège	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	septembre	octobre	novembre	décembre
Agriculture et Pêche		**8** à 10h			**24** à 10h				**4** à 10h		****
Aménagement, Habitat et Mobilités		**6** à 14h15		**9** à 14h15		**4** à 14h15		**23** à 14h15		**26** à 14h15	
Automobile			**19** à 14h30			**18** à 14h30			**3** à 14h		****
Biologie				**1er** à 9h		**3** à 9h		**23** à 14h			****
Chimie et Matériaux	**17** à 9h30 *			**2** à 9h30 *		**11** à 9h30 *			**8** à 9h30 *		
Culture et Médias	**15** à 10h	**19** à 10h	**19** à 10h	**16** à 10h		**18** à 10h		**24** à 10h		**19** à 10h	**17** à 10h
Défense	**22** à 14h30		**12** à 14h30		**21** à 14h30					**5** à 14h30	****
Droit et Justice	**15** à 10h		**12** à 10h		**14** à 10h		**9** à 10h	**17** à 10h		**18** à 10h	
Économie et Finances GT 1 banque, assurance, marchés des capitaux GT 2 économie politique GT 3 entreprises		 **8** à 9h30 *	**22** à 9h30		 **28** à 9h30 *	**20** à 14h30		**23** à 14h30 **5** à 9h30 *		 **26** à 9h30 *	**12** à 14h30
Éducation et Enseignement supérieur	**18** à 10h	**22** à 10h	**29** à 10h	**19** à 10h	**28** à 10h	**21** à 10h			**18** à 14h	**22** à 10h	****
Énergie nucléaire					**17** à 10h *					**29** à 10h *	
Énergies fossiles			**11** à 14h30	**23** à 14h30		**3** à 14h30		**9** à 14h30			****
Environnement et Développement durable	**10** à 14h15		**14** à 14h15		**9** à 14h15		**4** à 14h15	**12** à 14h15			**3** à 14h30
Informatique		**1er** à 9h30		**12** à 9h30		**21** à 9h30			**22** à 9h30		****
Relations internationales	**14** à 14h30	**11** à 14h30	**18** à 14h30		**6** à 14h30	**24** à 14h30		**30** à 14h30		**4** à 14h30	
Santé et Affaires sociales	**10** à 14h30		**14** à 14h30		**9** à 14h30	**13** à 14h30		**12** à 14h30		**14** à 14h30	
Spatiologie	**15** à 9h30 *		**12** à 10h30 *		**14** à 9h30 *		**2** à 9h30 *	**24** à 9h30 *		**19** à 9h30 *	****
Sport		**12** à 14h30	**26** à 14h30		**13** à 14h30			**17** à 14h30		**13** à 14h30	****
Télécommunications		**11** à 14h15		**15** à 14h15		**17** à 14h15			**22** à 14h30		****

Collège	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	septembre	octobre	novembre	décembre
COMMISSION D'ENRICHISSEMENT	**23** à 9h30	**20** à 9h30	**20** à 9h30	**17** à 9h30	**15** à 9h30	**12** à 9h30	**3** à 9h30	**18** à 9h30	**23** à 9h30	**13** à 9h30	
Groupe de travail	**9** à 9h30 **30** à 9h30	**27** à 9h30	**27** à 9h30	**24** à 9h30	**22** à 9h30	**19** à 9h30		**11** à 9h30	**9** à 9h30 **30** à 9h30	**27** à 9h30	
Groupe ad hoc		**5** à 11h							**18** à 9h30	**25** à 9h30	
Coordination du dispositif d'enrichissement		**12** à 9h			**13** à 9h30 ** **21** à 9h ***						
Comité de pilotage *France*Terme					**23** à 10h				**31** à 10h		
COMITÉ DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES						**3** à 14h30					
TOPONYMIE GT Valorisation GT Normalisation GT Documentation	**31** à 14h	 **28** à 14h30	 **12** à 11h30 **22** à 15h	**16** à 14h		 **19** à 14h	 **1er** à 14h	**16** à 14h15 **16** à 13h			**10** à 14h **2** à 14h
NORMALISATION (X03a / TC37) X03A / TC37 – SC1						**13** à 9h30			**2** à 13h30		
FRANÇAIS AUX JEUX OLYMPIQUES			**29** à 15h30	**9** à 10h				**5** à 15h	**2** à 8h30		
TERMINOLOGIE : REALITER								**26*** + **27***			

* réunion tenue sur une journée
** réunion annuelle des responsables du dispositif d'enrichissement de la langue française
*** réunion au Sécretariat général du Gouvernement pour les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française
**** réunion annulée en raison du mouvement de grève dans les transports publics

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'aménagement et de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, des transports et de la mobilité (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : *CTNR1901233K*

I. – *Termes et définitions*

administrateur, -trice de bâti immobilier modélisé
Forme abrégée : administrateur, -trice de bâti modélisé, administrateur, -trice de BIM.
Domaine : Informatique-Habitat et construction/Architecture.
Synonyme : gestionnaire de bâti immobilier modélisé, gestionnaire de bâti modélisé, gestionnaire de BIM.
Voir aussi : bâti immobilier modélisé.
Équivalent étranger : BIM manager.

bâti immobilier modélisé
Abréviation : BIM.
Forme abrégée : bâti modélisé.
Domaine : Informatique-Habitat et construction/Architecture.
Définition : Maquette numérique d'un ouvrage immobilier qui permet de mettre en commun et d'actualiser les données géométriques et techniques durant les phases de conception, de construction et d'utilisation, voire de démolition.
Note : Le bâti immobilier modélisé peut aussi être utilisé pour les infrastructures et dans l'urbanisme.
Voir aussi : administrateur de bâti immobilier modélisé.
Équivalent étranger : building information management (BIM) [exploitation], building information model (BIM) [maquette], building information modeling (BIM) [exploitation], building information modelling (BIM) [exploitation].

bâtiment autonome
Domaine : Habitat et construction-Énergie.
Définition : Bâtiment conçu de manière à fournir lui-même l'énergie ou l'eau qui sont nécessaires à son fonctionnement.
Note :
1. Le bâtiment autonome recourt notamment à des sources d'énergie renouvelables ou à la récupération des eaux de pluie.
2. Le bâtiment autonome dispose souvent d'une alimentation de secours fournie par des réseaux extérieurs.

Voir aussi : bâtiment bioclimatique.
Équivalent étranger : self-sufficient building, standalone building.

bâtiment intelligent
Domaine : Habitat et construction-Télécommunications.
Définition : Bâtiment équipé de systèmes qui lui permettent de s'adapter automatiquement à ses conditions d'utilisation et à son environnement, et qui peuvent, en outre, être télécommandés.
Note : Dans un bâtiment intelligent, l'éclairage et le chauffage sont des exemples de paramètres ajustables automatiquement en fonction des conditions météorologiques ou de l'utilisation des locaux.
Voir aussi : immotique.
Équivalent étranger : integrated building, intelligent building, smart building, smart home [maison individuelle].

compteur connecté
Domaine : Habitat et construction-Télécommunications.
Synonyme : compteur communicant.

29 janvier 2019 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 83 sur 127

Définition : Compteur installé chez le consommateur, qui transmet en temps réel aux réseaux les informations sur la consommation d'énergie ou de fluides, et qui permet d'une part aux fournisseurs d'adapter l'alimentation des équipements et d'établir les relevés, d'autre part au consommateur d'optimiser sa consommation.
Note :
1. L'énergie est généralement électrique ou thermique ; les fluides sont principalement l'eau, le gaz et le fioul.
2. On trouve aussi les termes « compteur intelligent » et « compteur interactif ».

Voir aussi : compteur électrique connecté, objet connecté.
Équivalent étranger : smart meter.

compteur électrique connecté
Domaine : Habitat et construction-Télécommunications.
Synonyme : compteur électrique communicant.
Définition : Compteur installé chez le consommateur, qui transmet en temps réel au réseau les informations sur la consommation électrique, et qui permet d'une part aux fournisseurs d'adapter l'alimentation des équipements et d'établir les relevés, d'autre part au consommateur d'optimiser sa consommation.
Note : On trouve aussi les termes « compteur électrique intelligent » et « compteur électrique interactif ».
Voir aussi : compteur connecté, réseau électrique intelligent.
Équivalent étranger : smart electric meter, smart meter, smart power meter.
Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « compteur électrique interactif » au *Journal officiel* du 12 septembre 2012.

convoi semi-automatisé de camions
Domaine : Transports et mobilité/Transport routier.
Définition : Ensemble roulant de camions solidarisés par un système d'asservissement électronique, sans lien physique, dont seul le camion de tête est piloté par un conducteur.
Note :
1. Le système d'asservissement électronique permet à chaque camion du convoi de suivre à une distance adéquate le camion qui le précède.
2. Un convoi semi-automatisé de camions peut améliorer la fluidité du trafic du fait de sa longueur réduite, diminuer la consommation d'énergie grâce à une traînée aérodynamique limitée, et accroître la sécurité de circulation des camions, les ordres de freinage étant simultanés.

Équivalent étranger : platooning, truck platooning, truck platooning system.

éclairage public autonome
Domaine : Aménagement et urbanisme-Énergie.
Définition : Mode d'éclairage public alimenté, dans des conditions normales, par sa propre source d'énergie.
Note :
1. L'éclairage public autonome est assuré par exemple par des lampadaires équipés de panneaux solaires ou d'une éolienne.
2. L'éclairage public autonome dispose souvent d'une alimentation de secours fournie par un réseau électrique.

Équivalent étranger : –

écocalculateur, n.m.
Domaine : Transports et mobilité-Environnement.
Définition : Outil numérique qui permet d'estimer, pour un service donné, la quantité de gaz à effet de serre et la quantité de polluants émises.
Note :
1. La quantité de gaz à effet de serre émise est généralement mesurée par son équivalent en dioxyde de carbone.
2. L'écocalculateur est notamment utilisé dans les transports pour comparer les options correspondant à un trajet et à un mode de transport donnés : on peut alors parler d'« écocomparateur ».

Voir aussi : écocomparateur de projet.
Équivalent étranger : ecocalculator.

écocomparateur de projet
Domaine : Transports et mobilité-Environnement.
Définition : Outil numérique permettant de comparer, pour un projet donné, les effets en matière d'énergie et d'environnement des différentes options possibles.
Note : Dans les transports, l'écocomparateur de projet permet l'analyse comparative des modes de transport et des tracés de l'infrastructure. Pour la construction et l'usage de l'infrastructure, les critères de comparaison concernent notamment l'emprise au sol, l'économie des ressources naturelles, la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et de polluants, le bruit émis, ainsi que les effets sur la biodiversité et les paysages.
Voir aussi : écocalculateur.

Équivalent étranger : –

écoéclairage, n.m.

Domaine : Aménagement et urbanisme-Énergie.

Définition : Optimisation d'un système d'éclairage collectif en matière d'économie d'énergie, de sécurité ou de réduction de la pollution lumineuse.

Note : L'écoéclairage est assuré notamment par le remplacement de l'ensemble des ampoules par des ampoules à basse consommation telles que les diodes électroluminescentes.

Voir aussi : diode électroluminescente.

Équivalent étranger : relamping.

immotique, n.f.

Domaine : Habitat et construction-Télécommunications.

Définition : Ensemble de systèmes automatiques faisant notamment appel à l'électronique, à l'informatique et aux télécommunications, qui sert à la gestion des équipements dans un immeuble ou un groupe d'immeubles, d'habitations ou de bureaux.

Note :

1. L'immotique peut également être utilisée pour des sites industriels, des centres commerciaux et des parcs de stationnement.
2. Le terme « immotique » est également utilisé comme adjectif.

Voir aussi : bâtiment intelligent.

Équivalent étranger : building automation system, facility robotics.

renouvellement urbain

Domaine : Aménagement et urbanisme.

Définition : Ensemble coordonné d'opérations de transformation de la ville qui visent à adapter celle-ci à de nouveaux usages.

Note : Le renouvellement urbain concerne plusieurs fonctions urbaines. Il peut favoriser la mixité sociale ou fonctionnelle grâce à des modifications de l'habitat et des services, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la santé et de la sécurité.

Voir aussi : mixité fonctionnelle, rénovation urbaine.

Équivalent étranger : urban renewal.

rénovation urbaine

Domaine : Aménagement et urbanisme.

Définition : Ensemble coordonné d'opérations d'aménagement d'un quartier considéré comme dégradé ou de conception obsolète, comportant la démolition et la reconstruction d'immeubles, ainsi que la réhabilitation et la construction de logements et d'équipements collectifs, et la transformation d'espaces publics.

Voir aussi : renouvellement urbain.

Équivalent étranger : urban regeneration.

II. – *Table d'équivalence*

A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
BIM manager.	Informatique-Habitat et construction/Architecture.	administrateur, -trice de bâti immobilier modélisé, administrateur, -trice de bâti modélisé, administrateur, -trice de BIM, gestionnaire de bâti immobilier modélisé, gestionnaire de bâti modélisé, gestionnaire de BIM.
building automation system, facility robotics.	Habitat et construction-Télécommunications.	**immotique,** n.f.
building information management (BIM) [exploitation], building information model (BIM) [maquette], building information modeling (BIM) [exploitation], building information modelling (BIM) [exploitation].	Informatique-Habitat et construction/Architecture.	**bâti immobilier modélisé (BIM), bâti modélisé.**
ecocalculator.	Transports et mobilité-Environnement.	**écocalculateur,** n.m.
facility robotics, building automation system.	Habitat et construction-Télécommunications.	**immotique,** n.f.
integrated building, intelligent building, smart building, smart home [maison individuelle].	Habitat et construction-Télécommunications.	**bâtiment intelligent.**
platooning, truck platooning, truck platooning system.	Transports et mobilité/Transport routier.	**convoi semi-automatisé de camions.**
relamping.	Aménagement et urbanisme-Énergie.	**écoéclairage,** n.m.
self-sufficient building, standalone building.	Habitat et construction-Énergie.	**bâtiment autonome.**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
smart building, integrated building, intelligent building, smart home [maison individuelle].	Habitat et construction-Télécommunications.	**bâtiment intelligent.**
smart electric meter, smart meter, smart power meter.	Habitat et construction-Télécommunications.	**compteur électrique connecté, compteur électrique communicant.**
smart home [maison individuelle], integrated building, intelligent building, smart building.	Habitat et construction-Télécommunications.	**bâtiment intelligent.**
smart meter.	Habitat et construction-Télécommunications.	**compteur connecté, compteur communicant.**
smart meter, smart electric meter, smart power meter.	Habitat et construction-Télécommunications.	**compteur électrique connecté, compteur électrique communicant.**
standalone building, self-sufficient building.	Habitat et construction-Énergie.	**bâtiment autonome.**
truck platooning, platooning, truck platooning system.	Transports et mobilité/Transport routier.	**convoi semi-automatisé de camions.**
urban regeneration.	Aménagement et urbanisme.	**rénovation urbaine.**
urban renewal.	Aménagement et urbanisme.	**renouvellement urbain.**

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – **Termes français**

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
administrateur, -trice de bâti immobilier modélisé, administrateur, -trice de bâti modélisé, administrateur, -trice de BIM, gestionnaire de bâti immobilier modélisé, gestionnaire de bâti modélisé, gestionnaire de BIM.	Informatique-Habitat et construction/Architecture.	BIM manager.
bâti immobilier modélisé (BIM), bâti modélisé.	Informatique-Habitat et construction/Architecture.	building information management (BIM) [exploitation], building information model (BIM) [maquette], building information modeling (BIM) [exploitation], building information modelling (BIM) [exploitation].
bâtiment autonome.	Habitat et construction-Énergie.	self-sufficient building, standalone building.
bâtiment intelligent.	Habitat et construction-Télécommunications.	integrated building, intelligent building, smart building, smart home [maison individuelle].
bâti modélisé, bâti immobilier modélisé (BIM).	Informatique-Habitat et construction/Architecture.	building information management (BIM) [exploitation], building information model (BIM) [maquette], building information modeling (BIM) [exploitation], building information modelling (BIM) [exploitation].
compteur connecté, compteur communicant.	Habitat et construction-Télécommunications.	smart meter.
compteur électrique connecté, compteur électrique communicant.	Habitat et construction-Télécommunications.	smart electric meter, smart meter, smart power meter.
convoi semi-automatisé de camions.	Transports et mobilité/Transport routier.	platooning, truck platooning, truck platooning system.
éclairage public autonome.	Aménagement et urbanisme-Énergie.	–
écocalculateur, n.m.	Transports et mobilité-Environnement.	ecocalculator.
écocomparateur de projet.	Transports et mobilité-Environnement.	–
écoéclairage, n.m.	Aménagement et urbanisme-Énergie.	relamping.
gestionnaire de bâti immobilier modélisé, administrateur, -trice de bâti immobilier modélisé, administrateur, -trice de bâti modélisé, administrateur, -trice de BIM, gestionnaire de bâti modélisé, gestionnaire de BIM.	Informatique-Habitat et construction/Architecture.	BIM manager.
immotique, n.f.	Habitat et construction-Télécommunications.	building automation system, facility robotics.
renouvellement urbain.	Aménagement et urbanisme.	urban renewal.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
rénovation urbaine.	Aménagement et urbanisme.	urban regeneration.
(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la chimie et des matériaux
(liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : *CTNR1907300K*

I. – *Termes et définitions*

cage moléculaire

Domaine : CHIMIE.
Définition : Arrangement d'entités moléculaires liées de façon à définir un espace clos pouvant contenir un atome, un ion ou une petite molécule.
Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « capsule moléculaire ».
Équivalent étranger : molecular cage.

caténane, n.m.

Domaine : CHIMIE.
Définition : Assemblage moléculaire constitué de macrocycles engagés les uns dans les autres à la manière des maillons d'une chaîne.

Note :

1. Un caténane constitué de *n* macrocycles est noté « [n]caténane ».
2. Les macrocycles d'un caténane ne peuvent être séparés que par coupure d'une liaison covalente.

Voir aussi : liaison covalente, macrocycle.
Équivalent étranger : catenane.

graphène, n.m.

Domaine : CHIMIE-MATÉRIAUX.
Définition : Variété allotropique du carbone, qui se présente sous la forme d'un feuillet constitué d'un pavage hexagonal régulier d'atomes de carbone.

Note :

1. Un feuillet de graphène est un nanoobjet.
2. Un feuillet de graphène est un système conjugué.
3. L'extension du terme « graphène » à un empilement de quelques feuillets de graphène est à proscrire.

Voir aussi : conjugaison, graphite, nanoobjet.
Équivalent étranger : graphene.

graphite, n.m.

Domaine : CHIMIE-MATÉRIAUX.
Définition : Variété allotropique du carbone, qui se présente sous la forme d'un empilement d'un grand nombre de feuillets de graphène.
Voir aussi : graphène.
Équivalent étranger : graphite.

machine moléculaire

Domaine : CHIMIE-MATÉRIAUX.
Définition : Nanoobjet que sa composition chimique rend sensible à un stimulus externe déclenchant des mouvements.

Note :

1. Des machines moléculaires peuvent être construites à partir de caténanes ou de rotaxanes.

2. Les stimulus les plus utilisés sont la lumière, un courant électrique, un réactif chimique ou un changement de température.
3. On trouve aussi, dans l'usage, le terme « nanomachine ».
Voir aussi : caténane, muscle moléculaire, nanoobjet, rotaxane.
Équivalent étranger : molecular machine.

macrocycle, n.m.
Domaine : CHIMIE.
Définition : Longue chaîne fermée d'atomes liés entre eux par des liaisons covalentes ou des liaisons de coordination ; par extension, molécule qui contient une telle chaîne.
Note : Les composés en couronne sont des macrocycles.
Voir aussi : composé en couronne, liaison covalente, liaison de coordination.
Équivalent étranger : macrocycle, molecular ring.
Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 1er mars 2002.

matériau nanocomposite
Forme abrégée : nanocomposite, n.m.
Domaine : CHIMIE-MATÉRIAUX.
Définition : Matériau nanostructuré composé de plusieurs phases dont une au moins présente des éléments structuraux de dimension nanométrique.
Note : Les os des vertébrés ainsi que les polymères renforcés par des nanotubes de carbone sont des exemples de matériaux nanocomposites.
Voir aussi : matériau nanostructuré, nanotube.
Équivalent étranger : nanocomposite (n. ou adj.).

matériau nanoporeux
Forme abrégée : nanoporeux, n.m.
Domaine : CHIMIE-MATÉRIAUX.
Définition : Matériau nanostructuré qui présente des pores de dimension nanométrique.
Note : Certaines zéolithes, utilisées dans la séparation des gaz, sont des exemples de matériaux nanoporeux.
Voir aussi : matériau nanostructuré.
Équivalent étranger : nanoporous.

matériau nanostructuré
Domaine : CHIMIE-MATÉRIAUX.
Définition : Nanomatériau dont certains éléments structuraux sont de dimension nanométrique.
Note :
1. Les éléments structuraux d'un matériau nanostructuré sont, par exemple, des pores, des feuillets ou des fibres.
2. Les nanocomposites et les nanoporeux sont des exemples de matériaux nanostructurés.
Voir aussi : matériau nanocomposite, matériau nanoporeux, nanomatériau.
Équivalent étranger : nanostructured material.

muscle moléculaire
Domaine : CHIMIE.
Définition : Machine moléculaire capable de se contracter ou de s'étirer sous l'action d'un stimulus externe.
Voir aussi : machine moléculaire.
Équivalent étranger : molecular muscle.

nanocapsule, n.f.
Domaine : MATÉRIAUX-CHIMIE/Chimie pharmaceutique.
Définition : Nanoparticule qui présente une cavité destinée à contenir une substance chimique ou biochimique, libérée ensuite au niveau d'une cible.
Note : Les nanocapsules sont utilisées principalement pour le ciblage pharmacologique.
Voir aussi : ciblage pharmacologique, nanoparticule.
Équivalent étranger : nanocapsule.

nanomatériau, n.m.
Domaine : CHIMIE-MATÉRIAUX.
Définition : Matériau dont tous les constituants ou certains éléments structuraux sont de dimension nanométrique.
Note : Les nanomatériaux sont soit des matériaux entièrement constitués de nanoobjets, soit des matériaux nanostructurés.
Voir aussi : matériau nanostructuré, nanoobjet.

Équivalent étranger : nanomaterial.

nanomatériau hybride minéral-organique
Forme abrégée : matériau hybride minéral-organique.
Domaine : CHIMIE-MATÉRIAUX.
Définition : Matériau nanocomposite constitué d'au moins une phase minérale et une phase organique.
Note :
1. Les os des vertébrés ainsi que les caoutchoucs renforcés par des nanoparticules de silice, qui sont utilisés dans les pneumatiques, sont des exemples de nanomatériaux hybrides minéraux-organiques.
2. On trouve aussi le terme « matériau hybride organo-minéral ».
Voir aussi : matériau nanocomposite, nanoparticule.
Équivalent étranger : organic-inorganic hybrid material.

nanoobjet, n.m.
Domaine : CHIMIE-MATÉRIAUX.
Définition : Assemblage d'atomes ou de molécules, dont au moins une dimension externe est nanométrique.
Note :
1. Les nanoobjets sont les constituants de certains nanomatériaux.
2. Les nanotubes, les nanoparticules et les machines moléculaires sont des exemples de nanoobjets.
Voir aussi : machine moléculaire, nanomatériau, nanoparticule, nanotube.
Équivalent étranger : nano-object.

nanoparticule, n.f.
Domaine : CHIMIE-MATÉRIAUX.
Définition : Nanoobjet dont toutes les dimensions externes sont nanométriques.
Note :
1. Les nanocapsules sont des nanoparticules.
2. Les nanoparticules d'argent sont utilisées pour leurs propriétés bactéricides dans certains textiles.
Voir aussi : nanocapsule, nanomatériau, nanoobjet.
Équivalent étranger : nanoparticle.

nanotube, n.m.
Domaine : CHIMIE-MATÉRIAUX.
Définition : Nanoobjet tubulaire dont le diamètre est de dimension nanométrique.
Note :
1. La paroi d'un nanotube est constituée soit d'une couche monomoléculaire, soit de plusieurs couches monomoléculaires cylindriques coaxiales.
2. Les nanotubes de carbone présentent une résistance mécanique très élevée.
Voir aussi : couche monomoléculaire, nanomatériau, nanoobjet.
Équivalent étranger : nanotube.

rotaxane, n.m.
Domaine : CHIMIE.
Définition : Assemblage constitué d'au moins un macrocycle et d'une entité moléculaire en forme d'haltère qui le traverse, sans lui être liée de façon covalente, et qui ne peut s'en dégager en raison de la forme et de la dimension de ses extrémités.
Note : L'entité moléculaire peut tourner et glisser à l'intérieur du macrocycle.
Voir aussi : entité moléculaire, liaison covalente, macrocycle.
Équivalent étranger : rotaxane.

II. – *Table d'équivalence*

A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
catenane.	CHIMIE.	**caténane,** n.m.
graphene.	CHIMIE-MATÉRIAUX.	**graphène,** n.m.
graphite.	CHIMIE-MATÉRIAUX.	**graphite,** n.m.
macrocycle, molecular ring.	CHIMIE.	**macrocycle,** n.m.
molecular cage.	CHIMIE.	**cage moléculaire.**
molecular machine.	CHIMIE-MATÉRIAUX.	**machine moléculaire.**
molecular muscle.	CHIMIE.	**muscle moléculaire.**
molecular ring, macrocycle.	CHIMIE.	**macrocycle,** n.m.
nanocapsule.	MATÉRIAUX-CHIMIE/Chimie pharmaceutique.	**nanocapsule,** n.f.
nanocomposite (n. ou adj.).	CHIMIE-MATÉRIAUX.	**matériau nanocomposite, nanocomposite,** n.m.
nanomaterial.	CHIMIE-MATÉRIAUX.	**nanomatériau,** n.m.
nano-object.	CHIMIE-MATÉRIAUX.	**nanoobjet,** n.m.
nanoparticle.	CHIMIE-MATÉRIAUX.	**nanoparticule,** n.f.
nanoporous.	CHIMIE-MATÉRIAUX.	**matériau nanoporeux, nanoporeux,** n.m.
nanostructured material.	CHIMIE-MATÉRIAUX.	**matériau nanostructuré.**
nanotube.	CHIMIE-MATÉRIAUX.	**nanotube,** n.m.
organic-inorganic hybrid material.	CHIMIE-MATÉRIAUX.	**nanomatériau hybride minéral-organique, matériau hybride minéral-organique.**
rotaxane.	CHIMIE.	**rotaxane,** n.m.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – **Termes français**

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
cage moléculaire.	CHIMIE.	molecular cage.
caténane, n.m.	CHIMIE.	catenane.
graphène, n.m.	CHIMIE-MATÉRIAUX.	graphene.
graphite, n.m.	CHIMIE-MATÉRIAUX.	graphite.
machine moléculaire.	CHIMIE-MATÉRIAUX.	molecular machine.
macrocycle, n.m.	CHIMIE.	macrocycle, molecular ring.
matériau hybride minéral-organique, nanomatériau hybride minéral-organique.	CHIMIE-MATÉRIAUX.	organic-inorganic hybrid material.
matériau nanocomposite, nanocomposite, n.m.	CHIMIE-MATÉRIAUX.	nanocomposite (n. ou adj.).
matériau nanoporeux, nanoporeux, n.m.	CHIMIE-MATÉRIAUX.	nanoporous.
matériau nanostructuré.	CHIMIE-MATÉRIAUX.	nanostructured material.
muscle moléculaire.	CHIMIE.	molecular muscle.
nanocapsule, n.f.	MATÉRIAUX-CHIMIE/Chimie pharmaceutique.	nanocapsule.
nanocomposite, n.m., **matériau nanocomposite.**	CHIMIE-MATÉRIAUX.	nanocomposite (n. ou adj.).
nanomatériau, n.m.	CHIMIE-MATÉRIAUX.	nanomaterial.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
nanomatériau hybride minéral-organique, matériau hybride minéral-organique.	CHIMIE-MATÉRIAUX.	organic-inorganic hybrid material.
nanoobjet, n.m.	CHIMIE-MATÉRIAUX.	nano-object.
nanoparticule, n.f.	CHIMIE-MATÉRIAUX.	nanoparticle.
nanoporeux, n.m., **matériau nanoporeux.**	CHIMIE-MATÉRIAUX.	nanoporous.
nanotube, n.m.	CHIMIE-MATÉRIAUX.	nanotube.
rotaxane, n.m.	CHIMIE.	rotaxane.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'ingénierie nucléaire
(liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : *CTNR1908386K*

I. – *Termes et définitions*

agression externe (langage professionnel)

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Évènement d'origine naturelle ou lié à une activité humaine extérieure, susceptible d'endommager une installation nucléaire de manière directe ou indirecte, qui est pris en considération dans la conception, l'exploitation et le démantèlement de cette installation.

Note : Les agressions externes d'origine naturelle peuvent être des séismes, des inondations ou des phénomènes climatiques. Les agressions externes liées à l'activité humaine peuvent être des chutes d'avion, des risques liés à l'environnement industriel ou des actes de malveillance.

Voir aussi : agression interne.

Équivalent étranger : external hazard.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 10 novembre 2007.

agression interne (langage professionnel)

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Évènement pouvant survenir à l'intérieur d'une installation nucléaire, susceptible de l'endommager de manière directe ou indirecte, qui est pris en considération dans la conception, l'exploitation et le démantèlement de cette installation.

Note : Les agressions internes peuvent être des incendies, des inondations dues à des fuites d'eau importantes, des émissions de projectiles issus d'équipements ou de structures au sein de l'installation, ou encore des actes de malveillance.

Voir aussi : agression externe.

Équivalent étranger : internal hazard.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 10 novembre 2007.

bouchon tournant

Abréviation : BT.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fission.

Définition : Dispositif intégré à la dalle de fermeture d'un réacteur rapide refroidi au sodium, constitué d'un grand cylindre et d'un petit cylindre excentré, qui sont emboîtés l'un dans l'autre et dont les rotations combinées permettent d'amener les dispositifs de manutention à la verticale d'un assemblage combustible ou absorbant, quelle que soit sa position ; par extension, chacun de ces cylindres.

Note : Les dispositifs de manutention sont notamment le ringard et le bras de transfert.

Voir aussi : assemblage combustible, cœur, dalle de fermeture, ringard.

Équivalent étranger : rotating plug (RP).

chandelle, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fission.

Définition : Tube intégré au sommier d'un réacteur rapide refroidi au sodium, dans lequel s'insère le pied d'un assemblage combustible et qui permet la circulation du sodium dans cet assemblage.

Voir aussi : assemblage combustible, réacteur rapide refroidi au sodium, sommier.

Équivalent étranger : shroud tube.

collecteur chaud

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fission.

Définition : Zone supérieure de la cuve d'un réacteur à neutrons rapides refroidi par un métal liquide, dans laquelle circule le métal chaud sortant du cœur.

Voir aussi : cœur, collecteur froid, réacteur rapide refroidi au plomb, réacteur rapide refroidi au sodium, redan.

Équivalent étranger : hot collector, hot plenum.

collecteur froid

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fission.

Définition : Zone inférieure de la cuve d'un réacteur à neutrons rapides refroidi par un métal liquide, dans laquelle circule le métal froid allant vers le cœur.

Voir aussi : cœur, collecteur chaud, réacteur rapide refroidi au plomb, réacteur rapide refroidi au sodium, redan.

Équivalent étranger : cold collector, cold plenum.

conteneur souple

Domaine : Habitat et construction-Transports et mobilité.

Synonyme : grand récipient pour vrac souple (GRVS) (langage professionnel).

Voir aussi : conteneur souple pour déchets radioactifs.

Équivalent étranger : big bag, flexible intermediate bulk container (FIBC).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

conteneur souple pour déchets radioactifs

Forme abrégée : conteneur souple.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Synonyme : grand récipient pour vrac souple (GRVS) (langage professionnel).

Définition : Conteneur souple de grande capacité en textile renforcé, équipé de dispositifs de fermeture et de préhension, destiné à recevoir en vrac des déchets radioactifs de très faible activité.

Note : Le conteneur souple pour déchets radioactifs permet de conditionner, de transporter et de stocker en l'état les gravats et les terres issus notamment du démantèlement et de l'assainissement des installations nucléaires.

Voir aussi : assainissement radioactif, colis de déchets radioactifs, conditionnement de déchets radioactifs, conteneur souple, démantèlement.

Équivalent étranger : big bag of radioactive waste, flexible intermediate bulk container of radioactive waste.

dalle de fermeture

Forme abrégée : dalle, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fission.

Définition : Structure qui assure la fermeture étanche de la partie supérieure de la cuve d'un réacteur rapide refroidi au sodium et à laquelle sont fixés les dispositifs de manutention des assemblages et de surveillance du cœur.

Note : Dans le cas où les échangeurs de chaleur et les pompes primaires sont présents dans la cuve, ils sont également fixés à la dalle de fermeture.

Voir aussi : bouchon tournant, réacteur rapide refroidi au sodium, ringard.

Équivalent étranger : roof, slab.

défaillances de cause commune

Abréviation : DCC.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Défaillances produites par une même cause qui affectent, directement ou indirectement, plusieurs structures, systèmes ou composants d'une installation nucléaire.

Note : Une erreur de conception, de fabrication, de maintenance ou un séisme, par exemple, peuvent conduire à des défaillances de cause commune.

Voir aussi : défaillances de mode commun.

Équivalent étranger : common cause failures (CCF).

défaillances de mode commun

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Défaillances de cause commune qui affectent de la même manière plusieurs structures, systèmes ou composants semblables dans une installation nucléaire.

Voir aussi : défaillances de cause commune.

Équivalent étranger : common mode failures (CMF).

défense en profondeur

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Principe de sûreté qui consiste à prévoir plusieurs niveaux de défense indépendants, chacun pouvant intervenir après défaillance du précédent, afin de prévenir la survenue d'un incident ou d'un accident ou d'en

limiter les conséquences sur la population et sur l'environnement ; par extension, l'ensemble de ces niveaux de défense.
Équivalent étranger : defence in depth (GB), defense in depth (EU).
Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 18 juin 2004.

effet de ciel
Domaine : Santé et médecine-Ingénierie nucléaire/Radioprotection.
Définition : Réflexion vers le sol d'un rayonnement dirigé initialement vers le haut, du fait de sa diffusion par les atomes de l'atmosphère.
Note : Des protections peuvent être mises en place au-dessus de la source de rayonnement pour limiter les doses dues à l'effet de ciel.
Voir aussi : dose.
Équivalent étranger : skyshine.

effet de site
Domaine : Sciences de la Terre-Ingénierie nucléaire.
Définition : Modification locale des mouvements sismiques liée aux caractéristiques mécaniques ou géométriques des couches géologiques les plus proches de la surface.
Note :
1. L'effet de site se traduit le plus souvent par une augmentation de l'amplitude et de la durée des secousses sismiques.
2. L'effet de site peut résulter de la présence d'une couche superficielle plus déformable que le sol sous-jacent ou d'une cuvette sédimentaire.

Équivalent étranger : site effect.

gestion du vieillissement
Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.
Définition : Ensemble de dispositions destiné à maintenir la capacité d'une structure, d'un système ou d'un composant à remplir ses fonctions compte tenu de l'évolution de ses caractéristiques due à son usage et au temps.
Note : Le contrôle de l'évolution de l'épaisseur d'une tuyauterie soumise à la corrosion, la réduction du flux de neutrons reçus par certains composants ou le remplacement préventif de composants sont des exemples de dispositions prises dans la gestion du vieillissement.
Voir aussi : réexamen de sûreté.
Équivalent étranger : ageing management (GB), aging management (EU).

indicateur de bouchage
Domaine : Ingénierie nucléaire/Fission.
Définition : Instrument qui permet d'estimer la concentration en impuretés d'un métal liquide en le refroidissant et en mesurant l'évolution de son débit à travers de petits orifices.
Note :
1. La cristallisation des impuretés par refroidissement provoque un bouchage partiel des orifices et une diminution du débit.
2. Dans les réacteurs rapides refroidis au sodium, l'indicateur de bouchage, qui est placé dans un circuit de dérivation du circuit principal, permet de décider de l'utilisation des pièges froids.

Voir aussi : piège froid, réacteur rapide refroidi au sodium, température de bouchage.
Équivalent étranger : plugging meter.

jouvence de l'uranium
Forme abrégée : jouvence, n.f.
Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire-Cycle du combustible.
Définition : Opération destinée à épurer l'uranium de retraitement de ses produits de filiation afin de réduire sa radioactivité.
Note : La jouvence de l'uranium peut s'avérer nécessaire, dans un but de radioprotection, avant la fabrication du combustible nucléaire.
Voir aussi : combustible nucléaire, cycle du combustible, radioprotection, uranium de retraitement.
Équivalent étranger : –

mise à l'arrêt définitif
Abréviation : MAD.
Domaine : Ingénierie nucléaire.
Définition : Ensemble des procédures administratives et des opérations techniques destinées à interrompre de façon irréversible le fonctionnement de tout ou partie d'une installation nucléaire en vue de son démantèlement.

Voir aussi : déclassement, démantèlement.
Équivalent étranger : final shutdown (GB), permanent shutdown (EU).
Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 10 novembre 2007.

petit réacteur modulaire
Abréviation : PRM.
Domaine : Ingénierie nucléaire/Fission.
Définition : Réacteur nucléaire de faible puissance conçu pour être assemblé sur le site même à partir de modules fabriqués en usine.
Note : La puissance d'un petit réacteur modulaire est généralement suffisante pour produire 300 MWe.
Équivalent étranger : small modular reactor (SMR).

platelage, n.m.
Domaine : Ingénierie nucléaire/Fission.
Définition : Structure métallique, située dans la partie inférieure de la cuve d'un réacteur rapide refroidi au sodium, qui supporte le sommier et le cœur.
Voir aussi : cœur, réacteur rapide refroidi au sodium, sommier.
Équivalent étranger : strongback.

ringard, n.m.
Domaine : Ingénierie nucléaire/Fission.
Définition : Dispositif fixé sur le bouchon tournant, qui assure la saisie et la translation verticale des assemblages combustibles ou absorbants lors des manutentions dans la zone interne du cœur d'un réacteur rapide refroidi au sodium.
Voir aussi : assemblage combustible, bouchon tournant.
Équivalent étranger : transfer beam.

température de bouchage
Domaine : Ingénierie nucléaire/Fission.
Définition : Température d'un métal liquide au-dessous de laquelle les impuretés commencent à cristalliser, réduisant ainsi la section libre des orifices de l'indicateur de bouchage.
Voir aussi : indicateur de bouchage, piège froid.
Équivalent étranger : plugging temperature.

II. – *Table d'équivalence*

A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
ageing management (GB), aging management (EU).	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	**gestion du vieillissement.**
big bag, flexible intermediate bulk container (FIBC).	Habitat et construction-Transports et mobilité.	**conteneur souple, grand récipient pour vrac souple (GRVS)** (langage professionnel).
big bag of radioactive waste, flexible intermediate bulk container of radioactive waste.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	**conteneur souple pour déchets radioactifs, conteneur souple, grand récipient pour vrac souple (GRVS)** (langage professionnel).
cold collector, cold plenum.	Ingénierie nucléaire/Fission.	**collecteur froid.**
common cause failures (CCF).	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	**défaillances de cause commune (DCC).**
common mode failures (CMF).	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	**défaillances de mode commun.**
defence in depth (GB), defense in depth (EU).	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	**défense en profondeur.**
external hazard.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	**agression externe** (langage professionnel).
final shutdown (GB), permanent shutdown (EU).	Ingénierie nucléaire.	**mise à l'arrêt définitif (MAD).**
flexible intermediate bulk container (FIBC), big bag.	Habitat et construction-Transports et mobilité.	**conteneur souple, grand récipient pour vrac souple (GRVS)** (langage professionnel).
flexible intermediate bulk container of radioactive waste, big bag of radioactive waste.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	**conteneur souple pour déchets radioactifs, conteneur souple, grand récipient pour vrac souple (GRVS)** (langage professionnel).
hot collector, hot plenum.	Ingénierie nucléaire/Fission.	**collecteur chaud.**
internal hazard.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	**agression interne** (langage professionnel).

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
permanent shutdown (EU), final shutdown (GB).	Ingénierie nucléaire.	**mise à l'arrêt définitif (MAD).**
plugging meter.	Ingénierie nucléaire/Fission.	**indicateur de bouchage.**
plugging temperature.	Ingénierie nucléaire/Fission.	**température de bouchage.**
roof, slab.	Ingénierie nucléaire/Fission.	**dalle de fermeture, dalle,** n.f.
rotating plug (RP).	Ingénierie nucléaire/Fission.	**bouchon tournant (BT).**
shroud tube.	Ingénierie nucléaire/Fission.	**chandelle,** n.f.
site effect.	Sciences de la Terre-Ingénierie nucléaire.	**effet de site.**
skyshine.	Santé et médecine-Ingénierie nucléaire/Radioprotection.	**effet de ciel.**
slab, roof.	Ingénierie nucléaire/Fission.	**dalle de fermeture, dalle,** n.f.
small modular reactor (SMR).	Ingénierie nucléaire/Fission.	**petit réacteur modulaire (PRM).**
strongback.	Ingénierie nucléaire/Fission.	**platelage,** n.m.
transfer beam.	Ingénierie nucléaire/Fission.	**ringard,** n.m.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
agression externe (langage professionnel).	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	external hazard.
agression interne (langage professionnel).	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	internal hazard.
bouchon tournant (BT).	Ingénierie nucléaire/Fission.	rotating plug (RP).
chandelle, n.f.	Ingénierie nucléaire/Fission.	shroud tube.
collecteur chaud.	Ingénierie nucléaire/Fission.	hot collector, hot plenum.
collecteur froid.	Ingénierie nucléaire/Fission.	cold collector, cold plenum.
conteneur souple, grand récipient pour vrac souple (GRVS) (langage professionnel).	Habitat et construction-Transports et mobilité.	big bag, flexible intermediate bulk container (FIBC).
conteneur souple pour déchets radioactifs, conteneur souple, grand récipient pour vrac souple (GRVS) (langage professionnel).	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	big bag of radioactive waste, flexible intermediate bulk container of radioactive waste.
dalle de fermeture, dalle, n.f.	Ingénierie nucléaire/Fission.	roof, slab.
défaillances de cause commune (DCC).	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	common cause failures (CCF).
défaillances de mode commun.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	common mode failures (CMF).
défense en profondeur.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	defence in depth (GB), defense in depth (EU).
effet de ciel.	Santé et médecine-Ingénierie nucléaire/Radioprotection.	skyshine.
effet de site.	Sciences de la Terre-Ingénierie nucléaire.	site effect.
gestion du vieillissement.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	ageing management (GB), aging management (EU).
grand récipient pour vrac souple (GRVS) (langage professionnel), **conteneur souple.**	Habitat et construction-Transports et mobilité.	big bag, flexible intermediate bulk container (FIBC).
grand récipient pour vrac souple (GRVS) (langage professionnel), **conteneur souple pour déchets radioactifs, conteneur souple.**	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	big bag of radioactive waste, flexible intermediate bulk container of radioactive waste.
indicateur de bouchage.	Ingénierie nucléaire/Fission.	plugging meter.
jouvence de l'uranium, jouvence, n.f.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire-Cycle du combustible.	–

2 avril 2019 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 131 sur 170

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
mise à l'arrêt définitif (MAD).	Ingénierie nucléaire.	final shutdown (GB), permanent shutdown (EU).
petit réacteur modulaire (PRM).	Ingénierie nucléaire/Fission.	small modular reactor (SMR).
platelage, n.m.	Ingénierie nucléaire/Fission.	strongback.
ringard, n.m.	Ingénierie nucléaire/Fission.	transfer beam.
température de bouchage.	Ingénierie nucléaire/Fission.	plugging temperature.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Recommandation concernant les noms d'États, d'habitants, de capitales, de sièges diplomatiques ou consulaires

NOR : *CTNR1910801K*

21 avril 2019 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 63 sur 90

Nom de l'État forme courte	Nom de l'État forme longue	Nom des habitants	Capitale, sièges diplomatiques ou consulaires	Nom des habitants de la capitale, des sièges diplomatiques ou consulaires	Observations
Afrique du Sud (l') (f.)	la République d'Afrique du Sud	Sudafricain, -e *ou* Sud-Africain, -e	Prétoria Le Cap Johannesbourg	Prétorien, -ienne Captonien, -ienne Johannesbourgeois, -e	1. On trouve aussi les variantes « la République sud-africaine » (ONU) et « Pretoria ». 2. Prétoria est le siège du gouvernement ; Le Cap est le siège du parlement.
Birmanie (la)	la République de l'Union de Birmanie	Birman, -e	Rangoun Naypyidaw	Rangounais, -e	On trouve aussi les variantes « le Myanmar » (forme locale, ONU), « la République de l'Union du Myanmar » (ONU), « Yangon » (ONU) et « Nay Pyi Taw » (ONU).
Bolivie (la)	l'État plurinational de Bolivie	Bolivien, -ienne	Sucre La Paz	Sucrénien, -ienne Pacénien, -ienne	Sucre est la capitale ; La Paz est le siège du gouvernement et des ambassades.
Brunei (le)	le Brunei Darussalam	Brunéien, -ienne	Bandar Seri Begawan	Bandarois, -e	On trouve aussi la variante « le Brunéi Darussalam » (ONU).
Comores (les) (f.)	l'Union des Comores	Comorien, -ienne	Moroni Moutsamoudou *ou* Mutsamudu	Moronien, -ienne Moutsamoudais, -e	
Dominique (la)	le Commonwealth de la Dominique	Dominiquais, -e	Roseau	Roselien, -ienne	
Émirats arabes unis (les) (m.)	les Émirats arabes unis	Émirien, -ienne	Abou Dabi Doubaï	Aboudabien, -ienne Doubaïen, -ienne	On trouve aussi les variantes « Abou Dhabi », « Dubai » et « Doubaïote ».
Eswatini (l') (m.)	le Royaume d'Eswatini	Eswatinien, -ienne *ou* Swatinien, -ienne	Mbabané Lobamba	Mbabanais, -e Lobambais, -e	1. On trouve aussi les variantes « le Swaziland » et « le Royaume du Swaziland ». 2. Mbabané est la capitale administrative et judiciaire ; Lobamba est la capitale législative.
Fidji (les) (f.)	la République des Fidji	Fidjien, -ienne	Suva	Suvien, -ienne	
Guinée-Bissao (la)	la République de Guinée-Bissao	Bissaoguinéen, -enne	Bissao	Bissalien, -ienne	On trouve aussi les variantes « la Guinée-Bissau » (ONU), « la République de Guinée-Bissau » (ONU) et « Bissau » (ONU).
Hongrie (la)	la Hongrie	Hongrois, -e	Budapest	Budapestois, -e	
Inde (l') (f.)	la République de l'Inde	Indien, -ienne	New Delhi Bombay Madras Pondichéry	New-Delhien, -ienne Bombayen, -enne Madrasien, -ienne Pondichérien, -ienne	On trouve aussi les variantes « Mumbai » et « Chennai » (formes locales).
Irak (l') (m.)	la République d'Irak	Irakien, -ienne	Bagdad	Bagdadien, -ienne	On trouve aussi les variantes « l'Iraq » (ONU) et « la République d'Iraq » (ONU).

Nom de l'État forme courte	Nom de l'État forme longue	Nom des habitants	Capitale, sièges diplomatiques ou consulaires	Nom des habitants de la capitale, des sièges diplomatiques ou consulaires	Observations
Jamaïque (la)	la Jamaïque	Jamaïcain, -e *ou* Jamaïquain, -e	Kingston	Kingstonien, -ienne	
Kénya (le)	la République du Kénya	Kényan, -e	Nairobi	Nairobien, -ienne	
Kirghizstan (le)	la République kirghize	Kirghiz, -e	Bichkek	Bichkékien, -ienne	On trouve aussi les variantes « le Kirghizistan » (ONU) et « la Kirghizie ».
Kiribati (les) (f.)	la République des Kiribati	Kiribatien, -ienne	Bairiki	Tarawais, -e	Bairiki est le centre administratif de la municipalité de Tarawa constituée de l'atoll du même nom.
Lésotho (le)	le Royaume du Lésotho	Lésothien, -ienne	Maséru *ou* Maseru	Masérois, -e	On trouve aussi la variante « Lésothan, -e ».
Libye (la)	l'État de Libye	Libyen, -enne	Tripoli	Tripolitain, -e	
Macédoine du Nord (la)	la République de Macédoine du Nord	Macédonien, -ienne	Skopje	Skopiote	On trouve aussi « citoyen, -enne de la République de Macédoine du Nord » (ONU).
Marshall (les) (f.)	la République des Îles Marshall	Marshallais, -e	Delap-Uliga-Darrit	Majurois, -e	Delap-Uliga-Darrit est le centre administratif de la municipalité de Majuro constituée de l'atoll du même nom.
Moldavie (la)	la République de Moldavie	Moldave	Chisinau	Chisinovien, -ienne	On trouve aussi la variante « la République de Moldova » (ONU).
Népal (le)	la République démocratique fédérale du Népal	Népalais, -e	Katmandou	Katmandais, -e	On trouve aussi la variante « la République fédérale démocratique du Népal » (ONU).
Oman (m.)	le Sultanat d'Oman	Omanais, -e	Mascate	Mascatais, -e	
Papouasie-Nouvelle-Guinée (la)	l'État indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée	Papouasien, -ienne	Port Moresby	Moresbien, -ienne	
Paraguay (le)	la République du Paraguay	Paraguayen, -enne	Assomption *ou* Asuncion	Assomptionnais, -e	
Saint-Christophe-et-Niévès (m.)	la Fédération de Saint-Christophe-et-Niévès	Christophien, -ienne	Basseterre	Basseterrien, -ienne	On trouve aussi la variante « Saint-Kitts-et-Nevis » (m.) (ONU).
Saint-Siège (le) *ou* Vatican (le)	le Saint-Siège *ou* le Vatican				
Saint-Vincent-et-les-Grenadines (m.)	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	Vincentais, -e	Kingstown	Kingstonien, -ienne	
Somalie (la)	la République fédérale de Somalie	Somalien, -ienne	Mogadiscio	Mogadiscien, -ienne	
Soudan (le)	la République du Soudan	Soudanais, -e	Khartoum	Khartoumais, -e	
Soudan du Sud (le)	la République du Soudan du Sud	Sud-Soudanais, -e *ou* Sudsoudanais, -e	Djouba	Djoubéen, -enne	

Nom de l'État forme courte	Nom de l'État forme longue	Nom des habitants	Capitale, sièges diplomatiques ou consulaires	Nom des habitants de la capitale, des sièges diplomatiques ou consulaires	Observations
Sri Lanka (le)	la République démocratique socialiste du Sri Lanka	Srilankais, -e	Sri Jayewardenepura-Kotte Colombo	 Colombois, -e	1. On trouve aussi la variante « Sri Lanka » (m.). 2. Sri Jayewardenepura-Kotte est la capitale administrative et législative ; Colombo est tenue pour « capitale commerciale ».
Tchéquie (la)	la République tchèque	Tchèque	Prague	Pragois, -e	
Trinité-et-Tobago (la)	la République de Trinité-et-Tobago	Trinidadien, -ienne	Port-d'Espagne *ou* Port of Spain	Hispanoportain, -e	
Tuvalu (les) (f.)	les Tuvalu	Tuvalais, -e	Vaiaku	Funafutien, -ienne	Vaiaku est le centre administratif de l'atoll de Funafuti.
Vénézuéla (le)	la République bolivarienne du Vénézuéla	Vénézuélien, -ienne	Caracas	Caraquègne	On trouve aussi la variante « la République bolivarienne du Venezuela » (ONU).
Vietnam (le)	la République socialiste du Vietnam	Vietnamien, -ienne	Hanoï Hô Chi Minh-Ville	Hanoïen, -ïenne Saïgonais, -e	1. On trouve aussi les variantes « le Viet Nam » (ONU) et « la République socialiste du Viet Nam » (ONU). 2. L'usage de Saïgon est répandu bien qu'il ne recouvre pas entièrement l'entité administrative de Hô Chi Minh-Ville.
Attention : Cette publication annule et remplace celle des États, des habitants, des capitales et des sièges diplomatiques ou consulaires correspondants au *Journal officiel* du 24 septembre 2008.					

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire des relations internationales
(liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : *CTNR1912179K*

I. – *Termes et définitions*

affinitaire, adj.

Domaine : Relations internationales.
Synonyme : homodoxe, adj.
Définition : Se dit d'un groupe de pays qui partagent le même point de vue sur un sujet donné.
Équivalent étranger : like-minded.
Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « homodoxe » au *Journal officiel* du 15 septembre 2013.

contre-attaque oratoire

Domaine : Communication.
Définition : Procédé rhétorique qui, dans un débat ou une discussion, vise à déstabiliser l'interlocuteur et à éviter de lui répondre en abordant un autre sujet censé le mettre dans l'embarras.
Équivalent étranger : whataboutery, whataboutism.

cyberactiviste, n.

Domaine : Communication-Politique.
Définition : Activiste qui agit dans les réseaux informatiques et recourt notamment au piratage.
Voir aussi : cybermilitant, pirate.
Équivalent étranger : cyberactivist, hacktivist.

cyberdépendance, n.f.

Domaine : Informatique-Sciences humaines/Sociologie.
Synonyme : addiction au numérique.
Définition : État de dépendance psychologique à l'égard des techniques de l'information et de la communication.
Équivalent étranger : cyberaddiction, digital addiction.

égalisateur de puissance

Domaine : Politique-Relations internationales.
Définition : Moyen permettant d'établir un équilibre entre des États ou d'autres entités politiques de poids inégal.
Note :
1. L'armement nucléaire, par excellence, mais aussi le cyberactivisme ou le renseignement sont des exemples d'égalisateur de puissance.
2. Le terme « égalisateur de puissance » est également utilisé comme adjectif.
Voir aussi : cyberactiviste.
Équivalent étranger : power equalizer.

enquête d'irréprochabilité

Domaine : Politique-Relations internationales.
Définition : Investigation conduite préalablement à la nomination d'un candidat à un poste sensible, notamment politique ou administratif, portant sur différents aspects de sa vie professionnelle et privée.
Voir aussi : personne exposée à la corruption.
Équivalent étranger : vetting process.

3 mai 2019 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 91 sur 123

façonnage de l'actualité

Domaine : Communication-Politique.
Définition : Action des médias sur la formation de l'opinion publique par le choix des sujets abordés et l'importance qui leur est conférée.
Équivalent étranger : agenda setting.

note blanche

Domaine : Relations internationales-Défense.
Synonyme : blanc, n.m. (langage professionnel).
Définition : Note brève, d'une page le plus souvent, non signée, émanant généralement d'un service de renseignement et rédigée à l'attention de hauts responsables d'un gouvernement ou d'une administration.
Équivalent étranger : –

phrase-choc, n.f.

Domaine : Communication.
Définition : Formule percutante d'un discours ou d'un débat destinée à frapper les esprits et à être reprise par les médias.
Note : L'expression *punch line,* empruntée de l'anglais, est à proscrire.
Équivalent étranger : –

postvérité, n.f.

Domaine : Communication-Sciences humaines.
Définition : Situation dans laquelle l'objectivité et la véracité des faits ont moins d'influence sur la formation de l'opinion publique que le recours à des émotions, à des sentiments ou à des croyances.
Note : La postvérité, qui a cours notamment dans les domaines politiques ou scientifiques, peut avoir pour effet de créer un climat de scepticisme, de relativisme, voire de haine.
Équivalent étranger : posttruth.

technologie civique

Domaine : Politique-Communication.
Définition : Ensemble d'outils numériques conçus pour renforcer la compréhension des institutions par les citoyens et leur participation à la vie démocratique.
Équivalent étranger : civic tech, civic technology.

II. – *Table d'équivalence*

A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
agenda setting.	Communication-Politique.	**façonnage de l'actualité.**
civic tech, civic technology.	Politique-Communication.	**technologie civique.**
cyberactivist, hacktivist.	Communication-Politique.	**cyberactiviste,** n.
cyberaddiction, digital addiction.	Informatique-Sciences humaines/Sociologie.	**cyberdépendance,** n.f., **addiction au numérique.**
hacktivist, cyberactivist.	Communication-Politique.	**cyberactiviste,** n.
like-minded.	Relations internationales.	**affinitaire,** adj., **homodoxe,** adj.
posttruth.	Communication-Sciences humaines.	**postvérité,** n.f.
power equalizer.	Politique-Relations internationales.	**égalisateur de puissance.**
vetting process.	Politique-Relations internationales.	**enquête d'irréprochabilité.**
whataboutery, whataboutism.	Communication.	**contre-attaque oratoire.**

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – **Termes français**

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
addiction au numérique, cyberdépendance, n.f.	Informatique-Sciences humaines/Sociologie.	cyberaddiction, digital addiction.
affinitaire, adj., **homodoxe,** adj.	Relations internationales.	like-minded.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
blanc, n.m. (langage professionnel), **note blanche.**	Relations internationales-Défense.	
contre-attaque oratoire.	Communication.	whataboutery, whataboutism.
cyberactiviste, n.	Communication-Politique.	cyberactivist, hacktivist.
cyberdépendance, n.f., **addiction au numérique.**	Informatique-Sciences humaines/Sociologie.	cyberaddiction, digital addiction.
égalisateur de puissance.	Politique-Relations internationales.	power equalizer.
enquête d'irréprochabilité.	Politique-Relations internationales.	vetting process.
façonnage de l'actualité.	Communication-Politique.	agenda setting.
homodoxe, adj., **affinitaire,** adj.	Relations internationales.	like-minded.
note blanche, blanc, n.m. (langage professionnel).	Relations internationales-Défense.	
phrase-choc, n.f.	Communication.	
postvérité, n.f.	Communication-Sciences humaines.	posttruth.
technologie civique.	Politique-Communication.	civic tech, civic technology.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la santé
(liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : *CTNR1913057K*

I. – *Termes et définitions*

augmentation de l'être humain

Domaine : Santé et médecine-Défense.

Définition : Amplification des performances physiques ou cognitives d'un être humain, voire création de capacités nouvelles, par une intervention médicale ou biologique utilisant des avancées scientifiques et technologiques.

Note : On parle d'« être humain augmenté » (en anglais : *enhanced human*) pour désigner l'individu ainsi modifié ; dans le domaine de la défense, on parle de « soldat augmenté » (en anglais : *enhanced soldier*).

Équivalent étranger : human enhancement.

autodidaxie en matière de santé

Forme abrégée : autodidaxie, n.f.

Domaine : Santé et médecine.

Définition : Capacité, pour une personne qui n'a pas de formation dans le domaine de la santé, d'accéder à l'information dans ce domaine, ainsi que de la comprendre, de l'évaluer et de l'utiliser de manière à préserver et à améliorer sa santé ou celle de ses proches.

Voir aussi : autogestion de la santé, autonomisation du patient, éducation thérapeutique, patient actif.

Équivalent étranger : health literacy.

autogestion de la santé

Domaine : Santé et médecine.

Définition : Pratique qui consiste, pour un individu, à mettre en œuvre lui-même des mesures de prévention et des soins au bénéfice de son état de santé.

Note :

1. L'autogestion de la santé repose notamment sur des mesures d'hygiène physique et alimentaire. Elle peut recourir à l'automesure ou à l'utilisation de produits non soumis à prescription médicale.
2. On trouve aussi le terme « autosoins ».

Voir aussi : automesure connectée, autonomisation du patient, patient actif.

Équivalent étranger : self-care.

autonomisation du patient

Forme abrégée : autonomisation, n.f.

Domaine : Santé et médecine.

Définition : Processus par lequel un patient est amené à renforcer sa capacité de décision et d'action en vue d'acquérir une meilleure autonomie dans la gestion de sa santé.

Note : L'autonomisation du patient, qui améliore la capacité de celui-ci à échanger avec le professionnel de santé, n'entraîne pas de transfert de responsabilité du professionnel vers le patient.

Voir aussi : autogestion de la santé, éducation thérapeutique, patient actif.

Équivalent étranger : empowerment.

contrôleur post-traitement du VIH

Forme développée : contrôleur post-traitement du virus de l'immunodéficience humaine.

Domaine : Santé et médecine-Biologie/Virologie.

Définition : Patient porteur du virus de l'immunodéficience humaine chez qui la charge virale demeure extrêmement faible, même longtemps après un traitement antiviral.

Voir aussi : contrôleur naturel du VIH.
Équivalent étranger : post-treatment controller (PTC).

détection du quorum

Domaine : Santé et médecine-Biologie/Bactériologie.
Synonyme : détection de densité bactérienne.
Définition : Mécanisme par lequel les bactéries pathogènes évaluent leur densité, ce qui, une fois le quorum atteint, leur permet d'exprimer leur virulence de manière synchronisée, et ainsi de favoriser le développement d'une infection bactérienne.
Voir aussi : interruption de la détection du quorum, quorum bactérien.
Équivalent étranger : quorum sensing (QS).

échec de sauvetage

Domaine : Santé et médecine.
Définition : Inefficacité des soins apportés à un malade victime de complications, le plus souvent postopératoires, qui entraîne sa mort.
Note : Les complications susceptibles d'entraîner un échec de sauvetage sont, par exemple, une infection, un arrêt cardiaque ou une embolie pulmonaire.
Équivalent étranger : failure to rescue (FTR).

entomophagie, n.f.

Domaine : Alimentation.
Définition : Pratique alimentaire qui consiste à consommer des insectes.
Équivalent étranger : entomophagy.

interruption de la détection du quorum

Domaine : Santé et médecine-Biologie/Bactériologie.
Définition : Mécanisme qui, en bloquant la communication entre bactéries, empêche la détection du quorum.
Note : L'interruption de la détection du quorum permet de réduire la virulence des bactéries pathogènes et de limiter leur résistance aux antibiotiques.
Voir aussi : détection du quorum, quorum bactérien.
Équivalent étranger : quorum quenching (QQ).

obésogène, adj.

Domaine : Santé et médecine.
Synonyme : obésigène, adj.
Définition : Qui favorise l'obésité.
Note :
1. On parle, par exemple, d'« environnement obésogène », de « comportement obésogène », de « substance obésogène ».
2. « Obésogène » et « obésigène » sont également utilisés comme noms.

Équivalent étranger : obesogenic.

phagogramme, n.m.

Forme développée : bactériophagogramme, n.m.
Domaine : Santé et médecine-Biologie/Bactériologie.
Définition : Technique permettant d'étudier la sensibilité d'une bactérie aux bactériophages pour sélectionner, dans le cas d'une infection bactérienne chez l'homme et l'animal, les bactériophages les plus actifs.
Voir aussi : phagothérapie.
Équivalent étranger : –

phagothérapie, n.f.

Forme développée : bactériophagothérapie, n.f.
Domaine : Santé et médecine-Biologie/Bactériologie.
Définition : Utilisation des bactériophages afin de traiter certaines infections bactériennes chez l'homme et l'animal.
Note :
1. Chaque bactériophage n'infecte qu'une souche bactérienne particulière à l'intérieur d'une espèce, ce qui préserve la flore intestinale.
2. La phagothérapie est utilisée pour lutter contre les bactéries résistantes aux antibiotiques.
3. On trouve aussi le terme « thérapie phagique ».

Voir aussi : bactériophage, phagogramme.
Équivalent étranger : phage therapy, viral phage therapy.

quorum bactérien

Forme abrégée : quorum, n.m.
Domaine : Santé et médecine-Biologie/Bactériologie.
Définition : Valeur seuil de la densité de bactéries pathogènes à partir de laquelle se développe une infection bactérienne.
Voir aussi : détection du quorum, interruption de la détection du quorum.
Équivalent étranger : quorum state.

radiochirurgie, n.f.

Domaine : Santé et médecine.
Définition : Radiothérapie externe qui permet, habituellement en une à quelques séances, d'irradier un petit volume tumoral en vue de son éradication.
Note : La radiochirurgie se substitue à l'exérèse chirurgicale.
Équivalent étranger : radiosurgery.

radiochirurgie en conditions stéréotaxiques

Forme abrégée : radiochirurgie stéréotaxique.
Domaine : Santé et médecine.
Définition : Radiochirurgie qui utilise un dispositif de repérage stéréotaxique permettant de cibler avec précision le volume à irradier.
Voir aussi : radiochirurgie.
Équivalent étranger : stereotactic radiosurgery.

II. – *Table d'équivalence*

A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
empowerment.	Santé et médecine.	**autonomisation du patient, autonomisation,** n.f.
entomophagy.	Alimentation.	**entomophagie,** n.f.
failure to rescue (FTR).	Santé et médecine.	**échec de sauvetage.**
health literacy.	Santé et médecine.	**autodidaxie en matière de santé, autodidaxie,** n.f.
human enhancement.	Santé et médecine-Défense.	**augmentation de l'être humain.**
obesogenic.	Santé et médecine.	**obésogène,** adj., **obésigène,** adj.
phage therapy, viral phage therapy.	Santé et médecine-Biologie/Bactériologie.	**phagothérapie,** n.f., **bactériophagothérapie,** n.f.
post-treatment controller (PTC).	Santé et médecine-Biologie/Virologie.	**contrôleur post-traitement du VIH, contrôleur post-traitement du virus de l'immunodéficience humaine.**
quorum quenching (QQ).	Santé et médecine-Biologie/Bactériologie.	**interruption de la détection du quorum.**
quorum sensing (QS).	Santé et médecine-Biologie/Bactériologie.	**détection du quorum, détection de densité bactérienne.**
quorum state.	Santé et médecine-Biologie/Bactériologie.	**quorum bactérien, quorum,** n.m.
radiosurgery.	Santé et médecine.	**radiochirurgie,** n.f.
self-care.	Santé et médecine.	**autogestion de la santé.**
stereotactic radiosurgery.	Santé et médecine.	**radiochirurgie en conditions stéréotaxiques, radiochirurgie stéréotaxique.**
viral phage therapy, phage therapy.	Santé et médecine-Biologie/Bactériologie.	**phagothérapie,** n.f., **bactériophagothérapie,** n.f.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I *(Termes et définitions).*

B. – **Termes français**

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
augmentation de l'être humain.	Santé et médecine-Défense.	human enhancement.
autodidaxie en matière de santé, autodidaxie, n.f.	Santé et médecine.	health literacy.
autogestion de la santé.	Santé et médecine.	self-care.
autonomisation du patient, autonomisation, n.f.	Santé et médecine.	empowerment.
bactériophagogramme, n.m., **phagogramme,** n.m.	Santé et médecine-Biologie/Bactériologie.	–
bactériophagothérapie, n.f., **phagothérapie,** n.f.	Santé et médecine-Biologie/Bactériologie.	phage therapy, viral phage therapy.
contrôleur post-traitement du VIH, contrôleur post-traitement du virus de l'immunodéficience humaine.	Santé et médecine-Biologie/Virologie.	post-treatment controller (PTC).
détection du quorum, détection de densité bactérienne.	Santé et médecine-Biologie/Bactériologie.	quorum sensing (QS).
échec de sauvetage.	Santé et médecine.	failure to rescue (FTR).
entomophagie, n.f.	Alimentation.	entomophagy.
interruption de la détection du quorum.	Santé et médecine-Biologie/Bactériologie.	quorum quenching (QQ).
obésogène, adj., **obésigène,** adj.	Santé et médecine.	obesogenic.
phagogramme, n.m., **bactériophagogramme,** n.m.	Santé et médecine-Biologie/Bactériologie.	–
phagothérapie, n.f., **bactériophagothérapie,** n.f.	Santé et médecine-Biologie/Bactériologie.	phage therapy, viral phage therapy.
quorum bactérien, quorum, n.m.	Santé et médecine-Biologie/Bactériologie.	quorum state.
radiochirurgie, n.f.	Santé et médecine.	radiosurgery.
radiochirurgie en conditions stéréotaxiques, radiochirurgie stéréotaxique.	Santé et médecine.	stereotactic radiosurgery.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I *(Termes et définitions).*
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'astronomie et de la spatiologie (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : *CTNR1915113K*

I. – *Termes et définitions*

agrégat gravitationnel
Domaine : Astronomie.
Définition : Objet céleste composé de nombreux morceaux de roche rassemblés sous l'effet de la gravité.
Équivalent étranger : gravitational aggregate, rubble pile.

base spatiale
Domaine : Spatiologie/Infrastructures.
Définition : Infrastructure placée sur un astre autre que la Terre, conçue pour être visitée ou occupée durablement et permettre d'effectuer diverses missions.
Voir aussi : station spatiale, visitable.
Équivalent étranger : space base.
Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 31 décembre 2005.

blazar, n.m.
Domaine : Astronomie.
Définition : Radiosource ponctuelle dont le rayonnement, très intense, peut varier en quelques jours d'un facteur allant jusqu'à 100.
Note : Le blazar est interprété comme un noyau actif de galaxie observé dans l'axe de son jet de matière, ce dernier émettant un rayonnement suivant cet axe.
Voir aussi : noyau actif de galaxie, quasar.
Équivalent étranger : blazar, blazing quasar.

courbe de lumière
Domaine : Astronomie-Spatiologie.
Définition : Représentation graphique de l'évolution de la luminosité d'un objet céleste en fonction du temps.
Note : Une courbe de lumière permet d'étudier des phénomènes comme les supernovas, les étoiles variables, notamment les céphéides, ou le passage d'une exoplanète devant son étoile.
Voir aussi : exoplanète.
Équivalent étranger : light curve.

cythérographe, n.m.
Domaine : Astronomie.
Définition : Instrument conçu pour observer l'auréole de la planète Vénus à l'occasion de son passage devant le disque solaire.
Note : Le cythérographe est inspiré du coronographe de Lyot.
Équivalent étranger : cytherograph.

desservable, adj.
Domaine : Spatiologie/Véhicules spatiaux.
Définition : Se dit d'un engin spatial ou d'une base spatiale conçus pour bénéficier des services d'un véhicule de desserte.
Note : Le véhicule de desserte peut offrir des services de maintenance ou de ravitaillement.
Voir aussi : base spatiale, visitable.
Équivalent étranger : serviceable.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

étoile implosante

Domaine : Astronomie.
Définition : Étoile dont la masse est supérieure à une dizaine de fois celle du Soleil et qui, après avoir épuisé les ressources thermonucléaires essentielles à sa stabilité, s'effondre sous l'effet de sa propre gravitation.
Note : Le résidu de l'étoile implosante peut devenir soit une étoile de neutrons, soit, si sa masse initiale est suffisante, un trou noir.
Voir aussi : effondrement stellaire, étoile de neutrons.
Équivalent étranger : collapsar.

hélice bipale

Forme abrégée : hélice, n.f.
Domaine : Astronomie.
Définition : Distribution de matière ayant la forme d'une hélice bipale d'avion, observée de part et d'autre de minilunes.
Note :
1. Des hélices bipales ont été observées dans les anneaux de Saturne.
2. La minilune située au centre de l'hélice bipale est nommée « minilune à hélice » (en anglais : *propeller moonlet*).
Voir aussi : minilune.
Équivalent étranger : propeller.

impactologie, n.f.

Domaine : Spatiologie/Planétologie.
Définition : Étude de l'ensemble des phénomènes provoqués par l'impact sur les astres des divers corps venus de l'espace.
Équivalent étranger : –

marbrure, n.f.

Forme développée : marbrure de Saturne.
Domaine : Astronomie.
Définition : Figure formée de bandes radiales d'apparence sombre, visible sur les anneaux de Saturne et tournant avec eux ; par extension, chacune de ces bandes.
Équivalent étranger : spoke.

minilune, n.f.

Domaine : Astronomie.
Définition : Satellite naturel de petite taille, de quelques mètres à quelques centaines de mètres, qui décrit une orbite autour d'une planète ou d'un astéroïde.
Équivalent étranger : moonlet.

noyau actif de galaxie

Abréviation : NAG.
Domaine : Astronomie.
Définition : Objet compact situé au centre d'une galaxie, d'où proviennent des rayonnements radioélectriques très intenses.
Note :
1. Un noyau actif de galaxie est interprété comme un ensemble formé d'un trou noir supermassif et d'un disque d'accrétion qui l'entoure, expulsant, perpendiculairement au plan du disque, un jet de matière à une vitesse proche de celle de la lumière.
2. Un noyau actif de galaxie apparaît comme un quasar ou un blazar lorsque sa luminosité est supérieure à celle de la galaxie.
Voir aussi : blazar, quasar, trou noir supermassif.
Équivalent étranger : active galactic nucleus (AGN).

quasar, n.m.

Domaine : Astronomie.
Définition : Radiosource ponctuelle dont le rayonnement est très intense et constant à quelques sursauts sporadiques près.
Note : Le quasar est interprété comme un noyau actif de galaxie observé en dehors de la direction de son jet de matière, son disque d'accrétion étant la source du rayonnement.
Voir aussi : blazar, noyau actif de galaxie.
Équivalent étranger : quasar, quasi-stellar radio source.

station spatiale

Domaine : Spatiologie/Véhicules spatiaux.
Définition : Engin spatial maintenu en orbite de façon permanente, qui est conçu pour être occupé durablement et permettre d'effectuer diverses missions.
Note : On trouve aussi le terme « station orbitale ».
Voir aussi : base spatiale.
Équivalent étranger : orbital station, space station.

Attention : Cette publication annule et remplace celles des termes « station spatiale » et « station orbitale » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000, ainsi que celle du terme « grande roue spatiale » au *Journal officiel* du 31 décembre 2005.

trou noir supermassif

Abréviation : TNSM.
Domaine : Astronomie.
Définition : Trou noir dont la masse est de l'ordre de plusieurs millions, voire de plusieurs milliards de fois celle du Soleil.
Voir aussi : noyau actif de galaxie.
Équivalent étranger : supermassive black hole (SMBH).

Univers primordial

Domaine : Astronomie/Cosmologie.
Définition : L'Univers tel qu'il était avant la recombinaison.
Voir aussi : rayonnement fossile.
Équivalent étranger : early Universe, primordial Universe.

visitable, adj.

Domaine : Spatiologie/Véhicules spatiaux.
Définition : Se dit d'un engin desservable conçu pour recevoir la visite d'un ou de plusieurs astronautes.
Note : Un engin visitable n'offre pas nécessairement des conditions telles que les astronautes puissent y vivre durablement.
Voir aussi : desservable.
Équivalent étranger : human-tended, man-tended.

II. – *Table d'équivalence*

A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
active galactic nucleus (AGN).	Astronomie.	**noyau actif de galaxie (NAG).**
blazar, blazing quasar.	Astronomie.	**blazar,** n.m.
collapsar.	Astronomie.	**étoile implosante.**
cytherograph.	Astronomie.	**cythérographe,** n.m.
early Universe, primordial Universe.	Astronomie/Cosmologie.	**Univers primordial.**
gravitational aggregate, rubble pile.	Astronomie.	**agrégat gravitationnel.**
human-tended, man-tended.	Spatiologie/Véhicules spatiaux.	**visitable,** adj.
light curve.	Astronomie-Spatiologie.	**courbe de lumière.**
man-tended, human-tended.	Spatiologie/Véhicules spatiaux.	**visitable,** adj.
moonlet.	Astronomie.	**minilune,** n.f.
orbital station, space station.	Spatiologie/Véhicules spatiaux.	**station spatiale.**
primordial Universe, early Universe.	Astronomie/Cosmologie.	**Univers primordial.**
propeller.	Astronomie.	**hélice bipale, hélice,** n.f.
quasar, quasi-stellar radio source.	Astronomie.	**quasar,** n.m.
rubble pile, gravitational aggregate.	Astronomie.	**agrégat gravitationnel.**
serviceable.	Spatiologie/Véhicules spatiaux.	**desservable,** adj.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
space base.	Spatiologie/Infrastructures.	**base spatiale.**
space station, orbital station.	Spatiologie/Véhicules spatiaux.	**station spatiale.**
spoke.	Astronomie.	**marbrure,** n.f., **marbrure de Saturne.**
supermassive black hole (SMBH).	Astronomie.	**trou noir supermassif (TNSM).**

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – **Termes français**

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
agrégat gravitationnel.	Astronomie.	gravitational aggregate, rubble pile.
base spatiale.	Spatiologie/Infrastructures.	space base.
blazar, n.m.	Astronomie.	blazar, blazing quasar.
courbe de lumière.	Astronomie-Spatiologie.	light curve.
cythérographe, n.m.	Astronomie.	cytherograph.
desservable, adj.	Spatiologie/Véhicules spatiaux.	serviceable.
étoile implosante.	Astronomie.	collapsar.
hélice bipale, hélice, n.f.	Astronomie.	propeller.
impactologie, n.f.	Spatiologie/Planétologie.	–
marbrure, marbrure de Saturne.	Astronomie.	spoke.
minilune, n.f.	Astronomie.	moonlet.
noyau actif de galaxie (NAG).	Astronomie.	active galactic nucleus (AGN).
quasar, n.m.	Astronomie.	quasar, quasi-stellar radio source.
station spatiale.	Spatiologie/Véhicules spatiaux.	orbital station, space station.
trou noir supermassif (TNSM).	Astronomie.	supermassive black hole (SMBH).
Univers primordial.	Astronomie/Cosmologie.	early Universe, primordial Universe.
visitable, adj.	Spatiologie/Véhicules spatiaux.	human-tended, man-tended.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la culture : édition, médias et mode (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : *CTNR1917010K*

I. – *Termes et définitions*

accrolivre, n.m.
Domaine : Édition et livre.
Définition : Livre à ce point captivant qu'on le lit d'une traite.
Équivalent étranger : page turner.

animateur, -trice vedette
Domaine : Audiovisuel-Communication.
Synonyme : présentateur, -trice vedette.
Définition : Animateur principal d'une émission.
Équivalent étranger : anchor, anchorman, anchorperson, anchorwoman.

avertissement au public
Forme abrégée : avertissement, n.m.
Domaine : Audiovisuel-Communication.
Définition : Message ou indication accompagnant la diffusion d'une œuvre ou d'un document, qui alerte le public du caractère potentiellement traumatisant de son contenu.
Équivalent étranger : content warning (CW), trigger warning (TW).

bande-annonce de livre
Forme abrégée : bande-annonce, n.f.
Domaine : Édition et livre-Audiovisuel.
Définition : Document audiovisuel conçu pour promouvoir un livre.
Voir aussi : bande-annonce.
Équivalent étranger : book trailer, booktrailer.

bande dessinée en ligne
Forme abrégée : BD en ligne.
Domaine : Édition et livre.
Équivalent étranger : webcomic.

bannière mobile
Domaine : Communication/Publicité.
Synonyme : kakémono mobile.
Définition : Bannière publicitaire ou informative déroulable, fixée sur un pied mobile.
Note : On trouve aussi, dans l'usage, les termes « bannière autoportante » et « kakémono autoportant ».
Voir aussi : bannière publicitaire.
Équivalent étranger : roll up, roll up banner.

bannière publicitaire
Forme abrégée : bannière, n.f.
Domaine : Communication/Publicité.
Synonyme : kakémono publicitaire, kakémono, n.m.
Définition : Bande rectangulaire souple suspendue verticalement, qui sert de support à un message publicitaire.
Voir aussi : bannière mobile.

Équivalent étranger : –

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 15 septembre 2006.

boutique-concept, n.f.

Domaine : Habillement et mode-Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Boutique présentant une sélection, limitée et fréquemment renouvelée, de créations dans les domaines les plus variés, notamment ceux de la mode, des accessoires de mode et de l'art de vivre.

Équivalent étranger : concept store.

catalogue de collection

Domaine : Habillement et mode.

Définition : Catalogue photographique réalisé par une marque et destiné à présenter aux professionnels une collection de mode.

Équivalent étranger : look book.

collection capsule

Forme abrégée : capsule, n.f.

Domaine : Habillement et mode-Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Ligne de vêtements ou de produits composée de pièces fabriquées en série limitée, qui est diffusée pendant un temps assez court, en dehors des collections permanentes et saisonnières.

Équivalent étranger : –

éditeur, -trice de contenu

Domaine : Communication-Informatique/Internet.

Définition : Personne chargée de l'édition de contenu.

Voir aussi : édition de contenu.

Équivalent étranger : content curator.

édition de contenu

Domaine : Communication-Informatique/Internet.

Définition : Activité qui consiste à sélectionner, organiser et publier en ligne des documents textuels, iconographiques et audiovisuels sur un thème donné.

Voir aussi : éditeur de contenu.

Équivalent étranger : content curation.

fiction climatique

Domaine : Édition et livre-Audiovisuel.

Définition : Fiction d'anticipation qui traite du changement climatique et de ses conséquences possibles.

Voir aussi : changement climatique.

Équivalent étranger : cli-fi, climate fiction.

folioscope, n.m.

Domaine : Édition et livre.

Définition : Petit livre qui, lorsqu'il est feuilleté rapidement à un rythme régulier, permet de voir une succession d'images créant l'illusion d'une séquence animée.

Équivalent étranger : flick book, flip book, flipbook.

interviews à la chaîne

Domaine : Audiovisuel-Communication/Presse.

Définition : Opération promotionnelle consistant en une succession de brefs entretiens qu'accorde une célébrité à de nombreux journalistes regroupés en un lieu pour l'occasion.

Équivalent étranger : press junket.

jeu vidéo publicitaire

Forme abrégée : jeu publicitaire.

Domaine : Audiovisuel-Communication/Publicité.

Définition : Jeu vidéo conçu pour faire la promotion d'un produit, d'un service, d'une marque ou d'un évènement.

Voir aussi : ludification.

Équivalent étranger : advergame.

journalisme de données

Domaine : Informatique-Communication/Presse.

Définition : Journalisme qui exploite et analyse un très grand nombre de documents, le plus souvent numériques.

Équivalent étranger : data journalism.

25 juin 2019 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 103 sur 125

lecteur-expert, lectrice-experte, n.

Domaine : Édition et livre-Recherche.

Définition : Spécialiste chargé par un éditeur scientifique d'évaluer des projets de livres ou d'articles se rapportant à sa discipline et d'indiquer s'ils méritent d'être publiés.

Voir aussi : évaluation par les pairs.

Équivalent étranger : referee, reviewer.

livre en relief

Domaine : Édition et livre.

Définition : Livre dont certaines pages sont façonnées de manière que les illustrations qu'elles portent se déploient en trois dimensions.

Note : Les illustrations d'un livre en relief peuvent notamment être découpées, pliées ou reliées.

Équivalent étranger : pop-up, pop-up book.

livre-magazine, n.m.

Domaine : Édition et livre.

Définition : Publication périodique de forme hybride tenant à la fois de la revue, du magazine et du livre, qui associe une maquette soignée et très illustrée à un contenu textuel abondant.

Note : Le livre-magazine est distribué en librairie et en kiosque.

Équivalent étranger : mook.

magalogue, n.m.

Domaine : Édition et livre-Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Catalogue de vente dont la présentation et le contenu éditorial s'apparentent à ceux d'un magazine.

Équivalent étranger : magalog.

magasin amiral

Domaine : Habillement et mode-Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Magasin principal et emblématique d'une marque.

Équivalent étranger : flagship store.

mise en page adaptative

Domaine : Édition et livre-Informatique.

Définition : Mode d'affichage d'une publication numérique, généralement un livre, qui permet d'adapter la mise en page au terminal de lecture.

Voir aussi : liseuse, livre numérique, mise en page fixe.

Équivalent étranger : reflowable.

mise en page fixe

Domaine : Édition et livre-Informatique.

Définition : Mode d'affichage d'une publication numérique, généralement un livre, qui permet de maintenir la mise en page identique quel que soit le terminal de lecture.

Voir aussi : liseuse, livre numérique, mise en page adaptative.

Équivalent étranger : fixed layout.

péage, n.m.

Forme développée : péage de lecture numérique.

Domaine : Informatique-Communication/Presse.

Définition : Droit d'accès payant à certains contenus numériques.

Note : Par exemple, l'accès à la lecture complète de certains articles en ligne peut être soumis à péage.

Équivalent étranger : paywall.

planche de tendances

Domaine : Habillement et mode.

Définition : Assemblage d'éléments tels que des images, des objets, des échantillons, des mots, qui sert de support d'inspiration pour concevoir un univers stylistique.

Équivalent étranger : mood board, moodboard.

publicité caméléon

Domaine : Informatique-Communication/Publicité.

Synonyme : publicité mimétique.

Définition : Publicité en ligne, intégrée à un site dont elle adopte les codes formels, qui n'est pas toujours signalée comme telle.

Équivalent étranger : native advertising.

publicité-divertissement, n.f.
Forme abrégée : publidivertissement, n.m.
Domaine : Audiovisuel-Communication/Publicité.
Définition : Message publicitaire qui prend la forme d'un divertissement, dont les supports peuvent être des spots audiovisuels, des séries ou des jeux vidéo, conçus à cet effet.
Voir aussi : jeu vidéo publicitaire.
Équivalent étranger : advertainment.

vu-acheté, n.m.
Domaine : Habillement et mode-Économie et gestion d'entreprise.
Définition : Pratique commerciale qui permet au client d'acheter une nouvelle création quelques heures ou quelques jours après sa présentation lors d'un défilé.
Équivalent étranger : see now buy now (SNBN).

II. – *Table d'équivalence*

A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
advergame.	Audiovisuel-Communication/Publicité.	**jeu vidéo publicitaire, jeu publicitaire.**
advertainment.	Audiovisuel-Communication/Publicité.	**publicité-divertissement,** n.f., **publidivertissement,** n.m.
anchor, anchorman, anchorperson, anchorwoman.	Audiovisuel-Communication.	**animateur, -trice vedette, présentateur, -trice vedette.**
book trailer, booktrailer.	Édition et livre-Audiovisuel.	**bande-annonce de livre, bande-annonce,** n.f.
cli-fi, climate fiction.	Édition et livre-Audiovisuel.	**fiction climatique.**
concept store.	Habillement et mode-Économie et gestion d'entreprise.	**boutique-concept,** n.f.
content curation.	Communication-Informatique/Internet.	**édition de contenu.**
content curator.	Communication-Informatique/Internet.	**éditeur, -trice de contenu.**
content warning (CW), trigger warning (TW).	Audiovisuel-Communication.	**avertissement au public, avertissement,** n.m.
data journalism.	Informatique-Communication/Presse.	**journalisme de données.**
fixed layout.	Édition et livre-Informatique.	**mise en page fixe.**
flagship store.	Habillement et mode-Économie et gestion d'entreprise.	**magasin amiral.**
flick book, flip book, flipbook.	Édition et livre.	**folioscope,** n.m.
look book.	Habillement et mode.	**catalogue de collection.**
magalog.	Édition et livre-Économie et gestion d'entreprise.	**magalogue,** n.m.
mood board, moodboard.	Habillement et mode.	**planche de tendances.**
mook.	Édition et livre.	**livre-magazine,** n.m.
native advertising.	Informatique-Communication/Publicité.	**publicité caméléon, publicité mimétique.**
page turner.	Édition et livre.	**accrolivre,** n.m.
paywall.	Informatique-Communication/Presse.	**péage,** n.m., **péage de lecture numérique.**
pop-up, pop-up book.	Édition et livre.	**livre en relief.**
press junket.	Audiovisuel-Communication/Presse.	**interviews à la chaîne.**
referee, reviewer.	Édition et livre-Recherche.	**lecteur-expert, lectrice-experte,** n.
reflowable.	Édition et livre-Informatique.	**mise en page adaptative.**
reviewer, referee.	Édition et livre-Recherche.	**lecteur-expert, lectrice-experte,** n.
roll up, roll up banner.	Communication/Publicité.	**bannière mobile, kakémono mobile.**
see now buy now (SNBN).	Habillement et mode-Économie et gestion d'entreprise.	**vu-acheté,** n.m.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
trigger warning (TW), content warning (CW).	Audiovisuel-Communication.	**avertissement au public, avertissement,** n.m.
webcomic.	Édition et livre.	bande dessinée en ligne, BD en ligne.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – **Termes français**

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
accrolivre, n.m.	Édition et livre.	page turner.
animateur, -trice vedette, présentateur, -trice vedette.	Audiovisuel-Communication.	anchor, anchorman, anchorperson, anchorwoman.
avertissement au public, avertissement, n.m.	Audiovisuel-Communication.	content warning (CW), trigger warning (TW).
bande-annonce de livre, bande-annonce, n.f.	Édition et livre-Audiovisuel.	book trailer, booktrailer.
bande dessinée en ligne, BD en ligne.	Édition et livre.	webcomic.
bannière, n.f., **bannière publicitaire, kakémono publicitaire, kakémono,** n.m.	Communication/Publicité.	–
bannière mobile, kakémono mobile.	Communication/Publicité.	roll up, roll up banner.
bannière publicitaire, bannière, n.f., **kakémono publicitaire, kakémono,** n.m.	Communication/Publicité.	–
BD en ligne, bande dessinée en ligne.	Édition et livre.	webcomic.
boutique-concept, n.f.	Habillement et mode-Économie et gestion d'entreprise.	concept store.
capsule, n.f., **collection capsule.**	Habillement et mode-Économie et gestion d'entreprise.	–
catalogue de collection.	Habillement et mode.	look book.
collection capsule, capsule, n.f.	Habillement et mode-Économie et gestion d'entreprise.	–
éditeur, -trice de contenu.	Communication-Informatique/Internet.	content curator.
édition de contenu.	Communication-Informatique/Internet.	content curation.
fiction climatique.	Édition et livre-Audiovisuel.	cli-fi, climate fiction.
folioscope, n.m.	Édition et livre.	flick book, flip book, flipbook.
interviews à la chaîne.	Audiovisuel-Communication/Presse.	press junket.
jeu vidéo publicitaire, jeu publicitaire.	Audiovisuel-Communication/Publicité.	advergame.
journalisme de données.	Informatique-Communication/Presse.	data journalism.
kakémono, n.m., **bannière publicitaire, bannière,** n.f., **kakémono publicitaire.**	Communication/Publicité.	–
kakémono mobile, bannière mobile.	Communication/Publicité.	roll up, roll up banner.
kakémono publicitaire, bannière publicitaire, bannière, n.f., **kakémono,** n.m.	Communication/Publicité.	–
lecteur-expert, lectrice-experte, n.	Édition et livre-Recherche.	referee, reviewer.
livre en relief.	Édition et livre.	pop-up, pop-up book.
livre-magazine, n.m.	Édition et livre.	mook.
magalogue, n.m.	Édition et livre-Économie et gestion d'entreprise.	magalog.
magasin amiral.	Habillement et mode-Économie et gestion d'entreprise.	flagship store.
mise en page adaptative.	Édition et livre-Informatique.	reflowable.
mise en page fixe.	Édition et livre-Informatique.	fixed layout.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
péage, n.m., **péage de lecture numérique.**	INFORMATIQUE-COMMUNICATION/Presse.	paywall.
planche de tendances.	HABILLEMENT ET MODE.	mood board, moodboard.
présentateur, -trice vedette, animateur, -trice vedette.	AUDIOVISUEL-COMMUNICATION.	anchor, anchorman, anchorperson, anchorwoman.
publicité caméléon, publicité mimétique.	INFORMATIQUE-COMMUNICATION/Publicité.	native advertising.
publicité-divertissement, n.f., **publidivertissement,** n.m.	AUDIOVISUEL-COMMUNICATION/Publicité.	advertainment.
publicité mimétique, publicité caméléon.	INFORMATIQUE-COMMUNICATION/Publicité.	native advertising.
vu-acheté, n.m.	HABILLEMENT ET MODE-ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.	see now buy now (SNBN).

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la défense (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : *CTNR1917360K*

I. – *Termes et définitions*

capacité opérationnelle

Domaine : DÉFENSE/Opérations.
Définition : Aptitude d'une force opérationnelle à remplir sa mission.
Note : La mise sur pied puis la montée en puissance opérationnelles permettent d'atteindre la capacité opérationnelle.
Voir aussi : force opérationnelle, mise sur pied opérationnelle, montée en puissance opérationnelle.
Équivalent étranger : operational capability.
Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 2 février 2008.

cyberrenseignement, n.m.

Domaine : INFORMATIQUE-DÉFENSE.
Définition : Ensemble des opérations menées dans le cyberespace par un État, consistant à infiltrer les systèmes informatiques d'une organisation et à s'emparer de données pour exploiter, à des fins opérationnelles, les renseignements ainsi recueillis.
Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « exploitation informatique (EI) ».
Voir aussi : cyberespace, opérations dans le cyberespace, renseignement intéressant la cyberdéfense militaire.
Équivalent étranger : computer network exploitation (CNE).
Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 19 septembre 2017.

drone armé

Domaine : DÉFENSE.
Synonyme : drone de combat.
Définition : Drone qui est piloté et équipé d'un système d'armes pour neutraliser ou détruire un objectif.
Voir aussi : drone, système d'armes.
Équivalent étranger : attack drone, combat drone, unmanned combat aerial vehicle (UCAV), unmanned combat air vehicle (UCAV).

évacuation médicale

Abréviation : EVAMED.
Domaine : DÉFENSE-SANTÉ ET MÉDECINE.
Définition : Déplacement de personnes blessées ou malades d'une zone d'engagement vers une installation sanitaire, qui s'effectue sous surveillance médicale.
Note : On trouve aussi l'expression « évacuation sanitaire » (EVASAN).
Voir aussi : zone d'engagement.
Équivalent étranger : medical evacuation (MEDEVAC).

force opérationnelle

Domaine : DÉFENSE/Opérations.
Définition : Ensemble des moyens militaires, tant humains que matériels, choisis et organisés en vue d'une opération déterminée.
Équivalent étranger : operational force, readiness force, task force.
Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

guerre asymétrique
Domaine : Défense/Opérations.
Définition : Conflit armé qui oppose une armée régulière à des forces irrégulières.
Note : Une guerre asymétrique peut, par exemple, opposer une force régulière à une guérilla ou à une force terroriste.
Voir aussi : guerre dissymétrique.
Équivalent étranger : asymmetrical warfare, asymmetric warfare.

guerre dissymétrique
Domaine : Défense/Opérations.
Définition : Conflit armé qui oppose des forces régulières ne disposant pas de capacités opérationnelles équivalentes.
Voir aussi : capacité opérationnelle, guerre asymétrique.
Équivalent étranger : dissymmetrical warfare, dissymmetric warfare.

guerre hybride
Domaine : Défense/Opérations.
Définition : Conflit combinant des actions militaires et non militaires.
Note : Les actions non militaires peuvent être d'ordre diplomatique, économique, cybernétique, ou encore relever de la manipulation de l'information.
Équivalent étranger : hybrid warfare.

malle renforcée
Domaine : Tous domaines.
Synonyme : malle antichoc.
Définition : Caisse conçue pour protéger du matériel lors d'un transport, notamment aérien.
Équivalent étranger : flight case.

régénération de force
Domaine : Défense/Opérations.
Définition : Processus consistant à restaurer la capacité opérationnelle d'une force.
Voir aussi : capacité opérationnelle, force opérationnelle.
Équivalent étranger : force regeneration.

système d'armes létal autonome
Abréviation : SALA.
Domaine : Défense.
Définition : Système d'armes robotique ayant la capacité de tuer, qui, une fois programmé par un opérateur humain, sélectionne et détruit un objectif sans autre intervention humaine.
Note : On trouve aussi, dans l'usage, le terme « robot tueur », qui est déconseillé.
Voir aussi : drone armé, système d'armes.
Équivalent étranger : lethal autonomous weapons systems (LAWS).

II. – *Table d'équivalence*

A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
asymmetrical warfare, asymmetric warfare.	Défense/Opérations.	**guerre asymétrique.**
attack drone, combat drone, unmanned combat aerial vehicle (UCAV), unmanned combat air vehicle (UCAV).	Défense.	**drone armé, drone de combat.**
computer network exploitation (CNE).	Informatique-Défense.	**cyberrenseignement,** n.m.
dissymmetrical warfare, dissymmetric warfare.	Défense/Opérations.	**guerre dissymétrique.**
flight case.	Tous domaines.	**malle renforcée, malle antichoc.**
force regeneration.	Défense/Opérations.	**régénération de force.**
hybrid warfare.	Défense/Opérations.	**guerre hybride.**
lethal autonomous weapons systems (LAWS).	Défense.	**système d'armes létal autonome (SALA).**
medical evacuation (MEDEVAC).	Défense-Santé et médecine.	**évacuation médicale (EVAMED).**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
operational capability.	Défense/Opérations.	**capacité opérationnelle.**
operational force, readiness force, task force.	Défense/Opérations.	**force opérationnelle.**
unmanned combat aerial vehicle (UCAV), attack drone, combat drone, unmanned combat air vehicle (UCAV).	Défense.	**drone armé, drone de combat.**

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – **Termes français**

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
capacité opérationnelle.	Défense/Opérations.	operational capability.
cyberrenseignement, n.m.	Informatique-Défense.	computer network exploitation (CNE).
drone armé, drone de combat.	Défense.	attack drone, combat drone, unmanned combat aerial vehicle (UCAV), unmanned combat air vehicle (UCAV).
évacuation médicale (EVAMED).	Défense-Santé et médecine.	medical evacuation (MEDEVAC).
force opérationnelle.	Défense/Opérations.	operational force, readiness force, task force.
guerre asymétrique.	Défense/Opérations.	asymmetrical warfare, asymmetric warfare.
guerre dissymétrique.	Défense/Opérations.	dissymmetrical warfare, dissymmetric warfare.
guerre hybride.	Défense/Opérations.	hybrid warfare.
malle renforcée, malle antichoc.	Tous domaines.	flight case.
régénération de force.	Défense/Opérations.	force regeneration.
système d'armes létal autonome (SALA).	Défense.	lethal autonomous weapons systems (LAWS).

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'éducation et de l'enseignement supérieur (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : *CTNR1918441K*

I. – *Termes et définitions*

démarche inspirée du design

Domaine : Tous domaines.
Définition : Manière d'aborder un problème ou de concevoir un objet, qui conjugue l'analyse des besoins des usagers, la mise en œuvre de compétences techniques et une approche créative.
Note : On trouve aussi le terme « démarche design ».
Équivalent étranger : design thinking.

enseignement parallèle

Domaine : Éducation.
Définition : Système d'enseignement payant, dispensé hors de l'institution scolaire ou universitaire, dont le but est d'améliorer les performances des élèves ou des étudiants sans se substituer à celle-ci.
Note : L'enseignement parallèle doit être distingué du soutien scolaire, qui vise à aider ponctuellement des élèves et n'est pas toujours apporté à titre onéreux.
Équivalent étranger : shadow education.

humanités numériques

Domaine : Éducation-Recherche.
Définition : Domaine de recherche et d'enseignement au croisement de l'informatique et des lettres, des arts, des sciences humaines et des sciences sociales, visant à produire et à partager des savoirs, des méthodes et de nouveaux objets de connaissance à partir d'un corpus de données numériques.
Équivalent étranger : digital humanities.

jeu d'évasion

Domaine : Loisirs-Éducation.
Définition : Jeu, construit autour d'un scénario, qui consiste à résoudre, collectivement et dans un temps limité, un problème ou une énigme afin de s'échapper d'un espace clos, qu'il soit réel ou virtuel.
Équivalent étranger : escape game.

jeu sérieux

Domaine : Éducation-Formation.
Définition : Jeu vidéo conçu à des fins d'éducation, de formation, de communication ou d'information.
Voir aussi : jeu d'entreprise, ludification.
Équivalent étranger : serious game.
Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 24 avril 2010.

ludification, n.f.

Domaine : Éducation-Communication.
Définition : Utilisation de ressorts ludiques dans une démarche pédagogique ou mercatique.
Voir aussi : jeu sérieux.
Équivalent étranger : gamification.

mastérant, -e, n.

Domaine : Enseignement supérieur.
Définition : Étudiant inscrit dans une formation conduisant au diplôme national de master.

Équivalent étranger : –

observable, n.m.

Domaine : Éducation-Recherche.
Définition : Objet d'observation jugé pertinent pour une étude ou une évaluation.
Équivalent étranger : –

publication de données

Domaine : Recherche-Enseignement supérieur.
Définition : Document publié qui présente, selon des normes déterminées, des données brutes relatives à une activité de recherche scientifique.
Voir aussi : revue de données.
Équivalent étranger : data paper (DP).

revue de données

Domaine : Recherche-Enseignement supérieur.
Définition : Revue qui rassemble des publications de données.
Voir aussi : publication de données.
Équivalent étranger : data journal.

II. – *Table d'équivalence*

A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
data journal.	Recherche-Enseignement supérieur.	**revue de données.**
data paper (DP).	Recherche-Enseignement supérieur.	**publication de données.**
design thinking.	Tous domaines.	**démarche inspirée du design.**
digital humanities.	Éducation-Recherche.	**humanités numériques.**
escape game.	Loisirs-Éducation.	**jeu d'évasion.**
gamification.	Éducation-Communication.	**ludification,** n.f.
serious game.	Éducation-Formation.	**jeu sérieux.**
shadow education.	Éducation.	**enseignement parallèle.**

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I *(Termes et définitions).*

B. – **Termes français**

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
démarche inspirée du design.	Tous domaines.	design thinking.
enseignement parallèle.	Éducation.	shadow education.
humanités numériques.	Éducation-Recherche.	digital humanities.
jeu d'évasion.	Loisirs-Éducation.	escape game.
jeu sérieux.	Éducation-Formation.	serious game.
ludification, n.f.	Éducation-Communication.	gamification.
mastérant, -e, n.	Enseignement supérieur.	–
observable, n.m.	Éducation-Recherche.	–
publication de données.	Recherche-Enseignement supérieur.	data paper (DP).
revue de données.	Recherche-Enseignement supérieur.	data journal.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I *(Termes et définitions).*
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire du droit
(liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : *CTNR1924202K*

I. – *Termes et définitions*

accord parapluie de protection des données personnelles

Forme abrégée : accord parapluie.
Domaine : Informatique-Droit/Droit international.
Définition : Accord international de coopération pénale qui permet de protéger les données personnelles en encadrant leur exportation et leur exploitation.
Note :
1. L'accord parapluie est un élément du bouclier de protection des données personnelles.
2. L'accord parapluie a pour but de prévenir ou de réprimer la commercialisation abusive des données personnelles.
Voir aussi : bouclier de protection des données personnelles, protection des données personnelles.
Équivalent étranger : umbrella agreement.

affaire gelée

Domaine : Droit.
Synonyme : affaire dormante.
Définition : Affaire pénale non élucidée mais non prescrite, qui est susceptible d'être réexaminée après un long délai à la lumière d'éléments nouveaux apportés notamment par le progrès des moyens d'analyse.
Équivalent étranger : cold case.

bouclier de protection des données personnelles

Forme abrégée : bouclier de protection.
Domaine : Informatique-Droit/Droit international.
Définition : Ensemble de dispositions de protection des données personnelles mises en œuvre pour contrôler l'exportation et l'exploitation de ces données à des fins commerciales.
Note : On trouve aussi le terme « bouclier de confidentialité ».
Voir aussi : protection des données personnelles.
Équivalent étranger : privacy shield.

confidentialité des données personnelles

Domaine : Informatique-Droit.
Définition : Principe selon lequel le caractère privé des données personnelles doit être préservé.
Voir aussi : protection des données personnelles.
Équivalent étranger : data privacy.

confidentialité par défaut

Domaine : Informatique-Droit.
Définition : Principe selon lequel la protection des données personnelles doit être appliquée à un système d'information pendant son exploitation, dans l'hypothèse où cette protection n'a pas été programmée.
Note : La confidentialité par défaut peut être obtenue soit par l'application de règles de fonctionnement telles que des restrictions d'usage, soit par la mise en place de dispositifs techniques complémentaires.
Voir aussi : confidentialité programmée, protection des données personnelles.
Équivalent étranger : privacy by default.

31 août 2019 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 91 sur 107

confidentialité programmée

Domaine : Informatique-Droit.
Définition : Principe selon lequel la protection des données personnelles doit être intégrée dans un système d'information dès sa conception.
Voir aussi : confidentialité par défaut, protection des données personnelles.
Équivalent étranger : privacy by design.

cyberespionnage, n.m.

Domaine : Droit-Informatique.
Définition : Ensemble d'actions menées dans le cyberespace consistant à infiltrer, clandestinement ou sous de faux prétextes, les systèmes informatiques d'une organisation ou d'un individu, et à s'emparer de données pour les exploiter.
Note : Le cyberespionnage se pratique notamment par le biais de logiciels malveillants ou espions, de cyberattaques persistantes, ou en mettant à profit les vulnérabilités des systèmes informatiques.
Voir aussi : cyberattaque persistante, cyberrenseignement, logiciel espion, logiciel malveillant.
Équivalent étranger : cyber espionage, cyber intelligence (CYBINT), cyber spying.

cyberjustice, n.f.

Domaine : Droit-Informatique.
Définition : Recours aux technologies et aux réseaux numériques pour faciliter l'accès au droit et améliorer l'administration de la justice.
Note : La cyberjustice vise, notamment, à améliorer la communication interne ou externe entre les juridictions, les professionnels du droit et les justiciables.
Équivalent étranger : –

délégué, -e à la protection des données personnelles

Abréviation : DPDP.
Forme abrégée : délégué, -e à la protection des données (DPD).
Domaine : Informatique-Droit.
Définition : Personne chargée de la protection des données personnelles collectées par une organisation.
Voir aussi : confidentialité des données personnelles, protection des données personnelles.
Équivalent étranger : data protection officer (DPO).

désistance, n.f.

Domaine : Droit-Sciences humaines.
Synonyme : sortie de la délinquance.
Définition : Processus, le plus souvent soutenu par l'institution judiciaire, par lequel une personne sort de la délinquance ; par extension, résultat de ce processus.
Équivalent étranger : desistance, desistance from crime, desistence, desistence from crime.

justice restauratrice

Domaine : Droit.
Synonyme : justice réparatrice.
Définition : Démarche pénale qui vise à restaurer la cohésion sociale en faisant participer l'auteur d'une infraction à la réparation de ses effets, en relation avec la victime et, le cas échéant, avec d'autres personnes affectées.
Note : On trouve aussi le terme « justice restaurative ».
Équivalent étranger : restorative justice.
Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 5 décembre 2013.

minage pirate

Domaine : Droit-Télécommunications/Internet.
Définition : Prise de contrôle, au moyen d'un logiciel malveillant, de la capacité de calcul de terminaux ou de serveurs informatiques aux fins du minage d'une cybermonnaie.
Voir aussi : cybermonnaie, logiciel malveillant, minage, pirate.
Équivalent étranger : cryptocurrency mining, cryptojacking.

moins-disant juridique

Domaine : Droit-Économie générale.
Synonyme : dumping juridique.
Définition : Pratique qui consiste, pour un État, à fausser les règles de la concurrence internationale en mettant en place, pour l'exercice des professions juridiques, un cadre légal peu contraignant, afin de favoriser notamment l'offre de prestations juridiques à bas coûts.
Voir aussi : coûts réduits (à), moins-disant commercial, moins-disant fiscal, moins-disant social.

Équivalent étranger : –

piège à billets

Domaine : Droit.
Définition : Mécanisme, installé subrepticement sur un distributeur automatique, qui empêche la sortie des billets et permet leur récupération par un voleur après le départ du client.
Équivalent étranger : cash trapping.

procédure-bâillon, n.f.

Domaine : Droit.
Définition : Instrumentalisation de la justice mise en œuvre par une entreprise ou une institution, qui vise à prévenir ou à sanctionner l'expression d'une opinion qui lui serait préjudiciable, en impliquant notamment la personne qui formule cette opinion dans une procédure juridique coûteuse.
Note :
1. La personne visée par une procédure-bâillon peut être une association, une organisation non gouvernementale, un journaliste, un lanceur d'alerte ou un particulier.
2. On trouve aussi le terme « poursuite-bâillon ».
Équivalent étranger : strategic lawsuit against public participation (SLAPP).

protection des données personnelles

Domaine : Informatique-Droit/Droit international.
Définition : Ensemble des dispositifs juridiques et techniques qui encadre la collecte, l'usage, la conservation et la confidentialité des données personnelles.
Voir aussi : confidentialité des données personnelles.
Équivalent étranger : data protection.

II. – *Table d'équivalence*

A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
cash trapping.	Droit.	**piège à billets.**
cold case.	Droit.	**affaire gelée, affaire dormante.**
cryptocurrency mining, cryptojacking.	Droit-Télécommunications/Internet.	**minage pirate.**
cyber espionage, cyber intelligence (CYBINT), cyber spying.	Droit-Informatique.	**cyberespionnage,** n.m.
data privacy.	Informatique-Droit.	**confidentialité des données personnelles.**
data protection.	Informatique-Droit/Droit international.	**protection des données personnelles.**
data protection officer (DPO).	Informatique-Droit.	**délégué, -e à la protection des données personnelles (DPDP), délégué, -e à la protection des données (DPD).**
desistance, desistance from crime, desistence, desistence from crime.	Droit-Sciences humaines.	**désistance,** n.f., **sortie de la délinquance.**
privacy by default.	Informatique-Droit.	**confidentialité par défaut.**
privacy by design.	Informatique-Droit.	**confidentialité programmée.**
privacy shield.	Informatique-Droit/Droit international.	**bouclier de protection des données personnelles, bouclier de protection.**
restorative justice.	Droit.	**justice restauratrice, justice réparatrice.**
strategic lawsuit against public participation (SLAPP).	Droit.	**procédure-bâillon,** n.f.
umbrella agreement.	Informatique-Droit/Droit international.	**accord parapluie de protection des données personnelles, accord parapluie.**

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – **Termes français**

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
accord parapluie de protection des données personnelles, accord parapluie.	Informatique-Droit/Droit international.	umbrella agreement.
affaire gelée, affaire dormante.	Droit.	cold case.
bouclier de protection des données personnelles, bouclier de protection.	Informatique-Droit/Droit international.	privacy shield.
confidentialité des données personnelles.	Informatique-Droit.	data privacy.
confidentialité par défaut.	Informatique-Droit.	privacy by default.
confidentialité programmée.	Informatique-Droit.	privacy by design.
cyberespionnage, n.m.	Droit-Informatique.	cyber espionage, cyber intelligence (CYBINT), cyber spying.
cyberjustice, n.f.	Droit-Informatique.	–
délégué, -e à la protection des données personnelles (DPDP), délégué, -e à la protection des données (DPD).	Informatique-Droit.	data protection officer (DPO).
désistance, n.f., **sortie de la délinquance.**	Droit-Sciences humaines.	desistance, desistance from crime, desistence, desistence from crime.
dumping juridique, moins-disant juridique.	Droit-Économie générale.	–
justice restauratrice, justice réparatrice.	Droit.	restorative justice.
minage pirate.	Droit-Télécommunications/Internet.	cryptocurrency mining, cryptojacking.
moins-disant juridique, dumping juridique.	Droit-Économie générale.	–
piège à billets.	Droit.	cash trapping.
procédure-bâillon, n.f.	Droit.	strategic lawsuit against public participation (SLAPP).
protection des données personnelles.	Informatique-Droit/Droit international.	data protection.
sortie de la délinquance, désistance, n.f.	Droit-Sciences humaines.	desistance, desistance from crime, desistence, desistence from crime.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire du rugby
(liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : *CTNR1924801K*

I. – *Termes et définitions*

entraînement du capitaine

Domaine : Sports/Rugby.
Définition : Entraînement conduit la veille d'un match par le capitaine de l'équipe, dans le stade où aura lieu la rencontre.
Équivalent étranger : captain run, captain's run.

groupé pénétrant

Domaine : Sports/Rugby.
Définition : Phase de jeu durant laquelle le porteur du ballon, debout et soutenu par des coéquipiers faisant corps avec lui, avance vers la ligne de but adverse en repoussant des adversaires également liés les uns aux autres.
Voir aussi : mêlée ouverte.
Équivalent étranger : maul.

passe après contact

Domaine : Sports/Rugby.
Définition : Geste technique d'un joueur qui, alors qu'il est plaqué, parvient à transmettre le ballon à un coéquipier.
Note : On trouve aussi le terme « passage de bras ».
Équivalent étranger : offload.

piétinement, n.m.

Domaine : Sports/Rugby.
Définition : Pratique interdite qui consiste à piétiner brutalement un adversaire au sol.
Équivalent étranger : stamping.

plafond salarial

Domaine : Sports/Sports collectifs-Rugby.
Définition : Montant maximal, fixé pour une saison donnée par voie règlementaire, de l'ensemble des rémunérations versées aux membres d'une équipe professionnelle par le club auquel ils appartiennent.
Équivalent étranger : salary cap.

ratissage, n.m.

Domaine : Sports/Rugby.
Définition : Action d'un joueur qui, lors d'une mêlée ouverte, cherche à libérer le ballon en le ramenant vers l'arrière avec le pied.
Voir aussi : mêlée ouverte.
Équivalent étranger : rucking.
Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 21 avril 2011.

5 septembre 2019 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 79 sur 104

II. – *Table d'équivalence*

A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
captain run, captain's run.	Sports/Rugby.	**entraînement du capitaine.**
maul.	Sports/Rugby.	**groupé pénétrant.**
offload.	Sports/Rugby.	**passe après contact.**
rucking.	Sports/Rugby.	**ratissage,** n.m.
salary cap.	Sports/Sports collectifs-Rugby.	**plafond salarial.**
stamping.	Sports/Rugby.	**piétinement,** n.m.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – **Termes français**

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
entraînement du capitaine.	Sports/Rugby.	captain run, captain's run.
groupé pénétrant.	Sports/Rugby.	maul.
passe après contact.	Sports/Rugby.	offload.
piétinement, n.m.	Sports/Rugby.	stamping.
plafond salarial.	Sports/Sports collectifs-Rugby.	salary cap.
ratissage, n.m.	Sports/Rugby.	rucking.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la biologie
(liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : *CTNR1925248K*

I. – *Termes et définitions*

autophagie, n.f.
Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.
Définition : Digestion intracellulaire de divers composants cytoplasmiques par des lysosomes.
Note : L'autophagie joue un rôle essentiel dans l'homéostasie cellulaire et dans l'immunité contre les pathogènes.
Voir aussi : autophagosome, lysosome, macroautophagie.
Équivalent étranger : autophagy.

autophagosome, n.m.
Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.
Définition : Organite présent dans la plupart des cellules eucaryotes, entouré d'une double membrane, qui intervient dans la macroautophagie.
Note : Au cours de la macroautophagie, la membrane externe de l'autophagosome fusionne avec celle du lysosome et la membrane interne est digérée par les hydrolases lysosomales en même temps que le matériel séquestré.
Voir aussi : autophagie, lysosome, macroautophagie.
Équivalent étranger : autophagosome.

caryophérine, n.f.
Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.
Définition : Protéine qui assure le transport d'autres molécules biologiques entre le cytoplasme et le noyau d'une cellule.
Note :
1. Les caryophérines sont, selon le sens du transport, des exportines ou des importines.
2. Lorsque le transport est achevé, les caryophérines retournent à vide par les pores nucléaires dans le noyau ou le cytoplasme afin d'assurer un nouveau transport.
Voir aussi : exportine, importine.
Équivalent étranger : karyopherin.

exportine, n.f.
Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.
Définition : Caryophérine du noyau cellulaire, qui assure, au niveau d'un pore nucléaire, le passage, dans le cytoplasme, d'ARN, notamment messager, et de protéines pourvues d'une séquence d'exportation nucléaire.
Voir aussi : ARN messager, caryophérine, importine.
Équivalent étranger : exportin.
Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 31 janvier 2016.

filament intermédiaire
Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.
Définition : Fibre protéique du cytosquelette des cellules animales qui, en s'associant à d'autres fibres de même nature, forme un réseau contribuant notamment au soutien architectural et à la résistance mécanique des cellules, et dont la protéine constitutive peut varier selon le type cellulaire.

12 septembre 2019 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 101 sur 128

Note :
1. Le diamètre des filaments intermédiaires de 8 à 12 nanomètres est compris entre celui des microfilaments d'actine et celui des microtubules.
2. Le réseau ainsi formé se développe dans le cytoplasme, dans le nucléoplasme et à la surface nucléoplasmique de l'enveloppe nucléaire interne des cellules.
Voir aussi : vimentine.
Équivalent étranger : intermediate filament.

gène LFC
Forme développée : gène du locus de floraison C.
Domaine : Biologie/Biologie végétale-Biochimie et biologie moléculaire.
Définition : Gène spécifique des plantes ayant besoin de vernalisation, qui code une protéine bloquant, dès l'embryon et au cours du développement, la transcription des gènes nécessaires à leur floraison.
Note :
1. Le gène LFC est inhibé quand la plante est soumise à une période de froid, ce qui permet ainsi sa floraison.
2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « gène FLC ».
Voir aussi : protéine de transition florale.
Équivalent étranger : FLC gene, flowering locus C gene.

importine, n.f.
Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.
Définition : Caryophérine du cytosol qui assure, au niveau d'un pore nucléaire, le transport vers l'intérieur du noyau de protéines pourvues d'une séquence d'importation nucléaire.
Voir aussi : caryophérine, exportine.
Équivalent étranger : importin.
Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 31 janvier 2016.

lysosome, n.m.
Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.
Définition : Organite présent dans la plupart des cellules eucaryotes, qui est entouré d'une seule membrane et dans lequel des hydrolases actives à pH acide digèrent de nombreux types de macromolécules.
Note :
1. Les fonctions du lysosome sont assurées par la vacuole chez les végétaux et les champignons.
2. La forme adjective de « lysosome » est « lysosomal, -e ».
Voir aussi : autophagie, autophagosome, endosome, lysosome secondaire, macroautophagie.
Équivalent étranger : lysosome.
Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 6 juillet 2008.

macroautophagie, n.f.
Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.
Définition : Autophagie dans laquelle un autophagosome séquestre des composants cytoplasmiques avant de fusionner avec le lysosome.
Note :
1. La macroautophagie permet le renouvellement des constituants cellulaires, les composants cytoplasmiques détruits étant des protéines anormales ou des organites vieillissants.
2. La macroautophagie peut s'intensifier et conduire à la mort cellulaire.
Voir aussi : autophagie, autophagosome, lysosome.
Équivalent étranger : macroautophagy.

phagémide, n.m.
Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.
Définition : Vecteur de synthèse composé de séquences de phages, de séquences de plasmides et d'un gène marqueur, qui sert à cloner des fragments de gène.
Voir aussi : bactériophage, plasmide, vecteur.
Équivalent étranger : phagemid.
Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 18 septembre 2011.

protéine de stimulation florale
Domaine : Biologie/Biologie végétale-Biochimie et biologie moléculaire.
Définition : Protéine présente dans les feuilles, stable à la lumière et dégradée à l'obscurité par des protéases, qui stimule la transcription du gène de la protéine de transition florale.
Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, les termes « protéine CONSTANS » et « protéine CO ».

Voir aussi : protéine de transition florale.
Équivalent étranger : CONSTANS, CONSTANS protein, CO protein.

protéine de transition florale

Forme abrégée : protéine TF.
Domaine : Biologie/Biologie végétale-Biochimie et biologie moléculaire.
Définition : Protéine des plantes à fleurs, dont la synthèse est stimulée par la protéine de stimulation florale, et qui migre par les tubes criblés jusqu'au méristème apical, où son association avec un facteur de transcription déclenche l'état préfloral des plantes photopériodiques.
Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « protéine FT ».
Voir aussi : protéine de stimulation florale.
Équivalent étranger : FT protein.

récalcitrance, n.f.

Domaine : Biologie/Biologie végétale-Biologie du développement.
Définition : Incapacité d'un explant végétal en culture in vitro à avoir une activité de croissance cellulaire, à développer de nouveaux organes ou à donner une plante entière.
Note : La récalcitrance peut, dans certains cas, être levée en modifiant les conditions de culture.
Équivalent étranger : recalcitrance.

régulation coordonnée

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.
Définition : Régulation de l'expression des cistrons placés les uns à la suite des autres derrière un seul promoteur, qui sont transcrits en même temps sous la forme d'un ARNm polycistronique.
Voir aussi : ARNm polycistronique, cistron, opéron, promoteur.
Équivalent étranger : coordinate regulation.

régulation négative de la transcription

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.
Définition : Régulation de l'expression des gènes dans laquelle un facteur répresseur se lie à l'ADN pour empêcher la transcription.
Voir aussi : gène de régulation, régulation positive de la transcription.
Équivalent étranger : negative regulation of transcription.

régulation positive de la transcription

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.
Définition : Régulation de l'expression des gènes dans laquelle un facteur activateur se lie à l'ADN pour assurer la transcription.
Voir aussi : gène de régulation, régulation négative de la transcription.
Équivalent étranger : positive regulation of transcription.

synténie, n.f.

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.
Définition : Ordonnancement identique des gènes sur des chromosomes de deux espèces différentes.
Note : On parle, par exemple, de la synténie entre le chromosome 20 de l'homme et une partie du chromosome 2 de la souris.
Équivalent étranger : synteny.

systémine, n.f.

Domaine : Biologie/Biologie végétale-Biochimie et biologie moléculaire.
Définition : Polypeptide produit par les feuilles après une blessure et véhiculé par la sève, qui stimule la synthèse d'acide jasmonique et de protéines inhibitrices de protéases.
Note : Une fois stimulées par la systémine, les protéines inhibitrices de protéases empêchent l'assimilation des protéines végétales par les insectes phytophages.
Voir aussi : acide jasmonique.
Équivalent étranger : systemin.

vimentine, n.f.

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.
Définition : Protéine constitutive des filaments intermédiaires, principalement présente dans des cellules peu différenciées, qui établit, grâce à une protéine de liaison, des interactions avec les microtubules.
Voir aussi : filament intermédiaire.
Équivalent étranger : vimentin.

12 septembre 2019 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 101 sur 128

II. – *Table d'équivalence*

A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
autophagy.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	**autophagie,** n.f.
autophagosome.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	**autophagosome,** n.m.
CONSTANS, CONSTANS protein, CO protein.	Biologie/Biologie végétale-Biochimie et biologie moléculaire.	**protéine de stimulation florale.**
coordinate regulation.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	**régulation coordonnée.**
CO protein, CONSTANS, CONSTANS protein.	Biologie/Biologie végétale-Biochimie et biologie moléculaire.	**protéine de stimulation florale.**
exportin.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	**exportine,** n.f.
FLC gene, flowering locus C gene.	Biologie/Biologie végétale-Biochimie et biologie moléculaire.	**gène LFC, gène du locus de floraison C.**
FT protein.	Biologie/Biologie végétale-Biochimie et biologie moléculaire.	**protéine de transition florale, protéine TF.**
importin.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	**importine,** n.f.
intermediate filament.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	**filament intermédiaire.**
karyopherin.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	**caryophérine,** n.f.
lysosome.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	**lysosome,** n.m.
macroautophagy.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	**macroautophagie,** n.f.
negative regulation of transcription.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	**régulation négative de la transcription.**
phagemid.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	**phagémide,** n.m.
positive regulation of transcription.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	**régulation positive de la transcription.**
recalcitrance.	Biologie/Biologie végétale-Biologie du développement.	**récalcitrance,** n.f.
synteny.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	**synténie,** n.f.
systemin.	Biologie/Biologie végétale-Biochimie et biologie moléculaire.	**systémine,** n.f.
vimentin.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	**vimentine,** n.f.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – **Termes français**

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
autophagie, n.f.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	autophagy.
autophagosome, n.m.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	autophagosome.
caryophérine, n.f.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	karyopherin.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
exportine, n.f.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	exportin.
filament intermédiaire.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	intermediate filament.
gène LFC, gène du locus de floraison C.	BIOLOGIE/Biologie végétale-Biochimie et biologie moléculaire.	FLC gene, flowering locus C gene.
importine, n.f.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	importin.
lysosome, n.m.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	lysosome.
macroautophagie, n.f.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	macroautophagy.
phagémide, n.m.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	phagemid.
protéine de stimulation florale.	BIOLOGIE/Biologie végétale-Biochimie et biologie moléculaire.	CONSTANS, CONSTANS protein, CO protein.
protéine de transition florale, protéine TF.	BIOLOGIE/Biologie végétale-Biochimie et biologie moléculaire.	FT protein.
récalcitrance, n.f.	BIOLOGIE/Biologie végétale-Biologie du développement.	recalcitrance.
régulation coordonnée.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire.	coordinate regulation.
régulation négative de la transcription.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire.	negative regulation of transcription.
régulation positive de la transcription.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire.	positive regulation of transcription.
synténie, n.f.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	synteny.
systémine, n.f.	BIOLOGIE/Biologie végétale-Biochimie et biologie moléculaire.	systemin.
vimentine, n.f.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	vimentin.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'environnement : climat-carbone (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : *CTNR1926055K*

I. – *Termes et définitions*

absorption anthropique de carbone

Domaine : ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.
Définition : Absorption de dioxyde de carbone dans des puits de carbone naturels conservés ou aménagés par l'homme, ou dans des installations de captage et de stockage du CO_2.
Note : Le terme « absorption anthropique de carbone » est parfois généralisé à certains gaz à effet de serre autres que le dioxyde de carbone, tel le méthane.
Voir aussi : captage et stockage du CO_2, compensation des émissions de gaz à effet de serre, décarbonation, puits de carbone.
Équivalent étranger : anthropogenic removal.

bilan d'émissions de gaz à effet de serre

Abréviation : BEGES.
Forme abrégée : bilan GES.
Domaine : ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.
Définition : Évaluation de la quantité totale de gaz à effet de serre d'origine anthropique émis dans l'atmosphère, pendant une durée déterminée.

Note :

1. Le bilan d'émissions de gaz à effet de serre est mesuré par son équivalent en dioxyde de carbone.
2. Le bilan d'émissions de gaz à effet de serre inclut les émissions directement issues de la zone géographique considérée, tels le transport et le chauffage des ménages, des administrations, des commerces et des activités liées à la consommation locale, ainsi que celles qui lui sont extérieures, résultant de la fabrication et du transport des biens et des services importés ou exportés.
3. Le terme « bilan carbone » est une marque déposée.

Voir aussi : contenu en carbone, empreinte en gaz à effet de serre, équivalent en dioxyde de carbone, intensité des émissions de gaz à effet de serre.
Équivalent étranger : greenhouse gas emissions assessment, greenhouse gas emissions audit.

compensation des émissions de gaz à effet de serre

Forme abrégée : compensation des GES.
Domaine : ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.
Définition : Ensemble des mesures techniques ou financières permettant de contrebalancer, en partie ou en totalité, les émissions, dans l'atmosphère, de gaz à effet de serre d'origine anthropique qui n'ont pu être évitées.

Note :

1. La compensation des émissions de gaz à effet de serre se fonde sur le fait qu'une quantité donnée de gaz à effet de serre émis en un lieu peut être compensée par l'absorption ou la réduction d'une émission de quantité équivalente de gaz à effet de serre en un autre lieu.
2. Quand la compensation concerne les émissions de dioxyde de carbone, on parle de « compensation des émissions de dioxyde de carbone » ou de « compensation carbone » (en anglais : *carbon compensation*).

Voir aussi : décarbonation, marché des émissions de gaz à effet de serre, neutralité en matière de gaz à effet de serre, puits de carbone.
Équivalent étranger : –

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « compensation des émissions de carbone » au *Journal officiel* du 8 septembre 2013.

contenu en carbone

Forme développée : contenu en dioxyde de carbone.

Domaine : Environnement-Énergie.

Définition : Évaluation de la quantité de dioxyde de carbone contenue dans les émissions de gaz à effet de serre associées à un produit, à un procédé ou à une activité humaine pendant une durée déterminée.

Note :

1. Le contenu en carbone est établi par unité de produit ou d'activité, par exemple par kilomètre parcouru, ou encore par kilowattheure ou par tonne d'acier produits.
2. La mesure du contenu en carbone contribue à établir le bilan d'émissions de gaz à effet de serre.
3. On trouve aussi le terme « contenu carbone ».

Voir aussi : bilan d'émissions de gaz à effet de serre, équivalent en dioxyde de carbone.

Équivalent étranger : carbon content.

décarbonation, n.f.

Domaine : Environnement-Énergie.

Définition : Ensemble des mesures et des techniques permettant de réduire les émissions de dioxyde de carbone.

Note :

1. La décarbonation peut être le fait d'une entité territoriale, d'une entreprise ou même de particuliers.
2. L'arrêt du recours aux centrales à charbon ou la suppression des véhicules à moteur thermique sont des exemples de décarbonation.

Voir aussi : contenu en carbone, empreinte en gaz à effet de serre, faible émission de gaz à effet de serre (à).

Équivalent étranger : decarbonisation.

délocalisation d'émissions de gaz à effet de serre

Forme abrégée : délocalisation de GES.

Domaine : Environnement-Énergie.

Définition : Transfert d'une activité fortement émettrice de gaz à effet de serre, notamment de dioxyde de carbone, dans un pays où la législation sur l'environnement est moins contraignante.

Note : Quand la délocalisation concerne les émissions de dioxyde de carbone, on parle de « délocalisation de carbone » (en anglais : *carbon leakage*). On trouve aussi le terme « fuite de carbone », qui est déconseillé.

Voir aussi : bilan d'émissions de gaz à effet de serre, empreinte en gaz à effet de serre, intensité des émissions de gaz à effet de serre, marché des émissions de gaz à effet de serre.

Équivalent étranger : greenhouse gas leakage.

empreinte en gaz à effet de serre

Forme abrégée : empreinte GES.

Domaine : Environnement-Énergie.

Définition : Bilan d'émissions et d'absorptions anthropiques de gaz à effet de serre effectué dans une zone géographique donnée et relatif à une activité, à une population, voire à un ou plusieurs individus.

Note :

1. L'empreinte en gaz à effet de serre est mesurée par son équivalent en dioxyde de carbone.
2. Quand l'empreinte en gaz à effet de serre se restreint au bilan de la quantité de dioxyde de carbone émis et absorbé, on parle d'« empreinte en dioxyde de carbone » ou d'« empreinte carbone » (en anglais : *carbon footprint*).

Voir aussi : bilan d'émissions de gaz à effet de serre, contenu en carbone, empreinte écologique, équivalent en dioxyde de carbone, intensité des émissions de gaz à effet de serre.

Équivalent étranger : GHG footprint, greenhouse gas footprint.

équivalent en dioxyde de carbone

Symbole : éqCO_2.

Forme abrégée : équivalent CO_2.

Domaine : Environnement-Énergie.

Définition : Masse de dioxyde de carbone qui aurait le même potentiel de réchauffement climatique qu'une quantité donnée d'un autre gaz à effet de serre.

Note :

1. Une émission de gaz à effet de serre exprimée en équivalent en dioxyde de carbone est le produit de la masse de ce gaz à effet de serre par son potentiel de réchauffement climatique.
2. L'équivalent en dioxyde de carbone étant utilisé comme valeur de référence, il sert d'unité.
3. On trouve aussi le terme « équivalent carbone ».

Voir aussi : bilan d'émissions de gaz à effet de serre, intensité des émissions de gaz à effet de serre, potentiel de réchauffement climatique.

Équivalent étranger : –

faible émission de gaz à effet de serre (à), loc.adj.

Forme abrégée : faible émission de GES (à), loc.adj.

Domaine : Environnement-Énergie.

Définition : Se dit d'une technologie ou d'une chaîne de production qui permet une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre, notamment de dioxyde de carbone.

Note :

1. Une politique de faible émission de gaz à effet de serre consiste notamment à limiter l'usage des combustibles et des carburants d'origine fossile et à améliorer l'efficacité énergétique.
2. On trouve aussi le terme « sobre en carbone » (en anglais : *low carbon*), ainsi que le terme « bas-carbone », qui n'est pas recommandé.

Voir aussi : absorption anthropique de carbone, contenu en carbone, décarbonation, intensité des émissions de gaz à effet de serre, neutralité en matière de gaz à effet de serre.

Équivalent étranger : low GHG, low greenhouse gas.

forçage radiatif

Domaine : Environnement-Énergie.

Définition : Écart entre le rayonnement solaire reçu par une planète et le rayonnement infrarouge qu'elle émet sous l'effet de facteurs d'évolution du climat, tels que la variation de la concentration en gaz à effet de serre.

Note :

1. Le forçage radiatif est calculé au sommet de la troposphère et il est exprimé en watts par mètre carré (W/m^2).
2. Un forçage radiatif positif contribue à réchauffer la surface de la planète tandis qu'un forçage radiatif négatif contribue à la refroidir.

Voir aussi : potentiel de réchauffement climatique.

Équivalent étranger : radiative forcing.

intensité des émissions de gaz à effet de serre

Forme abrégée : intensité GES.

Domaine : Environnement-Énergie.

Définition : Indicateur qui rapporte la quantité de gaz à effet de serre émis, mesurée par son équivalent en dioxyde de carbone, au produit intérieur brut.

Note :

1. L'intensité des émissions de gaz à effet de serre permet d'effectuer des comparaisons, notamment entre des pays ou des secteurs économiques.
2. Bien que l'intensité des émissions de gaz à effet de serre ne concerne pas exclusivement le dioxyde de carbone, on parle fréquemment d'« intensité carbone » (en anglais : *carbon intensity*).

Voir aussi : bilan d'émissions de gaz à effet de serre, contenu en carbone, empreinte en gaz à effet de serre, équivalent en dioxyde de carbone.

Équivalent étranger : GHG intensity, greenhouse gas intensity.

marché des émissions de gaz à effet de serre

Forme abrégée : marché GES.

Domaine : Environnement-Énergie.

Définition : Marché d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre, qui repose sur un dispositif de quotas d'émission cessibles.

Note : Quand ce marché concerne les quotas d'émission de dioxyde de carbone, on parle de « marché du dioxyde de carbone » ou de « marché du carbone » (en anglais : *carbon market*).

Voir aussi : délocalisation d'émissions de gaz à effet de serre, dispositif de quotas d'émission cessibles, quota d'émission de gaz à effet de serre, unité de réduction certifiée des émissions.

Équivalent étranger : GHG market, greenhouse gas market.

neutralité en matière de gaz à effet de serre

Forme abrégée : neutralité en gaz à effet de serre, neutralité GES.

Domaine : Environnement-Énergie.

Définition : Situation dans laquelle les émissions de gaz à effet de serre sont totalement compensées par les absorptions de gaz à effet de serre.

Note : Quand la neutralité en matière de gaz à effet de serre concerne le dioxyde de carbone, on parle de « neutralité carbone » (en anglais : *carbon neutrality*).

Voir aussi : absorption anthropique de carbone, compensation des émissions de gaz à effet de serre, décarbonation.

Équivalent étranger : zero net emissions.

potentiel de réchauffement climatique

Domaine : ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.

Définition : Indice obtenu en divisant le forçage radiatif résultant d'une masse de gaz à effet de serre émis, par celui de la même masse de dioxyde de carbone, les effets de ces gaz étant considérés sur une période identique.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « pouvoir de réchauffement global (PRG) ».

Voir aussi : bilan d'émissions de gaz à effet de serre, forçage radiatif, intensité des émissions de gaz à effet de serre.

Équivalent étranger : global warming potential (GWP).

II. – *Table d'équivalence*

A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
anthropogenic removal.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	**absorption anthropique de carbone.**
carbon content.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	**contenu en carbone, contenu en dioxyde de carbone.**
decarbonisation.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	**décarbonation,** n.f.
GHG footprint, greenhouse gas footprint.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	**empreinte en gaz à effet de serre, empreinte GES.**
GHG intensity, greenhouse gas intensity.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	**intensité des émissions de gaz à effet de serre, intensité GES.**
GHG market, greenhouse gas market.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	**marché des émissions de gaz à effet de serre, marché GES.**
global warming potential (GWP).	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	**potentiel de réchauffement climatique.**
greenhouse gas emissions assessment, greenhouse gas emissions audit.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	**bilan d'émissions de gaz à effet de serre, BEGES, bilan GES.**
greenhouse gas footprint, GHG footprint.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	**empreinte en gaz à effet de serre, empreinte GES.**
greenhouse gas intensity, GHG intensity.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	**intensité des émissions de gaz à effet de serre, intensité GES.**
greenhouse gas leakage.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	**délocalisation d'émissions de gaz à effet de serre, délocalisation de GES.**
greenhouse gas market, GHG market.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	**marché des émissions de gaz à effet de serre, marché GES.**
low GHG, low greenhouse gas.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	**faible émission de gaz à effet de serre (à),** loc.adj., **faible émission de GES (à),** loc.adj.
radiative forcing.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	**forçage radiatif.**
zero net emissions.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	**neutralité en matière de gaz à effet de serre, neutralité en gaz à effet de serre, neutralité GES.**

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – **Termes français**

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
absorption anthropique de carbone.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	anthropogenic removal.
bilan d'émissions de gaz à effet de serre, BEGES, bilan GES.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	greenhouse gas emissions assessment, greenhouse gas emissions audit.
compensation des émissions de gaz à effet de serre, compensation des GES.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	–

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
contenu en carbone, contenu en dioxyde de carbone.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	carbon content.
décarbonation, n.f.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	decarbonisation.
délocalisation d'émissions de gaz à effet de serre, délocalisation de GES.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	greenhouse gas leakage.
empreinte en gaz à effet de serre, empreinte GES.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	GHG footprint, greenhouse gas footprint.
équivalent en dioxyde de carbone, éqCO_2, équivalent CO_2.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	–
faible émission de gaz à effet de serre (à), loc.adj., **faible émission de GES (à),** loc.adj.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	low GHG, low greenhouse gas.
forçage radiatif.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	radiative forcing.
intensité des émissions de gaz à effet de serre, intensité GES.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	GHG intensity, greenhouse gas intensity.
marché des émissions de gaz à effet de serre, marché GES.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	GHG market, greenhouse gas market.
neutralité en matière de gaz à effet de serre, neutralité en gaz à effet de serre, neutralité GES.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	zero net emissions.
potentiel de réchauffement climatique.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	global warming potential (GWP).

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'environnement
(liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : *CTNR1928231K*

I. - *Termes et définitions*

bilan sédimentaire

Domaine : Environnement.
Définition : Bilan des apports et des pertes de sédiments dans une zone donnée d'un littoral, d'un lac ou d'un cours d'eau.
Note :
1. Le bilan sédimentaire permet d'apprécier l'évolution morphologique – érosion, stabilité ou accumulation de matières – de la zone concernée.
2. On trouve aussi le terme « budget sédimentaire », qui est déconseillé.
Équivalent étranger : sedimentary budget, sediment balance, sediment budget.

dépoldérisation, n.f.

Domaine : Environnement-Aménagement et urbanisme.
Définition : Remise en eau d'un polder.
Note : La dépoldérisation a notamment pour objet de créer ou d'agrandir une zone d'expansion des eaux pour faire face aux crues ou aux submersions marines.
Voir aussi : poldérisation.
Équivalent étranger : –

encrassement biologique

Domaine : Environnement.
Définition : Développement d'organismes vivants sur la surface d'engins ou d'équipements en contact permanent ou fréquent avec l'eau, qui nuit à l'utilisation de ceux-ci.
Voir aussi : antisalissure.
Équivalent étranger : biofouling.

internalisation environnementale

Domaine : Environnement-Économie générale.
Définition : Intégration, dans le coût complet d'une activité ou d'un projet, du coût des externalités environnementales liées à cette activité ou à ce projet.
Voir aussi : évaluation environnementale, externalité.
Équivalent étranger : –

littoralisation, n.f.

Domaine : Environnement-Aménagement et urbanisme.
Définition : Processus de concentration le long des littoraux de la population, des activités et des aménagements qui leur sont associés, dû à l'attractivité économique et résidentielle de ces zones.
Équivalent étranger : –

opérateur de compensation écologique

Domaine : Environnement-Économie générale.
Définition : Opérateur qui constitue un ensemble de sites naturels de compensation écologique afin de les vendre à des maîtres d'ouvrage devant compenser les dommages causés à l'environnement par leurs projets.
Voir aussi : compensation écologique, mesure compensatoire, mitigation, site naturel de compensation écologique.

Équivalent étranger : mitigation bank, mitigation banking.

poldérisation, n.f.

Domaine : Environnement-Aménagement et urbanisme.
Définition : Conquête de terres sur la mer, un estuaire, une zone humide, un lac ou un étang, qui est obtenue par endiguement, par assèchement ou, parfois, par remblaiement.
Voir aussi : dépoldérisation.
Équivalent étranger : –

ratio de compensation écologique

Forme abrégée : ratio de compensation.
Domaine : Environnement.
Définition : Rapport entre la surface des milieux qui doivent être sauvegardés, réhabilités ou restaurés et celle des milieux endommagés par un projet, dans le cadre d'une compensation tenant compte de l'évolution écologique probable des écosystèmes considérés.
Note : L'estimation de la surface des milieux qui doivent être sauvegardés prend en compte la qualité et la complexité des écosystèmes endommagés ; elle doit aussi intégrer leurs fonctions écologiques dans le processus de sauvegarde, de réhabilitation ou de restauration, ainsi que les perspectives de réussite à long terme de l'action de compensation.
Voir aussi : compensation écologique, mesure compensatoire, opérateur de compensation écologique, site naturel de compensation écologique.
Équivalent étranger : compensation ratio.

réestuarisation, n.f.

Domaine : Environnement-Aménagement et urbanisme.
Définition : Restauration de l'embouchure d'un fleuve consistant le plus souvent à réaménager ou à supprimer les ouvrages, notamment d'endiguement, qui réduisent les échanges d'eau entre un fleuve et la mer.
Équivalent étranger : –

site naturel de compensation écologique

Forme abrégée : site de compensation.
Domaine : Environnement-Économie générale.
Définition : Réserve foncière d'habitats naturels ayant bénéficié d'une opération de sauvegarde, de réhabilitation ou de restauration écologiques de la part d'un opérateur de compensation écologique pour être proposés ultérieurement à des maîtres d'ouvrage qui doivent compenser les dommages causés à l'environnement par leurs projets.
Note :
1. Un site naturel de compensation écologique doit présenter des fonctions écologiques équivalentes à celles de la zone endommagée ; il peut se trouver à proximité ou à distance des zones qui subissent les dommages.
2. On trouve aussi le terme « banque d'actifs naturels », qui n'est pas recommandé.
Voir : compensation écologique, opérateur de compensation écologique.
Équivalent étranger : habitat banking.

II. - *Table d'équivalence*

A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
biofouling.	Environnement.	**encrassement biologique.**
compensation ratio.	Environnement.	**ratio de compensation écologique, ratio de compensation.**
habitat banking.	Environnement-Économie générale.	**site naturel de compensation écologique, site de compensation.**
mitigation bank, mitigation banking.	Environnement-Économie générale.	**opérateur de compensation écologique.**
sedimentary budget, sediment balance, sediment budget.	Environnement.	**bilan sédimentaire.**

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – **Termes français**

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
bilan sédimentaire.	Environnement.	sedimentary budget, sediment balance, sediment budget.
dépoldérisation, n.f.	Environnement-Aménagement et urbanisme.	–
encrassement biologique.	Environnement.	biofouling.
internalisation environnementale.	Environnement-Économie générale.	–
littoralisation, n.f.	Environnement-Aménagement et urbanisme.	–
opérateur de compensation écologique.	Environnement-Économie générale.	mitigation bank, mitigation banking.
poldérisation, n.f.	Environnement-Aménagement et urbanisme.	–
ratio de compensation écologique, ratio de compensation.	Environnement.	compensation ratio.
réestuarisation, n.f.	Environnement-Aménagement et urbanisme.	–
site naturel de compensation écologique, site de compensation.	Environnement-Économie générale.	habitat banking.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'informatique
(liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : *CTNR1932424K*

I. – *Termes et définitions*

atelier numérique ouvert

Abréviation : ANO.
Forme abrégée : atelier ouvert.
Domaine : Informatique.
Définition : Lieu physique ou espace en ligne ouvert aux spécialistes et aux passionnés de technologies numériques, notamment de programmation, qui est destiné au partage de savoir-faire et de ressources.
Note : L'atelier numérique ouvert favorise notamment l'émergence de nouvelles pratiques ou la création d'outils informatiques.
Voir aussi : atelier collaboratif.
Équivalent étranger : hackerspace, hacklab, hackspace.

bloqueur de publicités

Domaine : Communication-Informatique/Internet.
Définition : Module d'extension d'un navigateur dont la tâche est de repérer les messages publicitaires et d'en empêcher l'affichage.

Note :

1. Un bloqueur de publicités fait appel à des moteurs d'inférence et à des techniques d'apprentissage automatique.
2. Un bloqueur de publicités réajuste en permanence ses techniques de détection en fonction des contremesures prises par les régies publicitaires.

Voir aussi : apprentissage automatique, module d'extension, moteur d'inférence.
Équivalent étranger : ad blocker, adblocker.

centre de données

Domaine : Informatique.
Définition : Site physique où sont regroupées des infrastructures informatiques et de télécommunication destinées à stocker, à traiter ou à distribuer des données de façon sécurisée.

Note :

1. Une organisation peut posséder son ou ses propres centres de données ou recourir à ceux d'un prestataire de services.
2. L'informatique en nuage recourt aux centres de données.
3. La taille de certains centres de données nécessite leur implantation à proximité d'une source d'énergie importante et d'une dorsale.

Voir aussi : dorsale, informatique en nuage.
Équivalent étranger : data center (EU), data centre (GB).

conférence informelle

Domaine : Tous Domaines.
Définition : Rencontre proposant, sur un sujet donné, un ou plusieurs ateliers ouverts à toute personne souhaitant y contribuer activement, pour aboutir à des conclusions collectives.
Voir aussi : atelier.
Équivalent étranger : barcamp, unconference.

expérience de l'utilisateur

Forme abrégée : expérience utilisateur.
Domaine : INFORMATIQUE.
Définition : Ensemble des impressions que l'utilisateur retire de son interaction avec un dispositif numérique et qui tiennent à l'interface et aux fonctionnalités de ce dispositif.
Note : L'expérience de l'utilisateur est prise en compte dans la conception et l'évolution des dispositifs numériques.
Voir aussi : interface, interface avec l'utilisateur.
Équivalent étranger : user experience (UX).

gestion de versions

Domaine : INFORMATIQUE.
Définition : Ensemble de techniques qui permettent de conserver les modifications successives d'un logiciel ou d'un document et leur historique ainsi que d'en restituer toute version antérieure.
Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « versionnage », qui n'est pas recommandé.
Équivalent étranger : versioning.

marathon de programmation

Forme abrégée : marathon, n.m.
Domaine : INFORMATIQUE.
Définition : Rassemblement de développeurs, organisés par équipes, ayant pour objectif de fournir, en une ou deux journées, un prototype d'application, de service en ligne ou de produit.
Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « programmathon ».
Équivalent étranger : hackathon.

synthèse vocale de texte

Abréviation : SVT.
Forme abrégée : synthèse vocale.
Domaine : INFORMATIQUE.
Définition : Conversion automatique d'un texte en un énoncé oral, qui recourt notamment aux techniques de traitement automatique des langues naturelles et de production de la parole.
Note : La synthèse vocale de texte facilite par exemple l'accès des personnes malvoyantes aux outils informatiques.
Voir aussi : interface avec l'utilisateur, transcription automatique de la parole.
Équivalent étranger : text-to-speech (TTS).

transcription automatique de la parole

Abréviation : TAP.
Forme abrégée : transcription de la parole.
Domaine : INFORMATIQUE.
Définition : Conversion automatique d'un énoncé oral en texte, qui recourt notamment aux techniques de traitement du signal et de traitement automatique des langues naturelles.
Voir aussi : synthèse vocale de texte.
Équivalent étranger : speech-to-text (STT), voice typing.

II. – *Table d'équivalence*

A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
ad blocker, adblocker.	COMMUNICATION-INFORMATIQUE/INTERNET.	**bloqueur de publicités.**
barcamp, unconference.	TOUS DOMAINES.	**conférence informelle.**
data center (EU), data centre (GB).	INFORMATIQUE.	**centre de données.**
hackathon.	INFORMATIQUE.	**marathon de programmation, marathon,** n.m.
hackerspace, hacklab, hackspace.	INFORMATIQUE.	**atelier numérique ouvert, ANO, atelier ouvert.**
speech-to-text (STT), voice typing.	INFORMATIQUE.	**transcription automatique de la parole, TAP, transcription de la parole.**
text-to-speech (TTS).	INFORMATIQUE.	**synthèse vocale de texte, SVT, synthèse vocale.**
unconference, barcamp.	TOUS DOMAINES.	**conférence informelle.**

16 novembre 2019 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 102 sur 120

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
user experience (UX).	INFORMATIQUE.	**expérience de l'utilisateur, expérience utilisateur.**
versioning.	INFORMATIQUE.	**gestion de versions.**
voice typing, speech-to-text (STT).	INFORMATIQUE.	**transcription automatique de la parole, TAP, transcription de la parole.**

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I *(Termes et définitions).*

B. – **Termes français**

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
atelier numérique ouvert, ANO, atelier ouvert.	INFORMATIQUE.	hackerspace, hacklab, hackspace.
bloqueur de publicités.	COMMUNICATION-INFORMATIQUE/INTERNET.	ad blocker, adblocker.
centre de données.	INFORMATIQUE.	data center (EU), data centre (GB).
conférence informelle.	TOUS DOMAINES.	barcamp, unconference.
expérience de l'utilisateur, expérience utilisateur.	INFORMATIQUE.	user experience (UX).
gestion de versions.	INFORMATIQUE.	versioning.
marathon de programmation, marathon, n.m.	INFORMATIQUE.	hackathon.
synthèse vocale de texte, SVT, synthèse vocale.	INFORMATIQUE.	text-to-speech (TTS).
transcription automatique de la parole, TAP, transcription de la parole.	INFORMATIQUE.	speech-to-text (STT), voice typing.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I *(Termes et définitions).*
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Le dispositif d'enrichissement de la langue française

Références 2018
L'enrichissement de la langue française
(exclusivement disponible en ligne)

Rapport annuel 2018
de la Commission
d'enrichissement
de la langue française

Les vingt ans du décret
du 3 juillet 1996 relatif
à l'enrichissement de
la langue française

Guide des bonnes pratiques
2e édition
2019

Le site *France*Terme

*France*Terme :
le site consacré
aux termes parus
au *Journal officiel*
et recommandés
à tous

Mode d'emploi de *France*Terme
(partie administration) (2018)

Page d'accueil du site *France*Terme

Florilège de termes

Florilège de termes
recommandés par
la Commission
d'enrichissement de la
langue française (2019)

Vous pouvez vous procurer les publications sur papier disponibles en écrivant à terminologie.dglflf@culture.gouv.fr

Toutes ces publications sont téléchargeables sur www.franceterme.culture.fr

Vocabulaires

Disponibles en version papier

Vocabulaire
de l'audiovisuel et de
la communication
2010

Vocabulaire
de la biologie
2017

Des mots
et des autos
2018

Vocabulaire
du pétrole et du gaz
2015

Vocabulaire
de la chimie et
des matériaux
2018

La Mode
en français
2019

Disponibles exclusivement en ligne

Vocabulaire
de l'éducation et
de la recherche
2013

Vocabulaire
du droit
2014

Vocabulaire
de la santé
2013

Vocabulaire
des relations
internationales
2014

Vocabulaires épuisés, disponibles en ligne

- Défense (2005)
- Développement durable (2015)
- Économie et finances (2012)
- Équipement, transports et tourisme (2007)
- Ingénierie nucléaire (2006)
- Sciences et techniques spatiales (2014)
- Sports (2011)
- Techniques de l'information et de la communication (2017)

Dépliants « Vous pouvez le dire en français »

Disponibles en version papier

Génétique et biologie
2010

Employeurs, employés
2012

Faire des affaires
2012

Énergie, énergies
2013

Si tu veux la paix…
2014

Le vocabulaire s'acclimate
2015

Télévision, dernière génération
2014

Vocabulaire des relations internationales
2014

Nouveaux usages numériques
2015

Disponibles exclusivement en ligne

Audiovisuel (2007), Voyages (2007), Sport (2008), Finances (2008), Petit et grand écrans (2009), Internet (2009), Planète durable (2010), Relations internationales (2010), Aéronautique et espace (2011), Rugby (2011), Chimie (2011), Bien traiter la nature : bonnes et moins bonnes pratiques (2013), Jeux olympiques d'hiver (2013), Étoiles et toiles (2014), Le football en français (2016).

D.2 : La diffusion des publications terminologiques en 2019

La diffusion des publications terminologiques

Tous domaines et titres confondus, **5 235** exemplaires de publications terminologiques ont été diffusés sous forme papier par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (mission du développement et de l'enrichissement de la langue française et mission de la sensibilisation des publics).
Les Vocabulaires étant obsolètes dès que de nouvelles listes paraissent, **80 %** des exemplaires sont donc diffusés dans les deux années qui suivent leur parution.

2 447 Vocabulaires

La Mode en français (décembre 2019, 2 000 ex.)	24
Chimie et matériaux (2018, 5 000 ex.)	1 460
Biologie (2017, 1 500 ex. ; 2018, 2 700 ex.)	723
Techniques de l'information et de la communication (TIC) (2017, 2 000 ex.)	92
Des mots et des autos (2018)	56
Pétrole et gaz (2015)	52
Audiovisuel et communication (2015)	40

CHIMIE ET MATÉRIAUX 1 460 ex.

- 7 ex. : **Membres et Partenaires du Dispositif**
- 451 ex. : **colloques et évènements** (Le Village de la Chimie 2019, la Fête de la science, Pour des sciences en français et dans d'autres langues)
- 612 ex. : **Enseignement secondaire** (inspecteurs d'académie – inspecteurs pédagogiques régionaux, Union des professeurs de physique-chimie, établissements d'enseignement secondaire)
- 377 ex. : **Enseignement supérieur** (étudiants et enseignants des licence pro chimie, BTS métiers de la chimie, DUT chimie, licence chimie, master chimie, Fédération Gay-Lussac)
- 13 ex. : **demandes ponctuelles et divers**

BIOLOGIE 723 ex.

- 5 ex. : **Membres et Partenaires du Dispositif**
- 254 ex. **enseignement supérieur** (étudiants et enseignants des UFR de sciences et techniques, DUT biologie, licence chimie, licence biologie)
- 42 ex. **enseignement secondaire** (collèges, lycées, inspections pédagogiques régionales et lycées d'enseignement agricole)
- 269 ex. : **colloques** (Journées de Biologie clinique Necker Pasteur, Fête de la science, Pour des sciences en français et dans d'autres langues)
- 53 ex. : **divers**

1 089 « Vous pouvez le dire en français »

Nouveaux usages numériques (2015)	109
Le vocabulaire s'acclimate (2015)	220
Télévision dernière génération (2014)	10
À maux anciens, nouveaux remèdes (2014)	11
Si tu veux la paix… (2014)	10
Énergie, énergies (2013)	210
Employeurs, employés : l'entreprise responsable (2012)	10
Faire des affaires, en français (2012)	26
Alchimie des mots de la chimie (2011)	460
À la conquête du ciel (2011)	10
Génétique, Biologie (2010)	13

1 699 Autres publications

Florilège de termes (2019)	603
Dépliant *France*Terme	253
Guide des bonnes pratiques à l'usage des experts (2019)	277
Rapport annuel 2018 de la Commission d'enrichissement de la langue française (2019)	247
Rapport annuel 2017 de la Commission d'enrichissement de la langue française (2018)	123
Références 2018 : L'enrichissement de la langue française (2018)	186
Repères – Néologie et terminologie (2011)	10

Le *Florilège de termes* a notamment été diffusé dans des colloques, conférences et évènements (200 ex.), dans les groupes d'experts (170 ex.), au CAVILAM-Alliance française de Vichy (100 ex.), dans l'enseignement supérieur (36 ex.) et dans l'enseignement secondaire (40 ex.).

La lettre d'information de FranceTerme

Les réseaux sociaux

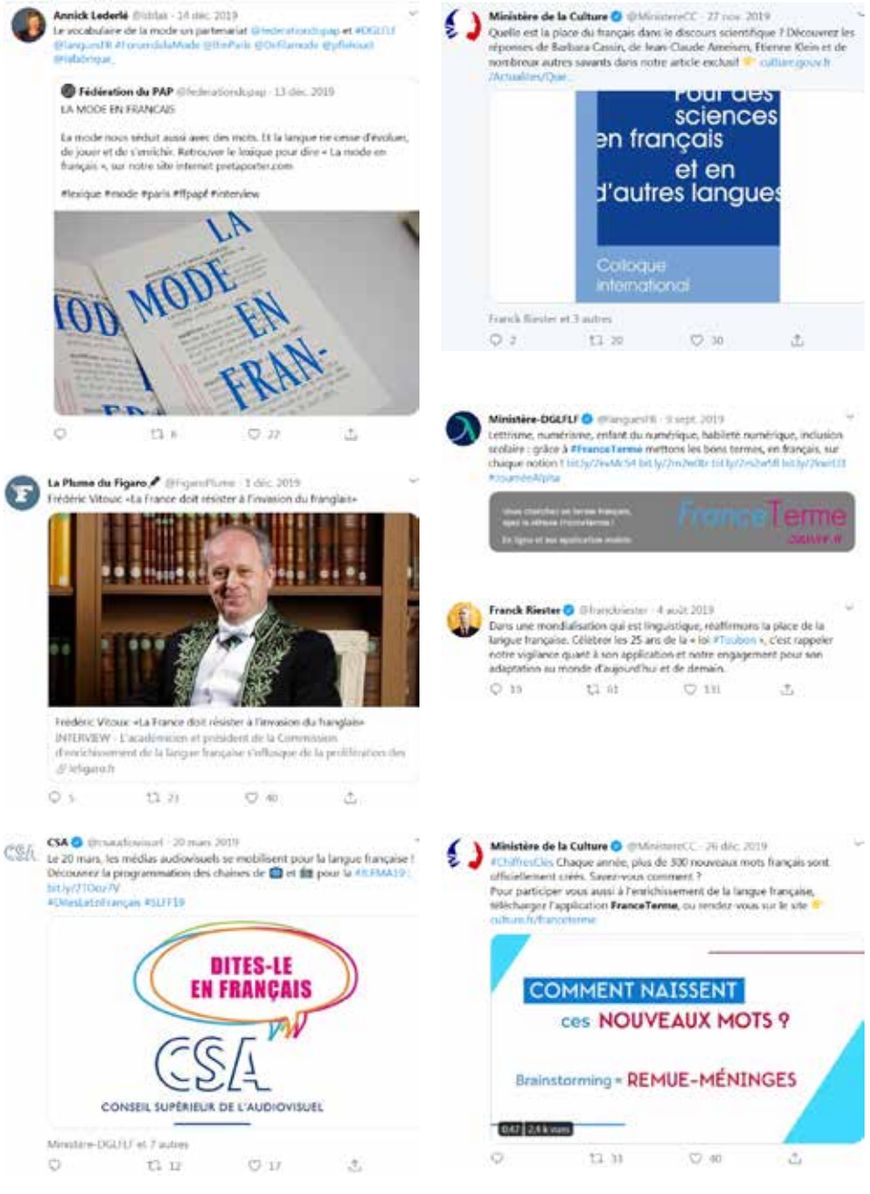

Les ondes

En bons termes – RFI

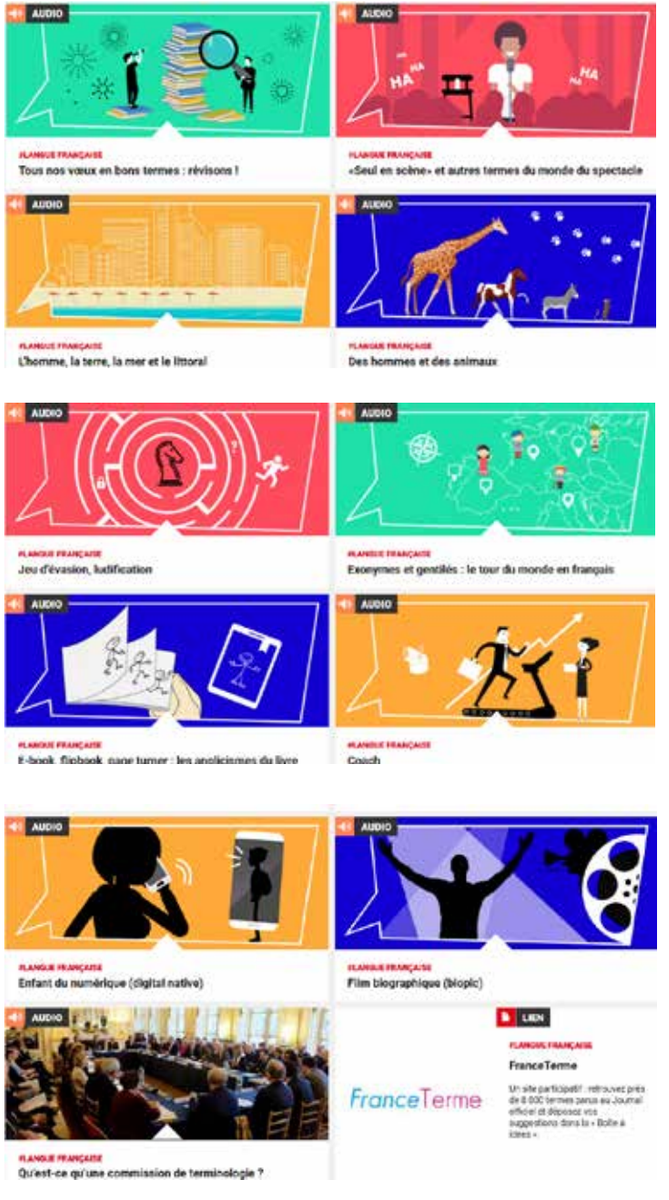

Installation solennelle de la Commission d'enrichissement de la langue française

12 février 2019

Salon des Maréchaux du ministère de la Culture, 3 rue de Valois, 75001 Paris

Allocutions

Monsieur Franck Riester, ministre de la Culture

Madame le Secrétaire perpétuel de l'Académie française, chère Hélène Carrère d'Encausse, Madame le Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, chère Pascale Cossart, Monsieur le Chancelier de l'Institut, cher Xavier Dargos, Monsieur le Président de la Commission d'enrichissement de la langue française, cher Frédéric Vitoux, Monsieur le représentant de la Secrétaire générale de la francophonie, Monsieur le recteur de l'Académie de Paris, cher Gilles Pécout, Monsieur le recteur de l'agence universitaire de la francophonie, cher Jean-Paul de Gaudemar, Madame la présidente de France Médias Monde, chère Marie-Christine Saragosse, Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique, Mesdames et Messieurs les parlementaires, Monsieur le président de la Mission laïque française, cher François Perret, Monsieur le délégué à la langue française et aux langues de France, cher Paul de Sinety, Mesdames et Messieurs, chers amis, c'est un vrai plaisir de vous accueillir ici dans le salon des Maréchaux du ministère de la Culture, rue de Valois, pour l'installation solennelle de la Commission d'enrichissement de la langue française.

Je vous remercie sincèrement les uns et les autres d'avoir accepté de consacrer un peu de temps pour cette installation. Je reviendrai juste après les quelques propos liminaires des uns et des autres sur l'importance de cette installation et de cette Commission. Mais je vais tout de suite donner la parole à M^me^ le Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

Madame Pascale Cossart, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences

Monsieur le Ministre, Madame le Secrétaire perpétuel, chère Hélène, Monsieur le Chancelier, Mesdames et Messieurs les professeurs, Mesdames et Messieurs les diplomates, chers amis, je suis particulièrement heureuse et un peu intimidée de participer pour la première fois à la séance solennelle d'installation de la Commission d'enrichissement de la langue française. Cette Commission ainsi que les groupes d'experts assurent de front deux activités indissociables : la fonction de veille néologique et le traitement du programme de travail terminologique que leur confie le décret de 1996. Deux cents termes et définitions sont ainsi publiés au *Journal officiel* chaque année, c'est donc un énorme travail.

L'Académie des sciences est à mon avis particulièrement bien placée et demandeuse de participer activement à la veille néologique dans les groupes d'experts. Elle se sentirait frustrée de ne pas pouvoir porter au plus haut stade de l'enrichissement de la langue française les conclusions de son travail. Mon prédécesseur Michel Petit a été un homme extrêmement actif, il a veillé à la bonne marche du comité de terminologie et de néologie de l'Académie des sciences et a aussi pris soin de renouveler la représentation de l'Académie des sciences dans les différents groupes d'experts de cette Commission. Qu'il en soit très sincèrement remercié. Je prends donc le relais, convaincue que le scientifique de haut niveau doit pouvoir parler à la société et à tous les publics de ses recherches en français ; dans un français irréprochable, facile à comprendre et accessible à tous, tout en restant précis, exact par rapport à ses travaux. Le chercheur français doit aussi savoir écrire en français. Il est pour cela important qu'il ait à sa disposition toute une panoplie de termes approuvés et ratifiés. Cette panoplie doit s'enrichir progressivement des termes spécifiques nécessaires. La recherche avance vite, des termes nouveaux apparaissent et notre langue doit en permanence s'adapter. Ceci est particulièrement vrai dans le domaine qui est le mien, la biologie, et je profite de cette courte allocution pour remercier mon collègue et ami Georges Pelletier pour toute son action dans cette discipline depuis de nombreuses années. Je souhaite à cette nouvelle Commission d'être productive dans le cadre d'un travail le plus convivial possible. Je vous remercie.

Madame Hélène Carrère d'Encausse, Secrétaire perpétuel de l'Académie française

Monsieur le Ministre, Monsieur le Chancelier de l'Institut de France, Monsieur le Recteur, Monsieur le Délégué général à la langue française, mes chers amis, je voudrais d'abord dire que je suis extrêmement honorée d'être parmi vous aujourd'hui car cette Commission, tous ceux qui travaillent, tous les experts qui contribuent à cette procédure d'enrichissement de la langue française accomplissent pour notre langue – c'est-à-dire pour notre patrimoine et pour notre identité – un travail incomparable auquel leur science et leur dévouement constituent un apport que le pays ne mesure peut-être pas suffisamment, mais l'Académie qui travaille avec vous le sait. Et je voudrais dire que c'est pour l'Académie un grand honneur de participer à cette entreprise. Je tiens, au nom de tous mes confrères, à vous dire notre gratitude de nous accueillir dans votre communauté si merveilleuse.

Je voudrais faire simplement trois remarques sur ce travail. Tout d'abord je voudrais insister sur la qualité du travail qui est accompli ; les collèges d'experts apportent une science qui est extraordinaire, chacun a la sienne pour éclairer les problèmes, et ils ont le souci d'avoir des définitions, qui plus est, élégantes. Ils ont un souci de la langue française que l'on n'attend pas *a priori* de ceux qui connaissent les matières mais qui ne sont pas obligés d'être des linguistes. Vous, vous l'avez et vous n'hésitez pas à puiser dans le trésor de notre langue, quand c'est possible, dans ses richesses : par exemple, pour l'ingénierie nucléaire, vous utilisez « crayon », « sommier », « chandelle », même « ringard » ; en biologie « palindrome », « coiffe » ; « palimpseste » et « déluge » en sciences et techniques spatiales, « calcium » dans l'industrie du verre. C'est dire que vous êtes vraiment au cœur de la langue. La clarté, la fluidité, l'élégance des définitions rendent vos définitions accessibles au plus grand nombre. La seconde remarque que je voudrais faire touche à la qualité du dialogue qui s'est établi entre les différents acteurs de ce processus et qui fait que, à chaque réunion de cette Commission, les experts répondent autant que possible – et nous y sommes très sensibles – aux questions que vous pose l'Académie, qui arrive en dernière étape de ce processus. En réalité, et une fois encore nous vous en sommes infiniment

reconnaissants, nous avons le sentiment d'un dialogue permanent entre nous et nous apprenons de vous autant que nous essayons de faire des suggestions. Alors cela aboutit, ce travail très rigoureux s'avère très fructueux et nous essayons tous de produire le meilleur résultat possible. Je voudrais ajouter que nous sommes très rapides les uns et les autres. Le résultat, c'est que ça marche. Il est prévu deux examens ; en réalité, le travail est presque toujours conclu en une seule fois. Et l'on peut alors publier les mots. Nous pouvons donc vraiment être satisfaits du résultat. Enfin, je voudrais dire que cette collaboration qui s'est créée entre nous, entre vous les experts et l'Académie – l'Académie pas tout entière mais la commission du Dictionnaire qui est vraiment le cœur de l'Académie –, cette collaboration est pour l'Académie française une ouverture qui a un prix considérable. J'insiste là-dessus parce que vous n'en avez peut-être pas assez conscience. Nous avons vraiment le sentiment de quelque chose qui nous est commun et que nous mettons au service de la langue avec la plus grande préoccupation : c'est de l'améliorer et de la rendre utilisable. Et je dirais que c'est d'autant plus important pour nous, à l'Académie, que la science occupe une place considérable dans le monde contemporain et qu'apparaissent des notions nouvelles. Nous sommes désarmés devant cela, mais grâce à vous nous sommes en mesure d'y faire face. Aujourd'hui, les disciplines traditionnelles que nous connaissons et les disciplines nouvelles que vous connaissez parfaitement rentrent véritablement dans ce mouvement qui est au service de la langue. Cet enrichissement est tellement spectaculaire que l'Académie a décidé d'intégrer désormais dans le portail numérique que nous venons d'inaugurer tout le travail accompli par le dispositif. Ce sera accessible tout de suite, c'est-à-dire que nous mettons immédiatement ce vocabulaire au service de toute la nation, et je dirais de tout le monde francophone, de tous ceux qui veulent le consulter. Enfin, au terme de ces remarques, je voudrais simplement former un vœu : c'est que nous allions de plus en plus loin dans ce travail commun et que notre effort soit mieux entendu par le pays. Il est clair que le portail numérique nous donne probablement le moyen d'ancrer davantage dans la conscience collective les mots que vous inventez et que vous créez. Et là aussi je pense que notre collaboration est très importante. Je vous remercie de nous accueillir.

M. Frédéric Vitoux,
Président de la Commission d'enrichissement de la langue française

Monsieur le Ministre, Mesdames les Secrétaires perpétuels de l'Académie française et de l'Académie des sciences, Madame Hélène Carrère d'Encausse et Madame Pascale Cossart, cher Xavier Darcos Chancelier de l'Institut, Mesdames et Messieurs, nous sommes donc réunis ici pour l'installation de la nouvelle Commission d'enrichissement de la langue française, et mes premières pensées vont tout d'abord aux personnalités qui nous ont quittés et à celles qui nous rejoignent.

À ceux et celles qui n'ont pas souhaité voir renouveler leur mandat, je tiens à adresser mes plus vifs remerciements pour le travail exceptionnel qu'ils y ont accompli : M^mes^ Élisabeth Bukspan, Joëlle Le Morzellec, Sophie-Caroline de Margerie, M. Étienne Guyon ainsi que M^mes^ Suzy Halimi et Wanda Diebolt. M. Alain Rey nous avait également fait savoir qu'il souhaitait passer le relais, nous le comprenons mais regrettons évidemment son absence. Est-il bien besoin de le souligner aussi, ma gratitude va à ceux et celles qui continuent à être des nôtres au sein de la Commission et dont l'apport nous est particulièrement précieux. Je pense à M^me^ Anne-Marie Romulus, à M. Alexandre Grandazzi, à M. Philippe Saint Raymond, à M. Jean-Pierre de Beaumarchais, et enfin à M. Jean-Michel Gaussot qui préside le groupe de travail – ce groupe de travail qui, en quelque sorte, prépare les travaux de la Commission, et accomplit un travail décisif, exceptionnel même. C'est dire toute la reconnaissance que nous leur devons.

C'est évidemment avec plaisir que nous accueillons les nouveaux arrivants : M^me^ Emmanuelle d'Achon, qui est inspectrice des finances honoraire et ministre plénipotentiaire ; au titre de l'enseignement supérieur et de la recherche, M^me^ Anne Varenne, professeure de chimie à Paris Tech ; au titre de la justice, M^me^ Christine Pénichon, avocate générale à la Cour de cassation ; et au titre de la culture et des médias, M. Philippe Boulanger, ancien rédacteur en chef du magazine *Pour la science* et dont la compétence scientifique est évidemment incontestable, M^me^ Michèle Leduc, physicienne, ancienne directrice de recherche et engagée au comité d'éthique du CNRS, M^me^ Martine Rousseau, qui a longtemps été correctrice-réviseuse au journal *Le Monde* et qui anime aujourd'hui, dans ce même journal, le blogue très suivi *Langue sauce piquante,* qui s'intéresse à la langue la plus quotidienne, la plus savoureuse, à ses imperfections, et aux améliorations qu'on peut y apporter ; et enfin, au titre de la francophonie, M^me^ Isabelle Jarry, romancière bien connue, que nous sommes heureux d'accueillir également parmi nous.

Cela a été évoqué à l'instant, j'ai été frappé, dès que j'ai eu l'honneur de prendre la présidence de cette Commission, par le fait que nous sommes ici comme à la rencontre de toutes les connaissances dans tous les domaines. Nous le savons : une langue n'est vivante que si elle dit le monde d'aujourd'hui. Et quelle meilleure instance, quelle autre instance même que la Commission d'enrichissement de la langue pour dire le monde d'aujourd'hui, pour que la langue française continue d'être une langue formidablement vivante et non une langue morte ?

Ce rôle, oui, est essentiel.

Ainsi sommes-nous appelés, au sein de cette Commission, à trouver les mots nouveaux qui décrivent, qui définissent les dernières avancées du savoir, dans le domaine de la chimie comme de la biologie, de l'industrie nucléaire comme de la recherche spatiale, du sport, de l'art ou de l'économie comme de la communication. Face à tous ces nouveaux termes, nous nous sentons, ou plutôt je me sens tout d'abord souvent ignorant. Mais ces termes que nous trouvons et définissons nous apprennent ce qu'est le monde d'aujourd'hui, et voilà l'essentiel dans la mission de cette Commission : ce rôle de transmetteur entre les savants qui irriguent nos travaux, ceux qui nous alertent et le grand public auquel ces mots sont destinés. Il y a donc là un échange unique entre les savants et les locuteurs, les utilisateurs quotidiens de notre langue. On ne saurait mieux justifier le travail et la mission de cette Commission.

Lorsque j'évoque cette Commission auprès d'amis étrangers, ils ne me cachent pas leur intérêt, oserais-je dire leur jalousie ? C'est qu'il n'existe pas, à ma connaissance, de dispositif de cette qualité-là dans aucun pays non anglophone.

Un mot encore à propos du groupe de travail, cheville ouvrière de notre Commission, pour saluer le plus ancien membre du dispositif, M. Jack Robert, qui nous quitte après plus de vingt ans de bons et loyaux services puisqu'il avait été nommé en 1996, et d'abord exprimer notre amicale gratitude.

Je pense en dernier lieu que nous avons, non un problème, mais un effort à accomplir pour une meilleure diffusion des travaux de la Commission.

M^me^ le Secrétaire perpétuel de l'Académie française a évoqué devant vous le nouveau portail numérique de l'Académie. Il suffira de cliquer sur des mots pour arriver directement sur le site *France*Terme où sont publiés ces termes sur lesquels nous travaillons, ce qui permettra de mieux les faire connaître auprès d'un plus grand public. Mais il appartient d'abord à chacun d'entre nous, dans nos sphères professionnelles, de contribuer à faire mieux connaître encore, à mieux diffuser ces termes-là.

Enfin, avant de rendre la parole à Monsieur le Ministre, je voudrais insister sur cette confraternité, cette ambiance extrêmement chaleureuse qui règne au sein de notre Commission et de ses séances de travail. Nous tenons parmi nous à rechercher l'unanimité. Et, miracle, nous y parvenons dans l'écrasante majorité des cas. Bien entendu, nous discutons, de façon

passionnée parfois, mais je suis frappé tout de même de cette courtoisie ou, mieux, de cette écoute vigilante que nous avons les uns pour les autres, et qui nous permet de nous rallier, in fine, au mot précis, à la définition la plus concise et la plus claire. Dois-je préciser que notre dialogue avec l'Académie française nous enrichit aussi beaucoup ?

Bienvenue donc à nos nouveaux membres ! Et à ceux qui nous quittent nos hommages les plus reconnaissants.

Je vous remercie.

Monsieur Franck Riester, ministre de la Culture

Merci beaucoup Monsieur le Président. À mon tour de vous remercier M. le Président, et de remercier celles et ceux qui ont œuvré pendant de nombreuses années et qui transfèrent le témoin de ce travail collectif et convivial, comme vous l'avez dit, à toute une nouvelle équipe. Je voudrais vraiment vous saluer, Mesdames et Messieurs les membres des collèges, et vous remercier de tout ce que vous allez faire pendant quatre ans pour la langue française et pour un enrichissement évidemment bienvenu. Je voudrais vous dire que cette maison est à vous : vous êtes chez vous et je suis vraiment ravi de vous accueillir avec, à mes côtés, d'illustres voisins. Tout d'abord, mon cher Xavier, merci d'être présent ; toi, tu tiens tes engagements, pas comme moi ! (Je plaisante car hier je devais être là pour inaugurer l'auditorium André et Liliane Bettencourt à l'Institut mais malheureusement les aléas d'organisation d'un voyage à l'étranger ne m'ont pas permis d'honorer ce grand moment… Heureusement, le gouvernement était présent en la personne de Jean-Baptiste Lemoine, secrétaire d'État au ministère des Affaires étrangères et de l'Europe, qui avait pu s'assurer de la représentation du gouvernement pour cette inauguration importante…). En tout cas mon cher Xavier, merci d'être là ce matin, merci d'être engagé par ta présence pour cette Commission d'enrichissement.

Mesdames les Secrétaires perpétuels, merci beaucoup de votre présence. Il est évidemment très important que vos deux institutions soient engagées autour de ce beau projet et de cette Commission. Merci encore de vos mots qui étaient particulièrement appropriés. Je voudrais également remercier, au-delà de vos institutions, toutes celles et ceux qui travaillent, qui contribuent, qui participent de près ou de loin à ce travail d'enrichissement. Vous l'avez très bien dit, Monsieur le Président, cette courroie de transmission est fondamentale et nous avons beaucoup de chance dans notre pays d'avoir des gens engagés pour leur langue – cette langue qui est l'affaire de tous mais qui est aussi une affaire de l'État depuis de nombreuses années.

Je vais me permettre de donner quelques dates que vous connaissez tous par cœur. 1539**,** bien évidemment, la signature de l'édit de Villers-Cotterêts par François 1er – et c'est l'une des raisons pour lesquelles le Président de la République souhaite que soit créée une cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts, résidence royale. J'en profite pour dire que les travaux sont engagés et que nous aurons bientôt l'occasion de bénéficier d'un château restauré et dans lequel sera accueillie cette cité de la langue française. En 1635, la création de l'Académie française, Mme le Secrétaire perpétuel. En 1992, notre Constitution s'enrichit d'un article 2 qui énonce « la langue de la République est le français », cela paraissait évident mais il est bon aussi de l'intégrer dans notre Constitution. Enfin la loi Toubon du 4 août 1994, qui a joué un rôle considérable pour réaffirmer l'importance de défendre la langue française. Il s'agit certes de faire en sorte que notre langue s'adapte, prenne en compte les enrichissements de langues étrangères tout en préservant cependant son caractère inestimable et exceptionnel. Il s'avère que nous fêtons le 25e anniversaire de la loi Toubon cette année, et nous travaillons avec notre délégation générale à la langue française à préparer un anniversaire tout particulier pour cette loi, afin de réaffirmer l'importance de préserver notre langue française d'une influence étrangère excessive, si je puis me permettre. Nous sommes les héritiers de cette langue, l'État continuera de la soutenir et de soutenir tout ce que vous faites depuis tant d'années pour l'enrichir et la préserver. C'est un enjeu majeur de société parce que la langue française est notre bien le plus précieux, qui est sûrement au cœur de la cohésion nationale. Quand on demande aux Français ce qui fait qu'ils se sentent français, ils répondent en premier lieu : parler la langue française. Donc je crois vraiment que c'est un point très important dans un moment où nous voyons bien que la cohésion sociale voire la cohésion nationale est *challengée,* pour reprendre un mot anglais, stimulée, défiée. Je ne sais pas si « challengée » se trouve dans le dictionnaire, Mme le Secrétaire perpétuel ? Je ne crois pas. Vous voyez, même le ministre doit s'y mettre ! Il est donc évidemment essentiel de réaffirmer l'importance de la langue française, à tout niveau, à commencer par le ministre. Cette ambition, nous devons la démultiplier à travers les différents outils qui sont en notre possession ou le seront demain. Je pense à la Cité internationale de la langue française, je pense à un certain nombre de dispositifs que nous lancerons au moment du 25e anniversaire de la loi Toubon, mais aussi à des outils qui existent déjà : par exemple, chère Marie-Christine, à l'audiovisuel en France, ouvert au public, mais aussi à l'audiovisuel ouvert à l'extérieur. Nous avons un rôle considérable à jouer pour faire vivre la langue française en France mais aussi à l'étranger. Et un des grands défis qui a été évoqué tout à l'heure par M. le Président, c'est le défi aussi du numérique, parce que l'on voit bien que dans le numérique, les Français et les Françaises utilisent une langue très raccourcie, très caricaturale parfois et remplie d'anglicismes, donc nous devons avoir une action très concrète sur internet.

Alors l'ambition de la Commission d'enrichissement c'est, vous l'avez dit M. le Président, d'être une courroie de transmission grâce à des personnalités qui connaissent parfaitement leur secteur et qui expriment la nécessité d'enrichir la langue française de mots correspondant à de nouvelles réalités, des spécialistes que nous pouvons donc mobiliser avec vous pour faire en sorte que cet enrichissement soit le plus pertinent. Je vais vous donner un exemple : nous avons tous été et nous sommes de plus en plus choqués par le nombre croissant de désinformations qu'il peut y avoir dans les réseaux sociaux, parfois même dans un certain nombre de médias, et nous avons donc fait en sorte de lutter contre ce qu'on appelait dans le temps – il y a bien longtemps !… – les *fake news.* A ainsi été imaginé, pensé, proposé le terme **« infox »,** qui aujourd'hui rentre complètement dans le langage, le langage des journalistes, le langage commun. C'est un bel exemple de cet enrichissement positif de la langue française au service d'une nouvelle réalité qu'il convient de décrire par la langue. Voilà, j'ai déjà été trop long, j'ai déjà utilisé deux anglicismes donc je ne veux pas continuer à en utiliser d'autres, Mme le Secrétaire perpétuel… Je passe maintenant la parole à Paul de Sinety qui va nous expliquer ce que va être le plan de charge de cette Commission.

Monsieur Paul de Sinety, délégué général à la langue française et aux langues de France

Merci Monsieur le Ministre. En tant que délégué général à la langue française et aux langues de France, à la tête du service qui anime et coordonne l'ensemble de ce que l'on appelle le dispositif d'enrichissement de la langue française, je tiens à adresser ma gratitude à toutes celles et ceux qui mettent ainsi leur savoir, leur imagination au service de la langue française. Ils constituent, avec l'ensemble des groupes d'experts, un réseau de 600 membres bénévoles,

engagés au service de notre langue. Alors je tiens également à citer les principaux partenaires de ce dispositif précisé et renforcé par le décret du 25 mars 2015 : y figurent naturellement l'Académie française et l'Académie des sciences ; l'Afnor, dont la contribution est indispensable pour assurer une bonne cohérence dans le choix des termes mais aussi pour la rédaction des définitions même si les normes et les définitions de notre Commission d'enrichissement s'adressent à des publics différents ; le Conseil supérieur de l'Audiovisuel qui œuvre pour l'emploi de la langue française dans les médias audiovisuels ; l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité. La dimension francophone du dispositif en est par ailleurs un aspect très remarquable et sans doute méconnu, qui s'illustre par les contributions des organismes de politique linguistique de plusieurs pays francophones : le Québec-Canada représenté par la déléguée générale ici présente ; la Wallonie-Bruxelles, avec ici la deuxième conseillère que je salue bien chaleureusement; le Luxembourg peut-être bientôt avec votre présence, M^me^ l'Ambassadrice, et naturellement il ne faut pas oublier l'implication de la Direction générale de la traduction de la Commission européenne, et enfin l'Organisation internationale de la francophonie qui assure le lien indispensable avec les pays du Sud. Les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et, depuis 2015, de la langue française animent et constituent, avec l'équipe de la délégation générale, les groupes d'experts de quatorze ministères. C'est à eux que nous nous joignons pour les actions primordiales en matière de communication, de diffusion du vocabulaire français, en nous adressant aux spécialistes et au grand public. Action dans laquelle nous avons, monsieur le Ministre, besoin du soutien de tous les pouvoirs publics, dont la parole exemplaire est la meilleure et la plus efficace des prescriptions. Naturellement, il convient de rappeler l'importance des équipes universitaires, des laboratoires de linguistique qui effectuent des recherches documentaires nécessaires.

Cher Frédéric Vitoux, il y a un art d'être président de la Commission d'enrichissement de la langue française, art dans lequel vos deux illustres prédécesseurs, Gabriel de Broglie et Marc Fumaroli, ont eux-mêmes excellé. Ainsi, chaque mois, en une séance particulièrement dense qui dure près de quatre heures et qui porte sur les innovations technologiques et scientifiques de la chimie, de la biologie, de la génétique, du droit, vous devez obtenir, cher Frédéric, un accord sur une trentaine de termes et définitions, en toute indépendance y compris vis-à-vis de la maison-mère Académie. Vous donnez le ton, celui d'une courtoisie sans faille. Vous écoutez, orchestrez, donnez à chacun un égal accès à la parole comme vous prêtez intérêt à tous les sujets quels qu'ils soient, jusqu'au moment où vous savez pouvoir obtenir des experts et des membres de la Commission un consensus, sans vote donc, sur le terme et la définition qui seront proposés à l'Académie française. Je vous remercie pour votre présence efficace, attentive. J'en suis chaque mois le nouveau témoin.

Je tiens également à adresser un salut amical et reconnaissant à l'équipe de ma délégation, de *votre* délégation monsieur le Ministre, qui œuvre avec talent et professionnalisme : Pierrette Crouzet-Daurat, la cheffe de la mission du développement de l'enrichissement, l'équipe des terminologues Étienne Quillot, Julie Andreu et Nathalie Lanckriet, ainsi que Laure Boulakia et Flore Soter, et enfin Annick Lederlé pour la communication. Alors nous allons chers amis, cher Frédéric, nous livrer dans quelques instants à un exercice qui va permettre à tout un chacun de percevoir de l'intérieur le fonctionnement de la Commission d'enrichissement. Si monsieur le Ministre me le permet, je vous laisse bien volontiers la parole, cher Frédéric, dans cet exercice que vous maîtrisez à la perfection.

Examen de 4 termes

M. Frédéric Vitoux, président de la Commission d'enrichissement de la langue française

Merci, Monsieur le Délégué général, de vos propos excessivement indulgents à mon égard. Je ne peux que m'associer à vous pour saluer en effet tout le travail de l'équipe constituée autour de M^me^ Crouzet-Daurat, qui est exceptionnelle et qui nous facilite considérablement le travail ; vraiment, merci beaucoup.

Nous avons souhaité, à titre d'exemple-type, examiner avec vous quatre termes qui relèvent de domaines assez différents puisque l'un relève de la santé, l'autre des domaines du droit et de l'informatique, le troisième de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme, et enfin le quatrième du domaine audiovisuel-télévision. Juste un petit échantillon pour vous donner une idée des travaux que nous menons. En revanche il me semble qu'il y aura une petite différence : ces mots nous parviennent depuis les collèges – qui sont à l'affût du moindre signal de fumée qui déclenche un signal d'alarme dès qu'apparaît un mot nouveau, souvent une expression anglaise qui ne devrait pas s'imposer en France – et ces experts ont préparé un projet qui a déjà été examiné par le groupe de travail présidé par M. Jean-Michel Gaussot, avant notre Commission. Or là, M. Gaussot me le confirmera ou non, je ne suis pas sûr que le groupe de travail ait eu le temps de se réunir pour les quatre termes envisagés. Mais en tout cas nous agirons en direct.

Le premier terme qui avait été envisagé était, dans le domaine santé et médecine, le terme « cocon vaccinal » avec pour définition : « protection d'un nourrisson ne pouvant être vacciné, qui est obtenue par la vaccination des personnes en contact étroit avec lui » ; et en note : « le cocon vaccinal concerne le nourrisson trop jeune pour être vacciné contre une maladie donnée selon le calendrier vaccinal, par exemple contre la coqueluche, ou les nourrissons atteints d'une maladie grave contre-indiquant la vaccination ». L'équivalent étranger était *cocooning*. Alors je ne sais pas si vous avez tous la feuille que j'ai en ma possession mais il est assez intéressant de voir si les termes nouveaux français sont déjà apparus, ou pas encore – le nombre des occurrences nous aide souvent. Si un terme ne nous convainc qu'à moitié mais qu'il a déjà des centaines de milliers d'occurrences, on ne peut pas ne pas en tenir compte ; et si un terme qui nous semble médiocre n'a aucune occurrence, on est plus libre encore pour trouver un nouveau terme. Je suis maintenant à l'écoute, mes chers confrères et consœurs puisque – je tiens à le souligner – nous avons maintenant dans cette Commission la parité absolument parfaite –, je laisse la parole à M^me^ Catherine Desmares.

M^me^ Catherine Desmares, haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au ministère de la Santé : le Président de notre collège est malheureusement empêché aujourd'hui ; c'était un honneur pour lui de venir vous présenter un terme qui, effectivement, n'a pas encore été examiné par le groupe de travail et qui fait partie d'un projet de 7^e^ liste que nous allons soumettre très officiellement à la Commission. C'est donc le professeur Alain Gouyette qui va vous présenter la genèse de cette fiche.

M. Alain Gouyette, expert du collège Santé : Merci. Je vais faire une présentation relativement brève de façon que mes autres collègues ne soient pas lésés et que la séance se termine à l'heure. Comme l'a dit ma camarade Catherine Desmares, le collège travaille sur deux domaines : la santé et le social. Nous examinons les termes pertinents, il y a des tris à faire parmi des termes qui sont récoltés au travers d'une veille scientifique de publications, de communications, de colloques, de la presse professionnelle, qui puise dans l'actualité. Je crois que cela a été mentionné tout à l'heure : il faut être très réactif, repérer les innovations scientifiques et techniques avant que d'autres usages ne s'imposent, afin d'enrichir la langue française. Certains termes viennent

également en discussion après une saisine. Ce sont nos amis de *France*Terme qui nous sollicitent, ainsi qu'un certain nombre d'autres collèges, notamment les collèges Biologie et Chimie pour le domaine de la santé. Nous travaillons donc de façon transdisciplinaire. Les termes anglo-saxons sont décortiqués par des représentants des agences publiques : l'Agence nationale de sécurité des médicaments, la Haute Autorité de Santé, la Direction générale de la santé, l'AFNA, et des académiciens de médecine et de pharmacie, des praticiens hospitaliers – parce qu'il faut que nos termes, nos néologismes, soient acceptés par les professionnels, sinon c'est un coup d'épée dans l'eau, ça n'a pas beaucoup d'effet –, et nous avons effectivement des échanges avec les sociétés savantes pour examiner un certain nombre de termes et savoir quels sont les mots les plus appropriés ; nous consultons évidemment des personnalités extérieures, et je citerai ici M^me^ Françoise Barré-Sinoussi, prix Nobel de médecine. J'ai aussi comme bible *France*Terme et j'en fais beaucoup de réclame autour de moi pour que les étudiants s'approprient aussi ce réflexe. J'avais ainsi trouvé, dans cette bible, le terme anglo-saxon *cocooning,* qui a été traduit dans le domaine du pétrole et du gaz par « mise sous cocon », mais cela ne correspondait pas du tout à notre approche dans le domaine de la santé ; et ce terme *cocooning*, qui a beaucoup d'occurrences, est la forme abrégée de plusieurs termes : *cocooning strategie, cocooning immunisation*, *cocooning care*. Nous avons donc cherché à savoir comment ce terme pouvait se traduire en français. Pour préciser de quoi il retourne, ce sont des termes appropriés pour les nouveau-nés et nourrissons, jusqu'à l'âge de 2 ans. Ces enfants sont trop jeunes pour être vaccinés pour certaines raisons, pour mettre en place le calendrier vaccinal qui dépend de la loi que M^me^ la ministre des solidarités et de la santé a fait adopter le 30 décembre 2017 et qui a pris effet au 1^er^ janvier 2018. Il s'agit alors de vacciner l'entourage de ces enfants, les premiers cercles – les parents, la fratrie –, pour ne pas transmettre les maladies comme la coqueluche ou la rougeole parce que nous avons vu des décès qui n'auraient pas dû avoir lieu chez des enfants en bas âge, et chez des adultes aussi, avec quelques décès dus à la rougeole l'année dernière. La première séance de travail en mars 2018 a fait émerger quelques néologismes comme « mise sous cocon » mais le terme était déjà pris par nos camarades de la pétrochimie ; nous avons aussi eu « proxy-vaccination », un peu compliqué ; « bulle vaccinale », terme un peu restreint qui fait référence aux « bébés bulle », mis justement dans une bulle parce qu'ils ont des déficits génétiques et que leur système immunitaire ne fonctionne pas. Et puis nous avons finalement opté pour le terme « cocon vaccinal ». Le terme « cocon » prend ses racines dans le grec et le latin, puis apparaît le provençal *coucoun* qui est passé chez les Anglais pour donner *cocooning* (ils nous ont donc piqué des mots qu'ils nous renvoient dans la figure après !). Il faut donc être un petit peu prudent dans ce domaine… En tant que rédacteur du Dictionnaire des sciences pharmaceutiques et biologiques à l'Académie de pharmacie, j'ai proposé le terme « *cocooning* », pour l'instant en suspens jusqu'à ce que la Commission d'enrichissement prenne sa décision pour en faire une définition proche de celle que M. Vitoux a signalée tout à l'heure et qui a été approuvée en juin 2018, avec le terme « cocon vaccinal », par un groupe de travail de la direction générale de la santé. Nous nous sommes aussi enquis auprès des professionnels de santé quelle était l'acceptation de ce terme dans le milieu professionnel, avec là aussi des retours très, très favorables et c'est donc en janvier 2019, cette année, que ce terme apparaît dans le projet de 7^e^ liste. Alors j'ajouterai si vous le permettez, monsieur le Président, monsieur le Ministre, madame la Secrétaire perpétuelle, que l'Académie de pharmacie participe activement au développement de la francophonie. Le dictionnaire de l'Académie de pharmacie électronique est accessible à tous, il comprend aujourd'hui 11 000 entrées et 22 000 définitions pour lesquelles j'ai réalisé toutes les étymologies ; nous avons également un groupe de travail, « Veille des mots et du langage », et nous décernons chaque année le prix de la pharmacie francophone – cette année à une collègue camerounaise qui travaille beaucoup pour la sécurité du médicament dans le continent africain – et enfin sous la présidence du jury de Philippe Grimbert nous décernons un prix littéraire de la pharmacie. Voilà messieurs, mesdames, ce que je voulais vous dire aujourd'hui.

M. Frédéric Vitoux : Je vous remercie beaucoup M. Alain Gouyette. Donc si nous en revenons au terme, qui est l'objet essentiel de notre réunion, j'écoute peut-être M. Jean-Michel Gaussot en tant que responsable du groupe de travail même si celui-ci n'a pas eu le temps de s'y pencher au préalable.

M. Jean-Michel Gaussot : Effectivement le groupe de travail n'a pas examiné ce terme, la liste ne lui ayant pas encore été soumise. Je voudrais simplement faire une remarque : il me semble que « cocon vaccinal » se réfère plutôt au résultat de l'action qu'à cette action elle-même. Alors que le terme anglais, *cocooning,* est un participe présent qui indique qu'il s'agit de l'action de « mise sous cocon », précisément. Je me demandais si on ne pouvait pas retenir une forme développée qui serait « mise sous cocon vaccinal », avec éventuellement une forme abrégée « cocon vaccinal ». Mais « cocon vaccinal » encore une fois, c'est le résultat de l'action. C'est après avoir vacciné tout l'entourage d'un enfant que l'on se trouve dans une situation de « cocon vaccinal », alors que le terme anglais se réfère à l'action plutôt qu'à son résultat.

M. Nicolas Groper : Je représente la francophonie. Merci beaucoup pour la présentation, j'ai lu attentivement le document et j'abonderai dans le sens de M. J.-M. Gaussot : « cocon » c'est le résultat alors que ce qu'on veut décrire, c'est l'action. Dans les documents l'on voit qu'au Canada nous avons le mot « coconnage », qui décrit assez bien et la perspective du résultat, et l'action. Donc je le soumets à votre bienveillante attention. Merci.

M. Frédéric Vitoux : Je vous remercie. Est-ce qu'il y avait d'autres remarques ? En effet, le *cocooning* étant une action, peut-être seriez-vous d'accord, M^me^ Desmares et M. Gouyette, pour que l'on mette « mise sous cocon vaccinal » et sa forme abrégée « cocon vaccinal » ? Ça me semblerait peut-être plus clair, s'il n'y a pas de problème.

M. Alain Gouyette : Ça ne pose aucun problème dans le collège puisque c'est débattu. Il y avait déjà une participation.

M. Frédéric Vitoux : M. Grandazzi voulait intervenir.

M. Alexandre Grandazzi : Monsieur le Président, merci. Pour un simple détail ; je suis tout à fait d'accord avec ce qui vient d'être dit quant au lemme et je crois que la solution « formule abrégée » permettra de répondre à toutes les demandes. Ma remarque porte sur la note : « le cocon vaccinal concerne les nourrissons trop jeunes pour être vaccinés contre une maladie donnée selon un calendrier vaccinal ». Ça peut être ambigu et je suggère : « pour être vaccinés selon le calendrier vaccinal contre une maladie donnée, par exemple contre la coqueluche ».

M. Frédéric Vitoux : Très bien. Monsieur le Ministre ?

M. le Ministre Franck Riester : Une question, je me prête au jeu – ou à l'exercice plus exactement : le terme « coconnage » est indiqué comme terme français, donc cela veut dire qu'il existe dans le dictionnaire français ? C'est au Canada ? D'accord, là c'est le processus pour mettre un « cocon vaccinal », « coconnage » ce n'est peut-être pas très beau.

M. Alain Gouyette : Encore une fois c'est le milieu professionnel qui est le plus puissant pour accepter ou pas un terme, et pour les praticiens « mise sous cocon » ne pose pas forcément problème. La forme abrégée sera celle qui sera retenue, je pense, par les professionnels.

M. Frédéric Vitoux : « Cocon vaccinal » oui, mais « coconnage » a assez peu d'occurrences et comme il n'est pas dans les dictionnaires d'usage je crois qu'il vaudrait peut-être mieux mettre « mise sous cocon vaccinal » et comme abréviation « cocon vaccinal ».

M. Alain Gouyette : Si je peux rajouter un mot monsieur le Président, je pense aussi que dans le mot « cocon » il y a un peu d'empathie pour ces tout-petits.

M. Frédéric Vitoux : Merci. Je crois qu'on va revenir au deuxième terme. M^me^ Jarry, je crois que vous vouliez dire un mot.

Mme Isabelle Jarry : Oui très brièvement. « Mise sous cocon vaccinal » est long et peu clair. Je vois que « vaccination familiale » a déjà un certain nombre d'occurrences, et je trouve ce terme à la fois plus lisible, plus évident. Il n'y a aucune occurrence pour « mise sous cocon vaccinal », contre 1 800 pour « vaccination familiale ».
M. Frédéric Vitoux : Mme Jarry, je crois que le terme « vaccination familiale » est un terme trop vague pour désigner précisément ce dont Mme Desmares et M. Gouyette ont été alertés. On peut dire qu'on a procédé à une « vaccination familiale » sans qu'il s'agisse d'une « mise sous cocon » – et je suis entièrement de votre avis M. Gouyette, je pense que l'usage de « cocon vaccinal » prévaudra. L'heure passe et je voudrais qu'on gagne un peu de temps. Passons maintenant au terme « justice prévisionnelle » qui a déjà été étudié par la Commission, c'est donc une seconde lecture. M. Jean-Michel Gaussot, pour « justice prévisionnelle », je vous laisse la parole, ce sera plus rapide.
M. Jean-Michel Gaussot : Oui monsieur le Président, très rapidement, le groupe de travail a retenu trois points : le premier concerne la définition qui nous a paru satisfaisante.
M. Frédéric Vitoux : Est-ce qu'il faut répéter la définition ?
M. Jean-Michel Gaussot : Je la relis : « Recours dans un processus juridictionnel à l'analyse algorithmique de la jurisprudence pour évaluer l'issue probable d'un litige ou d'une investigation. » Nous nous sommes interrogés sur le terme « investigation » qui nous a paru un peu vague, un peu imprécis. Nous nous sommes demandé s'il s'agissait d'une instruction et nous avons proposé de dire, je ne sais pas si cela convient, « l'issue probable d'un litige ou d'une procédure judiciaire ». Étant entendu qu'il y a des litiges qui ne donnent pas lieu à procès et qui peuvent être réglés à l'amiable, n'est-ce pas ? Il me semblait donc qu'on couvrait à peu près l'ensemble avec cette modification de la définition.
M. Frédéric Vitoux : est-ce que les représentants du collège ont des remarques à faire ?
M. Dominique Latournerie : Oui, nous adoptons très volontiers la formule. Ce mot est intéressant pour deux raisons : c'est un carrefour entre deux disciplines qui ont rarement des points communs, la mathématique et le droit. Et de surcroit ce mot peut couvrir les intérêts de nombreuses personnes : les partenaires économiques évidemment, tout le monde des professionnels de la justice et du droit, mais aussi les particuliers. Il s'agit de déterminer avec une certaine probabilité ce que pourrait être l'aboutissement de telle ou telle action devant la justice. Alors les écueils sont à éviter. Nous avons un concurrent anglais qui chemine, qui galope même, puisque vous avez peut-être vu au dossier que le nombre d'occurrences du mot que nous proposons est 200 alors que celui de « justice prédictive » est 30 000. Nous rejoignons une fois de plus la nécessité d'agir vite avant que la pratique ne nous impose des formules dont nous ne voulons pas. Et pourquoi ne voulons-nous pas de cette formule « prédictive » ? Parce que c'est une limitation considérable à apporter à ceux qui ont à rendre la justice. Les magistrats doivent être libres de leur décision quelle que soit l'accumulation de la jurisprudence antérieure. L'acte de justice n'est pas celui qui répète des précédents, la justice doit pouvoir innover et c'est parfois à la marge que se situe l'innovation. Donc sur ce point nous nous sommes opposés à la notion de « justice prédictive » malgré le galopage que nous avons noté, et nous maintenons la notion de « justice prévisionnelle ».
M. Frédéric Vitoux : Autrement dit, M. Latournerie, vous n'êtes pas favorable à une note indiquant que l'on trouve aussi dans l'usage le terme « justice prédictive » ? Vous souhaitez que l'on supprime cette note qui serait une incitation indirecte à l'utiliser quand même ?
M. Dominique Latournerie : Voilà. Il ne s'agit pas de lier le juge, il doit en tout état de cause être libre dans toute décision qu'il prend. Et parfois, pour avoir eu pas mal d'affaires juridiques dans la maison d'à côté, j'ai noté que, quel que soit le volume de la jurisprudence antérieure, il peut se faire qu'une affaire soit complètement nouvelle et échappe aux procédures antérieures. Donc il ne faut pas brimer l'innovation juridique et les pouvoirs du juge.

M. Frédéric Vitoux : Je vous remercie. M. J.-M. Gaussot ?
M. Jean-Michel Gaussot : Monsieur le président, c'est justement le deuxième point que je voulais évoquer. La note qui nous était proposée disait : « Le terme « justice prédictive », qui écarte la liberté d'appréciation du juge, n'est pas recommandé ». Le groupe de travail a considéré qu'il n'y avait pas de raison de retenir cette idée que le terme de « justice prédictive » écartait la liberté d'appréciation du juge. On parle de « médecine prédictive », ce terme n'implique pas que les médecins ne conservent pas toute leur liberté d'appréciation. Si je regarde la définition de l'Académie française pour « prédictif », je vois : « qui permet de prévoir (prévisionnel) en s'appuyant sur l'analyse de divers éléments ». Il s'agit d'une simple prévision et donc finalement le terme « prédictif » nous a paru synonyme de « prévisionnel », en l'occurrence. C'est pourquoi nous avons suggéré, à défaut de retenir « prédictif » comme synonyme, de dire simplement en note : « On trouve aussi dans l'usage le terme « justice prédictive » ; sans le déconseiller.
M. Frédéric Vitoux : Je vous remercie M. Jean-Michel Gaussot. Est-ce qu'il y a d'autres remarques ? Mme Christine Pénichon ?
Mme Christine Pénichon : Je voulais m'associer aux propos de M. Latournerie, et répondre à votre question sur la substitution de la locution « procédure judiciaire » au terme « investigation ». Je pense que c'est bienvenu parce qu'effectivement la justice prévisionnelle, prédictive, ne s'adresse pas qu'aux litiges. Il y a un certain nombre de procédures judiciaires, comme les « procédures de détention », qui peuvent donner lieu à des prévisions parce qu'il y a un certain nombre d'éléments qui sont répétitifs. Il me semble donc bienvenu d'avoir remplacé le terme « investigation », qui n'aurait pas beaucoup de sens, par le terme « procédure judiciaire ».
M. Frédéric Vitoux : Je vous remercie Mme Christine Pénichon. M. Sylvain Legrand vous vouliez intervenir ? Brièvement ?
M. Sylvain Legrand : Oui, je reviens sur la « prévision » et la « prédiction », et sur le « prédictif » dans le dictionnaire de l'Académie française : il est bien noté que c'est emprunté de l'anglais *predictive* qui a le caractère de prédiction, et si on se rapporte toujours au dictionnaire de l'Académie française, une prédiction c'est « l'action d'annoncer à l'avance un évènement par une inspiration surnaturelle, par voyance ou prémonition ». Donc je reviendrai aussi sur les propos qui avaient été retenus à la Cour de cassation ; avec l'idée de prédictif, on est un peu dans la boule de cristal, c'est pour ça qu'on avait écarté ce terme qui évoque vraiment la notion de prophète et de surnaturel.
M. Frédéric Vitoux : Je vous remercie de cette remarque M. Legrand. M. A. Grandazzi, je vais vous donner la parole dans une seconde. Mais par cet exemple, vous voyez que parfois, à la Commission d'enrichissement de la langue, il y a des termes qui ne posent pas de problème, on fait juste une rectification, et d'autres qui, d'un seul coup, allument la mèche et l'on peut passer une demi-heure sur ce mot… C'est ça aussi le charme de cette Commission, même s'il ne faut pas en abuser aujourd'hui alors que le temps passe et que, Monsieur le Ministre, vous avez je crois un emploi du temps extrêmement chargé. Je donne la parole à M. Alexandre Grandazzi.
M. Alexandre Grandazzi : Une minute seulement, Monsieur le Président. Je suis d'accord avec ce qui vient d'être dit et je préfère de beaucoup « prévisionnel ». C'est-à-dire qu'effectivement dans « justice prédictive » il y a prédiction, on ne peut absolument pas le nier ; or ça transformerait le juge en devin, en « ovate » comme on dit en latin, et je préfère donc prévision, qui vient de « prévoir ». Car comme disait le philosophe, « prévoir » en soulignant *pré,* ce n'est pas « prévoir » en soulignant *voir*. Merci.
M. Frédéric Vitoux : Merci M. Alexandre Grandazzi. On reconnaît bien là votre érudition habituelle. Donc, si la Commission n'est pas absolument accrochée à cette note, on pourrait peut-être envisager de la supprimer ? Qu'en pensez-vous M. Jean-Michel Gaussot ? Parce qu'il y a manifestement deux points de vue qui s'opposent !

M. Jean-Michel Gaussot : Écoutez, non, je crois que malheureusement le terme « justice prédictive » risque d'être utilisé assez fréquemment puisqu'en anglais c'est *predictive justice*, donc je crains qu'on ne puisse pas y échapper. Je pense qu'il faut souligner qu'il existe. Il est certain que l'adjectif « prédictif » tel qu'il est utilisé maintenant est sans doute un emprunt à l'anglais comme le signale l'Académie française, mais celle-ci, dans son dictionnaire, donne bien cette définition et précise : « didactique qui permet de prévoir en s'appuyant sur l'analyse de divers éléments, facteurs prédictifs : médecine prédictive ». L'Académie française cite la médecine prédictive qui n'est pas une médecine, à ma connaissance, qui fait appel à des devins – n'est-ce pas ? Donc je pense qu'on peut signaler qu'il y a un usage de ce terme. On peut le déconseiller si ça vous paraît indispensable, mais puisqu'on a accepté « médecine prédictive » – l'Académie française elle-même l'a accepté –, y a-t-il lieu de refuser absolument ce terme qui malheureusement risque fort d'être employé de toute façon ?
M. Frédéric Vitoux : M. Jean-Michel Gaussot souligne effectivement le fait qu'il est très souvent employé, donc est-ce qu'il faut le nier, faire comme s'il n'existait pas, ou bien l'intégrer pour ne pas le conseiller ?
M. Sylvain Legrand : C'est un peu notre propos. Nous, ce que nous souhaitons de notre côté, c'est plutôt marquer qu'il n'est pas recommandé.
M. Frédéric Vitoux : Je propose que l'on revoie un peu la rédaction de la note en laissant entendre que ce terme n'est peut-être pas recommandé. M^me^ Jarry, quelques secondes, et après on passe à la proposition.
M^me^ Isabelle Jarry : Dans la note, on pourrait peut-être juste supprimer la proposition relative qui écarte la liberté d'appréciation du juge, et ne garder que : le terme *« justice prédictive »* n'est pas recommandé.
M. Sylvain Legrand : Et on est tout à fait d'accord avec cela.
M. Frédéric Vitoux : C'est précisément ce que nous venons de dire, revoir la rédaction de la note. Merci. Alors nous avons encore deux termes à voir, je ne sais pas si on aura le temps de voir les deux.
M. Jean-Michel Gaussot : Monsieur le président, pour être complet car j'avais annoncé trois points – le dernier sera très bref et je pense qu'il n'y aura aucune discussion sur ce point. Nous pensons qu'on peut rajouter des renvois à deux termes : « cyber justice » et « technologie juridique » avant de les publier.
M. Frédéric Vitoux : Merci. Cette séance est un peu exceptionnelle parce qu'elle n'est pas exactement dans les conditions dans lesquelles nous travaillons d'habitude, compte tenu de cette officialisation et de ce calendrier qui nous est imposé car très souvent à la Commission il y a parfois une ou deux heures de décalage entre ce qui était prévu et la durée de la réunion. Il y avait le terme « littoralisation », qui était donc un terme en première lecture qui dépend de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme : « processus de concentration croissante de la population, des activités, des aménagements qui leur sont associés le long des littoraux dus à leur attractivité économique et résidentielle ». M. Binet, soyez le plus bref possible.
M. Éric Binet : Je voulais vous parler du bonheur alors est-ce que je peux être bref ? Parce que dans tous les mythes européens, le bonheur c'est de vivre près de l'eau qui bouge, pas des eaux stagnantes mais de l'eau qui bouge : comme des fleuves, comme les vagues qui viennent mourir sur la plage et comme celles qui attaquent les falaises. 60% de la population mondiale vit actuellement à moins de 60 km du littoral océanique ou marin. Et par conséquent, il y a une attractivité heureuse pour les littoraux, *a fortiori* si vous y ajoutez les fleuves ; même Paris, même les Parisiens peuvent être attirés : j'ai vu le soleil se lever sur la Seine ce matin. Et voici que le bonheur n'est pas sans tourment. Nous avons lancé ce terme - « littoralisation » – dont certains nous ont dit qu'il était mal formé, au motif que ça voudrait dire « transformer en littoral », alors que ce que nous voulons dire c'est l'attraction des populations pour les littoraux. C'était le 12 février 2014, il y a précisément 5 ans, et ce terme s'est perdu avec notre bonheur ; et nous voudrions profiter de cette installation solennelle pour le retrouver et pour retrouver ce charme des littoraux et affirmer, exceptionnellement, ce que nous ne voulons pas. Je dis « exceptionnellement » car nous sommes d'un respect absolu pour l'Académie, et un article de M. Pasqualini m'avait éclairé un jour puisque dans la revue de « Normal Sup » il avait dit qu'on travaillait en fait pour les dictionnaires de l'Académie. Ça m'avait échappé mais maintenant je sais pour qui je travaille. Et nous avons vu l'Académie, de façon exceptionnellement mystérieuse, adopter récemment un terme que je trouvais personnellement encore plus horrible et qui est « maritimisation » ; donc je me suis dit que peut-être « littoralisation » allait enfin émerger, et que je retrouverais le bonheur de ce rapprochement des littoraux. Ce que nous ne voulons pas, donc – et j'en termine là, c'est sa réduction à « urbanisation côtière » pour deux raisons : la première c'est que « urbanisation côtière » n'a pas besoin d'être défini, tout le monde comprend ; et la deuxième, la plus importante, c'est que ce processus est un processus beaucoup plus ample qui concerne bien entendu les infrastructures portuaires, qui concerne l'attractivité et les aménités du littoral, et par conséquent le tourisme. Qui concerne évidemment aussi, et même d'abord, la concentration des populations, qui est un déplacement. Et c'est pour ça, à cause de sa finale que nous avons proposé « processus de concentration croissante de la population et des activités ». Nous avons repris ce terme à nos collègues de l'Aménagement parce que nous sommes dans le développement durable, donc sur tout un ensemble lié à l'attractivité économique, industrielle, portuaire, résidentielle, etc. Nous vous proposons donc de revenir à ce terme qui peut être est considéré comme un néologisme et qui a déjà quelque chose comme 20 000 à 30 000 occurrences, qui est très employé par les démographes, par les spécialistes de la Méditerranée ou de l'océan en particulier. Merci.
M. Frédéric Vitoux : Je vous remercie M. Binet, je vous remercie beaucoup de cette défense et illustration de la « littoralisation » qui, en effet, je vous l'accorde, n'est pas plus horrible que la « maritimisation » qui m'écorche un petit peu les oreilles. Y a-t-il des remarques ? Non ? Donc peut-être allons-nous en venir maintenant au dernier terme qui relève du domaine de l'audiovisuel et de la télévision et qui est le mot « directeur, directrice de série ». Définition : « personne qui supervise l'écriture et la production d'une série télévisée dont elle est souvent le créateur ». Et ce terme s'oppose au terme *showrunner* qui est utilisé couramment dans le domaine anglo-saxon et aussi hélas très souvent dans le domaine français, qui a des centaines de milliers d'occurrences. Tout d'abord y a-t-il des remarques sur le nom lui-même ?
M^me^ Carole Bienaimé-Besse : Merci de me donner la parole. Je suis membre du collège du Conseil supérieur de l'audiovisuel, et effectivement je trouve très intéressant que vous vous soyez penchés sur ce terme parce qu'il recouvre plusieurs fonctions et effectivement c'était très facile d'utiliser ce terme *showrunner* ; j'ai vu qu'il était aussi féminisé, parfois on a utilisé le terme *showrunneuse* donc ça devenait très compliqué. Mais vous avez trouvé quelque chose de très équilibré avec « *directeur de série* », sachant que le *showrunner* – enfin cette personne qui occupe cette fonction - est à la fois scénariste et producteur. Mais je vois que dans le dictionnaire québécois on précise que le scénariste est aussi producteur, et je pense qu'il faudrait peut-être à un endroit préciser que ça recouvre à la fois la fonction d'auteur, de créateur de la série mais aussi de producteur de la série.
M. Frédéric Vitoux : Je vous remercie. Le *showrunner* est-il toujours producteur ?
M^me^ Carole Bienaimé-Besse : Oui, oui souvent. Aux États-Unis oui, en Angleterre également, en France cela dépend. C'est-à-dire que l'auteur peut être intéressé et avoir des parts dans le cadre de la production ; mais effectivement vous faites bien de le souligner, en France la fonction est peut-être un peu différente.

M. Frédéric Vitoux : Je vous remercie. Ça interpelle, et à la lumière de cette possible différence j'aurais peut-être une proposition à faire, ou plutôt à soumettre à mes confrères de cette Commission. Je vois dans un article du Monde que l'on associe le *showrunner* à un chef d'orchestre, et je pense que c'est important. Et dans le mot *runner* il y a le mot « course », « continuité », et un orchestre est dirigé par un chef d'orchestre mais on dit en anglais « *conductor* », conducteur. Donc je me demande si « conducteur de série » ne serait pas plus juste, puisqu'il exprime à la fois une notion de durée et de direction. Le conducteur, il rassemble, il dirige, et n'oubliez pas que souvent le premier module c'est le pilote. Ensuite il y a tout ce thème de pilotage qui est dans le « *runner* » et pour lequel « conducteur » conviendrait mieux. M. Amar je vous laisse la parole.

M. Yvan Amar : d'abord il faut que je confesse que j'ai un peu manqué d'intrépidité, puisque les premières fois où j'ai entendu ce terme de *showrunner* – et ça m'est arrivé souvent, peut-être que c'est une surdité naissante ou un manque de concentration – j'ai pensé qu'il était question d'un « *show renard* » ! Et je m'étais dit : « quelle image merveilleuse, pittoresque de la langue, inventivité, jargon qui va droit au but » : un « chaud renard » qui évoque d'abord la ruse et ensuite une chaleureuse réactivité. Dieu merci, je me suis aperçu assez vite que j'appartenais à un collège de gens sérieux et que je devrais garder ce début de surdité pour moi. Donc le « directeur de série » me paraît en effet très bien dans la mesure où il donne une possibilité autre que ce à quoi sont arrivés par exemple les Québécois qui proposent « auteur-producteur », « scénariste-producteur », « créateur-producteur ». Il me semble que l'important dans ce « directeur de série » ou ce *showrunner*, c'est qu'il est à la confluence de métiers et de pratiques extrêmement différents puisque d'abord il est scénariste, coscénariste, mais il est la plupart du temps créateur de la série, il est coproducteur, il est directeur artistique, et donc il est chargé tout à la fois de la récurrence des personnages et d'une certaine continuité des climats de cette série – qui n'est pas contradictoire avec le fait qu'il y ait des rebondissements. Donc il fait tout ça en même temps, et j'ai lu qu'il y avait une plaisanterie qui disait que le *showrunner* faisait tout sauf le repassage… Je ne sais pas si c'est vrai mais en tout cas il est au cœur de la créativité de la série. Donc nous avons été tous d'accord pour décider que « directeur ou directrice artistique » était un équivalent peut-être un petit peu terne mais qui donne quand même extrêmement bien l'image de cette pluralité de compétences du « directeur ou de la directrice de série ».

M^me^ Martine Rousseau : Alors ce n'est pas pour le terme en lui-même mais c'est pour la définition qui en est donnée que j'ai une petite remarque, c'est une remarque juste pour vous titiller. « Personne qui supervise l'écriture et la production d'une série télévisée dont elle est souvent le créateur » : si c'est une personne, si je puis me permettre c'est une « créatrice ».

M^me^ Michèle Leduc : Je voudrais juste dire que le mot « série » évoque pour tout le monde « série télévisuelle » mais ça peut être « série » au sens plus général. Vous avez des séries de livres, de documents papier, donc est-ce que pour tout le monde « série » veut dire « série télévisuelle » ? Évidemment tout le monde regarde les séries sur son poste de télévision, mais est-ce qu'on ne pourrait pas préciser?

M. Frédéric Vitoux : Mais M^me^ Leduc on est dans le domaine de l'audiovisuel et de la télévision, donc dans le domaine de la télévision, je crois qu'une « série » est assez compréhensible. S'il n'y a pas d'autres remarques ? M^me^ Jarry.

M^me^ Isabelle Jarry : Une toute petite remarque peut-être. M. Gaussot et moi-même nous étions fait la remarque que le « créateur » associé à une personne ce n'était pas génial. Je propose une petite modification qui pourrait peut-être régler cette question : « dont elle est souvent à l'origine de la création ».

M. Frédéric Vitoux : Non, elle n'est pas tellement à l'origine. Elle continue, en général.

M^me^ Isabelle Jarry : Oui, oui : « personne qui supervise l'écriture et la production d'une série télévisée dont elle est souvent à l'origine de la création ». Bon, je ne sais pas comment le dire mais il faudrait trouver un moyen d'enlever ce mot « créateur ».

M. Frédéric Vitoux : Je vous remercie de vos interventions successives. Je crois que peut-être on peut arrêter là cette discussion que nous reprendrons sûrement en Commission, M. Gaussot, et je vous laisse la parole M. le Ministre.

M. le Ministre Franck Riester : merci à toutes et à tous. J'ai oublié tout à l'heure d'excuser le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, M. Roch-Olivier Maistre, qui ne pouvait pas être présent, mais il est parfaitement représenté. Merci de votre présence. Merci à M. Gaussot et à toute l'équipe d'avoir préparé cette réunion et ces réunions. M. le Président, chers amis, merci pour tout ce que vous faites. On a une bonne idée là de ce que peut représenter le travail de votre Commission, je pense qu'effectivement cela peut durer des heures, parce que là on a envie de creuser encore plus, d'aller chercher « chef de série », « chef d'orchestre de série », « pilote de série »… On peut parler des heures mais en tout cas merci d'avoir été présents et merci de continuer à œuvrer pour notre langue. Merci à tous.

Coordonné et édité par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, cet ouvrage présente, pour l'année 2019, le bilan de l'action menée par les administrations en faveur de l'enrichissement de la langue française. Il est établi en application du décret relatif à l'enrichissement de la langue française (article 14, décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française – modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015) par la Commission d'enrichissement de la langue française, à partir de la synthèse des bilans d'activités des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française qui animent des groupes d'experts dans leurs ministères. Il rend compte de la production des termes, expressions et définitions que cette Commission a publiés au *Journal officiel* en 2019 ainsi que de leur diffusion et emploi.

Découvrez plus de 8 500 termes

pour désigner en français des innovations et des notions nouvelles
en ligne et sur application mobile

*France*Terme
.culture.fr

Abonnez-vous pour recevoir les listes de termes
dès leur parution au *Journal officiel*
Suggérez un nouveau terme
dans la « Boîte à idées » de *France*Terme

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation générale à la langue française
et aux langues de France
6, rue des Pyramides, 75001 Paris
Téléphone : 33 (0)1 40 15 36 95, Télécopie : 33 (0)1 40 15 36 37
Courriel : terminologie.dglflf@culture.gouv.fr
Internet : www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Langue-francaise-et-langues-de-France
twitter.com/languesFR
ISBN imprimé : 978-2-11-155907-3 – ISSN imprimé : 2554-5388
ISBN en ligne : 978-2-11-155908-0 – ISSN en ligne : 2551-0312